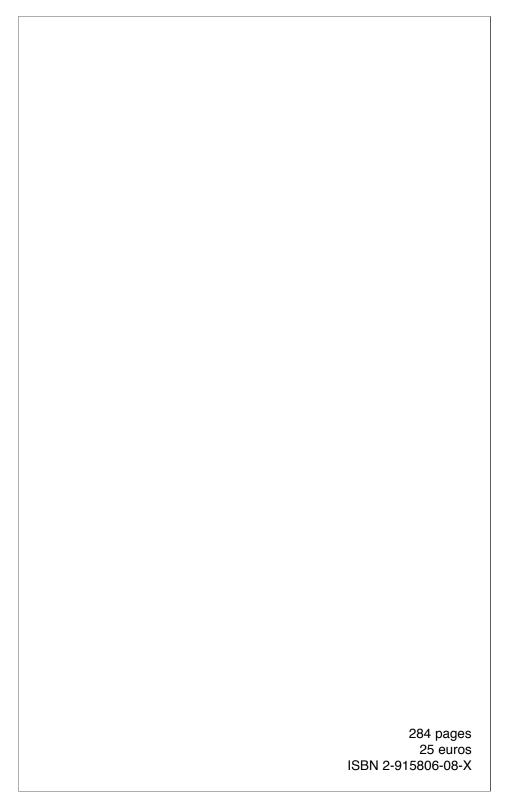
Bernard Gardin

LANGAGE ET LUTTES SOCIALES

Textes édités et présentés par Nanon Gardin et Frédéric François



Lambert-Lucas LIMOGES



Bernard Gardin

Langage et luttes sociales

Textes édités et présentés par Nanon Gardin et Frédéric François



ISBN: 2-915806-08-X

AVERTISSEMENT de l'éditeur

Les textes de Bernard Gardin reproduits dans ce volume ont été établis par Nanon Gardin et Frédéric François. D'un article à l'autre, les formats d'abréviation, de citation et de référence bibliographique ont été uniformisés selon les usages les plus récents.

UN LINGUISTE ENGAGÉ

par Frédéric François

Cette introduction n'a pas pour but d'éclairer l'œuvre de Bernard Gardin. Celle-ci parle par elle-même, et en fonction de la clarté de l'auteur et en fonction du mouvement de son style, de sa capacité à la fois d'enthousiasme et d'interrogation. Et puis, cette œuvre n'est pas si loin de nous qu'elle ait besoin d'être replacée dans son époque. Les changements de perspective liés à l'évolution de la situation mondiale sont suffisamment évidents pour ne pas avoir à être présentés. Qu'on pense à ce que sont devenus en vingt ans l'Union soviétique et la République populaire de Chine. Comme à l'évolution de la situation politique en Europe et partout dans le monde. Tout cela s'est accompagné d'une modification du type des luttes et du mode de militantisme. L'« altermondialiste » ne ressemble pas beaucoup au militant communiste (au moins supposé) discipliné. Même si l'un comme l'autre se révoltent contre les pratiques et le discours des bien-pensants pour qui l'expansion de la civilisation marchande constitue l'alpha et l'oméga du devenir humain et de la pensée. Faut-il mettre l'accent sur les ressemblances ou les différences? L'histoire est suffisamment opaque, multiple, faite d'un mélange de tendances longues et d'événements pour que cette question ne puisse avoir une réponse univoque. En tout cas, les formes de travail, de résistance, de luttes, d'urgences se modifient. Comme celles que prennent les essais pour réfléchir, s'orienter, anticiper aussi. En même temps que la « pensée » ne change pas du tout au tout tous les vingt ans. Après tout, Bakhtine et Volochinov sont morts depuis longtemps, ce sont nos contemporains dans l'essai pour ne pas penser seulement selon les lignes de plus grande pente du disponible. Certes, chaque époque a son « prêt à penser », des polémiques qui ont pu se déplacer. Même s'il s'agit d'un passé tout récent, certains des problèmes, linguistiques en particulier, dont traite Gardin, sont (un peu) moins d'actualité. Il y a aussi des changements dans la pensée comme technique (qu'on pense à la façon actuelle d'analyser les mouvements corporels dans le dialogue), ça ne veut pas dire que les polémiques d'antan n'ont pas leur équivalent à l'époque suivante. Ainsi se demander comment s'articulent mouvements sociaux globaux et micro-pouvoirs locaux n'a pas perdu de son actualité, même si les modalités du conflit dans les idées ne présupposent plus avec la même évidence la centralité du marxisme. Ce qui ne signifie pas que nous sommes dans une période de calme développement du capitalisme!

Mais surtout, il ne nous semble pas tomber ici dans l'hagiographie en notant combien nous pouvons non seulement dialoguer avec Bernard Gardin, mais nous inspirer de lui. On voudrait noter quelques points. Tout d'abord il y a son propre dialogue avec Volochinov - Bakhtine (nous n'insistons pas ici sur tout l'effort de Gardin pour ne pas faire de Volochinov un pâle disciple du « grand maître »). On peut se souvenir qu'en particulier tous ceux qui se sont voulus marxistes et communistes n'ont pas éprouvé le besoin de mettre le dialogisme au cœur de leur réflexion sur le langage. Face au structuralisme triomphant sous toutes ses formes, il y avait là une source pour prendre en compte la circulation du sens, les effets de mots qui viennent d'ailleurs, qui produisent des effets dans le champ de la pratique. Dans tous ces domaines, Gardin n'a pas joué qu'un rôle de disciple ou de divulgateur. Il a vraiment donné une forme précise à l'étude des mouvements, des reformulations, ce qui fait qu'il y a continuité entre les analyses de la parole ouvrière comme telle et ses réflexions plus tardives sur le difficile à dire. En même temps, ces mises en mots lui sont toujours apparues comme des formes d'action sur les autres et sur soi ou les siens. D'où son attachement à l'utilisation du terme de « praxème » emprunté à Robert Lafont. Le terme n'est évidemment pas une solution. Il nous rappelle que les mots circulent, qu'ils prennent place dans des champs différents et opposés, qu'ils produisent des effets et non uniquement des représentations.

Un second aspect est que Bernard Gardin a toujours tenu compte de ce que le travail intellectuel a forcément de collectif. Il a toujours cherché, réfléchi sur les liens de ce qu'il pensait à ce que les autres pensaient et à se présenter comme faisant partie d'un ensemble, non comme individu. D'où une notable modestie.

On peut isoler un troisième aspect : sa linguistique ne peut se développer sous forme de considérations générales sur le langage mais s'accroche toujours à l'étude du terrain, ce qu'on appelle parfois d'un terme sans doute statique le « corpus ». Mais analyser un corpus peut être se contenter de prendre la forme de relevés, de décomptes. Et, certes, en particulier sur le plan du lexique, Gardin a fait beaucoup de

relevés. Mais, surtout, on peut dire d'abord qu'il a su travailler sur des textes longs, regardés dans leur ensemble (et non donner des exemples (trop) bien choisis), tout en arrivant à les représenter dans leurs difficultés, leurs tensions, leurs effets, ce qu'ils peuvent avoir comme déplacements ou comme inattendus.

C'est pourquoi un article comme celui qui concerne le difficile à dire semble bien manifester un mode de pensée non dominant, celui qui ne s'intéresse pas au discours comme tel, mais à ce que peut être la relation au langage, qu'il s'agisse de ceux qui ne sont pas en situation de voir leur façon de dire reconnue ou de chacun dans la mesure où personne sans doute ne fonctionne uniquement sur le mode du langage assuré.

Dans toute sa pensée, Gardin a cherché à saisir ce qu'il y avait de spécifique dans tel ou tel texte, non à avoir recours à des concepts omnivalents. Et, dans le cours de cette pensée, il y a à la fois continuité et modification. Modification, en particulier par l'apparition de nouveaux thèmes, en particulier sur le style et ce qu'a pu être le mouvement discursif d'un auteur comme Proust. Mais il y a continuité : s'intéresser à ce que le langage rend possible dans la relation de la langue et de ce qui n'est pas elle, dans un effort de réflexion plus que d'attachement aux formalismes.

Ce n'est pas le lieu de polémiques inutiles. C'est une litote de dire que nous ne vivons pas dans la clarté idéologique. C'est une autre litote de dire que le sérieux de la quantité, des relevés, des statistiques et des modèles exerce une pression sur les sciences humaines.

Bernard Gardin a su être, sans dogmatisme, militant et chercheur, participer à un travail collectif et penser selon son mouvement propre.

C'est, nous semble-t-il, ce qui justifie cette publication. Sans oublier que beaucoup de ces articles sont peu ou pas du tout accessibles.

* * *

La reprise de la totalité des travaux de Bernard Gardin – thèses, livres et articles écrits par lui seul ou en collaboration – aurait entraîné, si on avait voulu être exhaustif, la publication de plus de 2 000 pages.

Pour répondre aux contraintes de la présente édition, nous avons divisé les textes en trois parties :

- Un ensemble homogène consacré à la parole ouvrière thème qui a été sans doute le centre permanent des préoccupations de Bernard Gardin – fait l'objet d'un ouvrage, *Paroles d'ouvrières et d'ouvriers*, publié parallèlement par Josiane Boutet;
- Les textes consacrés à la recherche sur l'éthique discursive que menait Bernard Gardin à la fin de sa vie font l'objet d'une édition

collective par l'équipe de recherche de Rouen. Ainsi « Propositions pour une étude des morales langagières » est à paraître et le texte (inachevé) intitulé « La politesse verbale comme médiation sociale : statuts sociaux et/ou interpersonnels, mise en scène et inversion » est paru dans *Les médiations langagières*, Dyalang CNRS, Publications de l'Université de Rouen, 2004 ;

L'essentiel du reste de la production de Bernard Gardin est repris
ici. L'essentiel – au moins à nos yeux –, et non la totalité, trop
importante comme on l'a dit pour en permettre la publication.

On a donc exclu de ce volume les textes publiés en collaboration. C'est le choix le plus discutable tant en raison de leur nombre et de leur intérêt que de la façon dont Gardin travaillait collectivement et sans vanité d'auteur. C'était en même temps un critère simple et qui évitait les discriminations entre textes à auteurs multiples. Nous pensons en particulier à l'ouvrage co-dirigé avec J.-B. Marcellesi Introduction à la sociolinguistique: La linguistique sociale (Larousse, 1974). Cet ouvrage est actuellement épuisé. Il a fait date dans le développement de la discipline. Mais ses dimensions sont importantes. C'est un ouvrage collectif. Nous avons donc pensé qu'il était possible de l'écarter. Même si la collaboration avec Jean-Baptiste Marcellesi a été centrale dans le travail de Gardin. On notera cependant que les développements concernant Volochinov-Bakhtine – et plus spécifiquement Marxisme et philosophie du langage, pratiquement inconnu en France au moment de leur publication – sont pour l'essentiel repris ici.

On n'a pas davantage repris la thèse de troisième cycle, *Les niveaux de langue: Discours syndical et discours patronal*, Nanterre, 1975, dont les éléments principaux apparaissent dans deux articles dont l'un est reproduit ici et l'autre dans le volume édité par Josiane Boutet.

Chacun comprendra qu'il s'agit dans cette organisation et en particulier dans les éliminations, de compromis, dont on espère seulement qu'ils sont raisonnables, sinon entièrement justifiés.

Certains développements communs à la thèse d'État et aux articles publiés ont été repris : on a chaque fois choisi la forme qui semblait la plus explicite. L'introduction de la thèse d'État nous a semblé fournir la meilleure vue synthétique possible de la pensée de Bernard Gardin.

Les textes retenus dans ce volume peuvent être groupés autour de trois thèmes, même si cette division a quelque chose d'artificiel : (1) la question de la parole sociale, (11) celle de la langue, (111) celle de la place de l'enquêteur et de l'interprète. Ces questions ne sont évidemment pas séparables.

* * *

Un certain nombre de personnes ont rendu possible cette publication. Avant tout Nanon Gardin dont le dynamisme est à l'origine de cette entreprise; elle a assuré le collationnement des textes et leur mise en forme pour la publication. Josiane Boutet a assuré l'édition du volume *Paroles d'ouvrières et d'ouvriers*, qui paraît simultanément, tout en s'investissant largement dans la réalisation du projet global. D'autres ont donné leur avis sur le contenu et l'organisation du recueil, relu et corrigé les textes – en particulier Anni Borzeix et Jean-Pierre Kaminker. Que toutes et tous soient ici remerciés.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Bernard Gardin est né en 1940 dans un petit village de l'Eure. Son père, chef de culture, c'est-à-dire contremaître dans une exploitation agricole, s'installe après la guerre dans un village d'Ile-de-France, Villiers-le-Sec. Les qualités et le sérieux de l'enfant le font distinguer par l'instituteur du village qui l'envoie en sixième à Sarcelles. L'histoire est écrite, il sera instituteur. Une nouvelle fois, un professeur décide qu'il pourra aller « plus loin ». Bernard Gardin est reçu au concours des IPES en 1960 et passe une licence de lettres modernes, puis rédige sa maîtrise sur L'Esprit des Lois. Après le CAPES, il enseigne deux années au lycée de Sens, puis trois au Maroc comme coopérant. De retour en France, il est nommé au lycée d'Epinay et découvre la linguistique grâce à Louis Guespin et Claudine Normand. Il est chargé de cours à Evreux, puis à Rouen où il est recruté comme assistant en 1971. Ses premiers travaux seront placés sous l'influence de Louis Guilbert, qui dirige sa thèse de troisième cycle (1973). L'influence intellectuelle de Marcel Cohen jointe à la rencontre avec les travaux de Volochinov-Bakhtine et de W. Labov l'amènent à publier en collaboration avec Jean-Baptiste Marcellesi l'Introduction à la sociolinguistique : la Linguistique sociale, en 1974. Ses recherches sur la parole ouvrière l'amènent à enquêter à l'usine Renault de Cléon, et plus tard à travailler sur un corpus fourni par Anni Borzeix sur les Groupes d'expression directe en entreprise. Ces travaux constitueront la base de sa thèse d'État, soutenue en 1988 à Rouen. Devenu maître de conférences puis professeur à l'université de Rouen (1989), il prend la succession de Jean-Baptiste Marcellesi à la tête du département des sciences du langage et de la communication. En 1987, il devient président de l'Association des sciences du langage. A partir de 1998, il prend la succession de Nina Catach à la présidence de l'AIROÉ -Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture. Jusqu'à son départ à la retraite en septembre 2001, il dirige de nombreux DEA et thèses dont beaucoup ont eu pour auteurs des étudiants étrangers. Pendant cette période, il consacre en effet une grande partie de son temps à la promotion et à la réorganisation des études françaises au Vietnam, au Laos, au Cambodge, en Chine et dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique du sud. Parallèlement, il poursuit ses travaux avec le réseau Langage et Travail dont il fut l'un des fondateurs et co-dirigea avec Anni Borzeix. Il meurt d'un cancer le 30 juin 2002.

PUBLICATIONS DE BERNARD GARDIN

1973

- a Articles « Analyse distributionnelle », « Linguistique », « Style », « Style istique », dans J. Dubois *et alii, Dictionnaire de Linguistique*, Larousse.
- b « Les vocabulaires scientifiques et techniques : Orientations bibliographiques », dans L. Guilbert et J. Peytard, *Les vocabulaires techniques et scientifiques, Langue française 17* : 124-128.

1974

- En collaboration avec J.-B. Marcellesi, *Introduction à la sociolinguistique : La linguistique sociale*, Larousse, 263 p. Ouvrage traduit en portugais, espagnol, italien.
- b En collaboration avec G. Lefevre, C. Marcellesi et M.-F. Mortureux, « À propos du sentiment néologique », *Langages 26*: 45-52.

1975

- « La néologie : Aspects sociolinguistiques », dans Langages 36, La néologie lexicale, dirigé par Louis Guilbert : 67-73.
- b « Loi Deixonne et langues régionales : représentation de la nature et de la fonction de leur enseignement », dans *Langue française 25*, *L'enseignement des langues régionales*, dirigé par J.-B. Marcellesi : 29-36.

- a « Sociolinguistique et apprentissage de la langue », dans Bulletin pédagogique des IUT 39.
- b « Pour un enseignement du français aux travailleurs immigrés », dans Langue française 29, L'apprentissage du français par les travailleurs immigrés, dirigé par Bernard Gardin : 3-15.
- c « Discours patronal et discours syndical », dans *Langages 41*, *Typologie du discours politique*, dirigé par Louis Guespin : 13-46.

- a « L'analyse de discours », dans La linguistique, ouvrage collectif, Larousse: 213-222.
- b « Néologie et discours rapporté », dans Linguistische Arbeits Berichte 17 [Leipzig]: 73-82.

1978

« Volochinov ou Bakhtine », La Pensée 197: 87-100.

1979

- a « Discours politique et expressivité », dans Néologie et lexicologie, ouvrage collectif, Larousse: 114-124.
- b « Sociolinguistique et analyse de discours », dans Repères 51 : 28-45.

1980

- a En collaboration avec D. Coppale, « Discours du pouvoir et pouvoir du discours », La Pensée 209 : 99-113 Article traduit en espagnol dans Cuicuilco Revista de la escuela nacional de antropologia y historia, Mexico, 1981.
- b *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, sous la direction de B. Gardin, Puf et Publications de l'Université de Rouen, 210 p.
- c En collaboration avec J.-B. Marcellesi et le GRECO, *Sociolinguistique : Approches, théories, pratiques*, Puf et Publications de l'Université de Rouen, 2 vol.
- d « Discours syndical et discours patronal sur la grève », dans 1980b.
- e « 1788, analyse sociolinguistique d'un télé-film », dans 1980c : 346-366.

- « Spécificités du discours syndical », dans Ethnologie française XIV-2: 131-150.
- b « Discours syndical et personnalité sociale », dans C. Kerbrat-Orecchioni et M. Mouillaud, *Le Discours politique*, Presses Universitaires de Lyon: 165-185 Traduit en allemand dans *Beitrage zur romanischen Philologie*.
- c « Un récit d'interaction : Les comptes rendus de délégation syndicale », dans Langages 74, Dialogue et interaction verbale, dirigé par L. Guespin : 47-92.
- d « Statut du texte écrit en histoire et en linguistique », dans *Histoire et linguistique, Actes de la Table Ronde « Langage et société »*, Paris, 28-30 avril 1983 : 287-293.
- e « Les petites annonces d'emploi : Un langage osé », dans *Options 7, Les cadres regardent leur langue.*

« Une approche sociolinguistique de l'expression des salariés », dans *Cahiers d'anthroponomie 3*, RCP 080747 CNRS : 151-205.

1986

- a « Pour une étude des morales langagières », dans A. Winther, Problèmes de glottopolitique, symposium international, Mont-Saint-Aignan (20-23 septembre 1984), Cahiers de Linguistique sociale 7, Publications de l'Université de Rouen : 139-145.
- b « Discours syndical et processus d'identification », dans La Production d'identité, Université Paul-Valéry (Montpellier 3) et CNRS Montpellier : 235-246.
- c « Production dialogique du sens et travail du praxème », dans Cahiers de praxématique 6 : 31-44.
- d En collaboration avec J. Richard-Zappella, « Les porte-parole en question », *La Pensée 254* : 93-105.

1987

- a « Comment dire la mort d'un travailleur », Mots 14: 149-169.
- b « Les groupes d'expression directe : Etude des comptes rendus », dans Le français des années quatre-vingt 3.
- c « Les avatars d'un morceau de chocolat : Note sur des transformations sémantiques », dans *Etudes de linguistique appliquée 68* : 89-94.
- d « Les enjeux sociaux des reformulations », dans *Etudes de linguistique* appliquée 68 : 95-110.

1988

En collaboration avec J.-B. Marcellesi, « The subject-matter of sociolinguistics », dans *Sociolinguistics*, an *International Hand-book of the Science of Language and Society*, Berlin et New York, Walter de Gruyter: 16-26.

- a « Sur quelques manifestations de la parole collective dans les groupes d'expression directe », dans Rencontres interdisciplinaires, Séminaire du Laboratoire de Sociologie du Travail CNAM-CNRS: 59-72.
- b En codirection avec F. Gardès-Madray, Parole(s) ouvrière(s), Langages 89.
- c «"Machine à dessin" ou "machine à écrire": La production collective d'une formulation », dans *Langages 89*: 84-97.
- d « La production d'une "maxime" en diachronie » dans Cahiers de praxématique 12: 21-36.

- a « Les processus d'identification à l'œuvre dans le discours syndical », dans G. Drigeard, P. Fiala et M. Tournier (éds), Courants sociolinguistiques: Séminaire de lexicologie politique de l'Université Paris III (1986-1987), Klincksieck: 225-240.
- b «Avant-propos», dans Interactions hommes machines, Cahiers de linguistique sociale 16: 19-26.
- c Compte rendu de *Mots 23*, « Le discours des sondages d'opinion », dans *Buscila 27* et *Cahiers de linguistique s ociale 17*.
- d « Engagement social et pratiques linguistiques » dans *La linguistique* 26-2: 108-128.
- e « La sociolinguistique française », dans Lexikon der romanist ischen Linguistik V-1: 224-230.
- f « Puissances du langage et pouvoir de la langue », dans Language and Power, Actes du Congrès de la British Association of Applied Linguistics: 80-97.

1991

« Tensions énonciatives du discours syndical », dans *Lendemains 59* [Marburg, Hitzeroth] : 93-102.

1992

- a « La carte et le territoire », dans *EDF-GDF bonjour, l'interaction agent client à l'accueil,* Rapport de recherche du contrat de connaissance CNRS-PIRTTEM/EDF n° 1 F1182 : 213-222.
- b En collaboration avec J. Boutet, « Un nouveau domaine de recherche : langage et travail », dans *Où en sont les sciences du langage dix ans après les Assises nationales de la linguistique*, publication de l'ASL : 173-179.
- c En collaboration avec Anni Borzeix, « La relation de service », dans Cahiers langage et travail 4 [CRG, Ecole Polytechnique].

1993

- a Le Bien Dire, Cahiers de Praxématique 20, 152 p.
- b « Le bien dire, essai de circonscription », dans 1993a : 27-44.
- c « La valeur comme enjeu », dans P. Siblot et F. Madray-Lesigne (éds), Langage et praxis, Montpellier, Praxiling : 46-52.

- a En co-direction avec F. Gaudin, *Cahiers langage et travail 7* [CRG, Ecole Polytechnique].
- b « Que faire en linguistique », dans European Journal for Semiotic Studies 5 (1-2): 265-272.

- c En collaboration avec A. Borzeix, « Service public et didacticité : Les interactions usagers-employés à l'accueil d'un centre EDF », dans Sophie Moirand, Abdelmadgid Ali Bouacha, Jean-Claude Beacco et André Collinot (éds), *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang.
- d En collaboration avec J. Richard-Zappella, « De l'usage politique du discours indirect libre », dans 1994c.

- a En collaboration avec J. Boutet et M. Lacoste, « Discours en situation de travail », dans *Langages 117*: 12-31.
- b « Le sens comme production sociale », dans J. Boutet (éd.): Paroles au travail, L'Harmattan: 151-164.
- c Rapport sur l'atelier « Aspects cognitifs et sociaux des interactions », dans Modèles de l'interaction verbale, Publications de l'Université de Provence : 201-205.

1996

- a « De l'usage meurtrier du discours rapporté : Le dernier chapitre de L'Éducation sentimentale », dans Cahiers du français contemporain 3 : 211-224.
- b « Heurs et malheurs de la compétence », dans *Cahiers de linguistique sociale 24* : 77-89.
- c « Bernardo Gui est-il un collègue ? ou Les apports de l'Inquisition à la connaissance de la situation l'interaction d'enquête », dans J. Richard-Zappella (éd.), *Le questionnement social* : 353-360.

1997

- a Catégorisations dans l'action, Cahiers langage et travail 9, 125 p.
- b « Introduction », dans 1997a: 5-9.
- c En collaboration avec M. Grosjean: «"Et en plus elles diagnostiquent...": La recatégorisation de la profession infirmière », *Cahiers langage et travail 9*: 65-79.

- a « Un R à la mode », dans *Covariations pour un sociolinguiste*, Publications de l'Université de Rouen : 19-26.
- b En collaboration avec J. Richard-Zappella, « L'activité symbolique et langagière comme circulation des savoirs », rapport introductif de *Travail et politique*, Aix en Provence, APSU-APRIT : 119-122.
- c « Relations entre communauté scientifique et milieu de travail », dans 1998b : 135-138.

d « Le statut de la parole au travail », dans Langage(s) et travail : enjeux de formation, Actes du colloque Paris 13, 14, 15 octobre 1998, INRP / CNAM / CNRS-LT : 109-112.

1999

- a « Postface » à J. Richard-Zappella, *Le travail du langage*, Publications de l'Université de Rouen.
- b « Language at work », dans International Journal of Sociology of Language.

2001

En collaboration avec J. Boutet, « Une linguistique du travail », dans Langage et travail : Communication, cognition, action, CNRS Editions : 99-112.

2002

« Sur quelques composantes sociolinguistiques de l'orthographe française », dans le bulletin *Liaisons-Airoé 34-35*, *L'Orthographe en fête* : 133-138.

2004

« La politesse verbale comme médiation : Statuts sociaux et/ou interpersonnels, mise en scène et inversion », dans *Les médiations langa-gières 2*, Dyalang-CNRS : 83-96 (texte in achevé).

Première partie

L'ENQUÊTE ET LE LANGAGE

INTRODUCTION DE LA THÈSE D'ÉTAT ¹

Plutôt qu'une thèse, c'est ici un certain itinéraire qui est proposé ou plutôt constitué (car on ne savait pas où l'on allait). Itinéraire, le terme ne nous fait pas échapper à la question du sens, c'est-à-dire de la direction, de la ligne : cabotage, louvoiement, traversée ou périple...

C'est cet itinéraire que dans ce premier volume nous allons essayer de reconstituer. Itinéraire personnel, c'est-à-dire constitué de passages par des lieux plus ou moins communs: ceux de la néologie, de l'analyse de discours, de la sociolinguistique, de la diglossie de la production du sens; par la participation à la découverte de nouveaux territoires, de nouvelles populations, de nouveaux personnages, par des retours aussi sur des lieux déjà visités; mais abordé d'un autre point de vue, le paysage n'est plus le même; un voyage avec aussi un port d'attache, le GRECO devenu GRECSO, et l'UA CNRS, SUDLA.

Mais pourquoi de par la clôture de l'ensemble proposé, faire étape, arrêter ici le voyage, la question peut être posée à tout voyageur : pourquoi décider un jour de se retourner pour contempler le chemin parcouru, se remémorer les étapes, essayer de donner un sens général, de déterminer une ligne — fût-elle louvoyante, une structure d'ensemble, à une pérégrination constituée d'étapes concaténées, de transformer la succession en raison, transformer ce qui était peut être une errance en quête ? Mais s'arrêter ne va pas de soi pour certains, pour ceux qui entrevoient peut-être une métaphore de la fossilisation, voire de la mort dans la fin de l'errance. Mais s'il y a des risques à finir, ne risque-t-on pas à ne pas finir ? Telle est aussi dans le domaine de la phrase la dialectique de la suspension et de la clôture du sens. On aimerait savoir inachever...

Langage et Travail: Etudes sociolinguistiques de discours ouvriers en entreprise, Rouen, 1988.

Et puis certains, dans l'entourage, trouvaient qu'il était temps ; et comme les contextes contraignent...

L'ensemble présenté est constitué du présent volume qui comprend une introduction-conclusion, moyen de clôturer et de ne pas trop clôturer, et une série d'articles théoriques jalonnant l'itinéraire; le deuxième volume contient une suite de travaux consacrés au discours syndical, effectués sur des corpus oraux et écrits recueillis à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime); le troisième volume est consacré à des analyses de débats et de comptes rendus de « groupes d'expression directe », instances mises en place par la loi du 4 août 1982. Des corpus donc issus pour la plupart du monde du travail, manuel, comme cela s'entend toujours dans l'expression... Sur ces choix nous aurons à nous expliquer au fur et à mesure ainsi que sur leurs articulations aux théories.

Préambule ou Qu'est-ce que faner?

Auparavant, puisque la thèse est l'occasion de céder à la tentation de transformer une expérience en destinée, une anecdote.

J'étais en sixième et nous expliquions la lettre fameuse dans laquelle la marquise de Sévigné nous apprend ce que c'est que faner : « Faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner », on sait que c'est aussi dans cette lettre qu'elle poursuit de sa vindicte un de ses domestiques, Picard, « le garçon du monde qui aime le moins à faner, et qui est le plus indigne qu'on le traite bien ».

Je savais ce que c'était que « faner » et les programmes de sens que j'accrochais à ce signifiant étaient assez différents de ceux de la divine Marquise; je savais que faner était très fatigant, qu'au bout de la longue fourche la botte de foin est lourde lorsqu'il faut la hisser en haut de la meule, que la poussière qui se mêle à la sueur pique les yeux, que le foin est parfois rugueux, que faire les foins pour soi n'est pas la même chose que les faire dans le cadre d'une activité salariée, qu'il y a tout un savoir-faire pour élever une belle meule, sur laquelle on se retourne avant de passer à la suivante; que pendant ce travail, qui s'effectue par beau temps, les femmes ont les épaules découvertes... enfin que faner était une activité bien complexe. Je savais donc ce que c'était que faner. De plus les marquises de mon village ne fanaient pas, ni les manantes qui avaient pu décrocher l'emploi enviable de sténodactylo à la ville voisine : il fallait être ouvrier, ouvrière agricole, petit propriétaire ou gamin pour faner. Et puis au fond de moi je comprenais le discours de ce Picard qui, n'ayant pas été embauché pour cela, défendait sa qualification et se refusait à jouer au paysan; peut-être avait-il lui aussi appris ce que c'était que faner dans sa Picardie; enfin l'acharnement de la marquise à empêcher qu'il retrouvât un emploi me mettait mal à l'aise, comme me mettaient mal à l'aise les questions posées sur le texte, qui ne m'invitaient qu'à louer la vivacité, l'esprit et l'art de la marquise, à apprécier son sentiment de la nature; j'ajoute que ma mère, picarde, avait été « placée » toute jeune chez une baronne dont elle ne gardait pas le meilleur souvenir, certes ce n'était pas une marquise, mais... Je soupçonnai alors le mensonge dans la culture et plus spécifiquement dans la langue, mais, bon élève disposé à payer le prix qu'il fallait, pour ne pas faner toute ma vie sans doute, je l'acceptai.

Consultant, bien plus tard, les dictionnaires, je retrouvai la marquise à l'article « faner » du *Robert* avec d'autres honorables amateurs de fanage : J.-J. Rousseau qui dans *La Nouvelle Héloïse* « se sent attendrir sans savoir pourquoi » à la vue des « prés couverts de gens qui fanent et chantent » et G. Flaubert qui dans une lettre à sa sœur « envie l'heureux Narcisse qui loin des cités fane en paix la luzerne dans les champs paternels ». Ainsi le dictionnaire fait-il connaître l'activité paysanne à travers le regard de l'observateur lettré et le fonctionnement des termes qui la désignent à travers les discours de ces mêmes spectateurs. Nous le savons tous, le peuple a rarement la parole en fait de langue, mais toujours des porte-parole ; et lorsque le crocheteur du port au foin est déifié, c'est en dieu muet, ce dont s'autorisent pour discourir nombre de prêtres.

J'arrivai cependant en linguistique à une époque où il devenait légitime de s'intéresser autrement que d'un point de vue dialectologique ou ethnologique à la manière dont ceux qui travaillent de leurs mains mettent en mots leur pratique. Mais avant d'arriver à des considérations théoriques sur les corpus travaillés, dois-je d'abord dire l'un de leurs effets sur moi (à moins que ceci renvoie à l'origine de leur choix): l'impression de racheter cette lâcheté d'alors lorsque je n'avais pas su ou pu dire au professeur de français que j'étais du côté de Picard et qu'il aurait été préférable de s'intéresser au sentiment de la nature de ce Picard plutôt qu'à celui de la chère Marquise.

L'étude de la néologie comme entrée dans une linguistique de la production langagière

Notre première pratique d'une linguistique de la production s'est effectuée dans l'ERA 353 dirigée par L. Guilbert sur la néologie lexicale ; c'est à partir de l'étude de la genèse des vocabulaires scientifiques et techniques que L. Guilbert avait élargi son horizon à l'étude de la néologie et de la « créativité lexicale » titre de son dernier ouvrage dans lequel il résume ainsi l'apport de ses travaux antérieurs :

Nous avons constaté que l'invention sur le plan des choses et des concepts se coulait souvent dans les structures offertes par l'appareil lexical, ce qui vérifiait la permanence d'un modèle de création lexicale, mais aussi qu'elle suscitait de nouveaux modèles de formation à partir de l'expression phrastique, qui constitue l'essence même du langage. (Guilbert 1975 : 11)

L'étude des vocabulaires scientifiques et techniques débouchait ainsi sur la linguistique générale, dévoilait tout un aspect jusqu'alors peu étudié des phénomènes langagiers. D'autre part si les recherches de L. Guilbert s'enracinaient dans une tradition d'études des vocabulaires techniques, tradition qu'il nous avait demandé d'exposer en nous chargeant de rédiger la bibliographie raisonnée du numéro 36 de *Langages*, l'accent mis dans *La formation du vocabulaire de l'aviation* (1965) sur les phénomènes de genèse en relation avec les spécificités techniques ainsi qu'avec le milieu social de production de ce vocabulaire constitue encore aujourd'hui l'originalité et le caractère exemplaire de ces travaux. Il indique une direction que nous avons retrouvée dans nos études récentes sur les groupes d'expression directe.

Travailler avec Louis Guilbert nous a défendu contre une conception purement algébrique de la langue et nous a surtout montré que c'est par le travail sur des corpus « authentiques », particuliers, locaux, que les phénomènes linguistiques généraux peuvent être atteints.

C'est aussi par des travaux effectués au sein de l'ERA 353 ou dans son prolongement que nous avons été amené à saisir un aspect essentiel du changement linguistique dans le discours politique à savoir la revendication paradoxale par le locuteur au moment même où il produit et assume son néologisme, de sa conformité à la norme. De même avons-nous été amené à constater l'importance du rôle de cette norme linguistique dans les conflits politiques discursifs : « la langue est avec nous » ne cessent de prétendre les groupes adverses, et c'est souvent en exhibant leur possession de la norme linguistique et la trahison de celle-ci par leurs adversaires que les groupes politiques prétendent à l'hégémonie. La norme linguistique est alors arme, enjeu et juge (que chacun cherche à corrompre) dans la lutte politique

J'eus donc la chance d'entrer en linguistique au moment où déjà derrière le triomphe du formalisme se dessinait la possibilité d'une autre linguistique, de fait celle qui redécouvrait, comme le note A. Culioli, « le langage en tant qu'activité signifiante » (1973 : 87)

La sociolinguistique

Parallèlement à notre thèse de troisième cycle nous rédigions avec J.-B. Marcellesi *L'introduction à la sociolinguistique*; cette activité nous permit d'une part de contribuer à la constitution du champ de la so-

ciolinguistique française qui déboucha sur le colloque de Rouen (*Sociolinguistique : Théorie(s), Pratique(s)*, 1981), de participer à la théorisation des pratiques de l'analyse de discours d'alors (par le travail sur les notions de covariance, de locuteur collectif, d'individuation sociolinguistique), enfin d'approfondir, pour l'exposer, notre connaissance de travaux récemment découverts et d'apporter au public français des analyses d'œuvres non encore traduites, notamment, pour ce qui nous concerne plus précisément, Labov, Bernstein et Volochinov ².

Retour critique sur la sociolinguistique labovienne

L'apport de Labov

C'est par la lecture de *The stratification of language in inner city* que j'eus d'abord la révélation de la possibilité d'une véritable sociolinguistique échappant au sociologisme vague et aux pétitions de principe ambitieuses mais stériles sur la nature sociale du langage, de la possibilité d'une prise en compte scientifique d'évidences quotidiennes que le formalisme avait fait évacuer des objets d'étude. (La tendance dominante était alors de considérer la structure formelle pour le tout du langage et parfois la nécessité de formaliser ne se réalisait que sous les aspects d'une théorie des ensembles vite apprise.)

Ces évidences: que la communauté linguistique se fonde et sur l'homogénéité des normes et sur l'hétérogénéité des comportements, que tous les locuteurs d'une langue sont pluri-styles: qu'ils ont tous la capacité de varier leurs performances en fonction des situations; que d'autre part les gammes de variation sont structurées socialement et que ces faits font partie du savoir plus ou moins conscient des locuteurs; c'est-à-dire que tout énoncé comporte toujours de par l'usage spécifique qu'il fait des gammes de variation une évaluation sociale de la situation: la variation est signifiante. L'importance accordée à la présentation des travaux de Labov dans l'Introduction à la sociolinguistique est significative de la valeur quasi fondatrice que nous leur avons reconnue à l'époque. Il reste qu'aujourd'hui il nous paraît utile de reprendre et d'accentuer certaines des critiques que nous avions faites lors de cette présentation et de les étendre aux prolongements français des travaux de Labov.

^{2 [}Note de l'éditeur] On trouvera dans « La sociolinguistique française », ici même pages 87-97, les prolongements de cette réflexion sur la sociolinguistique.

La marginalité du social

En premier lieu, la sociolinguistique variationniste de Labov, qu'il s'agisse du « premier » ou du « second » Labov, selon la formulation de P. Encrevé, restait néanmoins une sociolinguistique de la marge, posant l'existence d'un noyau invariant de la langue à côté de l'ensemble historiquement mouvant des variables (marqueurs, indicateurs et stéréotypes). La langue n'est donc pas fondamentalement traversée par le social, sinon un social global.

Le social réduit à l'identitaire

En second lieu, la production et le fonctionnement de la variation sont interprétés essentiellement en terme de sociabilité pourrait-on dire : c'est pour se constituer et se différencier que les groupes sociaux sont producteurs de variation : la variation, que ce soit sous la forme de marqueurs ou d'indicateurs, renvoie essentiellement aux processus d'identification des groupes sociaux, à une production-manifestation d'identité par différences symboliques sans rapport – sinon arbitraire – aux autres pratiques sociales et à la fonction occupée dans la production.

Que la variation soit essentiellement étudiée au niveau phonétique (y compris dans les études laboviennes de P. Encrevé et de B. Laks) n'est pas sans rapport avec une interprétation essentiellement formulée en terme de processus d'identification (par tel schéma de variation, le locuteur « communique » à quel groupe il appartient effectivement, de quel groupe il veut se démarquer, quel groupe il veut rejoindre).

Ceci explique que cette sociolinguistique se soit si bien articulée en France à la sociologie de P. Bourdieu, essentiellement centrée sur les processus de distinction des groupes élevés et d'imitation pathétique des pratiques symboliques par les groupes situés au-dessous.

Peut-être pourrait-on repérer dans la prégnance de ces objets la manifestation, dans la sociolinguistique, de la pression d'une idéologie de la mobilité sociale caractéristique des Etats-Unis (et notamment caractérisée par une fascination à l'égard des « signes » d'appartenance qui permettent de se situer constamment par rapport à certaines « échelles »).

La non-spécificité du linguistique chez P. Bourdieu

Si de son côté par le concept d'habitus, P. Bourdieu permet une mise en relation de la variation linguistique avec les autres pratiques symboliques (relation non effectuée chez Labov), il perd de vue la spécificité fondamentale du linguistique (ce sur quoi nous reviendrons), prisonnier d'une conception des pratiques linguistiques essentiellement conçues comme reflets des places sociales déjà occupées par leurs auteurs. Nous ne nions pas bien sûr que les pratiques linguistiques aient rapport aux phénomènes identitaires et que ceci mérite d'être étudié, mais se limiter à cela risque de reproduire dans la théorie la sociologie spontanée des groupes et non en faire la critique, c'est-à-dire l'étude de la production de cette sociologie.

Chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du langage d'institution, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors, comme le rappelle concrètement le *spektron* que l'on tend, chez Homère, à l'orateur qui va prendre la parole. Cette autorité, le langage tout au plus la représente, il la manifeste, il la symbolise. (Bourdieu 1982)

Si dans « Discours du pouvoir et pouvoirs du discours » nous avons reconnu l'intérêt d'une telle position face à des conceptions magiques du langage, nous en avons aussi montré les limites.

Le discours ne participe donc pas à la production de l'autorité, celle-ci est antérieure à la parole qui ne fait que la refléter et tout au plus la renforcer. Tout se passe donc comme si les rapports sociaux, toujours déjà là, avaient été produits selon des processus, dans un système de déterminations, ne comprenant pas le langage; on peut déceler là la manifestation d'un économisme fondamental, réduisant sans le dire le discours et la langue à de purs reflets et aboutissant paradoxalement à une réification du linguistique. La position théorique de M. Godelier (1978), comme les apports aujourd'hui de l'ethnométhodologie nous poussent à considérer le discours et les langues comme forces de production et non comme de simple reflets.

Quant à la métaphore de l'interaction linguistique comme marché ou bourse des valeurs, métaphore sans doute reliée à une configuration idéologique générale obsédée par la question du marché, dans laquelle dominent les critères financiers, elle fait à la fois oublier et surgir la question de la production des objets linguistiques.

Nous ne nous satisfaisons pas du principe de l'arbitraire fondamental du langage : pour nous si des formes s'imposent c'est aussi qu'elles ont dans des conditions socio-historiques données une efficacité de par les rapports au monde matériel et social – rapports conçus comme ensemble d'actions – qu'elles permettent. L'exemple est facile, mais si la terminologie chimique de Lavoisier s'impose ce n'est pas uniquement parce qu'elle permet à un groupe social de se distinguer mais qu'elle permet et démultiplie certaines pratiques sur le monde en cela qu'elle est, condensée, un ensemble de savoirs et d'actions cristallisées. Réduire le social aux rapports de reproduction et de distinction, c'est oublier que le paraître n'est pas la seule passion sociale : le

désir de maîtrise de l'univers, la volonté de changement existe aussi, même si ces passions peuvent être sujettes à éclipses : c'est aussi par l'efficace des pratiques langagières que certaines couches ou individus s'emparent du « spektron ».

Ainsi ni la sociolinguistique labovienne ni celle de P. Bourdieu ne portent le social total au cœur du linguistique, admettant dans le cas de Labov pour la description de ce cœur la légitimité de grammaires formelles ou dans le cas de P. Bourdieu ne se préoccupant pas de la description de ce cœur et le laissant aux linguistes. Ainsi la linguistique variationniste qui s'était développée en marge de la linguistique formelle peut-elle être récupérée par celle-ci après l'avoir transformée; c'est notamment ce qui se produit dans le défi des grammaires polylectales:

Tout se passe en fait comme si l'exploitation sociolinguistique des variantes par les groupes sociaux (telle que décrite par Labov *et alii*) était un phénomène partiel et secondaire [...] quand il est perçu, le jeu des systèmes est exploité occasionnellement et secondairement pour connoter des corrélats, des positions sociales, mais c'est là sa récupération par la communauté linguistique, et non sa raison d'être générale. (Berendonner *et alii* 1983 : 18)

Ainsi donc si la problématique variationniste revisitée par la sociologie de P. Bourdieu n'est pas sans pertinence pour rendre compte de la « reproduction » des rapports sociaux en tant que reproduction du même, elle est incapable de rendre compte du changement social, de la production de nouveaux rapports, à moins de nier qu'il puisse y avoir changement et de chercher à montrer derrière les changements apparents la permanence de la structure (pessimisme social qui caractérise effectivement la sociologie de P. Bourdieu). Mais pourtant les sociétés changent, et les langues ; aussi faut-il se doter d'une linguistique capable de rendre compte de ces faits.

Mais pour étudier ces phénomènes peut-être est-il nécessaire de se déplacer vers d'autres terrains d'observation, aller voir ce qui se passe là où les jeux ne sont pas déjà faits, là où la fonction du langage est moins de représenter que de produire, là où les acteurs sont moins soucieux de parler à leur place que de la conquête d'une nouvelle place, là où se produisent dans le même mouvement les biens matériels et les rapports sociaux, où se constituent conjointement les rapports des hommes au monde et entre eux, là où le langage participant au travail en est lui-même transformé.

Relire Bernstein

Par contre, B. Bernstein, malgré les naïvetés linguistiques que comportaient ses premiers travaux, nous semblait poser les rapports lan-

gage - société en des termes plus productifs et par là s'approcher de la raison des choses qui tentait d'articuler les différents rapports au langage et modes d'organisation des discours aux places occupées dans les rapports de travail; aussi nous semble-t-il nécessaire aujourd'hui, dans un paysage épistémologique modifié par l'arrivée de l'ethnométhodologie, de revisiter ces travaux trop injustement vilipendés dans la polémique qui les opposa ou plutôt opposa leur utilisation raciste à la sociolinguistique « démocratique » de Labov (voir Marcellesi et Gardin 1974 : 158-170).

Marxisme et philosophie du langage

La lecture de Volochinov, en 1973, dans la traduction américaine, mit de l'ordre dans le champ de la variation. Bien que rédigé en 1928 l'ouvrage tombait à point nommé dans la configuration linguistique française, encore qu'il mit quelques années à sortir du ghetto « philosophie du langage » dans lequel certains alors le placèrent. Instaurant la contradiction dialectique au cœur du linguistique, il apportait la raison de cette variation jusqu'ici finalement considérée comme marginale au procès linguistique ainsi que le principe de sa production, permettant de dépasser le simple descriptivisme.

Volochinov et/ou Bakhtine

Depuis la première présentation d'ensemble en français de *Marxisme et philosophie du langage* que nous avions effectuée à partir de l'édition américaine dans *L'introduction à la sociolinguistique*, les références à Volochinov et plus largement aux travaux du « Cercle de Bakhtine » sont devenues innombrables en analyse de discours : « hétérogénéité », « pluri-accentuation » du signe, « dialogisme », « polyphonie », ont intégré la terminologie de l'analyse de discours et toute la linguistique. Nous ne reprendrons ici que ce qui nous paraît majeur dans l'apport de cette problématique.

Nous continuons, comme les éditeurs américains et italiens, à attribuer à Volochinov *Marxisme et philosophie du langage*; nous nous en sommes expliqué à l'époque de la parution de l'édition française dans un article : « Volochinov ou Bakhtine ? » [ici même pages 69-86]. Ces raisons nous paraissent toujours d'actualité. Rappelons que l'attribution de l'ouvrage à Bakhtine par les Editions de Minuit s'est effectué dans le cadre d'une « démarxisation » de l'ouvrage désignant dans celui-ci une substantifique moelle bakhtinienne et un habillage marxiste de circonstance attribuable à Volochinov :

Toujours selon le professeur Ivanov, qui tient l'information de Bakhtine lui-même, le titre et certaines parties du texte lui-même sont de Volochinov... comme le souligne Jakobson dans sa préface, le plus surprenant dans ce livre c'est bien son titre, le contenu étant beaucoup plus riche que la couverture ne le laisse espérer. (Yaguello : 10)

D'où aujourd'hui la possibilité de ces lectures tronquées et purement pragmatiques que dénonce M. Ebel (1986 : 11) à propos d'une utilisation de Volochinov par J. Moeschler, lequel estime que « dans l'ensemble de l'œuvre de Bakhtine, il y a un glissement permanent entre la théorie linguistique et la théorie sociologique », ce qui lui permet de justifier une lecture qui laissera « volontairement de côté des énoncés... qui semblent concerner davantage le domaine de la sociologie du langage que celui de la pragmatique linguistique ». Ainsi peut-il pratiquer une lecture qui consiste à « laisser de côté ce qui n'entre pas dans le cadre de la pragmatique de l'école de Genève ». Faut-il comprendre, suggère M. Ebel, qu'il s'agit – par hypothèse non formulée - justement de ces « retouches, de ces éléments rajoutés, propres à la phraséologie de l'époque »? Pour nous, nous continuons à lire cet ouvrage comme pleinement marxiste, non pas composé d'une théorie sociale et d'une théorie linguistique, mais fondant socialement une théorie des pratiques langagières, de la langue ainsi que des pratiques métalinguistiques théoriques.

L'interaction

Dépassant le clivage bien peu dialectique individu - société et cessant d'assimiler le social au massif et au quantitatif, Volochinov invite à aller étudier les pratiques langagières dans les micro-situations sociales dont elles font partie, mais ces situations sont à la fois pleinement sociales et articulées à la société globale (elle-même caractérisée par un certain mode de production) et non atomisées, considérées comme des entités, voire des monades comme tel est souvent le cas dans les formes radicales actuelles de l'ethnométhodologie. Par là Volochinov fait progresser la théorie et la pratique marxistes qui ne rendaient compte jusqu'alors des phénomènes individuels que comme reflets des phénomènes super-structurels, ou les ignoraient tout simplement.

Le modèle de la communication pour la linguistique structurale est constitué par deux sujets parlants, chacun étant à l'origine de ses énoncés et de ses significations : le locuteur *parle*, puis l'interlocuteur lui répond. Pour la sociolinguistique variationniste, il *parle à*; une dyade est nécessaire pour décrire les formes linguistiques ; l'énoncé ne peut se décrire que si l'on tient compte de celui vers lequel il est orienté; si la dimension dialogique est introduite, c'est cependant en préservant les intérêts et la prééminence fondamentale du locuteur.

Dans le nouveau paradigme inauguré par Bakhtine-Volochinov, on *parle avec* : l'énoncé est une production conjointe des participants de l'interaction.

Structuralisme	X parle	ΧE
Variationnisme	X parle à Y	$X \to Y$
Dialogisme	X parle avec Y	$X \to E \leftarrow Y$

Quant aux interlocuteurs, ils sont eux aussi produits et reproduits en tant qu'acteurs sociaux par le rapport socio-verbal. La problématique de l'interaction permettait de sortir radicalement d'une conception instrumentale du langage dans laquelle les discours ne font que refléter des places acquises en dehors des pratiques linguistiques.

La polyphonie « généralisée »

Coproduites par leurs énonciateurs, les unités linguistiques ne cessent dans leur fonctionnement de manifester leur mode de production :

Dans la langue, il ne reste aucun mot, aucune forme neutre, n'appartenant à personne : toute la langue s'avère être éparpillée, transpercée d'intentions, accentuée... chaque mot sent la profession, le genre, le courant, le parti, l'œuvre particulière, l'homme particulier, la génération, l'âge le jour et l'heure. *Chaque mot sent le contexte et les contextes* dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense. (Bakhtine cité par Todorov 1981 : 89)

Le soulignement que nous avons effectué dans cette citation a pour but d'en prévenir une lecture restrictive : il ne s'agit pas de dire ici que chaque mot sent son origine (le milieu où il a été produit, ce qui reviendrait à réutiliser la problématique de la connotation) mais tous les lieux qu'il a fréquentés : le signe est pluri-accentué ; plusieurs voix l'habitent.

L'altérité

L'ouvrage de Volochinov arrivait aussi à point dans le contexte de l'étude du discours rapporté; nous avions montré dans notre thèse de troisième cycle la montée de cette question dans l'horizon linguistique en examinant la place grandissante qu'elle prenait dans les grammaires depuis 1936. Si ce n'est pas cet ouvrage qui a donc signalé aux linguistes de la langue et/ou du discours l'intérêt de cette situation énonciative particulière (qu'on pense aux articles de J. Rey-Debove sur l'autonymie, à la place fondamentale de la paraphrase et donc des énoncés rapportés en analyse de discours), la problématique de la polyphonie donnait une autre dimension à cette question, la consti-

tuant en entrée vers l'étude d'une propriété fondamentale des pratiques linguistiques.

L'hétérogénéité (ou la polyphonie) des pratiques linguistiques a pu ainsi mener à la découverte de l'altérité fondamentale inscrite au cœur de ces pratiques, même si ces pratiques ne cessent de vouloir masquer et réduire cette altérité, même si, pour reprendre la terminologie de J. Authier, nous cherchons à cacher derrière l'hétérogénéité montrée l'hétérogénéité constitutive de nos pratiques. L'altérité apparaît comme une catégorie nécessaire et *a priori* de l'énonciation, au même plan que l'espace et le temps, englobant des phénomènes très divers que P. Fiala (1986 : 19) regroupe en trois types :

- Le dialogisme proprement dit, direct ou représenté;
- L'intertextualité, qui peut aller du mot d'autrui nettement identifié à la paraphrase; l'hétérologie est ici représentée (c'est dans la terminologie de J. Authier, l'hétérogénéité exhibée);
- L'hétérogénéité constitutive de l'énonciation: « autrui n'est pas identifiable comme personne ou comme source de discours mais comme référence aveugle dans l'énonciation ».

La conjonction de la problématique du dialogisme et de la polyphonie de Volochinov et de Bakhtine, des développements de la problématique de l'énonciation débouchant sur la notion de co-énonciation, sur un modèle du « parler avec » et non plus du « parler à » et d'autre part de l'analyse de discours ou des analyses de discours montrant l'interdépendance des discours dans les études de J.-B. Marcellesi, ou du discours « hanté par son extérieur », par l'« interdiscours », chez M. Pêcheux, ont mené de plus en plus les analystes à une étude des failles, fissures, recouvrements et autres accidents discursifs par lesquels les discours manifestent ce qu'ils cherchent à voiler : leur hétérogénéité constitutive.

Un programme

Le dialogisme volochinovien permet une véritable recompactification de la linguistique, c'est-à-dire un dépassement de la sociolinguistique en incitant à étudier et la production de la variation dans les interactions, et la production de la langue dans ces mêmes interactions (elles-mêmes déterminées en retour par les formes linguistiques déjà normées); ainsi peut s'effectuer la jonction entre d'une part les études variationnistes effectuées dans une problématique radicalement linguistique (décrire la langue, mais comme hétérogénéité structurée) et les études qui s'attachent à la description des contextes d'emploi des formes linguistiques : analyse conversationnelle, ethnométhodologie, interactionnisme.

L'ordre méthodologique pour l'étude de la langue doit être le suivant :

- 1. Les formes et les types d'interaction verbale en liaison avec les conditions concrètes où celle-ci se réalise.
- 2. Les formes des énonciations distinctes, des actes de par ole isolés, en liaison étroite avec l'interaction dont ils constituent les éléments, c'est-à-dire les catégories d'actes de parole dans la vie et la création idéologique qui se prête à une détermination par l'interaction verbale.
- 3. À partir de là, examen des formes de la langue dans leur interprétation linguistique habituelle. (Volochinov 1976 : 137)

La praxématique

Notre découverte de la praxématique s'est effectuée quelques années après celle de Volochinov.

C'est d'abord par l'Introduction à l'analyse textuelle en 1976 de R. Lafont et F. Gardès-Madray que nous avons découvert la praxématique mais c'est surtout la lecture de Le travail et la langue (1978) de R. Lafont, ouvrage dans lequel les concepts fondateurs sont placés dans leurs conditions de production et articulés aux concepts connexes, qui nous fit considérer la démarche praxématique comme la linguistique matérialiste la plus apte à éclairer et notre travail et les phénomènes de production de sens que nous étudiions.

L'ouvrage effectuait une rupture : tant par son lieu de publication, son écriture lyrique, la variété des références invitant à reprendre les énonciations dans leur complexité, par le fait aussi qu'il joignait à une énorme ambition programmatique une méthodologie et un outillage théorique en construction. Il paraissait de plus en plus possible de s'intéresser à d'autres faits qu'à la structure de « Le petit garçon mange des pommes ».

Nous présenterons rapidement les concepts de « praxème » et de « réglage du sens » que nous utilisons dans nos études, présentation nécessaire, la linguistique praxématique n'ayant pas encore atteint la diffusion qu'elle mériterait. Cette présentation sera faite essentiellement en utilisant « La terminologie praxématique » publiée dans le numéro trois des *Cahiers de praxématique* (1984).

La praxématique se présente comme « théorie post-structuraliste basée sur l'étude des phénomènes dynamiques du langage : production de sens en discours, production des niveaux de réalité dans la représentation du monde » ; elle est elle-même issue historiquement de la réflexion marxiste sur la réalité du monde, la praxis, la valeur et la compréhension dialectique des processus ; de l'apport de la psychanalyse sur le fonctionnement de l'inconscient et la structure du sujet et enfin de la linguistique guillaumienne en tant que linguistique de la

dynamique de la parole intéressée par le caractère tensif des opérations linguistiques.

La praxématique refuse le concept de signe et met à sa place le « praxème », « unité pratique de production de sens », qui peut être pris comme un signifiant mais auquel ne « correspond aucune unité de sens préexistante au discours ». Le praxème est une potentialité de production de sens. Du côté du sujet, il y a « productivité illimitée ; tout peut tout dire ; le praxème assure la fonction poétique du langage ». Par contre dans la communication, la productivité est réglée, « étranglée » : « tout ne peut pas tout dire : le praxème assure la fonction pratique, sociale, du langage ». Dans la communication s'effectue le « réglage » du sens, « opération socioculturelle par laquelle la forme phonologique du praxème (signifiant) est appelée à ne produire en discours qu'un sens univoque » (ibid.: 81); ce réglage s'effectue au niveau du découpage de l'unité signifiante et au niveau du choix d'une seule production de sens : c'est le contexte linguistique et socioculturel qui fait choisir pour « la petite souris court » le programme discursif « rongeur » ou le programme « jeune fille » et non les deux : le réglage est toujours un « étranglement » des possibilités du praxème.

Théorie de la praxis linguistique, la praxématique est aussi une théorie de la praxis de linguistique. Cette dernière est à la fois à l'œuvre dans le langage ordinaire et de manière autonome dans la pratique des linguistes. Dans le langage ordinaire, la praxis de linguistique est responsable notamment de toutes les opérations de dépraxémisation : « glissements fonctionnels du praxème depuis la nomination du réel jusqu'au statut d'élément programmatique extérieur au sens en passant par l'expression spatio-temporelle » (31); c'est ainsi que « pendant » a pu passer d'une forme du praxème « pendre » au statut d'opérateur marquant une opposition logique; les métapraxèmes, comme les conjonctions à fonction seulement syntaxique relèvent aussi de la praxis de linguistique. D'une manière générale, cette praxis opère par décollement du langage par rapport au réel, objectivisation des productions linguistiques. En montrant comment cette praxis traverse les usages quotidiens et en montrant son caractère constitutif du langage humain, la pragmatique montrait toute l'étendue d'un nouveau continent linguistique que les études actuelles défrichent.

Si toutes les langues sont traversées par la praxis métalinguistique, celle-ci ne se manifeste aussi comme pratique autonome (grammaire, linguistique...) que dans certaines sociétés. La praxis métalinguistique de la praxématique consiste alors à effectuer la critique des opérations de réification du sens dans les pratiques langagières – « opération idéologique par laquelle la production du sens en discours grâce aux praxèmes n'est plus posée que sous l'aspect d'un produit stable,

circulant comme tel sur le marché: le sens d'un mot » (82) – ainsi que la critique des linguistiques qui reproduisent dans la théorie cette réification, notamment des théories structuralistes du signe. Elle est donc une métalinguistique, montrant que les processus d'expansion et de gel du sens, sont internes au fonctionnement du langage, qu'ils sont consubstantiels à la communication que celle-ci est un processus dialectique dans lequel des forces contraires sont à l'œuvre.

Éléments d'histoire de l'analyse de discours

La pratique de l'analyse de discours est indissociable de la réflexion critique qu'elle exerce sur elle-même, sous la pression de deux déterminations majeures: l'évolution problématique des théories linguistiques d'une part, les avatars du champ politico-historique d'autre part. Donc deux états de crise. (Pêcheux 1981: 5)

Nous souscrivons à cette analyse; aussi allons nous maintenant tenter de résumer ici l'histoire de cette discipline dans laquelle nous nous sommes inscrit, en essayant de montrer cette imbrication constante du politique, de l'idéologique et du linguistique.

L'analyse du discours politique

L'histoire de la formation de ce que L. Guespin (1976) a nommé l'« école française d'analyse de discours » reste à faire ; les éléments fournis par J.-C. Chevalier et P. Encrevé (1985) à partir des interviews des principaux fondateurs de la linguistique moderne en France constituent de précieuses données mais insuffisantes. Concernant l'analyse de discours politique, nous insisterons quant à nous sur le rôle déterminant de la situation politique caractérisée (depuis le Congrès de Tours de fait) par la question des rapports entre les deux grands partis de gauche (Parti socialiste et Parti communiste), et le processus d'union et de conquête démocratique du pouvoir politique. Cette situation n'a notamment pas été sans effet sur les choix de corpus opérés par les analystes de discours et la formation de cette « école française d'analyse de discours » attachée tout autant à caractériser les discours d'organisation dans leur spécificité et leur dialogue, à déterminer la nature du discours politique. Les chercheurs s'intéressent alors d'abord aux spécificités lexicales puis énonciatives du discours politique, aux marques (contrastives) d'individuation linguistique des discours des grandes organisations, à la caractérisation des formations discursives et font travailler le concept gramcsien d'hégémonie linguistique. (Notre description tient ici compte d'un gommage des différences que l'histoire a effectuées entre des positions théoriques et pratiques qui ont pu alors exister sur le mode de la conflictualité.)

Ce sont des discours institutionnels que nous avions étudiés dans notre thèse de troisième cycle (sous la direction de L. Guilbert), un discours public de la CGT et un discours CNPF. Le point de départ était rigoureusement classique, enfin dans ce qui s'installait comme le classicisme d'alors, dont J. Dubois rappelle les principes en 1978 dans son introduction à *Langages 52*. Dans cet article, il formule ainsi les règles relatives aux corpus :

L'analyse de discours, pour pouvoir opérer, suppose des énoncés finis, des espaces discursifs limités : cela signifie soit que l'on a affaire à des textes naturellement clos, soit que, par divers artifices, on procède explicitement (par échantillonnage) ou implicitement (par généralisation à partir de fragments) à une clôture du texte. (Dubois 1978 : 3)

La méthode était résolument contrastive, les caractéristiques du corpus facilitant et justifiant son application par le grand nombre d'invariants qu'il présentait (deux films de même durée, réalisés sur un même sujet, la grève, et diffusés au cours de la même émission de télévision). Le but recherché était de spécifier une formation discursive syndicale (CGT) et patronale (CNPF) et à plus long terme de travailler le concept d'idéologie. Au delà des études ponctuelles que nous avions réalisées (sur la variation sémantique de l'unité « grève » traitée comme variable sociolinguistique labovienne, sur la fréquence de « travailleurs », études publiées dans Gardin 1980b), sur les phénomènes de discours rapportés et sur l'énonciation en « on » notamment (Gardin 1976c), nous avions pu montrer d'une part comment ces deux discours « dialoguaient » : comment l'abondance des négations polémiques et des énoncés définitoires dans le discours de la CGT s'expliquaient par le fonctionnement « à l'évidence » du discours patronal; d'autre part nous avions pu rapporter ces discours à deux fonctionnements énonciatifs opposés.

Nous ne connaissions pas à l'époque le texte de R. Barthes; le découvrant dans *Le bruissement de la langue* nous le citons comme formulant mieux que nous l'avions fait l'une des découvertes de notre travail de l'époque. Pour R. Barthes, les sociolectes « encratiques » (à l'ombre du pouvoir) et les sociolectes « acratiques » (hors pouvoir) opèrent l'un et l'autre par « intimidation » :

Mais alors que le sociolecte encratique agit par « oppression » (du trop plein endoxal, de ce que Flaubert aurait appelé la Bêtise), le sociolecte acratique (étant hors du pouvoir, il doit recourir à la violence) agit par « sujétion » ; il met en batterie des figures offensives de discours, destinées à contraindre l'autre plutôt qu'à l'envahir ; et ce qui oppose ces deux intimidations, c'est le rôle reconnu au système : le recours déclaré à un système pensé définit la violence acratique ; le brouillage du système, l'inversion du pensé en « vécu » (et non pensé) définit la répression en-

cratique : il y a un rapport inversé entre les deux systèmes de discursivité : patent / caché. (Barthes 1984 : 125)

(Certes, mais peut-il exister un discours « efficace » fonctionnant à la seule rationalité, fût-elle violente, c'est aussi la question que nous examinons dans l'article « Discours politique et expressivité » [cf. ici même pages 257-269].)

L'ère du soupçon

Langage et pouvoir

Parallèlement à cet intérêt pour ces spécificités des discours politiques et souvent dans une certaine imbrication se développe une critique générale du pouvoir et des institutions dont les origines seraient circonstanciellement plus « soixante-huitardes » et qui se centre sur le langage même qui est alors perçu comme le lieu et le vecteur de tout pouvoir : il est caractéristique que trois des grandes leçons inaugurales du Collège de France, celles de M. Foucault, de R. Barthes et de P. Bourdieu intègrent cette problématique, qui tend à porter le soupçon sur toute production discursive institutionnelle (la dénonciation du « fascisme » de la langue par R. Barthes constitue l'avancée extrême dans cette direction). Fondée sur les progrès de l'analyse de discours de l'époque, cette problématique en était en même temps une tentative de négation puisqu'elle tendait à invalider tout le travail de spécification des divers discours « institutionnels » : pourquoi chercher des formations discursives et des fronts propositionnels si tous les discours n'étaient de toute façon intrinsèquement que les manifestations et les armes du « pouvoir », fondamentalement semblables de ce point de vue ?

Cette problématique était sans nul doute aussi en rapport avec une pratique langagière dominante (souvent exclusivement assimilée à la langue de bois communiste dans la menue monnaie journalistique) qu'attestaient, par contre-épreuve, tous les appels à un « autre » langage, à un parler « autrement ». Nous disons dans l'article « Pouvoir du discours et discours du pouvoir » (Gardin 1980a : 99-113) l'intérêt et les limites de cette problématique, sa transformation en pont-auxânes, la nécessité aussi d'une défascination.

Reste que nous étions peut-être trop pris aux discours et à leurs buts, trop épris aussi de la productivité que l'analyse de discours dans ses formes d'alors ne cessait de développer, le fait est qu'aujourd'hui nous nous reprochons de ne pas avoir accordé suffisamment d'attention à des analyses proches de celles précédemment citées et qui pour ne pas être linguistiques (et du coup taxables de métaphysique) auraient pu contribuer plus qu'elles ne l'ont fait effectivement à un

renouvellement critique de l'analyse de discours ; je veux notamment parler des thèses d'H. Lefebvre et de J. Baudrillard.

Langage et marchandise

Dans un ouvrage de 1966, Le langage et la société, ouvrage bizarrement assez peu cité en sociolinguistique, constatant que les questions concernant le langage ont pris dans la pensée contemporaine une importance prépondérante, H. Lefebvre se demandait « de quelle situation théorique (idéologique et scientifique) cette prépondérance est-elle l'effet, ou la cause, ou le symptôme » (1966 : 9).

Pour l'auteur, notre modernité se caractériserait par une domination du « discours - marchandise » dont il repère les premières manifestations dans l'Athènes marchande du V^e siècle. C'est avec les sophistes qu'apparaissent les premières manifestations de la marchandisation du langage et de son instrumentalisation : on vend du langage.

Comment n'y aurait-il pas dans une économie marchande axée sur l'échange, une rationalité immanente, une finalité d'abord diffuse, puis saisie et réfléchie ? Nous pouvons nous attendre à des rencontres et à des interactions entre la forme de la marchandise et celle de la pensée réfléchie, comme entre ces formes et celle du langage. (1966 : 347)

Dans une société régie par l'économie marchande,

les gens se divisent en manipulateurs et manipulés [...] en allant au fond des choses, ce n'est d'ailleurs pas le discours qui manipule et aliène : c'est la forme qui a capturé cette autre forme, le langage, à savoir la marchandise et qui la change en discours, en moyen de persuader, c'est-àdire de vendre. (371)

En bref ce discours

auquel s'applique trop bien le principe d'immanence cher aux linguistes qui se maintiennent dans une orientation positivo-réaliste [...] c'est le degré zéro de la parole (367)

puisque la vraie parole dans une problématique globalement performative est acte, événement. Quant à la rhétorique dont l'auteur constate la présence « massive », elle ne serait qu'

une tentative de réanimation de ce discours, tentative souvent caricaturale et qui n'atteint qu'à une mimésis de la parole. (370)

[Aussi,] puisque le langage n'exprime ni une pensée préexistante ni des rapports directs avec les choses, ni le social comme dans les sociétés antérieures, il ne peut pas ne pas traverser une crise. (174)

C'est pourquoi les discours ne peuvent pas servir de médias à la connaissance de la société : comme la marchandise, ils sont des hiéroglyphes :

Inutile de chercher à comprendre cette société à partir du langage. C'est bien plutôt son langage et ses discours qu'il faut comprendre à partir d'elle. Non moins que la situation elle-même du langage. (173)

Nous ne discuterons pas au fond cette thèse sociolinguistique forte; relevons simplement que loin d'être autonome le langage – ou disons certaines formes langagières – peuvent être saisies par les rapports de production et de circulation au point d'en être une pure redondance, ou d'être réduits au rôle d'instruments de reproduction de ces rapports.

C'est aussi l'intrusion de la logique de la marchandise dans la pratique du discours et dans la théorie linguistique que dénonce J. Baudrillard dans *Pour une critique de l'économie politique du signe* (1972):

La logique de la marchandise et de l'économie politique est au cœur même du signe, dans l'équation abstraite du signifiant et du signifié, dans la combinatoire différentielle des signes.

Mais, et en ceci il se différencie d'H. Lefebvre, l'effet est aussi réciproque:

La structure du signe est au cœur même de la forme marchandise. (177)

Et c'est cette dialectique du signe et de la marchandise qui caractérise la « société de consommation » :

Aujourd'hui la consommation – si ce terme a un sens autre que celui que lui donne l'économie vulgaire – définit précisément ce stade où la marchandise est immédiatement produite comme signe, comme valeur / signe, et les signes (la culture) comme marchandise. (178)

Dans cette société,

ce qui cara ctérise les médias de masse, c'est qu'ils sont anti-médiateurs, intransitifs, qu'ils fabriquent de la non-communication – si on accepte de définir la communication comme un échange, comme l'espace réciproque d'une parole et d'une réponse, donc d'une responsabilité – et non pas une responsabilité psychologique et morale, mais une corrélation personnelle de l'un à l'autre dans l'échange. (209)

[Aussi,] pour briser la valeur d'échange, il ne faut pas restituer de la valeur, fût-elle d'usage, mais de l'échange. (267)

Certes nos deux auteurs ne sont pas les premiers à avoir perçu les rapports complexes entre les pratiques économiques et les pratiques linguistiques ainsi qu'entre les théories économiques et les théories linguistiques; nous avons dans l'*Introduction à la sociolinguistique* abordé cette problématique; il nous intéresse surtout aujourd'hui de rouvrir cette discussion et notamment pour l'articuler aux analyses linguistiques actuelles de F. Jacques (1985). Lorsque ce dernier dénonce l'omnipotence du « modèle d'Hermès » (dieu des marchands et

des voleurs) tant dans la théorie linguistique de la communication que dans les pratiques pédagogiques (les techniques d'expression) que dans nos comportements linguistiques quotidiens, c'est aussi la marchandisation du langage qu'il dénonce, sa dédialogisation, les risques que cette situation fait courir tant du point de vue des pauvres sujets qu'elle constitue que de leur rapport au monde. L'apologue suivant de J. Baudrillard pourrait sans aucun doute symboliser pour H. Lefebvre et pour F. Jacques aussi l'état des pratiques langagières dominées par la logique de la marchandise :

Le conducteur du train dont l'accident a fait quarante-deux morts avoue qu'il a bien enregistré le signal, qu'il l'a même consigné dans la boîte noire, mais qu'il n'a pas ralenti [...], interaction avec la boîte noire, mais pas avec le monde. C'est la logique profonde de la communication – être branché sur le signe et faire signe en retour, répondre au signe par des signes plutôt que par des actes. C'est donc la logique même de l'organisation qui entraîne des accidents de cet ordre, et non quelque défaillance humaine ou d'organisation. (Baudrillard 1987 : 274)

Ainsi, fondamentalement oppresseur ou fondamentalement dominé par la logique de la marchandise, le discours est dénoncé comme le lieu de la non-parole. Mais où trouver cette parole-événement ?

Ruptures

Les circonstances politiques générales concrétisées par les difficultés puis l'échec de l'Union de la gauche en tant qu'union au sommet interviennent alors conjuguant leurs effets aux critiques théoriques et entraînent de profonds changements dans les pratiques des chercheurs. Ceux-ci se détournent des discours « légitimes », « institutionnels », sur lesquels pèsent tous les soupçons. C'est ce mouvement que M. Pêcheux commente en invitant à

se déprendre du penchant, encore presque exclusif, de l'analyse de discours pour les énoncés de porte-parole légitimés (textes imprimés, déclarations officielles, etc.). (1981 : 7)

(Ce sont surtout les discours politiques de gauche, les discours acratiques selon la formulation de R. Barthes qui sont objet de désaffection; sous la pression de l'actualité politique l'analyse de discours française découvre avec des travaux réalisés sous la direction de M. Tournier, ceux de P. Fiala notamment, les discours de droite et d'extrême droite.)

Du côté linguistique

Il s'est trouvé que cette configuration idéologique particulière à la France s'est articulée aux évolutions convergentes de la discipline

linguistique : montée du thème de l'hétérogénéité constitutive de tout discours, développements de l'analyse conversationnelle, découverte de l'ethnométhodologie américaine.

De l'histoire (note D. Maldidier) venaient des blocages particuliers qui imposaient des réflexions sur la constitution du corpus. La linguistique quant à elle apportait des éléments nouveaux sur l'hétérogénéité de la langue. Il devenait donc possible de mettre en question le privilège donné dès l'origine à la paraphrase, au répétable, au ressassement du même. Ce n'était pas un hasard si l'on avait surtout travaillé le discours institutionnel et doctrinaire; désormais on allait se tourner vers le langage ordinaire, le discours d'énonciateurs non légitimes. (1986 : 5)

Ainsi l'analyse de discours découvre de nouveaux objets, acceptant, note encore M. Pêcheux,

de se confronter à cette « mémoire sous l'histoire » qui sillonne l'archive non écrite des discours souterrains, sous ses multiples formes orales que le groupe Révoltes logiques ou des historiens marxistes anglais comme Ralph Samuel ont entrepris d'étudier. (1981 : 8)

L'intérêt pour de nouveaux corpus articulé aux évolutions même de la discipline linguistique modifie en profondeur la conception de l'objet théorique. Témoigne de cette évolution la modification progressive du concept de formation discursive, qu'illustrent les deux définitions suivantes de M. Pêcheux, la première de 1975, la seconde de 1981 :

L'espèce discursive appartient selon nous au genre idéologique, ce qui revient à dire que les formations idéologiques dont nous venons de parler comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs formations discursives inter-reliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjon cture. (Pêcheux et Fuchs 1975 : 10)

Une formation discursive est constitutivement hantée par son autre : la contradiction motrice ne résulte pas de « corpus contrastés », censés véhiculer chacun l'homogénéité des antagonistes, mais de cet effet de surdétermination par lequel de l'altérité vient affecter le même. (Pêcheux 1981 : 7)

L'intérêt de cet « hétérogène discursif » auquel réfère la seconde citation, fait de bribes et de fragments, c'est qu'on y repère les conditions concrètes d'existence des contradictions à travers lesquelles de l'histoire se produit, sous la répétition des mémoires « stratégiques ».

Autre formulation de ces transformations, celle de R. Robin, (1986 : 127) qui repère trois déplacements dans l'histoire récente de l'analyse de discours.

Le premier déplacement, lié notamment aux nouveaux acquis de l'histoire des mentalités a consisté à « décompactifier les formations

discursives, à les penser non dans leur clôture mais dans leur division, leur ouverture, leur dedans / dehors, leurs frontières / bordures, en réintroduisant de l'indéterminé, de l'inconsistance, de la contradiction et de l'hétérogène ». Ce n'est pas tant ici la pratique de l'analyse immanente qui est mise en cause qu'une conception de l'immanence comme plénitude par laquelle l'analyste prend pour argent comptant les clôtures que le locuteur a constituées pour ériger son discours en objet plein, autonome, prend pour du réel le décor que le locuteur a monté pour faire croire à l'homogénéité de son discours alors qu'un des buts de l'analyse est de démonter ces opérations de clôture pour faire apparaître leur rôle dans la production du sens, d'analyser cette voix unique en voix de synthèse, de repérer le désordre derrière la façade ordonnée du discours.

Le second déplacement a concerné la « lecture de l'archive et le traitement de masses textuelles considérables qui forment habituellement le travail de l'historien »; dans le même numéro, c'est ce qu'illustre l'analyse de D. Maldidier et J. Guilhaumou (mais l'équipe de lexicologie politique de Saint-Cloud n'est elle pas depuis longtemps habituée aux masses textuelles considérables?); la masse des documents travaillés par J.-B. Marcellesi (les congrès socialistes et communistes de 1924 et 1925) est elle aussi importante.

Le troisième déplacement se rapporte « à l'espace socio-ethnométhodologique, au conversationnel, au langage ordinaire, à des échanges dialogiques de discours non stabilisés par des institutions imposant des contraintes rhétoriques de genre ».

Mais aussi des filiations

Nous venons d'évoquer en termes de ruptures et de déplacements des changements qui se sont produits en analyse de discours vers la fin des années 1970, mais ces phénomènes peuvent aussi s'interpréter en termes d'évolutions et de transformations. Il est alors possible de repérer une continuité entre l'analyse contrastive des discours et la focalisation sur le discours comme hétérogénéité.

Connaître même lorsque c'est implicitement, c'est toujours établir un rapport, comparer, c'est-à-dire mesurer ce qui revient à se servir d'un étalon, étalon universel ou comme c'est plus souvent le cas en analyse de discours un discours ou un ensemble de discours à l'aune duquel évaluer les autres. Cette pratique s'articulait à l'époque « classique » de l'analyse de discours de manière cohérente avec les concepts en vigueur, qui sous les termes de formations discursives ou de types de discours constituaient des entités homogènes opposables les unes aux autres ; mais l'évolution que nous avons évoquée concernant les

corpus est allée de pair avec une modification de la méthode contrastive. Si le discours est envisagé dans sa polyphonie, comme contenant toujours de l'autre, comme tentative de gérer cet autre, l'étudier c'est alors chercher comment contrastent et s'articulent ces disparates; le contraste peut alors s'effectuer entre les différents niveaux du discours, les différentes voix qu'il contient et dont l'articulation laisse des traces repérables; ce sont alors les ratés, les failles, les lapsus, les catastrophes, les béances laissées par les refoulements, les figements aussi, qui attirent l'attention de l'analyste, toutes les manifestations de la rencontre de ces différentes voix. De ce point de vue, dialogisme et polyphonie constituent des filiations du « contraste »; mais avec cette différence que là où l'analyse contrastive s'intéressait et continue à juste raison à s'intéresser aux rapports d'ensembles discursifs voire à la polémique de ces ensembles comme opposition de fronts propositionnels, dialogisme et polyphonie s'intéressent aux « ennemis de l'intérieur », car il y a toujours de l'autre dans le même, le ver est toujours dans le fruit. Une autre définition du discours émerge alors : ce qui homogénéise ces disparates, ce qui tente de lisser cette rugosité, ce qui gère la polyphonie.

Nous illustrerons ces filiations en revenant sur notre thèse de troisième cycle. Si, nous l'avons vu, ce travail s'inscrivait dans les grandes orientations de l'analyse de discours de l'époque, il constituait une ouverture vers d'autres horizons : ouvertures proposées par la nature du corpus : dira-t-on jamais assez l'importance des données sur les évolutions théoriques ? Si d'une part nous avions choisi un double corpus représentatif du discours syndical CGT public et du discours patronal CNPF public, tous deux au niveau national, ces corpus constitués de reportages et d'interviews présentaient donc une hétérogénéité interne. Nous étions donc de par la constitution du corpus amené à aborder la polyphonie. D'autre part si la méthode qui consistait ici à contraster deux discours qui effectivement contrastaient dans le réel était justifiée, elle aboutissait à repérer en abîme dans chaque discours les traces du discours de l'autre - en tant que l'autre comme adversaire ici ; les résultats faisaient donc espérer la possibilité de rechercher directement dans un seul discours la présence de l'autre.

En même temps, puisque les deux films étaient constitués de reportages, et d'interviews, il nous a été possible de monter des différences dans la manière dont ces documents étaient insérés dans le discours d'ensemble de chaque film, dans l'utilisation du discours rapporté (discours étant ici pris à un sens large incluant aussi le discours de l'image) et nous avions produit une interprétation de ces différences « grammaticales » en terme de rapport de chaque discours à ses destinataires et de rapport à l'idéologie dominante, en gros de

nous permettre de dégager une « politique » à l'œuvre dans l'énonciation notamment dans le rapport au discours de l'autre (ce que nous avons étudié à partir d'autres documents dans « Discours politique et expressivité » déjà cité).

Nous avons alors montré comment l'énonciation en tant que dispositif construisant des places et des rôles aux protagonistes dans la co-production de la parole et du sens pouvait être la négation de l'énoncé, qu'une politique était toujours à l'œuvre dans l'énonciation, politique éventuellement contradictoire avec la politique affirmée dans l'énoncé : à côté de la politique proposée par l'énoncé et constituée de propositions existe une politique imposée par le dispositif énonciatif, une politique des pratiques langagières qui assigne des places et des rôles dans la construction du sens et des énoncés, une politique de l'économie linguistique caractérisée par exemple dans le discours CNPF par l'occultation du processus de la production du sens, la recherche des effets de reconnaissance, le recours à l'implicite, au « on » unanimiste. À une autre échelle, c'est aussi une politique langagière que dénonce F. Jacques dans les modèles de communication théoriques et pratiques dominants (« les modèles d'Hermès ») qui placent dans les interactions la production de sens d'un côté et la réception de l'autre. Ces dispositifs théoriques et pratiques relèvent d'une politique qui instaure les uns en donneurs de sens et les autres en consommateurs et qui est donc à relier de la division sociale du travail.

Autre évaluation du changement

Quant aux objets concrets auxquels s'attache l'analyse, il nous semble que l'évolution principale réside plutôt dans le passage du niveau lexical à des faits d'autres niveaux. À la fin de sa thèse, après avoir utilisé systématiquement l'analyse harrissienne, et donc avoir pu évaluer ce dont cette analyse ne pouvait rendre compte, G. Provost-Chauveau (1974) concluait ainsi sur la méthode employée :

Ces analyses portent essentiellement sur l'information donnée par le texte. La méthodologie harrissienne, on l'a souvent souligné, réduit tout texte à un énoncé informatif; mais peut-on prétendre que cette réduction n'est pas un appauvrissement ? L'obstacle majeur est donc constitué par l'énonciation du texte, et non par le texte lui-même.

On pourrait considérer l'histoire de l'analyse de discours comme l'histoire de son arrachement progressif par rapport à l'analyse de contenu : c'est-à-dire une prise en compte de manière de plus en plus fine – ou de moins en moins naïve – du linguistique au fur et à mesure des développements de la linguistique. Prise en compte de plus en plus fine aussi des caractéristiques du signifiant : ainsi quand les

lexicologues de Saint-Cloud repèrent les fréquences « en rafales » rendant compte ainsi d'un certain niveau de l'hétérogénéité du discours ou lorsqu'ils tentent de saisir le processus de sloganisation.

Si en 1976 L. Guespin signait le numéro *Typologie du discours politique* de *Langages*, il intitulait son introduction « Types de discours ou fonctionnements discursifs » et doutait de la possibilité d'établir une typologie eu égard à l'état des études. De fait, il reproduisait la présentation-dénégation de Harris qu'il repérait dans le numéro 13 de cette même revue, puisqu'y cohabitaient et la traduction de *Discourse analysis* et l'article de J. Dubois : « Énoncé et énonciation », c'est-à-dire deux approches différentes du discours.

De ce point de vue, l'analyse de discours ne mérite plus les reproches que Barthes lui adressait en 1973 :

On dirait que la linguistique ne dispose pas encore des moyens pour analyser cette structure fine du discours qui se situe entre la « construction » grammaticale trop lâche et le vocabulaire, trop restreint, et qui correspond sans doute à la région des syntagmes figés (par exemple : « la pression des masses révolutionnaires ») ; le linguiste est alors entraîné à réduire la séparation des langages sociaux à des faits de lexique – voire de mode. (1984 : 120)

À l'étude des « mots-clefs » ou « mots-pivots » ou « entrées lexicales » se substituent des études de configurations énonciatives et syntaxiques (« et » dans les slogans révolutionnaires « du pain et du fer », « du pain et la liberté » étudiés par Guilhaumou et Maldidier 1986).

Un bel exemple nous en est fourni dans La parole syndicale où la méthode statistique prévue au départ pour caractériser les discours au niveau lexical est appliquée aux mots-outils et révèle par exemple une forte fréquence spécifique de la coordination « et » dans les textes de la CGT (183) et que les auteurs interprètent en tant que spécifique de l'analyse économique de la centrale syndicale (dans « l'État et les monopoles » par exemple), de son souci d'établir des inventaires minutieux dans l'espace et le temps. Autres exemples du même type : la fréquence positive de « pour » et de « de » pour la CGT, la fréquence positive de « à » avec des syntagmes comme « qu'ils participent à » pour la CFTC ; la spécificité positive de « qui » et « que » pour FO, contre-partie du faible recours de cette organisation aux syntagmes nominaux complexes et aux nominalisations...

Avec l'étude de ces faits, c'est l'« air » de la « chanson » que l'on met en évidence et que l'on cherche à caractériser, c'est-à-dire un niveau qui existe avec une relative autonomie à côté des « paroles », producteur de significations qui ne sont pas uniquement redondantes de celles fournies par les « paroles ».

Mises en garde

Il reste que si enrichissantes qu'elles soient quant à notre connaissance des phénomènes discursifs, ces nouvelles tendances de l'analyse de discours comportent aussi certaines dérives que nous voulons maintenant souligner.

Le mythe de l'autonomie de la base

De par les transformations que nous venons de résumer, l'analyse de discours se donnerait enfin les données que Volochinov fixait à la linguistique :

Les niveaux supérieurs de l'idéologie du quotidien [...] qui sont en contact direct avec les systèmes idéologiques sont substantiels et ont un caractère de responsabilité et de créativité. Ils sont beaucoup plus mobiles et sensibles que les idéologies constituées. Ils sont capables de répercuter les changements de l'infrastructure socio-économique plus rapidement et plus nettement [...] Lors de leur apparition, les nouvelles forces sociales trouvent leur première expression et leur modelage idéologique à ces niveaux supérieurs de l'idéologie du quotidien avant de parvenir à envahir l'arène de l'idéologie officielle constituée. (1977 : 132)

Mais les pratiques langagières de ce niveau ne sont pas uniquement déterminées par les caractéristiques des situations dans lesquelles elles sont produites : les idéologies constituées, les idéologies du niveau supérieur agissent en retour sur elles :

Ces nouveaux courants de l'idéologie du quotidien, pour révolutionnaires qu'ils soient, sont soumis à l'influence des systèmes idéologiques en place, et assimilent partiellement les formes, usages, approches idéologiques qui y sont accumulés. (133)

Cette action n'est d'ailleurs pas assimilable à un parasitage de l'énonciation, mais en est constitutive : c'est parce qu'il y a toujours déjà de la langue qu'un énoncé peut être produit. Parmi ces systèmes idéologiques en place figure « la langue », en tant que système et en tant que norme, ainsi que les normes discursives, conversationnelles..., tous ces facteurs étant toujours étroitement imbriqués. D'où la dialectique des pratiques langagières et leur enjeu, le risque constant que « le mort s'y saisisse du vif », que les modèles interactifs, discursifs, linguistiques, y soient si prégnants qu'ils empêchent la nouveauté situationnelle de se manifester au niveau symbolique et spécifiquement au niveau symbolique langagier.

Ainsi, et c'est encore M. Pêcheux qui nous met en garde, ce repérage implique aussi de construire

les moyens d'analyse linguistique et discursive, et suppose une réflexion sur ce qui travaille dans et sous la grammaire, au bord discursif de la langue. Pas question, donc, de réinventer le mythe anti-linguistique de la parole libre, belle sauvage échappant aux règles. (1981 : 7)

Aussi si l'on comprend et pratique une préférence marquée pour les corpus issus de « l'idéologie du quotidien » comme étant ceux dans lesquels on peut le mieux observer les processus de productions de nouvelles formes en rapport avec les changements dans l'infrastructure, ces corpus ne sont pas pour autant autonomisés et les corpus issus des niveaux idéologiques supérieurs ne doivent être ni disqualifiés ni leur étude abandonnée, ni eux non plus autonomisés. Ces divers niveaux entretiennent entre eux des rapports dialectiques, rapports dont les manifestations sont repérables dans chacun des niveaux, ce qui d'ailleurs permet à l'analyste d'échapper au désespoir (s'il n'en était pas ainsi il faudrait tout étudier) et de saisir la globalité du processus dialectique de production dans l'objet local.

Tout discours est contradictoire : l'hétérogénéité ne doit pas faire oublier l'homogénéité

Par ces développements, c'est sans doute un approfondissement de la conception dialectique du discours comme unité des contraires qui se manifeste, mais cet approfondissement est lui-même contradictoire; n'oublions pas ce que nous avons dit précédemment : ce sont sans doute les évolutions idéologiques extérieures au champ de la linguistique qui ont déterminé ces évolutions, et ces évolutions ont à voir avec des crises d'identité. Que si les analystes sont aujourd'hui de plus en plus sensibles à l'investissement du même par l'autre, à la coexistence dans tout discours de tous les discours, cela n'a-t-il pas à voir avec un rapport de force idéologique, avec ce qui dans la société tend à s'imposer : un certain consensus ? Aussi, dans la conjoncture actuelle, est-il sans doute nécessaire de rappeler en quoi les discours diffèrent aussi, la force de leurs propositions et dans certains cas leur irréductibilité. Le risque théorique et pratique ne serait-il pas paradoxalement d'une homogénéisation de l'ensemble des discours de par le constat de leur hétérogénéité?

Cependant plutôt que de désigner comme progrès le processus par lequel les analystes de discours tendent à abandonner l'analyse du discours en propositions pour s'intéresser aux phénomènes énonciatifs, nous préférons voir dans les propositions d'un discours et dans son énonciation (pour simplifier) deux plans du sens, autonomes et articulés. Peut-être est-il nécessaire de rappeler dans la conjoncture actuelle la pertinence du niveau propositionnel, de rappeler que dans une représentation théâtrale si la mise en scène est certes essentielle dans la production des effets de sens, le texte participe aussi à cette production.

Que si l'analyse repère de l'autre dans le même et réciproquement, il existe aussi un niveau pratique des discours, parfois tragique, qui a nom histoire, dans lequel des sujets et des masses s'emparent de discours qu'ils estiment sans communication avec d'autres : « ce que nous disons nous sommes les seuls à le dire, ce que vous dites n'a rien à voir avec ce que nous disons ».

Se méfier d'un quotidien mutilé

Retourner à la base ne doit pas aboutir à une hypostase de cette base : à refuser de voir que dans le réel, les événements microsociaux qu'on décrit s'articulent à des organisations et à des événements macrosociologiques ; que d'une manière plus générale le quotidien n'est pas constitué d'événements autonomes sans rapport avec la vie de la société globale. Dans la pratique, l'analyse conversationnelle se tourne prioritairement vers des événements ayant apparemment cette autonomie : le quotidien se définit alors par ce qu'il exclut : la part d'existence consacrée au travail, à l'activité de citoyen dans les diverses institutions. Comme la déontologie exclut d'aller chercher des corpus du côté des relations amoureuses, que reste-t-il ? Les « passe-moi le sel, merci il n'y a pas de quoi. »

Cette attitude reproduit dans l'analyse une réalité et un projet politique : celui qui institue une coupure entre le public et le privé, qui place la vérité et l'épanouissement du sujet du côté du privé, face à un domaine public, à des obligations sociales qui seraient nécessairement, par nature désubjectivantes, dépersonnalisantes. Une attitude qui tend à exclure du champ du modifiable ce domaine public.

La gratuité de la conversation tient à ce que celle-ci n'a ni sujet ou thème fixé d'avance, ni but avoué autre que celui de converser. Sans doute l'un des participants, sous les dehors de la spontanéité et de la gratuité, peut-il poursuivre un but secret, et la conversation comporte alors pour lui certains caractères de l'entretien. Mais si le but est bien celé, si les apparences sont sauves, du point de vue de l'observateur extérieur, il s'agit bien d'une conversation. (André-Larochebouvy 1984 : 18)

Finalement il suffit que l'interaction ressemble pour l'observateur à l'idée qu'il se fait de la « conversation quotidienne » pour qu'il la baptise et l'étudie en tant que telle. On pourrait admettre une telle attitude scientifique si le travail qui suit consistait à déconstruire cette évidence, mais ce n'est pas le cas.

Qu'est-ce qu'une conversation dans laquelle le « but avoué est de converser » ? On pourrait s'attarder sur la structure tautologique de la définition, mais pour autant que l'on comprenne celle-ci, ce ne sont pas les conversations effectivement étudiées dans l'ouvrage qu'elle recouvre.

Oral et écrit relèvent tous deux du langagier

La nouvelle configuration de la discipline issue des évolutions précédemment décrites est porteuse concernant le phénomène langagier de présupposés qu'il faut maintenant examiner. On y trouve souvent explicitement ou implicitement les équivalences :

- normé = écrit = ressassement = discours de pouvoir ;
- non normé = oral = créativité = discours de « la base », discours spontané

La préférence serait maintenant enfin accordée aux discours relevant de la seconde chaîne d'équivalence ; l'analyse de discours aurait trouvé le Graal après avoir été longtemps égarée dans la forêt des leurres.

Si, de par nos intérêts propres, ce discours ne peut que nous séduire, il ne nous convainc pas, et sur ce point nous pensons volontiers – nonobstant nos préférences et nos séductions – comme Culioli que :

À l'heure actuelle, la question du corpus n'a d'intérêt que par rapport à un objectif que vous vous fixez. Il n'existe pas de recherche linguistique qui ne soit d'une façon ou d'une autre finalisée. Elle se donne des objectifs. Après tout, faire la description d'une langue qui n'a jamais été décrite ou de phénomènes qui n'ont jamais été abordés, c'est bien une certaine forme de finalité.

- P. Laurendeau, qui nous fournit cette citation (1986 : 395), ajoute : « après avoir été refoulé, l'oral est hypostasié », et il propose le schéma hégélien suivant de cette hypostase :
 - 1. ÉTAT INITIAL : Grammaire et linguistique de l'écrit ;
 - ANTITHÈSE: Irruption de l'oral dans la linguistique (les authenticistes se fixent ici et carillonnent);

Mais un dépassement de cette situation est possible et nécessaire :

3. SURSOMPTION : Ajustement de la très complexe et très volumineuse charpente d'interaction entre les différents corpus écrits, oraux, formels, vernaculaires, standardisés...

Aussi n'y a-t-il pas de bon ou de mauvais corpus en soi, à condition que le linguiste ne prétende à leur propos qu'à une « objectivité locale » et assume sa « prise de partie ». Notre prise de partie se manifeste par le choix des milieux sociaux d'où proviennent nos corpus : corpus écrits et oraux liés au *travail ouvrier*, les corpus syndicaux n'en étant pas disjoints : nous participons par là ainsi que par la nature des questions que nous posons à la légitimation de ces pratiques langagières de leurs producteurs.

Concernant cette troisième étape que Laurendeau nomme « sursomption », elle implique une mise en cause de la division, un moment à la mode, de la grammaire en grammaire de l'écrit et grammaire de l'oral.

Cette mise en cause est évidemment nécessaire dans les sociétés où la majeure partie des membres est socialisée dans les formes de la parole et de la lecture-écriture, une société composée de membres pour lesquels donc le « mot » ne peut pas être défini comme purement oral ; nombreuses y sont les articulations de fait entre l'oral et l'écrit : dans la scolarité bien sûr, dans des pratiques comme l'enquête de marketing ou d'opinion, le procès-verbal, le journal télévisuel et radiophonique avec leur syntaxe « écrite », le formulaire écrit avec sa structure dialogique ou la réponse demandée est comme à l'oral « oui ou non »... (Nous n'ignorons pas les enquêtes qui ont dernièrement révélé pour ces sociétés et notamment pour la France un taux énorme d'illettrés ; mais il s'agit d'illettrés, non d'analphabètes, de toute façon de populations constamment confrontées à l'écriture, non de populations sans « écriture ».)

Ce qui précède ne constitue pas une négation des spécificités de l'oral et/ou de l'écrit mais le refus d'une radicale différence, et surtout débouche sur une tâche linguistique de notre époque : l'étude des articulations entre ces deux modes langagiers (sans parler des articulations aux autres sémiotiques) ; quelques-unes des études fournies dans le troisième volume y contribuent.

Remarque sur des questions de terminologie

Si les analystes de discours lorsqu'ils travaillent sur de l'écrit empruntent tout naturellement à la grammaire et à la rhétorique la terminologie permettant de désigner et de décrire les configurations repérées, les analystes de l'oral, du dialogique, et aussi de certains écrits moins normés (ce qui ne signifie pas échappant aux normes) ont dû bricoler eux-mêmes leur appareil terminologique; d'où l'hétérogénéité de celui-ci par rapport à la terminologie grammaticale, l'hétérogénéité des terminologies, et bien sûr l'utilisation de la métaphore dans leurs processus de constitution.

« [Notre métaphore] sera celle de l'espace : la ligne, le plan, la multi-dimension, effets diversifiés à travers lesquels du sens se construit » notent F. Gadet et F. Mazières (1986 : 59) après avoir rapidement illustré cette diversité et remarqué que la plupart de ces métaphores empruntent au langage quotidien. Ajoutons qu'elles n'en sont pas toujours plus « parlantes » pour autant et que cette espèce d'adéquation – conforme aux principes de l'ethnominéralogie – des descripteurs (extraits du langage quotidien) aux objets décrits (le langage quotidien) ne s'est peut-être pas réalisée directement sous la pression

de l'objet mais sur le modèle des mathématiques.

Faut-il unifier ? Il ne nous semble pas. Mieux vaut laisser les terminologies foisonner et éviter une fixation qui pourrait au stade actuel des recherches geler l'appréhension de ces objets nouveaux selon des schémas appauvrissants. C'est qu'une terminologie, on le sait, n'est pas neutre : n'y a-t-il pas dans la métaphore spatiale des auteurs précédemment cités comme une rémanence de l'écrit, un même qui se maintient dans l'autre ? Nous ne saurions le leur reprocher car sans doute avons-nous besoin actuellement de concepts permettant d'appréhender le phénomène langagier total au delà de la distinction oral - écrit.

Quant à nous, nous participons aussi à ce foisonnement par des métaphores très inspirées du domaine de l'action collective et notamment de la production, ce par quoi nous voulons manifester la nature polyphonique de la parole, son statut de production collective et entretenant sans doute des rapports avec les formes que prend à un moment de l'histoire la production matérielle.

Présentation des corpus et des questions posées

Le discours syndical : Un discours peu étudié

Le discours syndical a moins intéressé les chercheurs que le discours politique; qu'on consulte sur ce point les titres de la revue Langages depuis sa création. On trouve ainsi : L. Guespin : Le discours politique (23) et Typologie du discours politique (41); G. Chauveau : Analyse linguistique du discours jaurésien (52); dans Analyse de discours et linguistique générale (55) le gros article de J.-M. Marandin est un essai de description du « discours français sur la Chine » à partir des ouvrages d'A. Peyrefitte et de M.-A. Macciochi, deux politiques; J.-J. Courtine : Analyse du discours politique (62); S. Bonnafous : Le congrès de Metz du parti socialiste (71). On ne trouve pas un seul titre sur le discours syndical, et c'est par « fraude » que L. Guespin publie dans son numéro sur La typologie du discours politique l'article de B. Gardin « Discours patronal et discours syndical ».

Plus exactement disons que les travaux sur le discours politique sont plus dispersés dans le champ de l'analyse de discours au sens où ils émanent d'auteurs appartenant à des groupes différents.

De fait, la plupart des travaux sur le discours syndical, on pourrait dire presque tous, émanent du Centre de lexicologie politique de Saint-Cloud et ont été publiés dans la revue *Mots*. N'oublions pas, bien sûr, *La parole syndicale*, issue de la même équipe, publiée aux Puf, véritable instrument de référence sur le discours des quatre grandes confédérations françaises.

Un discours soupçonné

Sans doute faut-il attribuer ce plus faible intérêt pour le discours syndical à la conjoncture politique générale contemporaine de la période glorieuse de l'analyse de discours; peut-être aussi à une plus grande proximité culturelle des chercheurs par rapport aux locuteurs politiques...

Lors d'un colloque sur la culture populaire (Nantes, 1981), il était évident pour un certain nombre d'intervenants que, ayant défini néanmoins très largement la notion de peuple (par exclusion des couches dominantes), la culture syndicale et la culture politique ouvrières ne relevaient pas du sujet, et que si concernant les ouvriers, clubs de boules, pratique du tiercé, pratiques festives sur le lieu de travail... étaient des objets pertinents, l'organisation et la pratique syndicales n'en relevaient pas. Comme si les pratiques syndicales étaient étrangères à la notion d'ouvrier. Il s'agissait donc d'exclure comme non indigènes les dispositifs, les pratiques matérielles et théoriques que les ouvriers produisent pour penser et transformer leur condition. On pourrait caricaturer, chercher les tenants et aboutissants politiques d'une telle position; reconnaissons simplement dans cette attitude un fixisme théorique par lequel le chercheur se refuse à penser son objet comme contradictoire et est amené du coup pour l'homogénéiser à en évacuer la contradiction : les ouvriers étant des ouvriers par essence, ce par quoi les ouvriers tendent à se nier en tant que tels n'est pas « ouvrier ».

Il est trivial de dénoncer la phraséologie syndicale à tous les niveaux, de repérer dans les tracts des blocs venus d'ailleurs, des morceaux de « langue de bois », de discours figés, répétitifs... Mais qu'on regarde une thèse : répéter, reprendre les formules consacrées n'est pas l'apanage des scripteurs syndicaux et, soumis à l'analyse statistique, les discours syndicaux ne sont pas les seuls à se caractériser par la répétitivité. Aussi ce pointage de la répétitivité n'est-il peut-être qu'une des manifestations de distinction et de défense de la culture légitime, d'une culture souvent bien disposée à l'égard de l'ouvrier qui sait tenir son rang symbolique, d'une culture qui sait apprécier le pittoresque, l'expressivité, la saveur et l'énergie des parlers populaires mais qui fait la fine bouche et se renfrogne lorsque les locuteurs populaires se mêlent de théoriser, s'emparent de l'écrit et de l'oral public. « Cordonnier pas plus haut que la chaussure ». Au reste ce n'est pas à la répétition que nous avons été sensible dans nos lectures mais à la production.

Problématique générale

Défenseurs des intérêts matériels et moraux des travailleurs, comment les organisations syndicales prennent-elles en charge ces intérêts moraux, notamment les intérêts symboliques et plus spécifiquement langagiers, des catégories sociales qu'elles représentent? Quelles formes langagières sont promues, produites? En ce qui concerne les organisations ouvrières, comment se comportent-elles par rapport à la minoration et à la stigmatisation des parlers « populaires »? Quelle modification du rapport au langage fait intervenir la militance? Quels modèles de communication sont explicités ou sous-jacents dans les pratiques langagières des syndicats?

Dans la plupart des cas que nous avons étudiés, les locuteursscripteurs syndicaux sont des agents qui ont fait peu d'études, qui ont souvent vécu leur scolarité comme un échec, qui possèdent un comportement linguistique quotidien qui n'est pas censé occuper une place très élevée sur l'échelle des valeurs langagières, qui sont renforcés dans l'idée d'une pauvreté de leur langage par une vulgarisation sociolinguistique qui lie « handicaps » linguistiques et handicaps socioculturels, qui ne sont sollicités de par la division du travail que pour leur force physique, leur endurance ou leur savoir-faire, alors que cette même division du travail requiert d'autres agents une mise en mots permanente de leurs performances, ou même une pure activité discursive. Que se passe-t-il donc lorsque ces agents se saisissent du discours oral et écrit public (et d'abord pourquoi le font-ils ?), lorsqu'ils investissent un champ dont l'idéologie dominante leur répète sans cesse qu'il n'est pas le leur, et dont les règles de fonctionnement ont été produites en dehors d'eux, voire contre eux?

Quelles dominations continuent à se maintenir de par les choix langagiers effectués ?

Quelles stratégies symboliques interviennent alors? Quels autres langages sont utilisés – parce que peut-être plus facilement maîtrisables – en appui ou en relais au linguistique?

Quelles « négociations » s'effectuent entre l'ancien et le nouveau, quels changements, quelles subversions dans la langue et les pratiques discursives ?

Ce sont donc les points de rupture qui nous intéressent, les lieux où s'entrechoquent des idéologies concurrentes, où pour emprunter des métaphores géologiques se perçoivent failles, soulèvements, affleurements, buttes témoins mais aussi des recouvrements et sans doute d'autres accidents que la métaphore géologique ne permet pas d'imaginer.

Aborder ainsi des corpus d'origine syndicale conduit-il à rendre compte d'une formation discursive, de la formation discursive syndicale? Oui au sens où nous la saisissons dans sa production, dans son émergence constamment reproduite, où nous la considérons non comme une essence, un déjà là, un préconstruit, mais comme une construction et que c'est cette construction qui nous intéresse. Cette production ne se fait pas bien sûr à partir d'une table rase : il existe un domaine de mémoire, une archive syndicale complexe (d'entreprise, de profession, de fédération...) dont les limites avec les autres domaines de mémoire ne peuvent être précisément tracées; mais c'est l'exploitation de ce domaine qui nous intéresse.

Cette problématique a pour conséquence que d'une part nous abandonnons le principe de clôture du corpus : c'est au fur et à mesure de la progression du travail et des découvertes que ce corpus se constitue.

D'autre part nous ne considérons pas nos corpus comme représentatifs du discours syndical « global » mais de la tension de ce discours. Enfin ces corpus ne sont pas soumis à une analyse linguistique systématique et uniforme; dans chaque sous-corpus constitué déjà à partir d'une hypothèse, c'est à des niveaux linguistique *ad hoc* (à l'exception du niveau phonétique) que nous faisons porter l'étude : le contraire relèverait de la méthode du lit de Procuste. Ajoutons que les méthodes d'approche ont aussi évolué en relation avec les évolutions concomitantes du champ de l'analyse de discours.

Le projet était, et est toujours, ambitieux, on en verra les réalisations partielles réunies dans le second volume.

Manque notamment une étude de la manière dont les tracts sont effectivement produits. Nous avons récolté au cours de l'enquête menée à l'usine Renault de Cléon un assez grand nombre d'observations, mais toutes fragmentaires ; nous avons eu parfois notre mot à dire sur tel point d'orthographe ou sur l'emploi de tel terme, mais tout ceci reste très dispersé. Manque de même par rapport au projet initial une enquête sur les modèles linguistiques et discursifs fournis dans les stages de formation syndicale.

« Discours syndical » ? De fait, notre étude est effectuée sur des corpus issus pour une grande partie de la CGT, ce qui reflète la place de ce syndicat dans l'établissement de Cléon. Cependant si notre corpus n'est pas formellement représentatif des discours des différentes organisations, notre expérience de l'analyse de discours nous a appris que les discours des organisations ne sont pas étanches les uns aux autres, notamment à la base, et qu'il est possible d'aborder le fait discursif syndical à partir d'analyses approfondies de discours particuliers.

On sera peut-être par ailleurs tenté de parler d'archaïsme quant aux corpus étudiés : en effet la population dont ils émanent relèvent de la classe ouvrière « traditionnelle », essentiellement manuelle, ce qui là encore est déterminé par la réalité de l'entreprise choisie, une entreprise de construction automobile : ne sont pas représentées les nouvelles couches de techniciens, les syndicalistes intéressés aux critères de gestion... Le choix du terrain reflète sans doute une préférence de l'auteur, et puis après tout, ces ouvriers existent encore et nous revendiquons essentiellement la pertinence des corpus par rapport aux questions posées.

Les porte-parole et le concept d'identité

Ce volume se termine sur une réflexion sur l'identité syndicale ou plutôt sur les processus de production discursive de ces identités comme étant finalement ce dont il s'agit toujours sinon principalement dans ces productions de locuteurs qui ne sont pas nés avec un nom, dont l'identité doit être conquise collectivement.

La classe ne parle pas, ni le syndicat dans son ensemble, ni l'ensemble des ouvriers de l'entreprise ou de l'atelier... dès que nous trouvons du discours public, nous trouvons des énonciateurs : responsables syndicaux, militants, délégués du personnel... qui ne peuvent être analysés en simples termes de reflets, de simples représentants du groupe. Ils relèvent de la catégorie sociale plus générale des « intermédiaires » auxquels s'intéressent historiens et sociologues et que pour sa part M. Vovelle qualifie d'« agents de la circulation » et dont il montre qu'on ne saurait simplement les diviser en porte-parole d'ancien régime représentants du pouvoir et intermédiaires modernes représentants des couches et de la culture populaires :

Intermédiaire agent de diffusion du savoir et du pouvoir d'une part, héros prométhéens de l'autre : comme les choses seraient simples si elles revêtaient cette limpidité linéaire... il suffit toutefois d'être placé dans cette position au carrefour de deux mondes pour être amené – volens no-lens – à participer de deux systèmes, voire à trahir la finalité de la fonction qu'on assume. L'intermédiaire culturel type, dans son ambiguïté radicale, c'est Babeuf, feudiste devenu le porte-parole des aspirations des paysans sans terres... (1985 : 171)

Mais les exemples ne manquent pas non plus (moins nombreux peut-être?) de porte-parole des milieux populaires franchissant la frontière. Concernant plus spécifiquement les militants syndicaux, M. Vovelle note:

Le personnage du porte-parole est peut-être l'un de ceux où s'inscrivent les mutations les plus profondes : du *primitive rebel* au militant, acculturé certes, mais porteur d'une culture ouvrière spécifique. (173)

Ces figures fascinent aussi J. Rancière dont nous aurons à discuter les analyses. Mais nous ne sommes ni sociologue ni historien, et ce n'est pas à ces personnages en chair et en os que nous avons à nous intéresser; linguiste, nous avons à nous intéresser à eux en tant qu'ils sont présents dans les discours, qu'ils en constituent une instance repérable notamment dans le métadiscours; lieux dans lesquels l'énonciateur se montre à l'intérieur de la formation discursive comme construisant cette formation, délimitant son intériorité et son extériorité, marquant les frontières qui peuvent être floues un nettes (nettes dans le cas de la négation propositionnelle, plus floues dans le cas de la reformulation et de l'autocorrection du type). Et c'est à la position qu'ils manifestent dans leur énonciation par rapport aux normes dominantes et aux parlers populaires que nous nous intéresserons à ces êtres de langage.

Trahissons-nous ainsi le discours syndical en en mettant le contenu (la revendication positive) au second rang? Non, nous semble-t-il, car la revendication syndicale, nous l'avons montré dans plusieurs études, ne se suffit jamais à elle-même, ne trouve pas en elle-même ou dans le seul rapport de force sa légitimité; tous les discours que nous avons étudiés font apparaître que la revendication est toujours revendication du droit et de la dignité humaine, dignité conquise, prouvée, montrée par le bon usage des codes et rites et principalement de celui par lequel l'humanité se définit : le langage. L'appropriationrevendication et transformation de la norme.

On ne saurait cependant oublier la crise que traverse le syndicalisme qui est aussi crise des porte-parole donc crise dans les pratiques langagières; nous abordons le sujet dans l'article écrit en collaboration avec J. Richard-Zappella. La question mériterait de plus longs travaux en analyse de discours et notamment d'être articulée à celle de la crise du discours politique.

Les groupes d'expression directe

Le troisième volume est consacré à des études portant sur des « groupes d'expression directe ». Issues de la « loi Auroux » du 4 août 1982, ces nouvelles institutions sont à l'origine de nouvelles pratiques langagières légitimes, orales et écrites dont la spécificité de principe réside dans la mise en dialogue d'une partie du sens à produire dans sur le lieu de travail. Les travailleurs ne sont plus appelés à simplement exécuter ou à être testés, mais du sens nouveau est attendu de leurs interactions verbales d'une part et des interactions du groupe d'expression avec la direction d'autre part. Nous étudierons donc la mise en place de ces nouvelles pratiques langagières et la nature des

interactions qui s'y instaurent effectivement.

Ici encore nous avons privilégié des groupes ouvriers, pour lesquels la nouvelle loi constitue la plus grande rupture par rapport aux pratiques officielles antérieures, dans la mesure où elle met en cause, dans le principe, la division sociale du travail. En nous intéressant à de tels corpus nous nous rapprochons un peu plus de « la base » ; mais d'une base organisée non pas par elle-même mais par la loi. De fait si nous n'avons pas abordé ces corpus à partir d'interrogations substantiellement différentes de celles qui avaient présidé à nos études sur les discours syndicaux, ils nous ont servi à approfondir celles-ci, à les poser à d'autres niveaux.

Langage et travail

En nous intéressant à ces groupes d'expression directe, nous nous sommes aussi rapproché du travail; certes ce n'est pas le langage dans le travail que nous pouvons étudier, l'articulation directe du langage et des pratiques matérielles, mais des pratiques langagières néanmoins directement reliées au travail (effectuées dans le cadre du travail, sur le temps de travail et dont le sujet est le travail). Dans ces groupes, des locuteurs qui jusqu'alors ne pouvaient réfléchir collectivement sur le travail de leur atelier – à moins de participer à l'activité syndicale – mettent leur travail en mots, l'analysent, proposent des modifications... par là nous renouons des fils abandonnés avec les études de genèse des langues techniques. Celles-ci ont été dans l'ensemble effectuées sur des vocabulaires constitués à partir des corpus écrits. Ces caractéristiques n'avaient cependant pas empêché un Louis Guilbert de mettre l'accent sur la dialectique de ces genèses:

Le vocabulaire qui est le plan linguistique de cette nouvelle expérience se forme dans la liaison d'une série de signes nouveaux et anciens, avec les concepts nouveaux qui apparaissent; il ne naît pas directement de la réalité objective, mais la gestation de cette réalité à travers toute une série de recherches en est la cause directe. C'est en effet pour exprimer leurs idées, leurs théories, les concepts auxquels ils aboutissent, que les hommes d'un certain milieu social, composé d'apôtres de l'idée nouvelle, d'hommes de sciences et de praticiens de l'aéronautique, ont recours à un ensemble de signes auxquels ils confèrent une valeur signifiante de leur expérience nouvelle. (1965 : 330)

Il est tentant de reformuler l'étude de L. Guilbert dans la problématique sous-jacente à son travail de la pluriaccentuation sociale du signe et de la polyphonie : c'est ainsi dans des rapports de plus en plus conflictuels entre partisans du plus lourd que l'air et partisans du moins lourd que l'air que se forme le vocabulaire de l'aviation ; les termes créés n'ont pas qu'une valeur dénotative de l'objet mais servent

aussi à séparer les groupes, à créer par ailleurs des solidarités intragroupes; leur domaine d'origine signifie aussi le système de valeur de leur concepteur; le nouveau système qu'ils constituent contribue à produire le mythe qui va s'attacher à l'objet ou dans la problématique de Volochinov « l'horizon ». Mais il reste que des corpus oraux et actuels tels ceux que nous étudions permettent plus aisément et à un niveau plus fin d'approcher la production collective des langages techniques en rapport avec les enjeux locaux et momentanés avec lesquels cette production s'articule.

Le locuteur collectif

Ces corpus nous permettent en effet d'étudier au plus près la production d'un objet qui nous a constamment intéressé jusqu'alors et que nous avions plus postulé que constaté, dont nous avions plus saisi l'existence juridique que pratique ou plutôt dont nous avions plus étudié le mode d'être que la production : le locuteur collectif. Si dans les syndicats le groupe est toujours déjà là, avec les formes d'existence linguistique constitutives de son interdiscours, ici, le groupe comme locuteur collectif n'existe pas encore, n'a pas de pratique antérieure, ainsi pouvons-nous assister à ses diverses formes d'émergence, de naissance, de vie, d'avortement ou de mort précoce. Autant d'événements qui nous ont fait mieux comprendre en retour certaines spécificités du discours syndical, la conquête que celui-ci constitue.

Dialectique de l'oral et de l'écrit

Ces corpus nous ont fait aussi aborder l'oral autrement que par la voie des interviews d'une part, et d'autre part les pratiques orales concernées se caractérisent par opposition à la « conversation quotidienne » par les enjeux qui y sont toujours présents. En même temps, puisque les débats de ces groupes doivent donner lieu à des comptes rendus, ces corpus nous permettent une étude fine et locale des articulations entre oral et écrit.

Le rapport aux normes

Il n'y a pas de ce point de vue de solution de continuité entre ce que nous avons repéré dans le groupe d'expression « Femmes » par exemple et dans les discours syndicaux. Le souci d'avoir été dans la norme qui se manifeste dans la seconde partie de la réunion de ce groupe, lorsque les participantes se préoccupent de savoir si elles n'ont pas posé de « questions bêtes » et quêtent l'approbation de l'observatrice, peut s'articuler aux nombreuses manifestations d'« hypercorrections » que nous avons relevées dans le discours syndical et à toute la problé-

matisation de la norme que nous y avons repérée. Avec cette différence, fondamentale, que le discours syndical d'une part problématise lui-même cette question et d'autre part ne cherche pas l'approbation extérieure mais manifeste souvent résolument sa conformité aux normes, ou plus exactement pour faire reconnaître son adéquation, l'exhibe lui-même et la revendique. Entre ces deux rapports aux normes, semblables d'un certain point de vue, le fait syndical instaure en même temps la coupure de la légitimation de la parole ouvrière.

Faut-il mettre le code du côté de la négativité ? Certes non ; anthropologiquement le sentiment de posséder le code et l'exhibition de cette possession constituent des manifestations d'appartenance à l'humanité, d'une appartenance qui pour certains groupes est toujours problématique, toujours contestée, y compris dans des études animées des meilleurs sentiments à leur égard :

Représentées par les besoins les plus élémentaires et par les goûts les plus terre à terre, les classes populaires sont vouées à symboliser la simplicité par opposition au formalisme et au maniérisme bourgeois [...] bref le naturel et l'authenticité par opposition à l'artifice [...] et à se retrouver du même coup rejetées une fois de plus en dehors du jeu, en deçà et au delà de l'histoire et de l'espace social, du côté de l'Éden et de l'Utopie. (Grignon et Grignon: 81)

Interpréter uniquement en terme d'« imitation » des couches dominantes les efforts langagiers de certains locuteurs, c'est oublier l'aspect anthropologique fondamental de ce processus, sa fonction d'humanisation. Que s'il s'agit dans les faits d'opérations qui peuvent effectivement se décrire en terme d'imitation des pratiques des dominants, c'est parce que ceux-ci ont réussi à transformer leurs pratiques en normes hors-classe; aussi peut-on décrire les processus d'hyper-correction comme tentatives d'accéder à ces normes; que ces normes aient une signification sociale, certes, mais si les locuteurs ne le voient pas, ceci n'autorise pas l'analyste à être aveugle lui aussi. Accéder aux normes se fait toujours au risque d'une certaine normalisation sociale; mais pour certaines couches sociales sans doute faut-il toujours risquer l'aliénation pour échapper à l'aliénation.

Par ailleurs, désigner les faits concernés par le terme d'« hypercorrection » rend compte certes du mouvement des locuteurs vers les formes normées, mais porte trace aussi de l'appartenance de l'analyste aux couches linguistiquement dominantes, d'une certaine condescendance devant les efforts vains de ceux qui n'appartiennent pas à ces couches, trace discrète d'un processus de distinction et peut-être de défense.

Le pouvoir linguistique a toujours été un instrument essentiel du pouvoir politique tout court, c'est pourquoi ce n'est ni accidentel ni illusoire que

les masses révolutionnaires de 1789 aient voulu l'appropriation de la langue nationale (d'où découlerait à terme sa transformation comme une condition de leur appropriation de la souveraineté). (Balibar 1985 : 411)

À ceux qui valorisent le pittoresque et la saveur des parlers populaires on peut demander s'ils aimeraient quant à eux être appréhendés sous ces catégories objectivantes qui transforment l'autre en spectacle, qui réduisent ses propos à du signifiant. N'y a-t-il pas là une autre manière de refuser à ces locuteurs le droit à une parole responsable, de leur refuser l'accès à la langue? Nous plaçons la normogenèse au cœur des pratiques langagières comme nécessité et comme risque constant d'ossification, comme moyen d'échapper à l'aliénation, et comme risque d'aliénation, la précarité du langagier, parallèle à la précarité du concept d'humain.

Conclusion : que faire en linguistique ?

Sont-ce nos interrogations qui nous ont mené vers ces corpus ou ces corpus qui nous ont poussé vers ces interrogations? interrogation vaine dira le dialecticien. Mais il reste que tous les corpus « naturels » ne se valent pas, non pas qu'il y en aurait de supérieurs à d'autres, des bons et des mauvais... mais d'une part comme les corpus viennent toujours de locuteurs, ils tendent tout d'abord à légitimer ces locuteurs (ou à les délégitimer lorsqu'on produit un corpus de fautes) ; ils interviennent donc toujours dans l'horizon social. D'autre part, ce qui nous intéressera ici, les questions qu'ils tendent à poser (mais qu'ils n'imposent jamais) ne sont pas les mêmes, et à un moment donné de l'histoire d'une communauté, les questions n'ont pas la même valeur, le même intérêt politique au sens large. Montrer l'homogénéité d'une langue, l'extrême diversité d'un dialecte (les soixante-dix-huit variétés du breton), hypostasier la langue, en montrer la fonction essentiellement coercitive (« ils veulent faire de nous des perroquets » disait Furetière de ces anciens collègues de l'Académie à propos de leur dictionnaire : on pourrait dire la même chose de nombreuses didactiques des langues issues de la linguistique structurale) ou au contraire montrer le passage : la formation des langues par les pratiques, et des pratiques par les langues; finalement la place ou l'absence de place des sujets ; ces deux attitudes ne sont pas équivalentes.

Dans la problématique structurale, l'activité du récepteur se borne à reconnaître un sens contenu dans l'énoncé, un sens toujours déjà là : ces analyses nous paraissent correspondre à ce qui se passe avec les systèmes de signaux et aussi à ce qui se passe avec la langue lorsque celle-ci est réduite à sa signaléité : un panneau du code de la route est une forme-sens pourvue de son interprétation, une passation de consi-

gnes, un dialogue entre commandant de bord et tour de contrôle de même; dans un grand nombre de situations, effectivement, l'activité langagière est réduite à l'utilisation de la pure « signaléité » de la langue.

Mais le signe linguistique n'est pas qu'un signal, la langue n'est pas qu'un code, la linguistique n'est pas que la sémiologie; autrement dit il y a une différence qualitative de la langue par rapport aux autres systèmes de signes; et cette différence nous la posons comme essence du linguistique et du coup comme l'objet de la linguistique. Pour A. Culioli, ce sont les propriétés mêmes des langues qui amènent nécessairement les interlocuteurs à produire constamment du malentendu, des approximations, et on ne peut assimiler du point de vue de la production du sens les activités de production et les opérations d'interprétation. Ainsi la signification est-elle une relation complexe entre des énoncés (textes), une situation d'énonciation, un sens (relation entre des objets linguistiques qui renvoient à des objets extralinguistiques avec leurs propriétés physico-culturelles), des valeurs référentielles (modalités, temps, aspect, quantification, etc.) (Culioli 1973 : 86).

Que s'il y a une extériorité de la langue par rapport au sujet ainsi qu'une extériorité de ces énoncés c'est que ceux-ci sont une propriété de la relation, non de leurs auteurs, ce qui permet le regard étranger que nous pouvons porter sur eux sitôt prononcés, évaluer leur adéquation, leurs significations potentielles ; ainsi dans la version « Maladroit » des Exercices de style de Queneau (80) :

Tant pis prenons le taureau par les cornes. Encore une platitude. Et puis ce gars-là n'avait rien d'un taureau. Tiens, elle n'est pas mauvaise celle-là. Si j'écrivais : prenons le godelureau par la tresse de son chapeau.

(En examinant son cliché, en l'objectivant, c'est-à-dire en faisant jouer la fonction métadiscursive, le locuteur finit par le faire servir en le transformant à la production d'une expression satisfaisante.)

Car ce qui constitue sans doute la spécificité humaine dans le domaine du langage, ce n'est pas tant le fait de posséder une ou des langues que d'être apte à produire à partir de codes déjà constitués des énoncés nouveaux, des codes nouveaux, dans un constant mouvement dialectique par lequel les productions nouvelles émergent en distordant les codes, mais se figeant, se réifient en codes contraignants, toujours capables de saisir le vif, d'empêcher la naissance des nouveaux énoncés qui les nient et les détruisent sans cesse.

Le thème constitue le degré supérieur réel de la capacité de signifier linguistique [...] la signification est le degré inférieur de la capacité de signifier [...] La signification, élément abstrait, égal à lui-même est engloutie par le thème et déchirée par ses contradictions vivantes, pour re-

venir enfin sous la forme d'une nouvelle signification avec une stabilité et une identité toujours aussi provisoires. (Volochinov 1977 : 151)

L'objectivation des énoncés a donc aussi son versant négatif. La marchandisation, l'instrumentalisation guettent toujours l'activité linguistique, parce que l'énoncé est aussi un produit et en tant que tel susceptible de subir le sort des produits; parce qu'il n'y a pas de langage pour soi et que les énoncés sont toujours incorporés dans un processus d'échange; ou plutôt à la différence de ce qui se passe pour les marchandises, production et échange sont inclus dans la même opération.

De ce point de vue, un énoncé est une forme linguistique sociale, donc triviale, dans laquelle se coule une expérience radicalement unique, modifiant plus ou moins cette forme, l'individualisant toujours de toute façon - et il est déjà de ce point de vue dialogique, au sens ou son émission est le signe d'une incomplétude (ou d'un désir) - et proposant en même temps déjà des interprétations : le sens n'est pas donné par l'énoncé, il ne saurait y avoir sens sans la co-présence des co-énonciataires : l'autre m'est nécessaire pour savoir ce que je dis ou plus exactement pour construire le sens de ce que je dis : mon énoncé est un hiéroglyphe pour le déchiffrage duquel j'ai besoin de l'autre. On ne parle pas tant pour dire ce que l'on pense que pour savoir-construire ce que l'on pense. Dans l'interaction l'autre qui n'est pas mon symétrique n'accepte jamais telles quelles mes propositions d'interprétation, il me renvoie d'autres interprétations, approfondit nos différences, réajuste, déplace... ainsi va le dialogue, le vrai dialogue selon F. Jacques, déplaçant sans cesse les frontières du code de par tous ces ajustements et modifiant ainsi la langue.

Sans être ethnométhodologue, je suis intéressé par l'éclairage porté par l'ethnométhodologie sur les processus de construction du sens des situations comme processus normaux des interactions quotidiennes. Processus qui comprennent des opérations d'attribution, de négociation, de mise en commun du sens des énoncés. Pensons aussi à la production des « formulations » : aux interactions très quotidiennes dans lesquelles le but de l'interaction est de produire dialogiquement une formule et/ou son sens, processus dans lesquels on repère de nombreuses séquences métacommunicationnelles (pensons à ces petits mots du discours comme « disons », « autrement dit », « c'est-à-dire », « si on peut dire »..., par lesquels s'exhibe la construction dialogique des énoncés et de leur sens). Autrement dit, que s'il y a malgré tout du métalangage dans le langage ordinaire c'est que le sens n'est pas un donné transparent des énoncés, mais quelque chose qui est constamment produit, découvert, bougé...

Reprenons la métaphore saussurienne de la surface de l'eau et per-

vertissons-la, mettons à la place de l'eau les pulsions, le sémiotique, à la place de l'air le symbolique, espace des codes, de la prédication et des jugements, c'est de la pression conjuguée de ces deux espaces que résultent les rides et vagues, c'est-à-dire une certaine structure signifiante, c'est parce qu'ici et là le sémiotique s'élève, soulève le symbolique : sans pressions la surface serait amorphe. Trop d'intensité des pulsions et c'est la catastrophe : un énoncé incommunicable, voire un cri par lequel le locuteur manifeste son irréductible altérité ; trop de poids du symbolique et c'est le cliché par lequel le locuteur annule sa différence à l'autre et du coup annule aussi l'autre comme co-énonciateur. L'objet spécifique de la linguistique se situe alors entre le signal et l'hapax, dans l'événement que constituent des énoncés tendus entre le « je parle comme tout le monde parle » et « je parle comme je parle », entre pure communication et pure expression, entre le code et le cri.

Nos corpus sont constitués de pratiques langagières sous tension, sous la double tension d'un rapport au réel extralinguistique dont la mise en mots la plus adéquate, la plus juste possible est essentielle pour les locuteurs d'un rapport aux autres tout aussi important et donc au langage des autres (ceux du groupe et ceux d'en face). Il nous semble aussi que ces productions, avec d'autres du même type dont font partie les corpus littéraires, sont les plus adaptées pour parvenir à une étude du niveau spécifiquement linguistique : comme tension entre le code, la signaléité d'une part et d'autre part la pure expression, le cri, l'incommunicable.

C'est sans doute dans ce type d'énoncés que peut le mieux se repérer ce que G. Granger dans son *Essai d'une philosophie du style* (1968) nomme le « style » mais qui relève pour nous du niveau du linguistique par excellence : « la résistance d'une expérience à la pratique structurante d'une écriture ».

Les fondements et les potentialités de la forme artistique ultérieure sont déjà posés dans ce type d'énoncé. (Volochinov cité par Todorov 1981 : 188)

Cependant toutes les pratiques langagières ne réalisent pas de la même manière l'essence du linguistique : lorsque l'accent est mis essentiellement sur le respect du code, des règles fussent-elles sociolinguistiques, lorsqu'il est plus grave de faire une faute de langue que de faire une faute de raisonnement, que l'on préfère le vrai au vraisemblable, que règnent rituels et clichés, que le but des apprentissages est d'apprendre aux uns et aux autres « quoi dire, comment et à qui », chacun ayant sa place fixée : vendeur, client, directeur, employé... le linguistique s'évanouit dans l'instrumentaléité et la signaléité, l'ordre social se reproduit. Sans doute est-ce le risque aujourd'hui, même si le

nouvel académisme se voile des parures de la libération, de la modernité ou de la post-modernité...

Cette position sur le sens nous semble d'autant plus nécessaire aujourd'hui que de par le reflux de l'idée de changement qui s'installe dans l'idéologie générale (et qui a nom « consensus »), de par aussi les demandes d'axiomatisation du sens qui émanent des technologies nouvelles et de l'intelligence artificielle le risque est grand que se figent les analyses du réel et aussi les personnes. (Mais le désir subsiste qui se rabat sur ersatz et parodies : changer se ramène alors à changer de Kelton, de tête, de look – terme qui avoue bien le deuil de la personne –, des préposés aux changements, coiffeurs et stylistes, producteurs infatigables de nouveaux styles pourvoient à ces besoins. Du côté du langage se constate un jeu continuel, tous azimuts, dans laquelle toute formule sitôt trouvée est déposée – je veux dire brevetée – exploitée, revendue, abandonnée. Etre créatif signifie alors travailler dans la publicité. Topoï du temps passé?)

La définition de l'objet de la linguistique devient alors polémique: un concept référent à la tension constitutive de chaque énoncé entre la signaléité et la singularité, le sémiotique et le symbolique, l'exprimable et le communicable, tension dont le point d'application se déplace dans le dialogue vrai ou la négociation lorsque ces interactions modifient au fur et à mesure de leur déroulement les frontières du code, constituent leur propre code par ajustements, souhaités ou contraints, et à terme finissent par faire refluer en langue ces modifications du code.

La linguistique dans laquelle nous nous reconnaissons et à laquelle nous cherchons à contribuer est une linguistique de la production par opposition à une linguistique du sens produit; une linguistique capable d'appréhender le sens se construisant, en opposition à une linguistique de la reconnaissance du sens déjà produit, reproduit; une linguistique traitant des langues actuelles comme vivantes c'est-à-dire se construisant, en perpétuelle mutation, en opposition à une linguistique traitant les langues vivantes en langues mortes dans une conception figeante des synchronies, transformant en code rigide, en systèmes de signaux l'instrument de production de sens le plus souple, le plus fluide qui soit, capable d'enregistrer les plus fines variations, et capable de produire des significations qui échappent au locuteur; une linguistique enfin prenant pleinement en compte l'enjeu des pratiques langagières : la production des hommes.

VOLOCHINOV OU BAKHTINE ? 1

Tout se passe comme si l'histoire de la linguistique « occidentale » – au moins française - répétait (mais on sait qu'il n'y a jamais de répétition pure) l'histoire fulgurante que connut la pensée linguistique en Union Soviétique de 1925 à 1930, période qui vit sous l'effet fécondant de conditions politiques radicalement nouvelles l'éclosion et le développement du mouvement formaliste, sa critique, et la constitution d'une (de) linguistique(s) marxiste(s) dont Marr et Volochinov sont les plus éminents représentants. La suite de cette histoire qui ne permit plus les débats idéologiques ne fut pas aussi féconde que la période précédente et ne profita guère au marxisme (ni au marrisme, en fait, qui, vainqueur par des moyens autres que théoriques ne put s'approfondir et fut mis hors jeu en 1950 à la suite d'un débat qui ne résolut rien). Quant à nous, après avoir découvert, il y a une vingtaine d'années les formalistes russes, nous découvrons depuis quelques années, à la faveur de la crise du structuralisme, ces textes où les Soviétiques des années 1920 tentaient de fonder une linguistique marxiste.

C'est cette direction qu'indiquait l'Introduction à la sociolinguistique (Marcellesi et Gardin 1974) en revenant sur la polémique de 1950 pour proposer de rouvrir le dossier Marr, ce que continue J.-B. Marcellesi par la publication du numéro 46 de Langages. C'est dans cette configuration épistémologique que doit être située la publication sous le titre Le marxisme et la philosophie du langage avec en sous-titre: Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique d'un ouvrage de Volochinov paru à Leningrad en 1929. Les éditions de Minuit doivent être remerciées de mettre ainsi à la portée des lecteurs français ce texte capital, précédemment traduit en anglais (Marxism and the philosophy of language, Seminar Press, 1973). C'est à partir de la traduction anglaise que nous avions dans l'introduction à

¹ Paru dans *La Pensée 197*, 1978.

Sociolinguistique utilisé le texte de Volochinov dans notre problématique et proposé aux lecteurs des analyses détaillées.

Je dirai d'abord ma gêne d'avoir à faire ici le compte rendu d'un ouvrage dont je pense qu'il peut si on le lit permettre d'effectuer aujourd'hui cette coupure épistémologique dans l'histoire de la linguistique, coupure dont on a souvent crédité l'œuvre de Saussure, ce dont des marxistes auraient pu se méfier. Aussi serait-on tenté de mettre en sous-titre à cet ouvrage « L'Anti-Saussure » si justement cette formulation ne masquait le caractère fondamentalement dialectique de la pensée de Volochinov.

Disons tout net qu'il faudra maintenant partir de Volochinov.

Le marxisme et la philosophie du langage

L'ouvrage comprend trois parties respectivement intitulées :

- 1. La philosophie du langage et son importance pour le marxisme,
- 2. Vers une philosophie marxiste du langage,
- Vers une histoire des formes de l'énonciation dans les constructions syntaxiques.

Dans la mesure où nous avions déjà largement analysé la troisième partie dans l'*Introduction à la sociolinguistique*, nous renvoyons à cet ouvrage ainsi qu'à l'essai d'application que nous en avons fait dans *Langages 41*.

Nous nous intéresserons donc surtout aux deux premières parties.

Dès l'avant-propos Volochinov situe sans fausse modestie l'originalité de sa recherche: « dans le domaine de la philosophie du langage il n'existe pas à l'heure actuelle une seule analyse marxiste » (15), et présente son ouvrage comme un essai qui « s'efforce pratiquement pour la première fois d'aborder ces problèmes d'un point de vue marxiste » (21). C'est que l'enjeu pour le marxisme est d'importance : « Les problèmes de la philosophie du langage se trouvent au point de convergence d'une série de domaines essentiels pour la conception marxiste du monde » (20). Urgente aussi la nécessité d'une réflexion marxiste sur ces problèmes car « on peut dire que la philosophie bourgeoise contemporaine est en train de se développer sous le signe du mot » (20). Dans cette situation épistémologique particulière, l'auteur « a dû se limiter à la simple tâche qui consiste à esquisser les orientations de base que devrait prendre une réflexion approfondie sur le langage et les procédures méthodologiques liées à la définition de la nature réelle des faits linguistiques à partir desquels cette réflexion doit s'établir pour aborder les problèmes concrets de la linguistique » (19).

Intitulée « La philosophie du langage et son importance pour le

marxisme » la première partie de l'ouvrage se situe dans le droit fil de l'avant-propos : il s'agit pour Volochinov :

- 1. De faire apparaître que sur les problèmes essentiels que sont l'idéologie, la conscience, les rapports infrastructure superstructures, la réflexion marxiste achoppe à cause du « retard » de la recherche marxiste sur le langage (alors que le terrain est par contre bien occupé cf. l'avant-propos par la philosophie et la linguistique bourgeoises) ²;
- 2. D'esquisser pour ces problèmes, à partir de la réflexion sur le langage, des amorces de solution, des directions méthodologiques.

Le premier chapitre est consacré aux rapports de l'idéologique et du linguistique. En marxiste conséquent, ce n'est pas du langage (où en trouverait-il une définition?) que part Volochinov, mais de l'idéologique: par opposition aux autres objets (du monde physique et social), les objets idéologiques reflètent et réfractent une autre réalité qui leur est extérieure : « en d'autres termes, tout ce qui est idéologique est un signe. Sans signe point d'idéologies » (25). La science des idéologies ne peut se passer d'une sémiologie marxiste; inversement, la sémiologie est fortement arrimée à la théorie marxiste des idéologies. Cependant si l'on peut rendre équivalent le domaine de l'idéologique à celui du sémiotique de par la caractéristique commune à leurs objets - le fait de ne pas exister par eux-mêmes mais de refléter et de réfracter une réalité -, le signe linguistique possède des caractéristiques propres qui en font de par sa situation dans l'ensemble des objets sémiologiques « l'objet fondamental de l'étude de l'idéologie » (34), à savoir : son universalité sémantique, son utilisation dans la vie courante, sa présence obligatoire dans tout acte conscient, sa possibilité d'intériorisation, sa pureté sémiotique enfin au sens où il n'a pas d'existence autre que dans le procès sémiologique, où son « entière réalité est absorbée dans sa fonction sémiologique » (31) (contrairement aux emblèmes par exemple; ainsi faucille et marteau existent en dehors de leur fonction sémiologique). C'est essentiellement cette dernière caractéristique qui en fait le « phénomène idéologique par excellence », qui fait donc de l'étude du langage la condition de la connaissance de l'idéologie. (Ici s'observe - et la parenté avec la réflexion saussurienne dans le point de départ sémiologique - et le clivage, dans la mesure où le signe est ici appréhendé essentiellement dans son rapport à la réalité, et aussi dans la définition de ce qui dis-

² On sait que cette tendance n'a fait que s'accentuer. Réfléchir en marxiste sur le langage répond donc à une nécessité de la lutte de classes dans le champ de l'idéologie.

tingue le signe linguistique des autres signes : l'arbitraire chez Saussure, la « pureté sémiologique » chez Volochinov.)

Le chapitre suivant s'intitule « Du rapport entre l'infrastructure et les superstructures ». Volochinov y note dès le début l'importance de la question, l'insuffisance de la réponse par la causalité mécaniste, et met l'accent sur l'autonomie relative de la sphère idéologique, sur sa spécificité. S'il ne s'agit pas ici d'apporter une réponse générale au problème essentiel de la relation réciproque entre infrastructure et superstructures, ce problème peut cependant être « éclairci dans une large mesure par l'étude du matériau verbal » (37).

Il s'agit de savoir comment la réalité (l'infrastructure) détermine le signe, comment le signe reflète et réfracte la réalité en devenir. Par son « omniprésence sociale », le mot est « l'indicateur le plus sensible de toutes les transformations sociales, même là où elles ne font que poindre, où elles n'ont pas encore pris forme, là où elles n'ont pas encore ouvert la voix à des systèmes idéologiques structurés et bien formés » (38). La psychologie du corps social se manifeste essentiellement dans les aspects les plus divers de « l'énonciation » sous la forme des différents modes du discours, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. Une relation étroite relie d'ailleurs (1) les thèmes (contenu), (11) les formes (énonciation), (111) la forme de la relation de communication, déterminée par les rapports de production et la structure sociopolitique. Quant aux contenus, aux thèmes, qu'il ne s'agit pas de confondre avec « la réalité » – « à chaque étape du développement de la société on trouve des groupes d'objets particuliers et limités qui sont exposés à l'attention du corps social et qui de ce fait prennent une valeur particulière » (42) -, ils sont toujours affectés d'un indice de valeur sociale. Cependant « l'être reflété dans le signe ne fait pas que s'y refléter, il s'y réfracte également »: c'est que classe sociale et communauté sémiotique ne se recouvrent pas, ainsi « des classes sociales différentes usent d'une seule et même langue. En conséquence dans tout signe idéologique s'affrontent des indices de valeur contradictoires. Le signe devient l'arène où se déroule la lutte des classes » (44). Pour la classe dominante, il s'agit d'occulter ce processus, de conférer au signe un « caractère intangible et au-dessus des classes », de le rendre mono-accentuel. Ce qu'elle réussit souvent dans « les conditions habituelles de la vie sociale » où par l'effet de l'idéologie dominante « le signe idéologique est toujours quelque peu réactionnaire ». Aux époques de crise par contre éclate la dualité interne du signe.

Nous sommes ici aux antipodes de l'analyse en dénotation / connotation qui stabilise le stade antérieur du courant dialectique de l'évolution sociale (44). Pour Volochinov, le signe est constitué par

cette tension. Il est l'unité des contraires.

Au cours de ce chapitre l'attention du linguiste et de tous ceux qui étudient les phénomènes idéologiques est attirée vers la « communication dans le cadre de la vie courante, face "linguistique" de "l'idéologie du quotidien" (voir aussi sur ce thème les pages 132-133). C'est dans ce cadre que les changements économiques et sociaux se reflètent d'abord linguistiquement avant de prendre une forme idéologique plus figée et plus concrète. C'est là que le langage apparaît comme le plus fin indicateur social ». On est tenté de voir ici dans l'analyse de Volochinov l'équivalent du « langage de la vie réelle » de Marx. Comme les économistes bourgeois, ce que nous ne savons pas (ce que nous ne pouvons pas formuler consciemment, théoriser, ce que nous refoulons aussi), nous le disons.

Le troisième chapitre de la première partie s'intitule « Philosophie du langage et psychologie objective ». Là encore le problème de départ est extra-linguistique : « l'une des tâches les plus essentielles et les plus urgentes du marxisme est de constituer une psychologie véritablement objective. Cependant celle-ci doit avoir des fondements non pas physiologiques ou biologiques, mais sociologiques » (46). Cette thèse étant posée, le psychisme subjectif doit être « l'objet d'une analyse idéologique », c'est-à-dire que la « réalité du psychisme intérieur est celle du signe » (47) : l'organisme et le monde se rencontrent dans le signe. « Le signe idéologique est le territoire commun tant du psychisme que de l'idéologie » (56) (ailleurs nous trouvons cette autre formule : « le psychisme est exterritorial à l'organisme, c'est le social infiltré dans l'organisme de l'individu »). Il ne s'ensuit pas que la psychologie puisse être remplacée par la science des idéologies :

Si le contenu du psychisme individuel est aussi social que l'idéologie, d'un autre côté les manifestations idéologiques sont aussi individuelles (au sens idéologique du terme) que psychiques. Tout produit de l'idéologie porte le sceau de l'individualité de son ou de ses créateurs, mais ce sceau même est tout aussi social que toutes les autres particularités et signes distinctifs des manifestations idéologiques. Ainsi, tout signe, y compris celui de l'individualité, est social. (59)

À la psychologie, donc, l'étude du discours intérieur (que les catégories grammaticales ne sauraient permettre d'analyser) et dont Volochinov ne fait que nous donner ici quelques esquisses de structures, renvoyant à son ouvrage sur le freudisme. Chemin faisant, Volochinov a renvoyé dos-à-dos l'idéalisme (qui pose la conscience comme première) et le matérialisme vulgaire (qui la nie).

On peut voir que, alors que la formule de Marx n'est pas citée, pour Volochinov, « le langage c'est la conscience réelle, pratique » (*Idéologie allemande* : 59). Ceci à condition bien sûr de ne pas prendre

conscience uniquement au sens de « conscience claire ». C'est ce qui explique pourquoi la philosophie a été et continue souvent à être une linguistique : une réflexion sur le langage, une prise de conscience (plus claire) de ce que le langage dit déjà, une reconnaissance. (Nous nous trouvons là dans une problématique proche de celle de Tran Duc Thao dans ses *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*.)

La seconde partie est intitulée « Vers une philosophie marxiste du langage ». L'urgente nécessité d'une linguistique matérialiste ayant été montrée (et en même temps les rapports du langage à l'idéologie, aux classes sociales, au psychisme individuel) il s'agit maintenant d'entreprendre cette étude du langage ou du « mot » (les termes ont été vagues jusqu'alors) puisqu'il ne fait pas de doute pour Volochinov qu'il y a là « un objet d'étude spécifique qu'il s'agit d'isoler et de délimiter » (74). Le linguiste aura reconnu dans cette dernière citation un écho de Saussure; c'est qu'en effet par la démarche, les trois premières pages du chapitre sont un véritable pastiche du chapitre III du *Cours de linguistique générale*, comme si Volochinov s'amusait à placer « en abyme » jusque dans son propre thème (nécessité de délimiter l'objet, exposition de la complexité du problème par l'énumération des différents aspects des objets linguistiques: physiologiques, psychologiques, sociaux) la démarche saussurienne.

Toutes ces lignes doivent se rencontrer dans un centre unique, le tour de magie que constitue le processus linguistique.

C'est à partir de là que la démarche n'est plus saussurienne. En effet, alors que l'auteur du CLG avait en quelques lignes lapidaires réduit à rien l'apport de ses prédécesseurs sur les questions essentielles (« aujourd'hui encore les problèmes fondamentaux de la linguistique générale attendent une solution », éd. Payot, 1972 : 19), Volochinov se tourne vers les réponses apportées à ces problèmes par la tradition linguistique pour en faire une étude critique. Cette tradition comprend deux orientations principales : le subjectivisme idéaliste et l'objectivisme abstrait.

Pour la première tendance – dont le représentant le plus notoire fut Humboldt – et qui à l'époque de Volochinov est représentée par l'école de Vossler en Allemagne, « l'une des orientations les plus fécondes de la pensée philosophico-linguistique contemporaine » (77), c'est l'acte de parole, création du psychisme individuel, qui est la source de la langue et l'objet à étudier. La langue est alors une création continue. Tout fait grammatical a d'abord été fait stylistique.

Nous n'exposerons pas ici le point de vue de la seconde orientation (l'objectivisme abstrait) que Volochinov expose longuement à partir du *Cours de linguistique générale* puisque Saussure a donné à toutes les idées de la seconde orientation « une clarté et une précision

remarquables », dotant ainsi l'objectivisme abstrait « d'une netteté et d'une rigueur exceptionnelles » (89). Les concepts de synchronie / diachronie, valeur, langue / parole sont exposés. Pour Volochinov, l'objectivisme abstrait « plonge ses racines dans le cartésianisme » :

Un lien interne unit en profondeur la seconde orientation à la pensée cartésienne et Leibniz constitue un autre maillon important de cette chaîne; ce n'est pas le rapport du signe à la réalité qu'il reflète ou à l'individu qui l'engendre, mais la relation de signe à signe à l'intérieur d'un système fermé, et néanmoins accepté et intégré, qui intéresse l'esprit orienté vers les mathématiques des rationalistes... seule les intéresse la logique interne du système de signes lui-même. (88)

Les thèses essentielles « diamétralement opposées » étant exposées, les deux chapitres suivants sont consacrée à leur critique d'où doit jaillir la solution, car ici comme partout la vérité ne se trouve pas dans le juste milieu, dans un compromis entre la thèse et l'antithèse : la justesse se trouve au-delà, elle manifeste un refus égal de la thèse comme de l'antithèse et constitue une synthèse dialectique (18). C'est par la critique de l'objectivisme abstrait que commence Volochinov pour des raisons historiques locales : « autant l'école de Vossler a peu d'influence en Russie, autant l'école de Saussure y est populaire et influente » (89) et c'est par l'examen de la notion de système synchronique que débute la critique.

Nous ne ferons ici que retracer rapidement les étapes de cette critique :

- 1. La notion de système synchronique ne reflète pas la réalité linguistique;
- 2. Cette notion ne reflète pas non plus le point de vue de sujet parlant dans la pratique linguistique pour lequel le processus de décodage ne doit en aucun cas être confondu avec le processus d'identification : « l'élément qui fait de la forme linguistique un signe n'est pas son identité comme signal, mais sa mutabilité spécifique » (101);
- 3. Il reste que cette notion n'est pas ne peut pas être une fantaisie : en fait elle constitue la théorisation la plus parfaite (voir l'éloge de Saussure précédemment cité) de la pratique philologique elle-même. Elle est donc un artefact de cette pratique.

Comme nous l'avions montré dans l'Introduction à la sociolinguistique, le structuralisme n'est pas pour Volochinov un « turning-point », une coupure épistémologique dans l'histoire des sciences du langage mais un aboutissement. Nous avions alors utilisé l'image du cordon ombilical reliant le structuralisme à la philologie, donnons la parole à Volochinov:

Les impératifs de la philologie ont engendré la linguistique, l'ont bercée et ont laissé dans ses langes le sifflet de la philologie. Ce sifflet a pour fonction d'éveiller les morts. Mais, pour se rendre maître de la parole vivante, avec son évolution ininterrompue, ce sifflet manque de puissance sonore. (104)

Nous ne présenterons pas ici toute l'argumentation par laquelle Volochinov montre comment la linguistique structurale reste fondamentalement philologique ; nous renvoyons au livre et à notre analyse de l'*Introduction à la sociolinguistique*. C'est au cours de cette démonstration que se placent quelques pages lumineuses sur l'importance du *mot étranger* (expression qui réfère aussi aux textes sacrés rédigés dans une langue « compréhensible aux profanes ») :

Le fait que la linguistique et la philosophie soient orientées vers le mot étranger n'est pas le produit du hasard ou d'un choix arbitraire de la part de ces deux sciences. Non, cette orientation reflète l'immense rôle historique qu'a joué le mot étranger dans le processus de formation de toutes les civilisations de l'histoire [...]

1. Le mot étranger s'est fondu avec l'idée du pouvoir, l'idée de la force, l'idée de la sainteté, l'idée de la vérité, et a obligé la réflexion linguistique à s'orienter de façon privilégiée vers son étude [...]. C'est pourquoi la linguistique, étant elle-même le produit du mot étranger, est encore très loin de comprendre correctement le rôle de celui-ci dans l'histoire de la langue et de la conscience linguistique. (109)

C'est par son attitude par rapport au *mot étranger* que le subjectivisme individualiste, dont la critique occupe le sixième chapitre, s'oppose à l'objectivisme abstrait. Rappelons que cette tendance est liée au romantisme qui fut

dans une large mesure une réaction contre le mot étranger et la domination qu'il exerce sur les catégories de pensée (...). Les romantiques ont été les premiers philologues de la langue maternelle. (120)

Mais le romantisme n'a pas cependant révolutionné la linguistique :

Le subjectivisme individualiste a raison de soutenir que les énonciations isolées constituent la substance réelle de la langue et que c'est à elles qu'est dévolue la fonction créatrice de la langue. Mais il a tort quand il ignore et est incapable de comprendre la nature sociale de l'énonciation et qu'il essaie de déduire cette dernière du monde intérieur du locuteur, en tant qu'expression de ce monde intérieur. (134)

On peut en fait renvoyer dos-à-dos les deux tendances qui s'unissent dans le même « premier mensonge » : la définition de l'énonciation, de l'acte de parole, comme acte individuel (non social). Elles sont les deux faces d'une même erreur qui est fondamentalement la définition idéaliste du sujet ou, pour utiliser les termes de Volochinov :

Elles assimilent le concept d'individualité qui est une superstructure idéologique, sémiotique, sociale, et le concept d'individu naturel, isolé, tel que le connaît et l'étudie la biologie. (58)

Les deux tendances ne diffèrent que par le rôle attribué à ce même sujet individuel dans le langage et son intérêt pour le linguistique.

Il reste que l'idéalisme subjectif est mieux traité dans la critique qu'en fait Volochinov que l'objectivisme abstrait. Ceci peut sans doute s'expliquer, nous l'avons vu, par des raisons historiques précises (c'est le structuralisme, notamment sous la variante de formalisme, qu'il s'agit de combattre principalement), mais sans doute y a-t-il des raisons épistémologiques sur lesquelles il faudra revenir. Ce déséquilibre se manifeste dans le fait que c'est le même chapitre qui contient la critique du subjectivisme et l'exposé de la position de Volochinov (ces faits de composition ne sont pas indifférents dans un tel ouvrage; nous retrouverons le même déséquilibre dans l'essai sur le discours rapporté). Tout se passe comme s'il suffisait de remettre sur ses pieds l'idéalisme subjectif pour apporter les réponses aux questions posées au début du chapitre six :

La véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation monologique isolée, ni par l'acte psychophysiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue. (136)

D'où découle l'ordre méthodologique suivant pour l'étude de la langue :

- 1. Les formes et les types d'interaction verbale en liaison avec les conditions concrètes où celles-ci se réalisent.
- 2. Les formes des énonciations distinctes, des actes de parole isolés, en liaison étroite avec l'interaction dont ils constituent les éléments, c'est-à-dire les catégories d'actes de parole dans la vie et dans la création idéologique qui se prêtent à une détermination par l'interaction verbale.
- 3. À partir de là, examen des formes de la langue dans leur interprétation linguistique habituelle.

Le dernier chapitre de la seconde partie qui a pour titre « Thème et signification de la langue » est consacré à des considérations de sémantique. On a déjà remarqué que les problèmes de contenu ne peuvent pas être exclus de la linguistique pour Volochinov. Volochinov distingue dans toute énonciation :

- un thème (sens de l'énonciation complète, individuel, toujours différent, non réitérable);
- une signification à l'intérieur du thème (constituée par les éléments

de l'énonciation réitérables et identiques chaque fois qu'ils sont réitérés); si le thème est une « réaction de la conscience en devenir à l'être en devenir », la signification est un appareil technique de réalisation du thème;

un accent appréciatif, « élément marginal de la signification » (150), élément rendu nécessaire par les abstractions appauvrissantes de l'objectivisme abstrait – et qui ne saurait être réduit à la connotation : au contraire, pour Volochinov, ce serait plutôt la signification qui serait formée grâce à l'appréciatif :

L'évolution sémantique dans la langue est toujours liée à l'évolution de l'horizon appréciatif d'un groupe social donné. (151)

Ce chapitre est celui qui laisse le plus le lecteur sur sa faim à cause sans doute de certaines ambiguïtés terminologiques qui subsistent malgré l'effort de rigueur dans ce domaine (Volochinov y reconnaît d'ailleurs l'aspect superficiel de son étude).

Nous ne ferons ici que noter l'indication que donne Volochinov pour l'étude du thème : puisque le mot est fondamentalement dialogique, « la signification [sans doute faut-il lire le thème] n'appartient pas au mot propre, elle appartient au mot en tant que trait d'union entre les interlocuteurs » (146). Aussi « seule la compréhension active nous permet de saisir le thème... car l'évolution ne peut être appréhendée que par l'évolution même » : « la compréhension est une forme de dialogue » (ibid.). Méthodologiquement nous trouvons là (et dans le reste de l'ouvrage) la confirmation de la nécessité de la méthode contrastive en analyse de discours ; seule cette méthode permet de reconstituer l'interaction verbale qui permet d'atteindre au thème, de constituer le « courant électrique de la communication verbale qui fournit au mot la lumière de sa signification » (147).

Nous avons annoncé que nous n'analyserons pas l'essai d'analyse du discours rapporté qui constitue la troisième partie de l'ouvrage. Précisons que c'est à un problème syntaxique que s'attaque ici Volochinov, mais dans la perspective que la dernière citation définit. Notons que Volochinov précède ici la grammaire générative dans l'affirmation de la primauté de la syntaxe :

Les formes syntaxiques sont plus concrètes que les formes morphologiques et phonétiques et sont plus étroitement liées aux conditions réelles de la parole, mais c'est dans une autre problématique que celle de la compétence. (156)

Ayant exposé ce qui nous paraît être l'essentiel des thèses et de la méthode de *Marxisme et philosophie du langage*, nous espérons avoir en même temps indiqué comment ces positions peuvent nous aider aujourd'hui à modifier la manière de poser les questions en linguistique

à condition que Volochinov soit lu. Aussi est-il nécessaire maintenant et conformément aux thèses de l'ouvrage de nous livrer à l'analyse des conditions dans lesquelles ce discours nous est « rapporté » aujourd'hui, cinquante ans après qu'il a été tenu pour la première fois.

Volochinov et/ou Bakhtine

Serait-ce le destin des grandes œuvres ou plutôt le processus social de la création ne s'y inscrirait-il pas sous la forme de la mise en cause de l'individualité de leur auteur? – Shakespeare, Molière, Saussure, Volochinov – là encore nous trouverions un élément de réponse dans notre ouvrage :

Bien sûr, aux niveaux inférieurs de l'idéologie du quotidien, le facteur biographique et biologique joue un rôle important, mais au fur et à mesure de l'intégration dans le système idéologique, l'importance de ce facteur décroît. (133)

Si j'ai jusqu'ici parlé de Volochinov, la traduction dont je rends compte aujourd'hui est présentée sous le nom de « Mikhaïl Bakhtine (V.-N. Volochinov) », l'éditeur spécifiant au dos de la couverture : « Cet ouvrage paru en URSS sous le nom de Volochinov, élève de Bakhtine, paraît pour la première fois sous la signature de son véritable auteur » — phrase qui paraît clore une « affaire » qu'en fait elle ouvre. Si nous allons maintenant nous consacrer à ce problème de paternité de l'œuvre, ce n'est pas d'un point de vue qu'on pourrait qualifier de purement philologique, mais parce que ce problème relève de la problématique de l'œuvre et est lié à la réception de cette problématique par les lecteurs actuels.

Ainsi donc s'appuyant sur des articles d'un élève de Bakhtine, V. Ivanov, articles parus de 1973 à 1976, qui rapportent les propos tenus par Bakhtine, récemment, selon lesquels ce serait lui Bakhtine qui aurait été le véritable auteur des ouvrages signés par Volochinov (ainsi que de l'ouvrage de Medvedev, *La méthode formaliste appliquée à la critique littéraire*, 1928) dans les années 1920-1930, les éditeurs français ont-ils décidé de rétablir la vérité. Peut-être auraient-ils pu se souvenir que sur ces problèmes, il y a, encore que concernant des processus moins complexes, des pages lumineuses dans l'œuvre « attribuée » à Volochinov ; pages qui auraient pu les faire réfléchir sur le caractère d'évidence de la solution qu'ils ont adoptée.

Quant à Jakobson, pourtant si bien renseigné habituellement, c'est aussi tout récemment par les articles d'Ivanov qu'il a appris le secret si bien gardé. Rappelons la rapide citation de « Volochinov » qu'il donne dans « les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe » (1957, traduit dans les *Essais de linguistique générale*, Minuit, 1963). Dans la

présentation de la traduction anglaise de 1973, il note : « Volochinov a écrit ce livre en collaboration étroite [close cooperation] avec Bakhtine ». Ce n'est donc que dans la préface à l'édition française qu'il saute le pas : « On finit par découvrir que le livre en question et plusieurs ouvrages [...] furent en réalité composés par Bakhtine » (7). Nous dirons maintenant pourquoi cette attribution de l'ouvrage à Bakhtine est rapide et hasardeuse et surtout quelle fonction idéologique elle risque de remplir.

Quelques données objectives

1. Nous passons rapidement sur le fait que par cette attribution à Bakhtine du livre de Volochinov on prête beaucoup aux riches. Bakhtine serait ainsi l'auteur de Le Freudisme (1925, signé Volochinov), La méthode formaliste appliquée à la critique littéraire (1928, signé Medvedev), Le marxisme et la philosophie du langage (1929, signé Volochinov), Les problèmes de la création chez Dostoïevski (1929, signé Bakhtine). Faut-il pour être conséquent attribuer aussi à Bakhtine les autres travaux de Volochinov cités par Titunik dans l'édition américaine (192): un article centré sur le discours rapporté et ses formes littéraires et intitulé « Le mot dans la vie et le mot en poésie » et un essai intitulé (je cite en anglais) « The stylistics of verbal art » (1929), ouvrage didactique à l'intention des écrivains débutants, qui renforcerait les thèses de Marxisme et philosophie du langage?

Ne serait-il pas plus normal d'imaginer que puisque « cercle de Bakhtine » il y a eu, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les membres de ce cercle aient été capables de produire des textes si on suppose qu'ils savaient écrire, rien d'étonnant non plus à ce que ces textes aient tous un air de famille. Allons plus loin, reconnaître dans le travail de Volochinov le même intérêt pour le discours rapporté que dans l'œuvre de Bakhtine et conclure que Bakhtine en est le véritable auteur, c'est aussi oublier que le dialogue était déjà avant la parution des travaux issus du cercle de Bakhtine au centre des préoccupations de plusieurs critiques. Faudrait-il alors attribuer aussi à Bakhtine l'article de L. Jakubinsky « On dialogic speech », les articles de Vinogradov publiés à partir de 1923 sur ce sujet? Rappelons que le mouvement formaliste avait déjà dès 1918 placé au centre de ses préoccupations la parodie: le « skaz » (récit oral) dont Titunik écrit (191): « ce terme n'a pas d'équivalent en anglais ». Ceci tout simplement parce qu'il s'agit d'une forme littéraire spécifique du conte russe.

2. Il serait nécessaire par ailleurs de vérifier s'il y a identité parfaite des thèses exprimées d'une part dans les ouvrages signés par Medvedev et Volochinov et d'autre part ceux qui ont été signés par Bakhtine.

En ce qui concerne l'ouvrage de Medvedev que nous n'avons pas pu lire ³ notons seulement qu'il est fortement critiqué pour son dogmatisme marxiste par les éditeurs américains, dogmatisme auquel les éditeurs opposent la méthode de Bakhtine – qu'ils relient étroitement au formalisme (200).

Si nous n'avons pas effectué l'étude de détail que mériterait le rapport Volochinov - Bakhtine, on peut penser que cette étude ne ferait que confirmer la parenté des intérêts. Il reste qu'une contradiction fondamentale donne aux deux œuvres telles que nous les connaissons leur originalité : pour Volochinov, la stylistique fait partie intégrante à la linguistique :

De notre point de vue, il est impossible et méthodologiquement irrationnel d'établir une frontière stricte entre la grammaire et la stylistique, entre le schéma grammatical et sa variante stylistique. Cette frontière est instable dans la vie même de la langue, où certaines formes se trouvent dans un processus de grammaticalisation, tandis que d'autres sont en cours de dégrammaticalisation, et c'est justement ces formes ambiguës, ces cas-limites, qui présentent le plus d'intérêt pour le linguiste, c'est justement là qu'on peut capter les tendances de l'évolution de la langue. (174)

On trouve par contre dans La poétique de Dostoïevski de Bakhtine :

Nous avons intitulé notre chapitre « Le mot chez Dostoïevski » car nous avons en vue le mot, c'est-à-dire la langue dans sa totalité concrète, vivante et non la langue en tant qu'objet spécifique de la linguistique obtenu en abstrayant tout à fait légitimement et nécessairement le mot de certains aspects de la vie concrète. Mais ce sont précisément ces aspects de la vie du mot abstrait par la linguistique qui ont une importance primordiale pour nos buts. Aussi les analyses qui vont suivre ne sont-elles pas linguistiques au sens strict du mot. On peut les rattacher à la métalinguistique, en entendant sous cette dénomination une étude qui n'a pas encore pris la forme de disciplines définies et distinctes, celle des aspects de la vie du mot qui sortent - et tout à fait légitimement - du cadre de la linguistique. Naturellement, les études métalinguistiques ne peuvent ignorer la linguistique et doivent utiliser ses résultats. Linguistique et métalinguistique étudient un seul et même phénomène, très complexe et à faces multiples - le mot, mais elles l'étudient sous des aspects différents. Elles doivent se compléter l'une l'autre mais ne pas se confondre. Or dans la pratique leurs frontières très souvent ne sont pas respectées. (24, c'est nous qui soulignons)

On trouve plus loin dans le même chapitre : « les rapports de dialogue sont donc extra-linguistiques ». On ne saurait imaginer plus forte contradiction entre les deux thèses. Bakhtine conserve les fron-

³ Mais dont Titunik fournit un long résumé dans l'édition anglaise.

tières classiques entre les disciplines, légitime la linguistique telle qu'elle est et utilise ses résultats.

Pour Volochinov au contraire il s'agit de critiquer la linguistique telle qu'elle est, de fonder la linguistique marxiste; telle est sa position constante dans tout le livre, et notamment dans la définition de « l'ordre méthodologique pour l'étude de la langue » (136) que nous avons citée précédemment. Si pour Volochinov la linguistique formelle n'est pas à jeter, c'est à condition de la critiquer et de l'intégrer dans le cadre qu'il pose :

L'élucidation des problèmes les plus élémentaires de la syntaxe n'est possible, elle aussi, que sur la base de la communication verbale. Il faut opérer une révision scrupuleuse de toutes les catégories linguistiques fondamentales qui aille dans ce sens. (159)

(Nous n'avons pas pu malheureusement vérifier si les citations de Bakhtine que nous venons de donner se trouvaient dans la première édition de son ouvrage (1930). De toute manière le problème méritait d'être posé. Quant à dire comme Ivanov que *Marxisme et philosophie du langage* contient des ajouts de Volochinov et des « compromis », c'est vouloir neutraliser l'originalité et la cohérence de l'ouvrage.)

Tout éditeur rapporte un discours, c'est-à-dire prépare par son contexte la compréhension du discours en question pour le lecteur... et il nous semble de ce point de vue que le problème de la paternité de l'œuvre sert dans la préface de Jakobson, et dans celle de la traductrice, à un processus de démarxisation de la démarche de Volochinov. Ainsi, Jakobson s'étonne du titre du livre (qui serait ainsi une concession, due à Volochinov) et la traductrice ajoute 4: « le contenu [est] beaucoup plus riche que la couverture ne le laisse espérer, l'auteur touchant pratiquement à tous les domaines des sciences humaines ». Volochinov répond par son livre que du point de vue marxiste qui est le sien, tous ces domaines se tiennent entre eux par leur rapport au langage et que la possibilité de progresser dans ces domaines est liée aux progrès de la réflexion linguistique. Aussi pour nous le titre doit-il s'entendre comme :

- 1. La place de la philosophie du langage dans le marxisme ;
- 2. L'application aux phénomènes linguistiques du marxisme (qui comprend aussi la critique marxiste de la philosophie du langage).

Nous avons essayé de montrer dans notre présentation comment le cheminement de l'ouvrage répondait bien à cette double thématique (aussi est-il bien difficile de déterminer les « certaines » parties du

⁴ Marina Yaguello écrit aussi quelques lignes plus haut – contradiction révélatrice – « le livre est marxiste de bout en bout ».

texte qui selon Bakhtine *via* Ivanov sont liées au titre et constituent des « ajouts » et des « compromis » dûs à Volochinov – toutes selon nous).

De même contrairement à ce qu'écrit Marina Yaguello – « Fait remarquable, Bakhtine ne critique pas Saussure au nom de la théorie marxiste, largement proclamée, il le critique sur son propre terrain » (18) –, c'est bien en marxiste que Volochinov se livre à la critique de Saussure : en posant la question Que reflète exactement la notion de système synchronique ?, en montrant et son inadéquation aux faits linguistiques et son adéquation fondamentale aux pratiques philologiques et finalement – même si cela se trouve dans un autre chapitre – sa fonction idéologique de classe dans la mesure où situant le langage hors de la lutte de classes, le réifiant, cette notion a contribué à reproduire en l'occultant la domination de la classe dominante sur le langage. Certes, ce n'est pas au nom d'une théorie marxiste de la langue, qu'il est justement en train de produire par cette critique, que Volochinov critique Saussure, mais au nom de la méthode marxiste.

Ainsi les deux préfaces de la traduction française s'inscrivent dans un processus de démarxisation de l'ouvrage de Volochinov, processus déjà à l'œuvre dans la traduction américaine de 1973, dont les auteurs n'avaient cependant pas encore bénéficié des « révélations » d'Ivanov. Les traducteurs américains relevant que Volochinov fait état d'une absence presque complète des préoccupations linguistiques dans les écrits des fondateurs du marxisme, rattachent l'ouvrage de Volochinov à Humboldt. C'est oublier qu'on peut être marxiste sur des sujets que Marx et Engels n'ont pas abordé. Quant à la filiation humboldtienne, elle est du type de celle qui relie Hegel à Marx. Par ailleurs, les éditeurs américains critiquaient fortement l'ouvrage de Medvedev pour son dogmatisme, lui opposant l'attitude dépourvue de présupposés du Bakhtine de la poétique de Dostoïevski, l'ouvrage de Volochinov constituant ainsi l'étape intermédiaire dans le processus de réhabilitation du formalisme et d'éviction du marxisme inauguré par les éditeurs (cf. 200).

On pourrait aussi se demander pourquoi – et il ne s'agit pas là de rechercher d'obscures raisons « personnelles », mais de raisons historiques – Jakobson qui connaissait l'ouvrage depuis longtemps ne l'a pas promu plus tôt et de fait l'a peu à peu découvert; et pourquoi cette découverte reste-t-elle encore partielle et partiale ? Il est ainsi intéressant de noter que c'est à la dernière partie de l'ouvrage, la moins « théorique », que va la préférence de Jakobson : « ce qui attire surtout l'attention et la pensée créatrice du lecteur, c'est la partie finale » (8).

Nous nous excusons auprès des lecteurs de la longueur des considérations qui précèdent, elles nous paraissent indispensables et encore

insuffisantes pour une lecture marxiste d'un ouvrage marxiste, lecture que les diverses conditions historiques de ses diverses parutions ont sans cesse tendu à empêcher.

Il serait certes utile de pouvoir resituer l'ouvrage dans son contexte historique et idéologique, le constituer - comme le préconise Volochinov pour l'étude des faits de langage - comme énonciation répondant à d'autres énonciations et anticipant sur les réponses à venir. Pour nous, replacé dans ce que nous connaissons du débat encore idéologique des années 1920-1930 en URSS, ce livre nous paraît être avant tout antistructuraliste (antiformaliste), comme l'avait été celui de Medvedev en 1928 à propos de la critique littéraire. Le groupe de Bakhtine, tout au moins Medvedev et Volochinov, est donc du côté de la « méthode sociologique », du côté du marrisme dans la lutte contre le formalisme. Il reste que la méthode sociologique n'est pas encore unifiée et qu'on ne saurait assimiler les thèses de Volochinov à celles de Marr. Si pour l'un et l'autre le langage est bien un fait superstructurel, les deux auteurs diffèrent sur leur conception des faits superstructurels. (On pourrait repérer une polémique cachée dans l'insistance de Volochinov à critiquer la « causalité mécaniste » dans l'étude des rapports base - superstructure.) Pour Volochinov il ne peut y avoir de langue de classe:

Classe sociale et communauté sémiotique ne se recouvrent pas (...). Ainsi des classes sociales différentes usent d'une seule et même langue. En conséquence, dans tout signe idéologique s'affrontent des indices de valeur contradictoires. (44)

(Attention, il ne s'agit pas de banaliser la position de Volochinov, de la réduire à « il y a une langue et les différentes classes sociales s'en servent de manière différente », de faire intervenir la notion de connotation. C'est au contraire la pluriaccentuation qui constitue la nature même de la langue, sa spécificité, à dégager premièrement par le linguiste. Cette pluriaccentuation ne renvoie pas par ailleurs à une problématique de la simple diversité : il existe des effets de domination de certains accents sur d'autres ; c'est pourquoi « dans les conditions habituelles de la vie sociale, le signe est toujours quelque peu réactionnaire » (*ibid.*).)

Volochinov pourrait même objecter au marrisme que celui-ci reste dans la problématique de l'objectivisme abstrait au niveau de chaque langue de classe. En ignorant la pluriaccentuation interne du signe, le marrisme aussi transforme celui-ci en signal, tue la vie de la langue. La polémique n'est cependant pas ouverte avec le marrisme. Marr est cité cinq fois, longuement, mais à propos d'autres problèmes et à

l'appui de thèses défendues par Volochinov. ⁵ Sont-ce ces différences à l'intérieur de la « méthode sociologique » qui seront à l'origine de la disparition de Volochinov ? Notons cependant qu'en 1930 tout n'est pas joué dans ce domaine puisque paraît alors la seconde édition de *Marxisme et philosophie du langage*. Il reste que notre hypothèse sur la place occupée par l'ouvrage en 1930 ne peut être pour l'instant sérieusement validée ou invalidée faute des outils historiques nécessaires. Ainsi, si nous interrogeons l'ouvrage de V. Erlich: *Russian formalism, history, doctrine* (3° éd. Mouton, 1969), dont l'auteur a pu bénéficier de toute l'érudition et de l'expérience de Jakobson, nous ne trouvons aucune mention de Marr, de Volochinov, ni même du *Dostoïevs-ki* de Bakhtine.

On peut rêver à ce qu'aurait pu devenir la linguistique soviétique si les voies critiques tracées par les travaux du groupe de Bakhtine avaient été explorées, si la confrontation de ces travaux avec le formalisme et le marrisme n'avait pas été rendue à un certain moment impossible. Il ne s'agit pas d'ailleurs uniquement de la linguistique soviétique, et on peut penser que dès le départ les problèmes de l'énonciation auraient pu être posés de manière non idéaliste. Il reste que c'est à nous qu'il appartient de nous adresser ce livre aujourd'hui, à nous d'en faire la lecture la plus profitable. Cette lecture, nous espérons par notre chronique l'avoir favorisée. Il nous reste maintenant à insister sur un aspect de l'ouvrage qui dans la « crise » que traverse aujourd'hui la linguistique, nous paraît constituer en liaison avec la réflexion théorique de Volochinov, et les propositions méthodologiques dont nous avons indiqué l'importance, un apport d'une aussi grande valeur. Nous voulons parler ici de l'attitude politico-scientifique « responsable » de Volochinov, attitude qui se manifeste autant dans la composition de l'ouvrage, dans sa conception de la critique, dans la définition et l'illustration des tâches de la linguistique que dans la prise de position adoptée à l'égard des faits de langage comme faits sociopolitiques. Il ne s'agit pas seulement de décrire la langue (mais on fait toujours plus que décrire, on reproduit), mais de la changer. Les préoccupations « normatives » sont reconnues ici comme inhérentes à l'activité du linguiste et assumées comme telles à partir d'un choix politique. Qu'on relise la dernière page, qui parle du style, – préoccupation qui paraîtra peut-être surprenante à beaucoup – et qui prend position politiquement sur ces questions. Relevons encore ce passage à un autre endroit de l'ouvrage où l'auteur donne sa position sur la nature de la langue comme processus d'évolution ininterrompu :

⁵ Cependant Marr et Volochinov ne luttent pas sur le même terrain puisque c'est contre la grammaire historique que Marr argumentait.

La créativité de la langue ne peut être comprise indépendamment des contenus et des valeurs idéologiques qui s'y rattachent. L'évolution de la langue, comme toute évolution historique, peut être perçue comme une nécessité aveugle de type mécaniste, mais elle peut devenir aussi « une nécessité à fonctionnement libre » une fois devenue nécessité consciente et désirée. (141)

Ceci ne pouvant se faire pour Volochinov que dans des conditions politiques précises, et c'est à Lorck qu'il reprend cette phrase qui fournit par ailleurs le thème de la conclusion : « Il n'y a qu'une possibilité de rajeunissement : le prolétariat doit arracher la direction du mot à la bourgeoisie ». Pour Volochinov, cette tâche est encore à accomplir en 1930.

Aussi, s'il est avéré que la disparition de Volochinov dans les années trente a quelque rapport avec les prises de position qu'il signa (sur la linguistique, sur la psychanalyse), n'est-il pas par cet acte même devenu (même s'il ne l'a pas été d'une autre manière) l'auteur des prises de position en question? L'auteur notamment d'une page admirable sur la signification politique de l'écriture, d'une page pour « la parole catégorique, la parole assumée », pour « le renouvellement du mot idéologique, pénétré d'une appréciation sociale sûre et catégorique, du mot sérieux et responsable de son sérieux » (220). Ne risque-t-on pas de commettre une injustice aussi grave que celle qu'on croit réparer en contribuant aujourd'hui à le faire disparaître physiquement des bibliographies? Aussi nous semblerait-il plus juste de dire, comme on le fait pour Shakespeare, qu'en fait, c'est un nommé Volochinov qui a écrit les ouvrages faussement attribués à Volochinov s'il faut des noms - et que c'est ce nom qui, après tout, dans les années trente, a été donné.

LA SOCIOLINGUISTIQUE FRANÇAISE 1

Par « sociolinguistique française » nous entendrons la sociolinguistique pratiquée en France, une sociolinguistique riche dont nous essaierons de présenter les caractéristiques les plus marquantes au risque bien sûr d'oublier bien des travaux intéressants.

S'il ne saurait être question ici de remonter au déluge pour rechercher les origines de cette sociolinguistique, il est cependant nécessaire d'extraire de l'histoire de la linguistique française et de l'histoire tout court un certain nombre de faits qui ont contribué et contribuent encore à constituer la socio-genèse de cette sociolinguistique et sa spécificité.

Le terreau de la sociolinguistique française

La Révolution française en tant que révolution totale a été de ce point de vue inaugurale en posant de manière politique et théorique la question de la variation sociolinguistique. C'est dans son rapport à la politique et spécifiquement à la question de l'unité de la Nation qu'est posée très vite la question des dialectes et langues de France: la phrase fameuse de Barrère (« le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton... la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque ») l'atteste bien, ainsi que le fantasme politico-linguistique de l'abbé Grégoire dont le rapport présenté à la Convention en 1794 fixe comme but à la politique linguistique « l'usage unique et invariable de la langue de la liberté » (cité par Balibar 1974 : 102). Il ne s'agit pas de reprendre ces positions à notre compte mais de noter qu'elles inaugurent une problématique d'analyse de la diversité linguistique qui d'une part marquera les études dialectologiques et à laquelle d'autre

Paru dans Lexikon der romanistischen Linguistik, Max Niemeyer Verlag, vol. V, 1990.

part devront s'articuler les luttes de ceux qui chercheront plus tard à restaurer, à maintenir et à promouvoir cette diversité.

À la même époque, à l'intérieur du discours linguistique, les grammairiens posent théoriquement et pratiquement la question du rapport entre d'une part les changements politiques et sociaux et d'autre part les changements linguistiques; les observateurs de l'époque notent rapidement les modifications introduites dans les usages par l'accès au discours public de nouveaux locuteurs issus des classes populaires (R. Barny); les auteurs du Supplément au Dictionnaire de l'Académie rédigent une préface très « marriste » opposant une langue d'Ancien régime à une « langue républicaine »; la fameuse question de l'ordre des mots est problématisée par les grammairiens en rapport avec le changement des conditions politiques et idéologiques créatrices de nouvelles individualités; la néologie est à la fois pratiquée d'abondance et théorisée - notamment par Sébastien Mercier - dans son rapport aux changements politiques... Que la Convention lance un concours pour la rédaction de nouveaux manuels de grammaire adaptés aux changements politiques et sociaux atteste bien que pour nombre de politiques, et nombre de grammairiens, les descriptions linguistiques ne sauraient être neutres... Un siècle plus tard (1894) P. Lafargue reprendra cette problématique dans sa Langue française avant et après la Révolution.

Enfin par le développement qu'elle donne à la vie démocratique, par les modèles de pratiques linguistiques publiques qu'elle instaure, par la masse de discours publics qu'elle produit, la période révolutionnaire constitue une réserve privilégiée de corpus d'études (citons les travaux de D. Slakta et de R. Robin sur les Cahiers de doléances, et surtout tout le travail à base lexicométrique effectué par le Centre de lexicologie politique de Saint-Cloud dirigé par M. Tournier sur les discours d'assemblées et les discours de presse dans une perspective socio-historique). On peut voir ici l'une des causes de la spécificité de la sociolinguistique française notamment à ses débuts modernes : son articulation à l'histoire et notamment à l'histoire politique plus qu'à la sociologie; spécificité due aussi dialectiquement à un intérêt pour la linguistique manifesté plus précocement par les historiens que par les sociologues. Ce qui explique aussi l'orientation massive de l'école française d'analyse de discours sociolinguistique vers les discours politiques.

La sociolinguistique et la tradition linguistique

Concernant la période récente, si pour B. Laks (1984) la sociolinguistique française naît vers 1968, elle n'apparaît pas sur une table rase : elle hérite dès sa naissance de toute une tradition et de travaux qui sans s'appeler sociolinguistiques effectuaient des corrélations entre le linguistique et le social. Si l'affirmation du caractère social de la langue peut paraître un lieu commun dans les années 1900 (encore qu'elle constituait une réponse polémique aux propositions issues du romantisme qui mettaient l'accent sur le rapport langue – nation), le programme que fixait Meillet en 1906 à la linguistique (mais qu'il ne réalisa pas dans sa pratique de linguiste) est éloquent :

Il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée, et comment d'une manière générale les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structure linguistique.

Quant aux travaux de M. Cohen, s'ils ne remplissent pas ce programme, ils attestent de l'existence ancienne d'une pratique sinon sociolinguistique, du moins relevant de la sociologie du langage. Notons bien sûr la dialectologie (rappelons à ce propos le rôle essentiel de la lecture de Gauchat dans l'élaboration de la sociolinguistique labovienne). Une place particulière doit être faite à l'Histoire de la langue française de F. Brunot qui, revisitée, est à l'origine de nombreux travaux de sociolinguistique historique, tels ceux de R. Balibar et de M. de Certeau. Les travaux de lexicologie ont souvent été à orientation sociologique, particulièrement la thèse de J. Dubois sur le vocabulaire politique et social de 1869 à 1872, initiatrice de l'analyse de discours sociolinguistique. Mentionnons enfin les recherches sur la genèse des langues techniques, celles de L. Guilbert notamment, qui articulent production des lexiques, inventions techniques et milieux sociaux...

Structure du champ sociolinguistique

Toute cette tradition se trouve alors vivifiée dans les années 1970 par des apports extérieurs: l'analyse de discours de Harris, les travaux de B. Bernstein et de W. Labov notamment. Ces travaux, présentés dans l'Introduction à la sociolinguistique de Marcellesi et Gardin (1974) sont vite utilisés, traduits et articulés aux problématiques autochtones. Concernant les apports extérieurs, une place à part doit être faite à l'ouvrage de Volochinov, Le marxisme et la philosophie du langage. Présenté et analysé dans l'ouvrage de Marcellesi et Gardin, attribué à Bakhtine dans sa traduction française de 1977, il met plus de temps à pénétrer le champ et ne devient avec les autres œuvres de Bakhtine une référence obligée que dans son articulation aux travaux relevant de l'interaction, de l'analyse conversationnelle et de l'ethnométhodologie américaine qui constituent la seconde vague de travaux étrangers renouvelant les problématiques (renouvellement que manifeste le manuel de C. Bachmann et alii).

C'est donc à partir de 1968 que la sociolinguistique française tend à se cristalliser par conjonction de facteurs internes au champ linguistique et de facteurs externes (sociopolitiques et aussi propres à la recomposition du champ universitaire dans lequel arrivent une masse de jeunes assistants); et c'est le colloque de sociolinguistique de Rouen qui en 1978 constitue son acte de baptême.

Une ou plusieurs sociolinguistiques?

Peut-on parler d'« une » sociolinguistique française? Les éditeurs des Actes du colloque de Rouen ne le pensaient pas qui avaient choisi de gloser le titre : Sociolinguistique par les pluriels : Approches, théories, pratiques; dans son article de 1984, B. Laks adopte un point de vue similaire: si l'attitude critique par rapport aux approches purement linguistiques unifie le champ de la sociolinguistique, la diversité des éléments utilisés pour cette critique ainsi que les divergences manifestées par les différents auteurs quant aux tâches qu'ils assignent à la sociolinguistique rendent le domaine très hétérogène. Enfin - et l'attitude critique que nous venons d'évoquer en est aussi une manifestation - « le champ sociolinguistique reste profondément dépendant du champ de la linguistique » (Laks). De ce point de vue, la sociolinguistique française se développe selon un parcours très différent de celui de la psycholinguistique qui semble bien quant à elle avoir assumé son statut pluridisciplinaire (psychologie et linguistique) et autonome; cette spécificité de la sociolinguistique tient sans doute à une ambiguïté congénitale dans l'interprétation de « socio » entre « social » et « sociologie ».

De fait, ce qui unifie cette problématique réside sans doute dans ses rapports au « siècle ». Comme sans doute un grand nombre de sociolinguistiques, la sociolinguistique française peut être glosée en *linguistique des crises*: une linguistique qui émerge lorsqu'interpellés par les problèmes du siècle, dans lesquels il apparaît que le langage est impliqué, des chercheurs ne parviennent pas à articuler ces problèmes et penser leurs résolutions dans le paradigme de la linguistique formelle. Echec scolaire, question des langues minorées, difficultés spécifiques de l'apprentissage du français et de l'écriture aux travailleurs immigrés..., autant de questionnements adressés aux sciences du langage. Si d'autres sociolinguistiques sont interpellées par des problèmes semblables, la place que tient la problématique du « pouvoir » nous semble caractériser la sociolinguistique française.

En effet, la critique générale du pouvoir et des institutions produite dans le cadre de la philosophie et de la sociologie et des institutions et qui caractérise cette période (travaux d'Althusser, de Bourdieu, de Foucault notamment) se centre sur le langage même qui est alors perçu comme le lieu et le vecteur de tout pouvoir : il est caractéristique que trois des grandes leçons inaugurales du Collège de France, celles de M. Foucault, de P. Bourdieu et de R. Barthes exposent cette problématique, qui tend à porter le soupçon d'assujettissement sur toute production discursive institutionnelle, voire sur toute énonciation (la dénonciation du « fascisme » de la langue par R. Barthes constitue l'avancée extrême dans cette direction). En sociolinguistique même, ceci se traduit par un intérêt très fort pour la norme, celle-ci étant plutôt repérée et étudiée dans les discours d'institutions que dans les pratiques langagières quotidiennes, ainsi que pour les discours et lieux considérés comme reproducteurs de l'idéologie dominante, notamment l'école.

Selon B. Laks, quatorze pôles organisateurs (pôles de production auxquels les agents se rattachent explicitement ou implicitement) structurent le champ de la sociolinguistique française; nous reprenons ici cette structuration, la complétant à l'occasion et en y ajoutant les éléments descriptifs nécessaires; on peut donc répertorier:

```
- le pôle « linguistique sociale » ;
```

- le pôle « sociolinguistique fonctionnaliste » ;
- le pôle « sociologie du langage » ;
- le pôle « variationniste générativiste » ;
- le pôle « linguistique de l'oral » ;
- le pôle « théorie du discours » ;
- le pôle « ethnographie de la communication » ;
- le pôle « ethnolinguistique » ;
- le pôle « sociolinguistique descriptive et appliquée » ;
- le pôle « sociolinguistique occitane » ;
- le « pôle langage et société » ;
- le pôle « dialectologie » ;
- le pôle des « références » (constitué d'ouvrages qui bien que n'étant pas de contenu sociolinguistique sont néanmoins considérés comme appartenant au champ);
- la position « hors pôle » (il s'agit là d'une rubrique regroupant des auteurs que les critères choisis par B. Laks ne permettent pas de rattacher aux pôles constitués).

Si nous pouvons continuer aujourd'hui à utiliser cette description, il faut cependant noter le développement du pôle ethnographie de la communication et pragmatique et surtout y ajouter la sociolinguistique des créoles (Prudent), la sociolinguistique des langues africaines et de la francophonie qui tendent aussi à notre avis à se constituer en « pôles ». Il

faut aussi adjoindre à la sociolinguistique la socio-sémiotique, discipline en gestation qui se dirige de plus en plus vers les « chantiers sociaux » (Landowski 1984) et qui « s'attache à la manière dont les formations sociales travaillent les diverses substances sémiotiques (linguistiques et autre), pour y signifier identités et différences sociales » (Langage et société 28).

Quatre forces principales exercent leurs effets dans et sur le champ sociolinguistique, correspondant chacune à une définition idéaltypique de la discipline :

- La sociolinguistique est une linguistique : telle est notamment l'orientation des travaux réalisés dans le pôle « variationniste générativiste » animé par P. Encrevé;
- La sociolinguistique constitue une discipline empirique et descriptive, sa vocation est taxinomique;
- La sociolinguistique est une linguistique des textes et des discours; définition sans doute la plus massivement assumée et spécifique de la sociolinguistique française;
- La sociolinguistique est un discours interdisciplinaire par définition.

La production sociolinguistique

B. Laks dégage dix-huit thèmes différents dans la production sociolinguistique, regroupables en quatre catégories :

Les travaux sociolinguistiques à orientation linguistique — Il s'agit de travaux de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de pragmatique. Citons ici l'enquête en cours du Credif publiée dans la jeune revue au titre suggestif : Cahiers du français des années quatre-vingt.

Les travaux sociolinguistiques à orientation descriptive — Il s'agit là de présentations d'enquêtes, de travaux de dialectologie présentant une dimension socio-différentielle, d'analyses d'interactions relevant de l'ethnographie de la communication et de l'ethnométhodologie ou de l'ethnolinguistique, tous travaux qui tendent à se développer dans la période actuelle et à élargir les champs sociaux d'observation - enquêtes effectuées sur les marchés par J. Lindenfeld, C. Peretz, sur le « verlan », argot des jeunes des couches populaires, par C. Bachmann, sur les pratiques linguistiques des populations immigrées (C. Noyau), en entreprise (J. Boutet, B. Gardin), dans les hôpitaux (M. Lacoste). De fait beaucoup d'études relèvent de l'une et l'autre des catégories recherches mentionnées, telles les de N. Gueunier, M. Houdebine, d'A. Lefebvre.

Les analyses discursives et textuelles réparties en analyse de discours et lexicologie, sur lesquelles nous reviendrons plus précisément.

Les travaux sociolinguistiques à orientation critique, théorique ou idéologique — Signalons dans cette catégorie l'importance des travaux effectués sur la norme, l'orthographe, ainsi que les études relevant de l'épilinguistique qui s'intéresse aux jugements explicites (qui peuvent être produits au cours d'enquêtes) et implicites (au niveau de la couche métalinguistique que contient tout énoncé) que les sujets portent sur les langues et les pratiques ; sur ce point on consultera les travaux du groupe de praxématique consacrés aux enquêtes en pays occitan, l'ouvrage de N. Gueunier, les travaux de L.-F. Prudent sur les créoles. Enfin la sociolinguistique française s'analyse souvent elle-même, produisant son « histoire sociale » (J.-C. Chevalier et P. Encrevé) ou théorico-politique (D. Maldidier).

Les revues

Si les travaux sociolinguistiques ont d'abord été et continuent à être pour une grande part publiés dans les grandes revues de linguistique : Langages, Langue française, La Linguistique, Etudes de linguistique appliquée, Le français moderne, des revues de groupes de recherches sociolinguistiques ont paru : les Cahiers de praxématique (Montpellier), les Cahiers de linguistique sociale (Rouen), Lengas (Montpellier, consacrée au domaine occitan), Gars (Aix-en-Provence, orientée sur l'analyse de l'oral), Mots (revue de lexicologie et d'analyse de discours), Le français des années quatre-vingt, ainsi qu'une revue plus œcuménique animée par P. Achard qu'il faut mentionner à part : Langage et société. Les auteurs du pôle « variationniste et générativiste » manifestent leur articulation à la sociologie de P. Bourdieu en publiant dans la revue de sociologie que dirige celui-ci : Actes de la recherche en sciences sociales. Enfin d'autres revues non spécialisées, telle La Pensée, s'ouvrent aux travaux sociolinguistiques.

Concernant les maisons d'édition, outre la maison Larousse avec les revues déjà mentionnées et l'*Introduction à la sociolinguistique*, il faut signaler la contribution particulière des éditions de Minuit éditrices des traductions de Labov, Bernstein, Volochinov et Goffman.

Nous présenterons maintenant plus en détail quelques unes des orientations les plus caractéristiques de la sociolinguistique française.

L'analyse de discours sociolinguistique

La situation politique caractérisée par la question des rapports des deux grands partis de gauche (parti socialiste et parti communiste) n'est pas sans effet sur les choix de corpus opérés par les analystes de

discours et la formation de l'« école française d'analyse de discours ». Postulant une « covariance » sociolinguistique générale, les chercheurs constituent les « fronts propositionnels » propres à chaque discours ou « formation discursive » (concept emprunté à M. Foucault par M. Pêcheux), recherchent les marques d'« individuation sociolinguistique » des « locuteurs collectifs » que sont notamment les partis (Marcellesi), les syndicats (Bergounioux et alii, Gardin), les journaux (Maldidier 1971), en pratiquant la méthode contrastive. Par la suite, en rapport avec les circonstances politiques : les difficultés puis l'échec de l'Union de la gauche en tant qu'union au sommet, et de par l'évolution propre au champ linguistique caractérisé notamment par la montée de la problématique de l'hétérogénéité constitutive de tout discours et du dialogisme, l'arrivée de l'analyse conversationnelle et de l'ethnométhodologie dans le champ linguistique, on constate une relative désaffection à l'égard des discours institutionnels « légitimes » au profit des discours de la « base » : tracts d'entreprise, pratiques langagières des groupes d'expression directe dans les entreprises, interviews de travailleurs, archives (Maldidier). Sont alors privilégiés les effets d'hétérogénéité internes à chaque discours : failles, fissures, recouvrements et autres accidents discursifs par lesquels se manifestent « l'autre du discours », une extériorité que justement les discours cherchent sans cesse à voiler. On ne saurait cependant parler de solution de continuité dans cette évolution, mais d'un affinement : il n'est qu'à voir la parenté de la notion d'« interdiscours » avec le dialogisme. Quant à l'analyse du discours proprement politique qui avait surtout travaillé les discours de gauche, les discours « acratiques » pour reprendre une formule de R. Barthes, elle découvre depuis quelques années sous la pression de l'actualité les discours « encratiques », discours de droite et d'extrême droite (Fiala 1987).

Les déplacements que nous venons de mentionner amènent de nouveaux concepts, tel celui de « formation langagière » comme « ensemble historiquement déterminé de pratiques langagières, liées entre elles par des rapports de domination » (Boutet 1982) et de « pratiques langagières », qui désigne le fait que toute activité de langage est en interaction permanente avec le milieu large et restreint où elle s'effectue. « Elle est déterminée par les éléments de ce milieu, mais elle y produit en retour des effets, elle le transforme » (*ibid.*, 48). C'est cette action du langage sur le réel extra-linguistique qui, sous l'influence aussi de l'ethnométhodologie, intéresse de plus en plus les chercheurs.

La sociolinguistique scolaire

Dans les années 1968 et suivantes les critiques sociologiques de l'institution scolaire comme agence de reproduction sociale et donc des

inégalités sociales se croisent avec l'apport linguistique : de nombreux travaux étudient alors le rôle du langage comme facteur déterminant de succès et surtout d'échec scolaire pour les enfants des milieux socio-culturels défavorisés, certains dans une perspective bernsteinienne. Tous développent une problématique de la norme, d'une manière spécifique par rapport à ce qui se passe chez Labov (François 1983, Marcellesi 1987).

Spécifiques aussi les travaux sur les outils descriptifs et normatifs que sont les dictionnaires et les grammaires lorsqu'on s'intéresse à l'étroite imbrication des discours linguistiques et idéologiques, aux normes sociales qui s'y diffusent en même temps que les normes linguistiques (ainsi dans les études concernant la manière dont les dictionnaires présentent le lexique de la féminité : A. Lehmann).

De la diglossie à la glottopolitique

La spécificité historique et politique du rapport entre le français et les langues régionales (ainsi qu'à l'égard des langues des pays anciennement colonisés dans lesquels L.-J. Calvet a étudié les phénomènes de glottophagie) est notamment depuis 1968 à l'origine de nombreuses études sur les situations de diglossie. Cependant la problématique de la diglossie s'étend vite hors de son terrain d'origine pour intégrer la sociolinguistique générale. La praxématique substitue à ce concept « figé » désignant la coexistence dans l'usage de deux systèmes linguistiques à statut social inégal, le concept de « fonctionnement diglossique » marquant que le conflit linguistique se joue et se rejoue en spectacularisation dans tout acte de parole des usagers des deux langues. C'est aussi une forme de diglossie dans sa dimension historique que R. Balibar (1986) étudie sous le concept de colinguisme : association de certaines langues d'État dans un appareil de langues où elles trouvent leur légitimité et leur matière à exercices. Ainsi le français national - international existe au sein de l'appareil où il est officiellement et grammaticalement associé à sa langue ancienne (le latin, luimême relié au grec) et à ses langues partenaires (premières et deuxièmes langues étrangères) (Balibar 1985 : 7). Le colloque « Contact de langues » (1987) manifeste l'élargissement de cette problématique. Tous les faits précédemment mentionnés relèvent à des degrés divers de la « glottopolitique », terme qui désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente:

Aussi bien la langue quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : « glottopolitique »

est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la so-ciété revêt la forme du politique. (Guespin et Marcellesi 1983 : 5)

La sociolinguistique variationniste

Le groupe « variationniste générativiste » animé par P. Encrevé, qui est à l'origine de la traduction des travaux de Labov, articule rapidement la problématique labovienne de la variation à la sociologie de P. Bourdieu, qui lui-même intervient directement en sociolinguistique (1977). Ainsi sont produits les concepts de capital linguistique, d'*habitus* linguistiques, de marché des échanges linguistiques.

On tient toute interaction linguistique comme un marché, c'est-à-dire comme un lieu d'échange de biens linguistiques où s'exerce une loi (abstraite mais efficace) de formation des prix établissant la valeur relative des biens en question en fonction du rapport de force symbolique dû à la mise en présence de capitaux symboliques et culturels inégaux ainsi que de rapports au langage différents. (Encrevé et de Fornel 1983 : 7)

Ces rapports au langage sont conceptualisés en terme d'habitus linguistique, système de dispositions durables, capacité acquise (mais vécue comme naturelle) d'user des possibilités offertes par la langue et d'évaluer pratiquement les occasions d'en user. Le travail de B. Laks sur un groupe d'adolescents (1983) est le plus représentatif de cette problématique.

Conclusion

La sociolinguistique française n'est pas une linguistique sereine, tant de par ses rapports aux conditions sociopolitiques que nous avons déjà évoquées que de par sa relation conflictuelle permanente à la « linguistique », situation dont témoigne le nombre élevé de travaux théoriques qui la caractérisent.

LA VALEUR COMME ENJEU 1

Ce ne sont pas les masses définies par leur simple poids économique qui font l'histoire, mais des masses avec le(s) nom(s) qu'elles se donnent (par lesquels elles se constituent et s'identifient), animées des termes-valeurs qu'elles ont créés. La faim physiologique engendre parfois l'émeute, mais c'est pour le mot-chose « pain » que les Parisiennes vont chercher à Versailles le Gros boulanger, la boulangère et le petit mitron (c'est pourquoi le « Qu'on leur donne de la brioche » de la Viennoise n'a pu être une réponse pertinente ; réponse de nonnative ?). C'est qu'à la même époque le mot « pain » établit avec « liberté », « fer »... (Maldidier, Langages 81)... des relations qui constituent sa valeur linguistique ou plutôt cet aspect de sa valeur que Volochinov pointe par les termes d'« accentuation » et d'« horizon », et qui est une valeur en même temps morale.

C'est par l'intermédiaire d'interactions langagières que les hommes se reproduisent, c'est-à-dire assurent leur reproduction matérielle par l'action sur le monde et en même temps reproduisent la société, c'est-à-dire construisent les rapports sociaux ; c'est en utilisant et modifiant les concepts de la langue qui sont en même temps des visions du monde et des programmes d'action, en utilisant toutes ses ressources qu'ils transforment socialement le monde et la société.

Il y a donc de la puissance (latin *potentia*) dans l'interaction langagière: puissance permettant la transformation du monde et puissance sociale d'invention de la société, et en même temps (ce qui conditionne ce qui précède) puissance de production-transformation de la langue, de l'« outil » utilisé, permettant de nouvelles actions sur le monde, de nouveaux rapports sociaux. Je poserai donc la puissance dans la société comme phénomène essentiellement langagier. (Dans la métaphore socialiste de la chute de la colonne « l'union fait la force »,

¹ Paru dans P. Siblot et F. Madray-Lesigne, *Langage et praxis*, Montpellier, Praxiling, 1993: 46-51.

mais l'union est une production langagière, le résultat d'une concertation : Brecht le dit quelque part : c'est parce que les vaches ne se parlent pas qu'elles font la queue aux abattoirs.)

On peut de ce point de vue énoncer en termes marxistes que la langue, composante de la culture, est infrastructure. La création du vocabulaire de la chimie moderne a substitué à des séries non motivées comme « soufre », « vitriol » 2, la série « soufre, sulfurique, sulfate, sulfite, sulfure »... Chaque dénomination contient l'analyse du corps à l'intérieur d'une série et un programme d'actions (comment on peut le produire et les effets qu'on peut en attendre...). Ce savoir est versé en parapraxémie, ce qui aboutit à alléger la mémoire individuelle, pour verser en langue le savoir issu de la pratique humaine. Les époques de bouleversements politiques sont riches en semblables opérations : la politique révolutionnaire, jacobine notamment, manifeste une sensibilité extrême à la sémantique. « Précisez tellement tous les principes, toutes les idées, qu'on ne les travestisse plus » écrit Saint-Just animé par le fantasme d'une fin de l'histoire engendrée par une fin de l'histoire de la langue; les deux citations suivantes extraites de ses Cahiers illustrent cette préoccupation :

Obéir aux loi s, cela n'est pas clair.

La patrie n'est point le sol, elle est la communauté.

On remarquera que ce disant je ne fais que reformuler la conception magique du langage, la théorie du verbe tout puissant, des formules magiques, elles aussi enjeux de luttes dans les mythes et légendes; conception qui a son pendant scientifique dans les théories du langage comme action.

Mais si le fonctionnement des performatifs montre bien que l'emploi des « bonnes formes » est une condition de félicité nécessaire, cette condition n'est pas suffisante ; il faut aussi que ce soient les « bonnes personnes » qui les emploient. L'efficace des performatifs n'est pas également distribué dans la société. C'est qu'à un moment donné cette puissance qui se déploie et se fabrique dans l'interaction langagière se fabrique dans un état déterminé du monde, de la société et de la langue, les dominants, à différents niveaux, tentent de se l'approprier, de la privatiser, de la transformer en pouvoir (latin potestas), du moins partiellement, de limiter ou d'interdire aux autres l'accès à cette puissance.

Je n'ignore pas ce disant que le pouvoir fonctionne aussi à la violence, on sait bien que c'est là son mode de fonctionnement le plus précaire et le plus faible (mode de fonctionnement qui n'est d'ailleurs

^{2 [}Note de l'éditeur] Du latin vitreolus, « vitreux », à cause de l'aspect vitreux des sulfates.

jamais exempt de symbolique). Une classe ne peut se maintenir durablement au pouvoir par la violence; il lui faut tant pour elle-même qu'à l'égard de ceux qu'elle domine construire sa légitimité et pour cela recourir aux discours; ceux-ci ne sont pas seulement efficaces par leur contenu mais aussi par leur forme: tout groupe dominant tend à construire une figure discursive de la domination, à représenter sa domination comme la domination du logos: du bon sens, c'est-à-dire de la bonne langue (dans un proverbe, lieu par excellence du bon sens, c'est la forme qui est garante du bon sens). Inversement il est nécessaire de faire que les exclus du pouvoir le soient de par leur incompétence linguistique; que se rebeller ne soit pas se rebeller contre des hommes, des groupes, mais contre la langue-raison; que la rébellion soit alors déraison, folie ou plus simplement imbécillité. La langue est alors l'autorité qui en cache une autre et contre laquelle il devient difficile de se rebeller.

« Défaitisme, la chose n'est pas française, le mot ne peut pas être français », déclara Joffre à une séance de l'Académie ; et l'on rejeta le mot. Le Cardinal Baudrillart qui rapporte cette anecdote dans un ouvrage intitulé *Du Beau Langage à la Vertu* (1941), écrit plus loin, montrant le caractère dialectique des rapports langue-idéologie :

Une moralité supérieure engendrera un langage qui le sera aussi. Entendez les déformations de la langue dans une bouche grossière, écoutez sa noblesse dans celle d'un être même obscur dont le front et le regard s'illuminent de vertu. (50)

Ces énoncés peuvent faire sourire par leur naïveté, ils ne pointent pas moins un fonctionnement idéologique général essentiel. Une figure presque aussi cardinale nous fournira un autre exemple de ce fonctionnement. Sollicité de donner son point de vue sur la tolérance : « La tolérance, il y a des maisons pour cela » répondit un jour Claudel ; décrochant tolérance du réseau dans lequel l'interaction le situait, qui comprend « liberté », « lumières », « démocratie »…, pour le rattacher à un autre réseau dévalorisé ou plutôt, utilisant la valeur argumentative liée à tout cliché, pour montrer que c'est la langue qui considère ainsi la tolérance, et la déconsidérer.

Deux spécificités du langage permettent cette appropriation :

Cette opération est possible par la structure même de l'interaction, sa contradiction profonde et constitutive : si le langage est fondamentalement dialogique, si tout énoncé est une propriété de la relation, il se trouve que la parole est individuelle ; aussi le support de tel énoncé peut-il toujours consciemment ou inconsciemment s'ériger en auteur, se sacralisant, confisquant à son seul profit (symbolique et financier – par les droits d'auteur) le travail collectif ; le JE, produit de l'interaction, peut oublier (d'une manière

historiquement variable) sa genèse. Les pratiques et théories juridiques en témoignent : le fait qu'il faut un auteur sur la couverture du livre, la propriété littéraire et artistique, les brevets, les marques déposées. Cette spécificité de l'interaction (la production de personnes) peut aboutir à ce que tout un chacun « se prenne pour quelqu'un », soit tenté de s'approprier ses discours, éventuellement les discours de l'autre (lorsqu'on lui lance : « Je ne te le fais pas dire! »), et jusqu'à la langue.

Cette opération est également possible parce que le langage est plaçable à distance, objectivable (c'est la fonction métalinguistique): peut se résoudre en objets détachés de leurs producteurs et du processus de production. Si nous sommes d'accord pour dire que ces valeurs sont des créations humaines, elles ne fonctionnent comme valeurs qu'à condition que soient au moins partiellement oubliées leurs conditions de production, leur origine, que si elles s'extériorisent, s'autonomisent, se réifient. Elles apparaissent alors comme toujours déjà là dans la langue, comme éternelles, indépendantes des agents. Cette réification est l'autre nom de la langue. De ce point de vue, les conflits de valeurs sont toujours des conflits linguistiques: empêcher que les mots-valeurs des uns pénètrent la langue, montrer que nos mots-valeurs sont dans la langue que nous ne faisons en les défendant que faire un usage droit de celle-ci

Il reste que ces entreprises de captation de la puissance de la langue échouent bien sûr toujours partiellement, et tout d'abord parce qu'aseptisées, réglées, ordonnées, les pratiques langagières perdent de leur puissance, de leur mordant, se vident en clichés et stéréotypes; les discours deviennent académiques - ou langues de bois, ce qui est la même chose -; c'est que la valeur des mots ne leur appartient pas en propre (conception magique), mais leur vient des interactions qui les bougent sans cesse. C'est que le sens est flèche, mouvement, déplacement, bougé, différence : autrement dit processus. Et l'on sait que le mouvement ne peut pas se résoudre en une suite de positions. Capturé, le papillon n'est plus qu'un peu de poussière au creux de la main, le praxème se résout en signal. De leur côté, privés de la contradiction, ou contraints à des interactions limitées, les sujets s'étiolent. Nous avons besoin d'interlocuteurs, à la fois mêmes et autres, à égalité de droits dialogiques pour faire sens à ce que nous disons : la valeur n'advient ni aux rapports dictatoriaux, ni aux rapports complaisants.

C'est sur le « marché des biens symboliques » que s'effectuent ces opérations. Nous reprendrons cette métaphore, mais avec quelques réserves.

- La conjoncture idéologique générale risque de donner au terme « marché » à côté d'une accentuation positive des plus fortes une valeur conceptuelle étroite (une bourse de valeurs). De ce point de vue, le « marché » risque de cacher le réel plus complexe de l'échange, que le terme de « foire » (< forum) nous paraît mieux cerner. Le forum est le lieu de tous les commerces, y cohabitent le tribunal où chaque mot est pesé, chaque valeur réglée au plus près, la bourse des valeurs avec sa logique propre, les boutiques à prix fixe, les lieux où l'on marchande, les tréteaux des baladins sur lesquels les valeurs consacrées sont mises à mal et où s'essaient des contrevaleurs. Marchands « honnêtes », chevaliers d'industrie, voleurs, bateleurs, bonimenteurs, fraudeurs, mendiants et prostituées s'y côtoient. L'image de la foire devrait nous inciter à explorer davantage le marché linguistique, la diversité des formes dans et par lesquelles les valeurs sont créées, modifiées, détruites.</p>
- Tout le monde n'a pas accès égal au marché: c'est ici toute la problématique de la parole légitime qu'il faut convoquer. Mais les travaux dans ce domaine sont trop souvent mécanistes, opposant légitimité et non légitimité. Une analyse un peu plus concrète de ce point de vue permettrait de distinguer plusieurs situations. Certains ayant intériorisé leur minoration linguistique ne se risquent pas sur le marché: ce sont ceux qui ne participent qu'à des échanges restreints et sont muets au-delà, ayant obligation de passer, lorsqu'il y a nécessité d'aller au-delà, par des entremetteurs, traducteurs et autres porte paroles. Certains se font refuser à l'octroi : leurs productions langagières n'accèderont pas au marché. D'autres acceptent de normaliser leurs produits (« Dites-moi ça en français », « autrement »...): de céder aux injonctions du « disons » et de l'« autrement dit » banalisateur, le risque est alors celui d'une stéréotypisation. D'autres encore ne peuvent proposer leurs produits que sous l'autorité d'un autre (d'une autre marque) : c'est ce qui se passe dans toutes les situations de masquage...
- Enfin la métaphore du marché est-elle apte à rendre compte de la dimension des enjeux de valeurs d'une époque caractérisée par l'importance des communications de masse?

LE SENS COMME PRODUCTION SOCIALE 1

« La langue est une série de différences de sons combinée avec une série de différence d'idées » (Saussure : 166). Saussure croyait-il par cette définition serrée cerner son objet sans équivoque ou savait-il qu'aucun énoncé n'échappant à l'ambiguïté (c'est-à-dire au bon ou mauvais vouloir ainsi qu'aux déterminations de son interprétant), il laissait subsister, parmi d'autres, au moins ces deux lectures paraphrasables en :

- 1. La langue est la combinaison d'une série de différences de sons et d'une série de différences d'idées ;
- 2. La langue est une série de différences de sons et elle est combinée à une série de différences d'idées.

Force est de constater que c'est cette dernière lecture que la linguistique a tendanciellement privilégiée, mais elle avait fait ce choix bien avant Saussure pour qui les formes ne sont intéressantes que parce qu'elles signifient. Cette entrée en matière pour illustrer le fait que si l'on prend la forme linguistique comme un wagon que l'on charge d'un certain sens dont le destinataire prendra possession, on se trompe.

Nous ne reviendrons pas sur le rejet de la sémantique (pour désigner sommairement la question du sens) qui a longtemps caractérisé les études linguistiques et dont Benveniste donne une magnifique explication en le comparant à la « tête de Méduse ». Notons par contre que la « tête de Méduse » attire aujourd'hui plus qu'elle ne fait fuir : à preuve, en plus des nombreuses études de sémantique au sens propre, ces trois titres (qui par ailleurs s'inscrivent bien dans le paradigme de Méduse) :

 La Fuite du Sens (1985) de B.-N. et R. Grunig qui notent dans leur préface : « Ne sommes-nous pas ici au bord du gouffre de

¹ Paru dans J. Boutet (éd.), Paroles au travail, L'Harmattan, 1995.

- l'inobservable (...). La linguistique n'a pas plus qu'une autre "science" à exclure l'infini. »
- La quadrature du sens (1990), sous la direction de C. Normand.
- Le sens et ses hétérogénéités (1991), sous la direction d'Herman Parret, qui démarre par une contribution de l'éditeur intitulée « De l'(im)possibilité d'une grammaire de l'hétérogène ».

Positions

Comme B.-N. et R. Grunig, nous ne reculerons pas devant l'infini. Cependant n'ayant ni la compétence ni l'espace pour faire un exposé sur la question du sens, nous affirmerons essentiellement nos options.

- 1. Il n'est pas possible de faire le deuil du sens : c'est bien pour faire sens que nous parlons, et le « ça n'a pas de sens » ne saurait nous satisfaire dans la vie quotidienne (à moins d'en faire sens dans les philosophies de l'absurde).
- 2. Si les interprétations d'un énoncé par l'interlocuteur ou par le locuteur lui-même, lorsque par exemple il écrit et revient sur ses performances, peuvent régresser à l'infini (si l'on n'en a jamais fini avec l'interprétation de la Bible, ou d'Aristote, ou de tel propos d'un de nos proches), empiriquement des arrêts s'effectuent, autrement dit les locuteurs croient à certains moments avoir fixé le sens et le manifestent par des énoncés. Le sens est donc observable. Autrement dit nous ne cherchons pas à être plus intelligents que les locuteurs de nos corpus (sans pour autant nous priver des connaissances supplémentaires que nous pouvons avoir par rapport à eux ou à la situation).
- 3. Nous désignerons par « signification » la partie du sémantisme qui relève de la phrase en tant qu'objet « linguistique » abstrait « réitérable », cette signification étant composée d'instructions pour l'interprétation; la signification est donc du côté de la langue. Il n'y a de « sens » que dans la parole vivante. Nous ne parlerons de sens qu'en situation, à propos d'énoncés réels. Le sens mis en mots par les acteurs étant une mise en relation de l'énoncé (phrase + toute la matérialité de la voix ou de l'écrit) avec une analyse de la situation. Un chemin n'a de sens, il n'en a que pour le marcheur, que si nous savons, dans le cadre d'un déplacement, où il mène et où nous sommes, que si nous pouvons lui attribuer une flèche. Le sens est donc dans le couplage chemin-flèche. De ce point de vue le sens est proche de la connotation (signe dont le signifiant est un signe linguistique et le signifié interprété – et non décodé - par l'interlocuteur à partir d'autres connaissances). Le sens renvoie donc au « thème » de Bakhtine-Volochinov :

Le thème constitue le degré supérieur réel de la capacité de signifier linguistique [...] La signification est le degré inférieur de la capacité de signifier [...] La signification, élément abstrait, égal à lui-même est engloutie par le thème et déchirée par ses contradictions vivantes, pour revenir enfin sous la forme d'une nouvelle signification avec une stabilité et une identité toujours aussi provisoires. (151)

Mais si le thème est inanalysable, les énoncés et plus globalement les situations contiennent des images de sa production et de sa représentation pour les participants.

- 4. La production de sens provient d'une expérience de la coupure, de la « non-coïncidence » (Authier 1993) à divers niveaux et d'une tentative de réduction de celle-ci. L'énoncé est donc la manifestation d'un ensemble de tensions qui peuvent se coupler ou se contrecarrer : tension vers l'autre, tension vers le réel, tension vers le code. Nous réserverons donc le mot « sens » à ce qui fait quelque peu « événement ». C'est sans doute dans ces énoncés sous tension que peut le mieux se repérer ce que G.-G. Granger (1968) nomme le « style » mais qui relève pour nous du niveau du langagier par excellence : « la résistance d'une expérience à la pratique structurante d'une écriture ». S'il y a toujours signifiance, certaines situations que l'on peut qualifier de « routines » sont peu productrices de signifiance : lorsque ce sont les « bons mots » qui sont adressés à la « bonne personne » dans le « bon endroit » en référence à des objets bien connus, et que nous sommes parfaitement compris : « Une baguette s'il vous plaît » (même si toujours quelque chose excède).
- 5. Nous pensons que le travail est un lieu peut-être privilégié où cette question peut trouver, sinon des solutions, du moins des formulations intéressantes. Rappelons que chez Leroi-Gourhan et Tran Duc Thao c'est à l'activité (individuelle chez l'un, collective chez l'autre) que l'origine du langage en tant qu'émergence de sens est étroitement liée. Ceci parce que dans la situation de travail (au sens moderne):
 - il y a présence et contrainte d'un réel extérieur, d'une réalité,
 - il y a co-présence et coordination d'acteurs hiérarchisés et occupant des situations asymétriques au sein d'une organisation,
 - le temps est une dimension toujours présente et toujours contraignante sous des formes diverses,
 - le travail s'accompagne d'énoncés.

Les situations de travail offrent aux linguistes des corpus constitués de pratiques langagières sous tension, sous la double tension d'un rapport au réel extralinguistique dont la mise en mots la plus adéquate, la plus juste possible est essentielle pour les locuteurs, d'un rapport aux autres tout aussi important et donc au langage des autres (ceux du groupe et ceux d'en face). Il nous semble aussi que ces productions, avec d'autres du même type dont font partie les corpus littéraires sont les plus adaptées pour parvenir à une étude de la signifiance. « Les fondements et les potentialités de la forme artistique ultérieure sont déjà posés dans ce type d'énoncé » (Volochinov, cité par Todorov 1981 : 188).

C'est en privilégiant les exemples du travail que nous allons maintenant examiner les effets producteurs de sens de ces tensions.

Les énoncés comme tensions vers l'autre

C'est bien parce que l'autre n'est pas un même, avec lequel on coïnciderait sans médiation (mais ni complètement un autre, inatteignable), que nous projetons des énoncés vers lui. Nos intentions de sens ont besoin d'autrui pour être validées et le procès de signifiance est interactif, il ne se réalise que si l'autre s'y prête. On ne parle pas tant pour dire ce que l'on pense mais pour savoir construire ce que l'on pense. Dans l'interaction l'autre qui n'est pas mon symétrique n'accepte jamais telles quelles mes propositions d'interprétation, il me renvoie d'autres interprétations... Même s'il y a intention chez le locuteur à l'origine de son énoncé (intention plus ou moins consciente et aussi inconscience), il n'y aura de sens que si cette intention est plus ou moins reconnue, du moins prise en compte : qui n'a jamais relu ses propres notes se demandant : qu'est-ce que j'ai voulu écrire là ? ne reconnaissant ou ne reconstituant plus cette intention.

Le sens n'est pas donné mais construit : on le sait bien maintenant, nos énoncés doivent certes être décodés, mais on s'aperçoit de plus en plus qu'ils ne contiennent que très peu d'éléments signifiants, plutôt des instructions pour l'interprétant : l'interprétant est constamment obligé de reconstituer à partir d'indices et de savoirs divers nos intentions de communication pour réaliser le procès sémiologique (« Pourquoi, mais pourquoi donc me dit-il cela? », telle est la question qu'il se pose constamment selon B.-N. et R. Grunig). Nous sommes donc à ce niveau à la merci de l'autre.

Certes lorsque je prononce chez le boulanger : « Une baguette s'il vous plaît », le commerçant ne parcourt pas la gamme des signifiés de « baguette » et ne demande pas plus de précision, il me sert et les salutations finales manifestent que l'adéquation a été trouvée. On parle ici de « routines », mais les routines ont toujours fait sens avant d'être « routines », au sens d'événement, notamment pour les enfants qui jouent à la marchande et se plaisent à construire cette adéquation.

L'interprétant peut ainsi se refuser au procès de sens; il décide comme c'est son droit de s'en tenir à un simple décodage, à prétendre interpréter au pied de la lettre (laquelle de par l'ambiguïté a de fait toujours plusieurs pieds, mais on choisit).

- Peux tu me dire l'heure?
- Oui (grève du zèle?)

Interrogées par un enquêteur simplement soucieux de remplir une case de sa fiche sur leur « qualification », les ouvrières étudiées par J. Boutet produisent un discours exhibant la non-adéquation entre la signification purement taxinomique donnée par l'enquêteur à ce terme, la signification salariale donnée par l'employeur, la signification existentielle qu'elles lui donnent. La question qui demandait du point de vue de l'enquêteur une réponse brève est devenue logogène. Il est tombé sur un terme qui est véritablement une « arène sociale », qui porte un « accent appréciatif » fort, pour reprendre les termes de Volochinov. On peut également dire que c'est dans cette mise en lumière de la contradiction du sens se produit.

C'est donc à partir d'une représentation de l'autre que j'effectue le travail interprétatif, un travail dont la profondeur, la qualité et l'intensité sont en relation avec cette image de l'autre. « Le ciel est par dessus le toit » est un syntagme poétique ou une lapalissade. Dans certaines situations de travail les « sociotypes » (J. Bres) produits par les cadres à l'égard des ouvriers contiennent souvent des stigmatisations langagières et intellectuelles. Les énoncés ouvriers sont alors peu valorisés voire non entendus. C'est pourquoi on peut interpréter la parole des délégués, la parole syndicale, comme revanche symbolique, comme preuve par les actes que les ouvriers ont une « bonne parole », une parole juste.

Nombreuses aussi sont les situations dans lesquelles les agents ayant un bas niveau de qualification intègrent ces sociotypes, reconnaissent leur incompétence langagière.

On peut aussi dans d'autres situations observer ces disqualifications langagières et intellectuelles de l'un des participants. Ainsi dans une interaction téléphonique entre une employée d'EDF et un usager (Gardin 1992), l'employée qui a devant elle la fiche de son correspondant indiquant qu'on lui a rétabli le courant refuse de croire celuici qui lui annonce qu'il n'a pas de courant ; il faudra un long échange pour que l'employée sûre de la qualité du service et de son système d'information accepte de prendre en compte la réclamation.

Interpréter est donc une opération indiscrète voire impudique de recherche-construction des intentions du locuteur : ce droit n'est pas donné à tous : d'une manière générale la recherche de sens n'est pas laissée libre à tous : le christianisme a longtemps refusé à ses fidèles

cette activité en leur interdisant la lecture et donc l'interprétation des Ecritures. Les ordres ne se discutent pas, « cherchez pas à comprendre », faites ce qu'on vous dit : on sait que ce modèle (le taylorisme) a fait long feu, qu'il n'est plus rentable et qu'il a fallu faire appel aux interprétations des acteurs de la production. Cependant les lois sur l'expression directe des salariés ont été perçues par certains syndicats comme instituées contre les donneurs de sens que sont les délégués et porte-parole syndicaux (et c'est aussi comme cela que cela s'est parfois passé), les instances patronales devenant par les réponses fournies aux « avis et vœux » les interprétants des travailleurs (Gardin 1987).

D'un point de vue technique les acteurs du travail occupent des places asymétriques, n'ont pas la même vue de ce qui est en train de se passer : une opération de guidage à distance demande de la part de celui qui est guidé une confiance totale dans les compétences du guideur. Un dépannage à distance exige que le dépanneur dispose d'une description de la situation sur place et d'une confiance dans cette description : ces objets doivent se construire.

Les énoncés comme tensions vers le réel

Le travail, dans lequel se combinent toujours savoir et savoir faire et dans lequel comme l'a montré Y. Schwartz, la main est parfois en avance dans sa connaissance du monde sur la pensée et le langage, est un lieu où langage et activité intelligente sur le réel s'articulent, où les mots naissent dans le contact avec les choses, et où les choses sont modifiées par les programmes d'action que les mots constituent. D'où l'importance notamment des dénominations, des enjeux qui sont au cœur des pratiques terminologiques, l'absurdité et le gâchis que représente le taylorisme dans sa tentative de priver d'activité symbolique reconnue et exploitable ceux qui sont en contact avec les choses.

« Qu'est-ce que cette machine ? » se demande un groupe de travailleurs de l'un de nos corpus (Gardin 1989c), cette machine qui arrive alors qu'un dessinateur n'a pas été remplacé. Ils finiront, après une interaction langagière centrée sur la dénomination, par la baptiser « machine à écrire sur calque », refusant par là de la nommer « machine à dessin », appréhendant ainsi le réel dans sa spécificité matérielle et son sens social (puisque l'appeler « machine à dessin » serait reconnaître et accepter qu'un dessinateur qualifié puisse être remplacé par une machine, et un emploi supprimé).

Dans une autre situation (Gardin 1987a), des syndicalistes mettent pour titre d'un tract dans lequel n'apparaît jamais le syntagme « accident du travail » : « Albert Testu, travailleur du contrôle, est tué hier matin dans l'usine ». Phrase qui peut paraître fautive à qui ne veut pas entendre qu'ici une réalité nouvelle tente de trouver sa forme : ce

crime sans responsable précis que l'on nomme par ailleurs « accident du travail ».

Dans beaucoup de situations moins dramatiques, le travail est l'occasion de nombreuses discussions et conflits métalinguistiques pour la désignation du réel. Les directions d'entreprises ont remplacé « chaînes » par « lignes », sans parvenir à faire disparaître l'ancien usage, mais saisissent-elles mieux le réel ?

On constate un développement des pratiques communicationnelles dans les nouvelles formes du travail et dans certains cas même les pratiques symboliques langagières ne sont plus seulement partie du travail, mais constituent l'activité de travail elle-même. Il v a donc dans le réel quotidien d'un grand nombre de situations de travail un découplage qui s'effectue de l'activité symbolique et de l'action sur la matière. Il y a donc une décontextualisation de fait des pratiques symboliques: certains opérateurs n'agissent jamais sur les processus et matières réelles, mais sur des écrans, des représentations, diverses icônes... Ainsi les aiguilleurs de la SNCF qu'étudie D. Faïta ne font que communiquer et agir sur des symboles, ils ne déplacent plus les aiguilles à la main. Les conditions réelles sont alors réunies pour qu'une réification de l'activité communicante s'effectue, pour que l'activité langagière soit coupée au niveau de l'idéologie du quotidien et aux niveaux supérieurs, de ce à quoi elle est néanmoins et en dernière instance liée:

Le conducteur du train dont l'accident a fait quarante-deux morts avoue qu'il a bien enregistré le signal, qu'il l'a même consigné dans la boîte noire, mais qu'il n'a pas ralenti [...] interaction avec la boîte noire, mais pas avec le monde. C'est la logique profonde de la communication – être branché sur le signe et faire signe en retour, répondre au signe par des signes plutôt que par des actes. C'est donc la logique même de l'organisation qui entraîne des accidents de cet ordre, et non quelque défaillance humaine ou d'organisation. (Baudrillard 1987 : 274)

Si nous nous gardons de la généralisation qui conclut la citation précédente, nous ne pouvons que constater ces risques de perte de sens dans le travail et ses effets pathogènes.

Au bout du compte les actions langagières et plus généralement symboliques ont un effet sur des objets réels, le trafic fonctionne bien ou des wagons réels se heurtent, et la désignation des objets, acteurs et processus n'est pas pour rien là-dedans. B. Whorf l'avait déjà constaté à propos des citernes vidées de leur essence qui avaient tendance à exploser lorsqu'on y collait un panneau : « citernes vides ». Les mots sont des programmes d'action.

Les énoncés comme tensions langagières

C'est parce que nous sentons parfois que la langue « faut » (Authier 1993), parce que les mots ne collent pas directement aux choses que nous hésitons, bafouillons, reformulons et parfois aussi trouvons la bonne formule, le mot juste, avons le sentiment d'une « coïncidence ».

Le sens se construit à partir du - et contre - le code. Si l'on ne saurait parler sans « code », énoncer revient à couler une expérience toujours singulière (celle d'un individu biologiquement séparé des autres) dans des moules triviaux, avec un matériel qui appartient à tout le monde, parler est donc désingulariser. C'est l'intonation du moins dans sa partie la moins codée, le débit, et toute la matérialité de la voix, qui prennent en charge le reste de singularité lorsque celle-ci ne trouve pas à se manifester ailleurs. Reprenons la métaphore saussurienne de la surface de l'eau et pervertissons-la, mettons à la place de l'eau les pulsions, le sémiotique, qui pousse à dire, à la place de l'air, le symbolique, espace des codes, de la prédication et des jugements; c'est de la pression conjuguée de ces deux espaces que résultent les rides et vagues, c'est-à-dire une certaine structure signifiante; c'est parce qu'ici et là le sémiotique s'élève, soulève le symbolique : sans pressions la surface serait amorphe. Trop d'intensité des pulsions et c'est la catastrophe: un énoncé incommunicable, voire un cri par lequel le locuteur manifeste l'irréductible de son expérience; trop de poids du symbolique et c'est le cliché par lequel le locuteur annule sa différence à l'autre et du coup annule aussi l'autre comme coénonciateur. Pour nous l'objet spécifique de la linguistique se situe alors entre le signal et l'hapax, dans l'événement que constituent des énoncés tendus entre le « je parle comme tout le monde parle » et « je parle comme je parle », entre pure communication et pure expression, entre le code et le cri. Car ce qui constitue sans doute la spécificité humaine dans le domaine du langage, ce n'est pas tant le fait de posséder une ou des langues que d'être apte à produire à partir de codes déjà constitués des énoncés nouveaux, des codes nouveaux, dans un constant mouvement dialectique par lequel les productions nouvelles émergent en distordant les codes, mais se figeant, se réifient en codes contraignants, toujours capables de saisir le vif, d'empêcher la naissance des nouveaux énoncés qui les nient et les détruisent sans cesse :

La signification, élément abstrait, égal à lui-même, est engloutie par le thème et déchirée par ses contradictions vivantes, pour revenir enfin sous la forme d'une nouvelle signification avec une stabilité et une identité toujours aussi provi soires. (Volochinov: 151)

Mais il n'est pas question que de justesse des mots ; leur « correction » (appartenance à la langue normée) et leur valeur esthétique font

aussi partie de l'horizon des locuteurs; et ces préoccupations ne sont pas absentes des lieux de travail et notamment des productions syndicales. On ne prétend jamais tant parler-écrire « français », « correctement », que lorsqu'on force la langue (Gardin 1989d).

La production de sens s'inscrit dans le temps

L'interprétation est un processus et en tant que tel a une dimension temporelle : lorsqu'un énoncé a été émis, au temps T0 par sa mimique et/ou ses propos, l'interlocuteur renvoie au locuteur en T1 une hypothèse sur le sens produit par ce dernier (son intention). Comme la reconstitution des intentions de l'énoncé est *a priori* sans limite, l'interprétant arrête cette reconstitution lorsqu'il a trouvé une raison satisfaisante, plausible, eu égard à la situation ; sa réponse est alors le sens donné à l'énoncé, à ses risques et périls. La durée de ce travail d'interprétation est évidemment généralement en relation avec les statuts des participants et les enjeux de la situation.

Peut alors intervenir une validation: le locuteur reconnaît le sens renvoyé comme conforme à son intention: c'est bien ce que j'ai voulu dire (ce qui ne signifie pas qu'il ait voulu effectivement dire cela au temps T0, car la plupart du temps cette réponse est bougée par rapport à cette intention). Le locuteur peut même reconnaître (souvent à son profit) un sens non prévu, bougé, enrichi.

Le locuteur peut ne pas reconnaître son intention (éventuellement parce qu'il a été trop bien compris), ainsi dans l'exemple suivant :

- Que faites-vous ce soir?
- Je ne suis pas libre.
- Mais je ne voulais pas vous inviter, je m'informais.

Il peut aussi reformuler, donner des précisions. De nouveaux énoncés entrent dans le circuit, jusqu'à ce que les participants se satisfassent du sens produit.

De ce point de vue, on pourrait dire que la production des énoncés ressemble à une production matérielle, chacun effectuant à tour de rôle une passe sur l'objet, jusqu'à ce qu'on estime que l'on a abouti, qu'il n'y a plus d'opacité, que l'on a réalisé une sorte de coïncidence, une réussite conversationnelle. On a alors une « formulation », énoncé qui clôt une série de reformulations et qui présente pour les participants une image du sens de leur activité, un saut qualitatif : « Tu l'as dit ». (Mais puisque l'arrêt du processus de signifiance est empirique, il peut toujours être repris ; ainsi des énoncés morts se remettent à vivre. On parle de « relectures » pour écrivains et philosophes.)

On insistera ici sur l'importance du dernier énoncé d'une série : puisqu'une réplique est un sens proposé à l'énoncé qui précède, le

dernier énoncé est le dernier de ces sens proposés, celui qui ne sera pas contesté, qui fera éventuellement loi ; c'est pourquoi l'attribution de ce dernier énoncé qui fait de son auteur un donneur de sens, n'est généralement pas laissée au hasard dans les organisations et fixée par les organigrammes ; elle est à l'occasion objet de luttes.

Dans le domaine du travail, ces faits sont des plus importants et notamment parce que les activités de travail ont elles aussi une temporalité, intrinsèque (de nature physique dans les industries de *process* par exemple, on s'en aperçoit dans les catastrophes), ou une temporalité conventionnelle, de nature sociale (lorsque le temps est de l'argent et qu'un agent doit traiter par exemple un certain nombre de dossiers ou de personnes dans la journée). Les interactions de travail sont donc plus que d'autres régies par des temporalités articulées à la nature des activités, des processus et aux places hiérarchiques des acteurs; les sens produits en sont également dépendants.

Ainsi le sens n'est-il pas un donné des énoncés; co-produit par les participants, son contenu n'est pas indépendant des rapports que ceux-ci entretiennent et des conditions particulières dans lesquelles ils se trouvent. La manière dont ces innombrables opérations s'effectuent et du coup la qualité des sens produits contribuent à donner sens au travail dans sa globalité.

1788

UTILISATION D'UN FILM POUR UNE INTRODUCTION À LA SOCIOLINGUISTIQUE 1

Moi, j'te l'dis, heureusement qu'y a des gens instruits et capables pour défend' l'pauv' monde.

1788: 116.

Nous voulons, dans le texte suivant, montrer comment nous utilisons un film dans le cadre d'une introduction aux principales problématiques de la sociolinguistique et de l'analyse de discours tant en formation initiale qu'en formation continue.

Nous avons choisi pour cela la séquence 26 du téléfilm de M. Failevic et D. de la Rochefoucauld : 1788, en ne nous intéressant qu'aux éléments linguistiques, tels qu'ils nous sont fournis par le scénario du film publié aux Editions Sociales : 1788, Luttes révolutionnaires pour une propriété paysanne (1978). Nous commencerons par conseiller au lecteur de lire cet ouvrage ou tout au moins la séquence 26 que nous fournissons en annexe, avant de continuer la lecture de notre participation.

Spécificité des données de la sociolinguistique

Les implications de notre choix doivent maintenant être dégagées :

a. Il nous permet tout d'abord d'illustrer le fait qu'on ne peut parler de l'analyse de discours française, avec sa forte orientation vers le

¹ Paru dans *Sociolinguistique : Approches, théories, pratiques*, en collaboration avec J.-B. Marcellesi et le GRECO, Puf et Publications de l'Université de Rouen, 1980.

- discours des organisations, sans faire référence à la spécificité de l'histoire française et notamment aux effets produits par la « Révolution », époque où justement se constitue le discours politique. Notre choix a ici valeur d'hommage historique.
- b. Notre projet ne peut pas produire un discours qui se présenterait comme une recherche en sociolinguistique. En effet, relevant de la fiction, ces données contreviennent à l'une des spécificités essentielles de la sociolinguistique : à savoir l'étude de données linguistiques observées dans leur contexte social, choix qui fait de cette discipline une discipline « séculière » en opposition à la linguistique « régulière ». Lorsque Labov, auteur de cette opposition métaphorique (Sociolinguistique) dénonce le « paradoxe saussurien », il dénonce en effet l'attitude qui consiste, après avoir affirmé la nature sociale de la langue, à se contenter pour la décrire, d'observer des productions sorties de leur matrice sociale, voire même d'un seul individu. Si la langue est sociale, c'est dans la vie sociale réelle qu'il faut aller l'observer, et l'on peut déjà dire que c'est cette spécificité qui lie d'une manière étroite analyse de discours et sociolinguistique. (Voir là-dessus la très éclairante introduction d'Encrevé à Labov 1976.)
- c. Il reste que notre choix a une valeur essentiellement heuristique, si le lecteur veut bien faire « comme si » nos données « réalistes » étaient réelles. Nous illustrerons ainsi plus aisément que sur des données réelles cette spécificité dont nous venons de parier.
- d. Ajoutons que nous aimons ce film et spécialement cette séquence qui, nous semble-t-il, pourrait être étudiée à différents niveaux à partir des directions de travail que nous allons examiner. Faisons donc maintenant « comme si ».
- e. Notre séquence peut être qualifiée grossièrement de « réunion débat »; nous nous trouvons donc devant des données « dialogiques »; le monologue n'existe pas pour la sociolinguistique. Un discours répond toujours à un autre discours et anticipe toujours sur un autre discours. De manière externe et, nous le verrons, de manière interne. C'est pourquoi étant donnée la nature sociale du langage tout discours qui se présente comme monologue doit être constitué par l'analyse en dialogue. La meilleure prise de position théorique sur ces problèmes est celle de Volochinov (nous continuerons à attribuer à Volochinov, pour des raisons que nous avons exposées ailleurs (Gardin 1978), Le marxisme et la philosophie du langage publié aux éditions de Minuit sous le nom de Bakhtine).

Dernière conséquence de notre choix : il nous empêchera de rendre compte de certaines études relevant de notre titre, les analyses de discours en milieu scolaire notamment.

Les conditions d'émergence du discours (conditions externes)

Historiquement, c'est par un mandement royal que ce discours est rendu possible. C'est le roi qui « souhaite connaître les doléances de ses peuples », qui « désire que s'assemblent dans ses villes et villages, et dans le plus bref temps, les habitants pour conférer ensemble tant des remontrances, plaintes et doléances que des moyens et avis qu'ils auront à proposer et pour élire, choisir et nommer des personnes dignes de confiance, capables de transmettre ces remontrances et propositions » (84–85).

Un certain flou semble régner en 1788 sur cette composition et les auteurs citent les doléances d'un cahier de Waziers (Douai), qui souhaitent qu'à l'avenir l'assemblée ne soit composée que des Français de vingt-cinq ans imposables et non assistés. De toute façon les femmes en semblent exclues (elles se tiennent d'ailleurs relativement à l'écart et debout dans le film). Le droit à la parole n'est donc pas réparti de manière égale dans la société.

Le temps et le lieu du discours

L'assemblée de village est donc convoquée un dimanche matin après la messe, sur la place, selon l'habitude semble-t-il; par contre à Chinon la réunion des délégués du baillage aura lieu dans un théâtre magnifique, avec des fauteuils mais « l'embêtant (dira Martineau) c'est qu'on pouvait pas bouger, et pis qu'y avait pas assez d'air et avec tous ces cris, c'te chaleur, quequ'fois j'ai piqué du nez! tous les soirs à finir à des 2-3 heures du matin, j'ai point compris qu'on n'commence point d'bonne heure le matin » (114). Ainsi Martineau (qui au niveau du village a pourtant la « langue bien pendue » : 87) ne dira-t-il rien, Guillaume étant « bien mieux placé que lui pour le faire ».

Deux modes de vie, deux cultures entrent ici en contact, l'une la citadine étant prestigieuse – bien que timidement contestée par Martineau – et ayant pour effet de ne pas permettre la parole à l'autre. Comme les enfants de milieu populaire interviewés hors de leur milieu, Martineau est « non verbal » (cf. « La logique de l'anglais non standard » dans Labov 1976).

La sélection des rapporteurs

Si les rapporteurs du mandement royal sont sélectionnés par la structure administrative de l'Ancien Régime (gouverneur, curé), le choix des rapporteurs des doléances est l'objet d'une opération de sélection. Le problème se pose pour le secrétaire, les délégués qui seront envoyés à Chinon puis pour les députés aux États Généraux.

Rappelons ici l'importance, quant à l'efficace du discours, du rapport du rapporteur à l'auteur du discours rapporté, rapport reflet (transformé) des rapports sociaux réels.

Le problème qui nous intéresse ici sera essentiellement celui du secrétaire.

Ce problème a déjà été évoqué dans une séquence précédente (séquence 21). Si certains paysans savent écrire, ils se récusent dans ce cas précis, puisqu'il s'agit de « dame, écrire au roi » et notamment « sans rien oublier » et « dans l'ordre ». La décision a déjà été prise de confier ce rôle à Guillaume, fils de Joseph, qui travaille dans une étude d'avocat à Chinon. Il a d'ailleurs une « belle main ».

C'est donc ici l'autorité suprême qui donne la parole à ses peuples en fixant le cadre de cette prise de parole ainsi que le cadre de son contenu (un double discours : d'information et de « réformation », voir là-dessus Slakta 1971).

Nous pouvons ici généraliser et dire que c'est toujours une institution qui donne la parole, que ceci se fasse explicitement ou implicitement (chaque sujet ayant intériorisé les règles de distribution de la parole se sent légitimé à la prendre ou à ne pas la prendre). Réciproquement d'ailleurs c'est par la parole que se crée à tout moment l'institution. On pourrait ainsi étudier ces phénomènes, ainsi que les mécanismes de leur reproduction à partir de la problématique de Bernstein.

Le schéma suivant qui représente le rapport de communication institué par le mandement royal entre le roi et ses sujets fait apparaître l'importance des médiateurs. C'est par divers « intermédiaires » que le discours du roi est rapporté aux sujets et il en sera de même pour la réponse de ces sujets. Nos données ne font ici que mettre en pleine lumière l'importance de ces processus dans les pratiques linguistiques quotidiennes ; nous aurons à y revenir.

Chaque participant à la communication occupe une situation sociale dans le rapport institutionnel qui est ici constitué; cette situation fonctionne au niveau du discours sous la forme d'un ensemble de représentations (en rapport avec la réalité objective et repérables dans les discours). Pour les paysans, on peut dire qu'ils acceptent l'image que le roi donne de lui dans le mandement : un bon roi qui peut faire disparaître tous les maux une fois qu'il les saura (89). Quant à l'image qu'ils se font du rapport de communication lui-même, elle est sous le signe de la transparence puisqu'une fois le secrétaire choisi, il ne s'agit que de « coucher par écrit c'qu'on veut dire à notre bon roi » (sur la problématique des représentations, voir Pêcheux 1969 : 19-20).

S'agit-il d'une interprétation abusive? Mais c'est l'assemblée de village qui est alors convoquée, la décision étant prise au cabaret par le

syndic du village et des hommes « influents ». Les historiens nous apprennent que l'assemblée de village « était formée entièrement des chefs de famille, en fait le plus souvent des laboureurs et des paysans les plus aisés... » (1788: 13). À ce niveau nous pouvons constater l'intériorisation de certaines normes de discours écrit chez ces paysans, qui en ignorent cependant la pratique.

Le problème du choix du secrétaire de séance se repose au début de notre scène où Brissot, notaire et juge déjà catalogué comme homme du château, revendique cette fonction qu'il a toujours exercée. Guillaume lui rétorque le mandement royal et la volonté de l'assemblée (par le vote). L'expression de l'assemblée intervient donc ici pour ratifier la décision prise par les « hommes influents » et s'opposer en même temps à la tentative de Brissot. Le secrétariat apparaît donc comme une fonction importante, un enjeu qui donne lieu à une rapide passe d'armes et qui aboutit à évincer l'homme du château. Il ne s'agit plus cette fois d'un simple problème technique (savoir bien écrire) mais d'une alliance politique.

Joseph, le syndic, ayant déclaré l'assemblée ouverte, Guillaume précise le but de la réunion dont il souligne le caractère exceptionnel « ce n'est pas une assemblée ordinaire », « grande tâche », « grand moment », et se tient prêt à écrire sous « la dictée ».

Nous nous trouvons donc maintenant dans la phase d'élaboration du discours d'un locuteur intellectuel collectif: il s'agit bien d'un groupe social, l'assemblée de village, « unité collective réelle mais partielle, fondée sur une activité linguistique commune, et impliquée dans un processus historique » (Marcellesi et Gardin: 17). Notre travail relève donc à ce niveau de la « linguistique sociale », partie de la sociolinguistique qui étudie les discours des intellectuels locuteurs collectifs.

Relèvent de cette étude les travaux maintenant nombreux de « l'école française d'analyse de discours » sur le discours politique et syndical, qui se sont inscrits à la suite de la thèse de J. Dubois, *Le vocabulaire politique et social de 1869 à 1872*: les travaux sur le discours socialiste et communiste de J.-B. Marcellesi (*Langue française 9, Langages 23* et 41), de L. Guespin (*Langages 41*), les études de discours de presse de D. Maldidier (*Langages 23*), de B. Gardin sur le discours de la CGT et du CNPF (*Langages 41*), de D. Baggioni sur le discours de l'Unef (1980).

Pour une vue d'ensemble de ces questions, voir les introductions de Guespin aux numéros 23 et 41 de *Langages*; Marcellesi et Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*; Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*.

La prise de parole

Après la présentation de Guillaume, personne ne parle malgré les invitations de Joseph, puis sur une intervention de Martineau (« tu peux déjà mettre que ») tout le monde se met à parler en même temps – brouhaha –, intervention de Guillaume qui demande qu'on parle l'un après l'autre, de nouveau c'est le silence, qui sera rompu par une femme.

Rappelons que nous n'avons pas à interpréter ici mais à illustrer.

Nous nous trouvons devant des comportements que certains sociolinguistes ont qualifié de non verbaux. Le caractère solennel accentué par Guillaume aboutit à ne faire produire que du silence, comme il en est, dit Labov, dans ces tests où l'enfant, appartenant à la culture des dominés, sait que tout ce qu'il dira risque d'être retenu contre lui (« La logique de l'anglais non standard » dans Labov 1976). Ce que Guillaume demande, c'est une série de monologues. Il n'est pas étonnant alors de voir l'un des participants demander à Joseph de parler pour les autres, reconnaissant ainsi qu'il ne lui appartient pas à lui de tenir un discours « autorisé ». Sur ces questions, on consultera Bourdieu 1978.

C'est une femme qui rompt le second silence, qui historiquement ici conquiert le droit à la parole (elle n'est pas dans l'assemblée qui a à s'exprimer...) en s'en justifiant d'ailleurs : « Puisque personne n'ose parler et qu'y faut bien qu'le roi sache la vérité ». (Rosine prend donc appui sur le mandement royal, l'obligation de la communication pour transgresser la règle qui lui refuse la parole.)

Quatre orateurs se succèdent alors sans interférer. Nous pouvons dire que le groupe s'est ici structuré, a produit ses mécanismes de régulation, a dépassé le stade initial (silence / brouhaha) et permet alors les discours individuels. Mais Guillaume intervient et brise cette suite de doléances.

La norme discursive

Nous avons déjà constaté des phénomènes d'intériorisation de la norme dans une scène précédente. Ici, c'est Guillaume qui représente ce qu'on pourrait appeler *la norme légitime*, c'est-à-dire qu'il est ressenti implicitement comme tel au début du débat – ce qui est producteur de silence – et qui se présente ensuite explicitement comme le représentant de la norme discursive spécifique à cette situation, par un discours qui allie la condamnation et l'injonction :

ça ne peut point se faire de cette façon là faut trouver ce qu'est commun à toutes les paroisses c'est point possible, le roi ne peut point entrer dans toutes vos histoires

faut mettre tout ça en ordre et en formules.

Nous nous permettons ici de caricaturer quelque peu et de dire que Guillaume oppose aux discours des paysans en « code restreint » un discours en « code élaboré ». en empruntant à B. Bernstein sa terminologie, un discours détaché du contexte précis de sa production, un discours mariant concepts et généralités : qui parle de justice et non de Brissot et pose que seul ce discours est possible dans la situation présente puisqu'il s'agit d'écrire au roi « qui ne peut point entendre toutes vos histoires ».

Nous nous trouvons ici devant un effet de « raréfaction » du discours, la raréfaction étant le revers de la production. (Foucault, dans *L'ordre du discours*, propose de valoriser dans l'étude la problématique de la raréfaction.) Cette raréfaction s'effectue au nom des critères du général (« ce qui est commun ») d'une certaine composition (« en ordre ») et d'un certain style discursif (« en formules », de fait il s'agira de la forme juridique). Le principe de cette raréfaction est admis par le groupe.

Norme et variation

Nos données nous permettent aussi de poser le problème de la variation linguistique et de la norme au niveau « formel ». Notre texte présente un certain nombre de variables phonétiques (la variable sociolinguistique étant une grandeur pouvant prendre différentes valeurs). Ainsi (r) dernière dentale peut se prononcer [r] ou ne pas se prononcer (prendre la valeur 1 ou zéro), il en est de même de certains (e) : je suis / j'suis.

Ces valeurs sont à mettre en relation avec l'appartenance sociale des locuteurs et la situation de discours. (On pourra consulter sur la variable [R] en français contemporain Laks 1977.)

Pour une étude plus précise de la notion de variable, nous renvoyons à l'ensemble des travaux de Labov, aux introductions d'Encrevé à Labov 1976 et 1977, à Marcellesi et Gardin 1974.

Un sondage rapide dans le texte fait apparaître les variations suivantes :

Paysans Guillaume

T'es pas contente (Rosine) le roi ne peut point

j'va lui dire (Rosine) je veux bien y faut mett' ça en bon ordre (Gauthier) faut remettre ça en ordre Mais cette présentation est trop schématique (pourrait faire croire ici à deux langues distinctes). En fait, il y a variation à l'intérieur même de l'ensemble du discours paysan et à l'intérieur même du discours de chaque locuteur. Ainsi Renaud réalise les deux valeurs de la variable (r) : « not' pré » vs « leur répondre » et Guillaume varie dans ses performances quant au relatif qui: « faut trouver ce qu'est commun » vs « le Tiers-État qui est tout ».

N'oublions pas que Guillaume est d'origine campagnarde. On pourrait s'amuser à le comparer à ceux que Labov nomme *les paumés*, ces adolescents des ghettos qui tentent de quitter le milieu d'origine et s'en différencient par leur comportement linguistique (« Le langage des paumés », dans Labov 1978, t. I).

À condition de ne pas oublier que nous faisons « comme si », nous pouvons voir ici fonctionner des variables sociolinguistiques, c'est-à-dire une variation liée à la structure sociale du rapport de communication (qui inclut l'appartenance sociale des locuteurs). Il reste que les différentes valeurs d'une variable ne sont pas à mettre sur le même plan. De même qu'au niveau de la structure du discours, Guillaume représente la norme en langue, comme en écriture, puisqu'on dit de lui qu'il a « une belle main ».

La situation est de fait plus complexe : aussi lorsque Guillaume rencontre le Comte pour affaire, celui-ci se moque-t-il de son style juridique : « À ma personne ? tu es sûr qu'c'est pas à mon cheval ? à ma personne, quel foutu langage » (55). L'antagonisme de classe se manifeste ici au niveau de la norme explicite. (Notons par ailleurs les aspects « peuple » du langage du Comte, fait que nous pouvons rapprocher des remarques de Lafargue sur la tactique linguistique de la noblesse au début de la Révolution, voir Marcellesi et Gardin : 54.)

Il est intéressant de noter qu'ici les auteurs n'ont pas oublié que la lutte pour la domination sociale et politique inclut la lutte pour la possession de la norme linguistique. Le signe linguistique apparaît bien ici comme une arène et un enjeu.

Telles sont du moins les normes que Guillaume explicite. Il reste à étudier si à ces normes ne s'en ajoutent pas d'autres, implicites, et c'est à l'étude contrastive des discours de Guillaume et des discours paysans de le montrer. Auparavant nous constaterons que la norme ici n'est encore qu'en projet : des normes s'affrontent en cette période puisque l'on sait que si le Tiers-État de Chinon veut constituer ses cahiers en modèle (97), les historiens nous apprennent que la noblesse et le roi ont fait circuler d'autres modèles.

Il est donc nécessaire de se livrer à une étude contrastive opposant d'une part le discours de Guillaume et des cahiers de Chinon, constitué pour l'étude en objet unique (nous posons donc que lorsque Guil-

laume parle il est représentatif du Tiers-État de Chinon), et globalement le discours paysan, constitué en intellectuel collectif. Nous proposerons de mener cette analyse contrastive à plusieurs niveaux.

Le rapport socio-verbal paysan - roi

(L'étude de ce rapport socio-verbal, formulation empruntée à Volochinov, s'appuie sur la problématique de l'énonciation en tenant compte des reformulations de Dubois dans « Énoncé et énonciation ».)

Si nous observons le rapport socio-verbal existant entre locuteur et interlocuteur (les paysans et le roi) tel qu'il apparaît dans les discours, nous constatons de grandes différences entre le discours de Guillaume et les cahiers de Chinon d'une part et le discours des paysans. Notons tout d'abord qu'aucun des articles du cahier de Chinon ne mentionne le roi, seule apparaît l'institution (« les lois de la Monarchie », 105). C'est d'ailleurs aux États Généraux qu'il appartiendra de réformer (dans le mandement royal ils n'ont qu'un rôle d'intervention, c'est le roi qui promet d'« écouter » et de « pourvoir sur les doléances »). Quant à Guillaume lui-même il mentionne « le roi » à deux reprises : au cours de l'altercation avec Brissot, comme argument juridique, puis en disant aux paysans que « le roi ne peut point entendre toutes leurs histoires » c'est-à-dire pour casser un certain rapport socio-verbal que nous allons maintenant étudier. Par contre lorsqu'il ouvre la séance en présentant la situation, il ne mentionne en rien le roi mais accorde beaucoup de place aux États.

Au niveau du discours de Guillaume, le roi est donc à peu près inexistant. Les cahiers s'adressent aux États qui seront les initiateurs de la réforme (« les députés voudront bien »). Cette réforme apparaît parfois comme énoncée par la loi naturelle : « Que tout citoyen français est libre de sa personne ».

Par contre, dans le discours paysan, le roi apparaît comme oreille complaisante aux malheurs des peuples :

Que nos malheurs finissent

Quand Louis les entendra, y s'ront bientôt finis (89)

Le roi est présent dans l'énoncé :

j'va lui dire au roi (Rosine)

La crainte est de ne pas se faire entendre :

Mais comment qu'le roi y saura nos misères.

On peut peut-être estimer que Guillaume réussit à changer le rapport socio-verbal paysan - roi puisque dans la séquence 27 les habitants demandent aux délégués qu'ils accompagnent:

Dites-leur [aux États]

et

Que le roi nous entende

et par la suite on entendra un paysan dire (116) « L'roi c'est bien l'un d'entre eux », *eux* référant à l'entourage royal. L'étude de la variation est donc bien en même temps l'étude du changement. (On pourra lire dans l'article de Slakta déjà mentionné une étude contrastive de la formulation de la demande dans plusieurs cahiers.)

Pour Guillaume, substituer aux doléances des paysans les articles du cahier de Chinon n'est qu'une opération formelle : substitution de l'ordre et des formules au désordonné et au vague, substitution du particulier au général qui l'inclut par définition. Ainsi dans l'échange suivant :

Martineau : — Et ça vaut pour Brissot, ça, Guillaume ? Guillaume : — Pour Brissot et tous les autres Nicolas.

Mais il est nécessaire d'y voir de plus près ; d'autant plus que dans une scène précédente nous trouvons Guillaume et son père en conflit avec le fond. Au cours de cette scène, Guillaume qui vient d'arriver, lit à son père des extraits des cahiers de Chinon :

Guillaume : — Que tous les droits seigneuriaux insolites pesant sur des communautés... soient rachetables.

Joseph: — Rachetable, r'lis voir un peu l'début pour voir... insolites, c'est pas insolites qu'y faut dire, c'est injuste et s'y sont injustes, faut-y racheter.

Nous nous trouvons là au cœur de la revendication économique des paysans. Ce que montre bien la dernière séquence du film où l'on voit le paysan riche Tessier annoncer à Joseph les événements de la nuit du 4-Août :

Tessier: — Tous les droits des seigneurs ont été décrétés rachetables; nous allons les racheter, Coquard, nous allons les racheter enfin.

Joseph: — Vous, M'sieu Tessier, mais nous aut' paysans avec quoi qu'on va s'en défaire?

Dans la séquence dont nous nous occupons, l'analyse de discours à entrée lexicale (Marcellesi 1976) s'impose pour comparer les propositions des deux discours; selon la problématique de l'analyse contrastive, il serait nécessaire de :

- constituer systématiquement l'index de chaque discours,
- constituer la liste des éléments lexicaux communs, des éléments propres à chaque discours,
- comparer les propositions dans lesquelles entrent ces éléments communs. Contraster ainsi les discours sur gabelle, juge, lois.

Voici par exemple la liste des animés dans les deux discours :

Discours paysan	Discours de Guillaume
on (+ le seigneur) Maître Brissot juge l'château Roi gabelous enfant (3) poupon nourrice seigneur les pauvres famille le comte bandits gardes (2) femme gros fermier manouvrier l'église curé chanoine l'homme marchand	roi ceux de Lerne paroisses Royaume les députés des États Généraux juges citoyen peuple Tiers-État l'homme représentant de la commune seigneur Brissot
domestiques meurt la faim	

Une comparaison rapide fait apparaître l'importance et la variété du vocabulaire social dans le discours paysan, son inexistence dans le discours de Chinon (sauf *Tiers-État* employé pour la revendication politique). Par contre, *citoyen, États Généraux* sont présents dans le discours de Chinon et absents du discours paysan.

Quelques directions de recherche

L'étude des discours sur *justice*, *juste*, notamment à partir du dialogue entre Guillaume et son père, ferait peut-être apparaître une opposition entre

justice économique des paysans et	justice « juridique »
les droits sont injustes	la propriété est juste,
	les droits sont rachetables
importance du discours	importance du discours poli-
économique et social	tique et juridique (Chinon)

Ainsi dans cet échange entre Guillaume et son père :

Guillaume : — Il y a toujours ces grands principes : constitution, justice, liberté de la presse... dont il faut parler.

Joseph: — Nous, tout c'qu'on d'mande c'est d'pouvoir garder nos bêtes et cultiver nos champs s'lon l'usage et qu'le produit nous en revienne pour une bonne et juste part. (99)

litanie (discours paysan) discours revendicatif

fondée sur la croyance qu'il de Chinon

suffit que le roi entende

et en même temps radicalisme réformisme

Ainsi l'article concernant la gabelle qui envisage déjà si « l'état des finances et des besoins ne le permet pas » le maintien de cet impôt quitte à le réduire (discours réformiste) est bien en retrait par rapport à l'indignation de Rosine.

Le discours paysan et le discours du Tiers de Chinon présentent donc des différences assez importantes. Il reste que l'intervention de Guillaume a pour effet de ramener les paysans au constat de leur incompétence « comment faut-y faire alors », à la situation d'assistés, ce qui lui permet :

- de proposer alors le cahier de Chinon comme modèle « si vous voulez je vais vous lire ce que nous à Chinon nous avons rédigé » (104),
- par un second coup de force discursif d'opérer un transfert de sujet d'énonciation en substituant au discours paysan qu'il devait recueillir le discours des cahiers de Chinon.

Nous pouvons parler ici de violence symbolique. Notons que cette violence ne peut s'exercer qu'avec le consentement des violentés (sinon, il faudrait la violence physique). C'est parce qu'aidés par Guillaume les paysans reconnaissent leur incompétence discursive qu'il en est ainsi, et c'est avec leur consentement que Guillaume effectue le transfert.

- Peut-on dire mes amis que l'assemblée confie à ses représentants le soin de défendre les habitants de ce village dans le souci du bien commun tel qu'il est défini dans le cahier du district de Chinon ?
- C'est bon, ça va, oui. (100)

L'élection de Guillaume comme représentant du village concrétisera ce transfert.

La communauté paysanne n'a donc pas pu se constituer en intellectuel locuteur collectif jusqu'au bout puisqu'il lui a fallu en fin de compte adopter le discours d'un autre collectif (et on a vu que ce n'est pas dans l'enthousiasme que cela se fait, ni sans une certaine lucidité,

voir l'attitude de Prouveau qui ne vote pas pour Guillaume et auparavant l'insistance de Martineau : « marque bien tout de même qu'le comte nous a pris nos communaux »). En d'autres termes le groupe n'est pas parvenu à une véritable « individuation linguistique » au niveau de l'écrit. (Sur la notion « d'individuation linguistique » voir Marcellesi 1976 et Marcellesi et Gardin 1974.)

Défions-nous ici du discours moral et de l'analyse en termes de « flouage ». Si l'assemblée de village réussit à se débarrasser de Brissot – l'homme du château –, à acquérir par rapport au château l'indépendance discursive, elle ne peut le faire qu'en demandant l'aide de Guillaume, fils de paysan, mais appartenant à un autre groupe social. C'est Guillaume qui devient le porte-parole du groupe, mais cette alliance et cette délégation de parole ne se fait pas sans perte pour les paysans ; la parole paysanne ne pourra parvenir à Versailles, exister politiquement qu'à travers une autre parole dans laquelle elle se reconnaît sans la connaître vraiment, sans en être le véritable auteur. (Si dans notre film, Martineau ne dépassera pas Chinon alors que Guillaume sera député aux États Généraux, rappelons que dans la réalité aussi les États Généraux ne comprendront aucun paysan.)

Le discours rapporté: le rôle du rapporteur

Secrétaire, Guillaume doit rapporter les discours des paysans. Ceux-ci savent déjà avant le début de la séance que ce rôle ne peut être purement mécanique : il s'agira de mettre tout cela en ordre. Mais Guillaume, nous l'avons vu, va au-delà de ce rôle puisque :

- il refuse de rapporter les discours particuliers au nom d'une certaine norme discursive,
- il rapporte comme modèle le discours des cahiers de Chinon (à la composition duquel il a participé),
- il rapporte finalement le discours de l'assemblée sous la forme d'une adhésion au discours du cahier de Chinon,
- il sera élu rapporteur de ce discours de l'assemblée, c'est-à-dire finalement rapporteur de son propre discours, ou plutôt du groupe (nous = le Tiers-État de Chinon), auteur du cahier.

Si donc l'assemblée s'identifie au Tiers-État de Chinon au niveau discursif, on a vu que cela ne s'effectue pas sans violence. Notons que notre texte ne présente pas ici quelque chose d'exceptionnel. Les discours rapportés se constatent toujours dans les discours politiques, dans tous les discours pourrait-on dire dans la mesure où ceux-ci sont considérés dans leurs relations aux pratiques sociales. Parler, c'est toujours confronter ses mots aux mots des autres. Sur cette probléma-

tique, voir Volochinov, Gardin 1976, Marcellesi 1976.

(Ce point de vue pourrait être adopté systématiquement pour l'étude de notre scène, notamment pour la longue intervention de Guillaume « quels que soient les services que tu rends, lui diton... ».)

La position de Guillaume est proche de celle du sociolinguiste (il s'agit de recueillir des discours); aussi n'est-il pas étonnant qu'on puisse constater ici ce que Labov a constaté au cours de ses enquêtes : la confrontation de la norme dominante et du vernaculaire ne permet pas à ce dernier d'émerger, de se constituer en discours, mais aboutit au contraire à son occultation ou à sa désagrégation (« comment faut-y faire alors? »). C'est ainsi note Labov qu'on a pu qualifier des enfants de « non verbaux » alors qu'ils ne parlaient pas à cause de la méfiance que leur inspiraient le lieu, l'interviewer... (« La logique de l'anglais non standard » dans Labov 1976). C'est d'ailleurs à partir de ces constatations que Labov abandonne l'interview classique et se fait remplacer au niveau de la collecte des données par un observateur membre du groupe dont il veut étudier les pratiques linguistiques. Aussi lorsque Labov note que la grammaire du vernaculaire noir ne pourra qu'être l'œuvre de grammairiens noirs, nous serions tentés de transposer et d'écrire que le discours paysan n'aurait pu être recueilli que par les paysans eux-mêmes - mais il reste que la paysannerie n'a pas ses propres intellectuels, même si elle est productrice d'intellectuels, Elle dépend donc toujours des gens « instruits et capables » des couches bourgeoises pour la formulation politique de ses revendications. Or, tout rapporteur, nous l'avons vu, intervient dans la forme et le contenu à partir de la position sociale qu'il occupe.

Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pourquoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer. (Foucault 1971 : 12)

Notons aussi que si la parole paysanne a du mal à dépasser ces barrières, à traverser ces filtres dont nous avons montré le fonctionnement, à se constituer en discours autonome, son émergence n'en est pas moins réelle en 1788-89. Cette parole ne se perd pas tout à fait pour ne pas devenir discours politique; elle cheminera dans l'histoire, partie de l'histoire. pour resurgir à l'occasion, enclencher des actes. Le discours du Tiers-État de Chinon n'annule donc pas dans les faits le discours paysan (de même, le discours de la norme linguistique n'annule pas les pratiques « déviantes » même s'il les empêche de mener une vie propre – si une telle vie est possible).

Conclusion

Notre opposition fiction / réalité n'est guère dialectique; aussi faut-il plutôt dire que les directions d'analyse que nous avons envisagées si elles étaient poursuivies, si on leur adjoignait l'étude des conditions de production du téléfilm, si on les contrastait à des études semblables sur d'autres documents ou actuels ou passés, aboutiraient à une analyse de discours sociolinguistique qui pourrait s'intituler : Le discours de deux historiens en 1978 sur la rédaction des cahiers de doléances en 1789. Discours dont nous avons vu que nous n'avions pas à le forcer pour y faire apparaître une problématique sociolinguistique, fait caractéristique de l'importance de ces préoccupations pour nos contemporains. C'est encore à Volochinov que nous nous référerons pour justifier ici l'utilisation en sociolinguistique des œuvres de fiction en tant que dans celles-ci fonctionne toujours une sociolinguistique pratique. Notons toutefois que cette problématique n'est pas exclusivement contemporaine. En témoignerait le passage suivant, extrait d'un discours de Robespierre à la Convention (cité par Baggioni 1976) :

Un homme qui dit des vérités à la tribune, fût-ce dans le langage le plus grossier, doit être entendu tranquillement. Je saisis cette occasion pour vous faire connaître un principe qu'il me tarde de vous présenter. Il n'y a rien de plus contraire aux intérêts du peuple et à l'égalité, que d'être difficile sur le langage. C'est un abus de personnes qui se prétendent bien élevées, il se trouve beaucoup de citoyens qui peuvent rendre beaucoup de services à la République dans la classe de ceux à qui la pauvreté n'a pas permis de recevoir une éducation. Elle est l'arme la plus puissante de l'aristocratie et des intrigants qui se rangent sous ses étendards. Voulezvous voir la cause de la liberté bien défendue, voulez-vous voir votre tribune occupée par des hommes vertueux, écoutez attentivement ceux qui professent les bons principes. Qu'on y parle un langage moins fleuri, peu m'importe, pourvu qu'on y parle celui du patriotisme. Faites en sorte que le sans-culotte qui a reçu de la nature un sens droit, et dont l'âme est remplie d'énergie, puisse nous faire part de ses opinions sans éprouver de difficultés, tant qu'il ne s'écartera pas des principes, et sans être exposé aux huées de l'aristocratie des gens bien nés. L'égalité n'est vraiment établie que quand les citoyens peuvent être entendus favorablement sans avoir reçu une éducation élevée. Ce que je dis ne s'applique pas à celui qui est à la tribune : il est assez instruit pour bien développer ce qu'il doit vous dire : mais j'ai voulu vous communiquer une pensée qui était depuis longtemps dans mon âme. (Ann. Révol. 1794, n° 56, 27 germ. an II -16 avr. 1794: 7)

Corpus

M. Failevic et J. D. de la Rochefoucauld, 1788, Luttes révolutionnaires pour une propriété paysanne (Editions Sociales)

Guillaume: — Que tous les droits seigneuriaux insolites pesant sur

Joseph: — Insolites, c'est pas insolites qu'y faut dire, c'est injustes, et s'y sont injustes, faut-y racheter? et qui qu'en estimera le prix? si c'est nous, c'est sûr qui n'pèseront pas lourd, si c'est l'comte, tout continuera comme par devant.

Guillaume : — Justement mon père, il faut une loi, la même pour tous ; on ne peut céder à l'intérêt des uns ou des autres.

Joseph: — Faudra quand même ben qu'elle tranche, c'te loi, j'suis pas instruit comme toi Guillaume, mais l'monde est un bon livre, et qu'èqu'y'a encore d'écrit sur les paysans dans tes papiers?

Guillaume: — Mais mon père, on ne peut pas ne parler que des paysans; on parle de tout, nous, dans nos cahiers, de la Constitution, c'est pas rien la Constitution; de la justice, on demande par exemple que le Tiers ait part égale avec le clergé et la noblesse, c'est très important, et le commerce, et la liberté de la presse, et la liberté d'exercer quelque profession que ce soit, l'abolition des lettres de cachet, il y a toujours ces grands principes dont il faut parler.

Joseph: — Dame, en attendant, nous, tout c'qu'on d'mande, c'est d'pouvoir garder nos bêtes et cultiver nos champs s'lon l'usage et qu'le produit nous en revienne pour une bonne et juste part; ça n'est pas rien ça, Guillaume, ça n'est pas rien.

Séq. 26 - Extérieur église

Après la messe. Brissot, entouré par les gens du château, est déjà assis à une table. De leur côté, les villageois endimanchés installent une autre table où viennent s'asseoir Guillaume et Joseph Coquard.

Brissot: — Que comptez-vous faire?

Guillaume : — Rédiger les doléances des villageois et les aider à y mettre de l'ordre.

Brissot: — C'est à moi, monsieur, que revient cette tâche, je l'ai toujours faite.

Guillaume: — Toujours. peut-être, mais pas cette fois: le roi, monsieur, désire que les habitants communiquent ensemble; ce sont les mots du mandement royal qui ne dit rien de vous, monsieur, ni de vos pareils.

Pendant ce temps l'assemblée s'est mise en place, c'est-à-dire que les hommes sont au centre, soit assis sur les bancs ramenés de l'église, soit debout. Tandis que les femmes et les enfants se tiennent en spectateurs.

Brissot: — Je suis un habitant de ce village, ce que vous n'êtes point.

Guillaume : — Vous faites donc partie de l'ensemble et devez vous soumettre à sa volonté. (*Martineau intervient par un* « bien dit ».) Je suis, moi, fils de paysan et propriétaire dans ce village d'un champ que mon père cultive.

Martineau : — Votons, Guillaume, votons ; c'la départagera. Qui est pour Guillaume ?

(Tous ou presque, plus ou moins vite, lèvent la main.)

Qui est pour Mait'Brissot?

(Seuls les gens du château lèvent la main.)

L'partage est fait.

Brissot, suivi des autres, quitte la place sous une plaisanterie et des rires.

Joseph: — J'déclare l'Assemblée ouverte.

Un grand silence embarrassé.

Plusieurs voix : — Vas-y Guillaume, parle donc.

Guillaume: — Bon, mes amis, mes amis, cette assemblée n'est pas une assemblée ordinaire: d'une part, nous allons y exprimer nos doléances, ce qui jamais ne s'est fait, d'autre part, nous allons élire deux d'entre nous pour nous représenter au district de Chinon. À leur tour, vos deux représentants, conjointement à ceux des autres paroisses, seront appelés à désigner les deux députés de notre province devant aller siéger à Versailles, sur les bancs du Tiers-État; mes amis, c'est pour cela que nous sommes réunis, c'est une grande tâche et c'est un grand moment. Je suis prêt à écrire sous votre dictée.

Il se rassied et trempe sa plume dans l'encrier. Silence.

Joseph (à Pagès) : — Alors, Antoine, on a brûlé ta maison, t'as rien à dire ? (Silence d'Antoine.)

Et toi, Renaud?

Renaud: — C'que j'ai à dire, chacun l'sait ben.

Silence.

Joseph: — Et les bois, et les prés ?

Le berger : — T'as qu'à parler pour nous, Joseph.

Joseph: — Bon sang! j'vas pas parler tout seul.

Martineau (à Guillaume): — Tu peux déjà mettre que Maît' Brissot, y devrait point être juge quand y nous attaque!

Pagès: — Tout'd'façon, y'a point d'lois, c'est l'château qui décide.

Et d'un seul coup tout le monde se met à parler en même temps. Au bout d'un moment.

Guillaume: — Mes amis, mes amis, s'il vous plaît, attendez s'il vous plaît, mes amis...

(Le silence se fait.)

Si vous parlez tous en même temps, je ne peux rien écrire; s'il vous plaît, j'aimerais que vous parliez l'un après l'autre.

Silence.

Joseph: — Qu'è qu'tu disais, René? j'ai vu qu'tu parlais, c'est l'moment qu'on t'entende...

(Lenfant garde le silence.)

Et toi, Alcide, tu parlais aussi toi...

(Même silence gêné de Gauthier.)

Alors?

Et soudain:

Rosine Martin: — P'isque personne n'ose parler et qu'y faut ben qu'le roi sache la vérité, j'va lui dire moi, Rosine, la femme Martin, et j'aurai point peur d'lui conter la méchante manière dont nous trait' ses gabelous qui viennent jusque dans nos maisons tâter la soupe: toi, y m'disent, ça s'ra 18 livres en vente forcée de sel; t'as eu un enfant c't'année, 2 livres en plus, t'es pas contente, 4 livres, un poupon n'mange point d'sel, tu dis, la nourrice en mangera pour deux. 6 livres à 15 sols la livre de sel, 24 journées d'salaire données à la gabelle, plus les droits du seigneur. plus la taille, plus les pauv' à nourrir. Plus les mauvais traitements. Quelle dignité peut-on trouver là à vivre?

Renaud: — Avec 15 sols la journée que j'gagne, quand il y a d'l'ouvrage, et l'sel à 15 sols la livre, le pain à 4 sols la livre, le beurre à 24 sols, sans avoir une perche de terrain pour planter nos légumes, faut nourrir une famille de 8 et v'la qu'le comte ferme les communaux à not' seule vache! et si on va couper not' herbe sur not' pré, y nous trait' comme des bandits et ses gardes nous frappent sans qu'on puisse leur répondre.

Antoine: — Moi, pour un cens restant dû, les gardes du château m'brûlent la maison où que j'suis né, j'dois déguerpir pour point faire d'la prison et point laisser femme et enfants trop démunis, et la terre, l'comte la loue à un gros fermier qui n'est point d'la commune et qui s'ra bientôt par ici l'seul à vivre, à tenir tous les manouvriers sous sa coupe, donnant c'qu'il veut par jour.

Le berger: — Ici, les terres paient la dîme pour qu'léglise fasse une école, mais d'école y'en a point, pa'cque le bon argent n'va point au curé, mais aux chanoines qui l'dépensent ailleurs, si bien qu'on est même p'us dans l'cas d'élever nos enfants dans l'instruction qu'est due à l'homme.

Antoine: — Ecris, Guillaume: dans c'te village, 300 arpents de bonne terre ont été pris par l'comte pour les louer d'un lot à un marchand d'la ville qui les a clos et soustraits à la pâture commune, 300 arpents qui pourraient nourrir 30 familles et 60 domestiques qui tantôt s'raient mariés; au lieu d'ça, y sont obligés d'partir célibataires dans les villes pour avoir d'l'occupation; écris Grandjean Julien, David Germain et bien d'autres qui sont d'venus des meurt-la-faim. Ecris, Guillaume.

Guillaume: — Je veux bien écrire, Antoine, je veux bien écrire, mais ça ne peut point se faire de cette façon-là; le roi ne peut point entendre toutes vos histoires, ça n'en finirait pas -, et si ceux de Lerné, de Saint-Germain, de Thizay font de même et toutes les paroisses de tout le royaume, non, c'est point possible: faut trouver ce qu'est commun à toutes les paroisses, faut mettre tout ça en ordre et en formules.

Gauthier: — Comment faut-y faire, alors?

Guillaume: — Comment faire? si vous le voulez, je vais vous lire ce que nous, à Chinon, nous avons rédigé. Tu parlais de gabelle, Rosine, écoute donc... (il lit) « les députés aux états généraux voudront bien s'occuper de l'abolition de la gabelle, et si l'état des finances et des besoins ne le permet pas, d'aviser au moyen de faire distribuer le sel au plus bas prix possible ».

(Tête de Rosine) — C'est toi, Nicolas, qui parlait de justice?

Martineau: — J'parlais d'Brissot.

(Guillaume cherche dans ses papiers.)

Guillaume : — Voilà, article 23 (il lit) « Que tous les tribunaux d'exception soient supprimés et qu'il n'y ait plus qu'une seule classe de juges ».

Martineau: — Et ça vaut pour Brissot, ça, Guillaume?

Guillaume: — Pour Brissot et tous les autres, Nicolas; c'est toute l'administration de la justice qu'il faut réformer, les lois criminelles, la procédure. Il faut que tout citoyen... attends... (il cherche et lit) « article 18, Que tout citoyen français est libre dans sa personne, dans ses actions, dans ses biens, quand l'usage de sa liberté n'est point contraire aux lois de la monarchie ». Vous comprenez, mes amis, c'est ça, il faut aller au fond des choses: qu'est-ce qui empêche le bonheur du peuple? C'est que le tiers état qui est tout dans la nation, n'est rien dans l'ordre politique; quels que soient les services que tu rends, lui dit-on, quels que soient tes talents, quelle que soit ton utilité qui est première, tu iras jusque-là et tu ne passeras pas outre; à toi le labeur, à toi les charges, à toi le soin de produire tout ce qui est utile à l'homme, aux autres les privilèges. Il faut abolir les privilèges, il faut que tous aient les mêmes droits et les mêmes devoirs, il faut sortir de l'obscurantisme de l'Ancien Régime pour les lumières nouvelles de la liberté et de l'égalité.

Silence.

Prouveau : — Mais comment qu'le roi, y saura nos misères ?

Gauthier: — P'isqu'on t'dit qu'y faut mett'ça en bon ordre

Lenfant: — Il sait mieux qu'nous.

Gauthier: — Va, Guillaume, fais pour le mieux si c'est ça.

Joseph: — Tout l'monde est-y d'accord?

Voix : — C'est bon. — Ça va. — Oui.

Guillaume : — Peut-on dire, mes amis, que l'assemblée confie à ses représentants le soin de défendre les habitants de ce village dans le souci du bien commun tel qu'il est défini dans le cahier du district de Chinon ?

Martineau: — Marque bien tout d'même qu'le comte nous a pris nos communaux, et sans titre.

Approbations.

Guillaume : — S'il n'a pas de titre, il devra vous les rendre. Pas de seigneur sans titre.

Martineau: — Voilà!

Joseph: — Et pour les représentants de la commune ?

Renaud: — Faut qu'y ait Nicolas!

Joseph: — Si tu veux. Qui est pour Martineau Nicolas? (très grande majorité de mains qui se lèvent) Qui est contre? (seulement quelques mains) L'affaire est réglée et pis.

Martineau: — Eh ben, j'estime qu'y faut qu'y ait Guillaume aussi.

Silence.

Martineau: — Fais donc voter, Joseph, pour Guillaume.

Joseph: — Qui est pour? (majorité) Qui est contre? (personne)

Martineau (à Prouveau) : — Tu n'as point voté, c'coup-ci...

Prouveau: — J'suis point contre, mais j'aime mieux r'en dire, vu qu'j'ai pas compris tout c'que l'Guillaume a dit. (rires) Vous pouvez ben rire, j'sais qu'j'uis pas l'seul.

LE DIRE DIFFICILE ET LE DEVOIR DIRE 1

Je commencerai par évoquer une difficulté à dire bien décrite par M. Foucault au début de L'ordre du discours et bien connue de tous ceux qui ont à prendre la parole en public dans une instance prestigieuse, celle qui s'attache à l'action de débuter un discours, d'inaugurer. Sous le titre « Le dire difficile et le devoir dire » je regrouperai une série de faits extraits de mes travaux portant sur des discours syndicaux écrits d'origine ouvrière et de discours oraux de « groupes d'expression directe » d'origine ouvrière (je les évoquerai sommairement et renverrai la plupart du temps à des articles dans lesquels ils ont été étudiés d'un autre point de vue) ; je demande au lecteur d'y adjoindre des faits du même paradigme écrits par d'autres et extraits d'autres domaines: les mots-valises (Grésillon 1983), les télescopages (Boutet et Fiala 1986), les effets de langue orale (Gadet et Mazière 1986), les auto-interruptions et reprises (Coste 1986), les défaillances (Martins-Baltar 1986), les manifestations d'aise et de malaise en interviews (Mochet 1988), les ratages (Gardès-Madray 1984, Jeanjean 1984). Cette énumération, par ailleurs oublieuse, dit notamment combien je dois au numéro 34-35 du DRLAV sur l'inachèvement ouvert par l'article de B.-N. Grunig (1986) ; j'y adjoins aussi des faits extraits de corpus littéraires étudiés par la manuscriptologie (Grésillon, Lebrave et Viollet 1986) ainsi que tout ce qui relève d'une culture commune concernant le thème de la difficulté d'écrire et de l'angoisse de la page blanche, thème que Mallarmé origine dans la modernité et auquel s'articule dès l'origine le thème du « changer la langue ». Ajoutons encore certaines études s'intéressant aux interlectes (Mérida et Prudent 1984). Par ce regroupement, qu'il faudrait compléter par les bibliographies des études citées, on a pour but bien sûr de faire masse et dans le travail qui suit de participer à la constitution, en cours, d'un objet nouveau. Manquent dans cette liste

¹ Paru dans L'usage des mots, DRLAV 39, 1988.

les études relevant de la pathologie du langage, ainsi que les travaux effectués sur le lapsus et autres accidents étudiés dans le champ de la psychanalyse; non que pour ces derniers notamment ils seraient sans rapport avec le thème mais par incompétence de l'auteur quant à la problématique de leur étude.

La difficulté comme donnée empirique

Une question longtemps occultée par la linguistique

La problématique structurale n'avait pas voulu entendre ce que disent souvent aussi bien les locuteurs anonymes, les écrivains que les linguistes rédigeant : que c'est parfois difficile à dire, encore plus parfois à écrire ou encore qu'il est difficile de s'exprimer ; ce dont tirent bénéfice les méthodes qui nous font espérer devenir de brillants causeurs, appartenir à la classe de ceux que le public écoute, voire au monde des lettres. Cette occultation avait sans doute été facilitée par :

- une mise à l'écart de la question des rapports entre langage et pensée ou plutôt par la production d'une réponse simpliste assimilant langage et pensée et qui permettait de considérer comme non-sens les propositions du type « je n'arrive pas à dire ce que je pense », « à trouver les mots pour le dire »...,
- une assimilation de l'activité linguistique à une combinatoire ainsi qu'à une certaine fascination pour l'« algèbre » de la langue.

Nous illustrerons cette difficulté à dire par ces quelques séquences extraites de l'exercice « Maladroit » des *Exercices de style* de Queneau ; on aurait pu aussi choisir l'exercice « Impuissant » :

Comment dire l'impression que produit [...] Comment exprimer l'impression [...] Comment traduire l'impression [...] Comment traduire l'impression [...] Comment formuler l'impression... (1947 : 79)

Mais aussi le bonheur de dire

Je n'oublie cependant pas que l'expérience personnelle de la bonne formulation, du bonheur de dire, fait tout autant partie de l'expérience quotidienne que celle de la difficulté à dire. Cette expérience est toujours accompagnée de son évaluation, que celle-ci s'exprime sous la forme du jugement cultivé sur l'expressivité, la concision, l'harmonie imitative d'une formule... ou par des « ça c'est jeté », « bien envoyé » « bien craché » — toutes expressions attestant la reconnaissance d'une difficulté vaincue, la réussite d'une épreuve, une émotion particulière devant cette victoire, ainsi qu'une admiration pour les auteurs du bien dit. Nous ne pouvons étudier l'une sans l'autre même si nous nous

intéressons surtout au versant négatif de cette expérience. Le « maladroit » de Queneau fait lui-même cette expérience positive : « en écrivant [il] devient écriveron » :

Prenons le taureau par les cornes. Encore une platitude. Tiens, elle n'est pas mauvaise celle-là. Si j'écrivais : prenons le godelureau par la tresse de son chapeau de feutre mou emmanché d'un long cou... (80)

Notons au passage que c'est en transformant un stéréotype, en l'aggravant, que s'accomplit cette victoire : que le bien dit s'origine dans le mal dit, dans l'insatisfaction ressentie devant le cliché, que l'expérience du bien dit n'est pas autonome mais naît de la difficulté à dire reconnue et explicitée. Du coup clichés, formes figées et autres stéréotypes du monde de la signaléité sont recyclés et réintègrent la signifiance, le linguistique. Dans cette expérience la langue apparaît bien comme une « robe couverte de rapiéçages faits de sa propre étoffe » (Saussure : 235).

En nous intéressant à ces questions nous renouons avec une préoccupation manifestée dans un article ancien, « Discours politique et expressivité » (1979), dans lequel nous partions du fait que du point de vue de l'interlocuteur un discours n'est pas homogène mais qu'il est comme un paysage avec plaines monotones, collines attrayantes et parfois sommets accrocheurs, qu'il contient donc des énoncés « plus égaux que d'autres » lesquels sont applaudis, repris ensuite..., peuvent même devenir des structures productrices d'autres énoncés. Que si un discours peut-être étudié en tant que front de propositions, ces propositions n'ont pas toutes la même efficace. D'autre part il se constate souvent que ces jugements de valeur portent sur des séquences qui sont déjà proposées à l'appréciation dans le discours. Reformulations, auto-corrections, pauses de mise en valeur avant ou après la séquence, faux lapsus, guillemets et italiques constituent autant de procédés par lesquels le locuteur pointe et auto-évalue telle séquence de son discours comme relevant du mode du « comme je dis » (Rey-Debove 1971) et la propose à une hétéro-évaluation positive.

La présupposition d'existence du bon énoncé

- « Je n'arrive pas à la dire », « j'ai le mot sur le bout de la langue », « je ne trouve pas le mot juste », « c'est pas ça », « comment dire ça ». Dans ces énoncés il y a :
- Affirmation d'un hiatus entre ce qu'on dit et une forme qui n'existe pas encore mais qu'on pose comme existante. La difficulté à dire fait apparaître qu'on n'est pas perdu dans le discours et que si l'on erre c'est dans un paysage où on sait qu'il y a des lieux privilégiés... qu'il existe quelque part un énoncé adéquat... Au cours de

cette quête de fausses solutions se présentent, un moment séduisantes, des énoncés insatisfaisants qu'après examen on rejette : non ce n'est pas cela ; « on brûle » ; « on a le mot sur la langue »...

La présupposition d'existence de l'énoncé adéquat à ce qu'on veut dire, du « mot juste ». Cette présupposition que la bonne expression se trouve dans la mémoire et/ou dans la langue constitue une « pression » (au sens de B.-N. et R. Grunig 1985 : 22) pour la continuation de la recherche; les locuteurs marchent à cette croyance qui a rapport avec l'« utopie » dont parle Barthes dans Leçon à propos de la littérature : « dire le réel » :

De ce qu'il n'y a point de parallélisme entre le réel et le langage luimême les hommes ne prennent pas leur parti, et c'est ce refus, peut-être aussi vieux que le langage lui-même qui produit la littérature [...] telle est la fonction réaliste de la littérature. (1978 : 22)

À un moment donné la recherche s'arrête; l'expression est trouvée. Se produit alors chez le locuteur (et l'interlocuteur dans les meilleurs des cas) comme un effet de reconnaissance de l'ordre du coup de foudre à l'égard du bien dit, une émotion particulière qui serait à rapprocher de ce que Proust décrit dans l'épisode de la madeleine ou du pavé de la cour de Guermantes. Mais pour nous, nous ne croyons pas que la forme préexistait à la recherche, elle est au contraire son produit. Les fils du laboureur de la fable à force de remuer le sol à la recherche d'un trésor qu'ils croient exister finissent par faire fructifier le champ et s'enrichir, à trouver certes autres chose que ce qu'ils cherchaient, mais ils n'avaient pas tort de creuser : le trésor était un leurre productif.

La dialectique disons / autrement dit

Partons de l'échange (construit) ci-dessous :

A: — X a piqué dans la caisse.

B: — Disons qu'il a commis une indélicatesse.

C: — Autrement dit c'est une crapule.

On supposera que l'énoncé de A ne contient aucune évaluation. Avec « disons », B accepte le signifié de A mais y repère un trope ainsi qu'un certain risque, et propose une reformulation – consensuelle – respectant le code (linguistique et social). B propose donc à A d'opter pour le non-réalisme du langage (et met l'accent sur sa fonction interpersonnelle de code commun) ; par contre, avec « autrement dit », C propose une formulation « réaliste » (de son point de vue) et dénonce une litote donc une inadéquation entre le linguistique et le réel dans l'énoncé de B ; « disons » bloque la recherche de l'expression nouvelle proposant un retour aux formulations convenues ; « autrement

dit » au contraire effectue un retour à la fonction réaliste du langage, tout en pointant le caractère quelque peu transgressif de cette fonction.

Ces deux particules interactives symboliseront ici deux prises de position dans les rapports du langagier au réel.

Dans les deux cas il y a reconnaissance que les mots peuvent être adéquats au réel mais que cette adéquation serait quelque peu interdite, parce que dangereuse, indécente. Avec « disons » le locuteur revient à la pudeur, avec « autrement dit » (où « autrement » s'entend avec le sens de « franchement »), il ne craint pas l'exhibition, voire une certaine obscénité consubstantielle à la langue : il appelle un chat un chat (c'est ce que fait V. Hugo quand il avoue, dans « Réponse à un acte d'accusation », « avoir appelé le cochon par son nom » et « dit au long fruit d'or, va tu n'es qu'une poire »). Mais dans les deux situations se dit que les rapports du langage au réel sont compliqués.

On dit toujours, ou La négation théorique de l'expérience du dire difficile

Mais faut-il croire les locuteurs lorsqu'ils se plaignent de leur difficulté à s'exprimer? Non, pourrait-on dire avec Volochinov pour qui, de par sa « pureté sémiologique », « le mot est l'indicateur le plus sensible de toutes les transformations sociales même là où elles n'ont fait que poindre, là où elles n'ont pas encore pris forme » (1977 : 38). Tout énoncé est donc toujours adéquat, reflète toujours parfaitement l'état du locuteur. Mais ceci n'est vrai que si on met dans le « mot » tout ce qui relève du suprasegmental par lequel se manifeste cette partie du sens que Volochinov nomme l'« appréciatif ». Mais le problème des locuteurs en situation difficile est de dire et non seulement de signifier, de construire dans la linéarité ce qui se signifie si aisément par la « verticalité » (par le cumul du mot linguistique et de ses accents); de passer d'une pratique langagière comme mimique et iconique à une pratique linguistique analytique, de mettre dans le « thème » ce qui est l'« appréciatif ». L'expérience du dire difficile est liée à l'obsession de ces passages, à cette obligation ressentie à dire. C'est que s'y joue constamment le procès anthropologique essentiel : la production du linguistique par transmutation de l'analogique en digital, du sémiotique en symbolique.

Les obstacles au dire

Nous allons maintenant énumérer un certain nombre de facteurs et de situations, essentiellement caractérisés de manière interactionnelle, producteurs de cette difficulté à dire (et pouvant fonctionner en même temps comme producteurs d'un dire insatisfaisant).

1. Les trous de la langue — Toute situation sentie comme radicalement nouvelle fait sentir comme un manque de la langue. « la misère n'est pas la souffrance, la misère n'est pas la pauvreté même [bruit]; la misère est une chose sans nom » expliquait V. Hugo dans un discours à la Chambre en 1849. F. Vernier (1947 : 103) à qui je reprends cette citation note qu'« exploitation » n'était pas encore un mot de la « langue ». Il n'y a pas non plus de mot, semble penser le drôle d'individu auteur des propos ci-dessous, pour se signifier comme sujet de sa parole :

Un mot tout d'abord pour expliquer une double signature au bas de cette contribution qui, comme toutes les autres, est individuelle. Nous avons écrit dans notre premier livre commun que « notre JE pluriel est comme le jeu commun d'une vieille histoire ». Qu'il soit donc clair que ce texte n'est pas celui de deux personnes mais d'un auteur – communiste – qui depuis dix ans, s'exprime à la première personne du singulier. (D. Karlin et T. Lainé, « Tribune de discussion » de *L'Humanité* du 18.01.85)

- 2. Les censures externes Elles sont productrices de silence ou nécessitent des déplacements, recodages, parasitages, production d'énoncés chiffrés.
- 3. Les tabous Ils obligent à recourir aux tropes, allusions ou énoncés convenus « ils ont fait la chose et maintenant elle est dans un état intéressant ».
- 4. La minoration linguistique Dans les situations de contact entre langue dominante et langue dominée, Labov (1976) et, de manière encore plus nette, les sociolinguistes occitans ont montré comment le parler dominant peut déstructurer les performances linguistiques des locuteurs de la variété dominée. C'est ce qui se passe d'une manière générale lorsque des locuteurs s'expriment sous le contrôle d'une norme non totalement intériorisée; on peut ici assimiler à une situation de diglossie le rapport oral/écrit dans certains cas.
- 5. La non-légitimation du locuteur Elle est quant à elle souvent productrice de silence ou de « qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ». P. Bourdieu (1980) a ainsi montré que les « sans opinion » dans les sondages étaient souvent constitués de femmes de milieu populaire ; qui ne se sentaient pas un droit à une opinion personnelle.
- 6. L'excès des pressions Ceci renvoie à toutes les situations dans lesquelles l'investissement est tel « qu'on n'arrive plus à parler », « que les mots se bousculent »...
- 7. Le conflit entre interprétants Nous employons ce terme avec le sens que lui donne B.-N. Grunig (1988). Ayant à formuler par écrit

leur revendication d'une réparation immédiate en cas d'erreur sur la paie (et non d'une rectification intervenant le mois suivant), les ouvrières d'un groupe d'expression directe demandent tout d'abord que l'erreur soit rectifiée « le lendemain » ; mais le contremaître présent leur fait remarquer que ce terme ne convient pas car si l'erreur s'est produite un vendredi les bureaux qui ne travaillent pas le samedi ne peuvent opérer la rectification ; elles se laissent convaincre par cet argument spécieux (effet de minoration) ; mais en même temps elles refusent la formulation « le plus rapidement possible » que leur propose le contremaître car selon elles : « pour eux [les patrons], ça veut dire vingt-cinq jours ». Finalement elles abandonnent la tâche de formulation (étudiée dans Gardin 1987c). On trouve souvent dans des situations de ce genre des raisonnements du type : « si je dis a il va interpréter B je vais donc dire b pour qu'il interprète A » (voir aussi B.- N. et R. Grunig 1985 :194).

- 8. Les indécidabilités concernant la mise en scène énonciative « Est-ce à votre cocher que vous parlez ou à votre cuisinier » demande Maître Jacques avant de répondre à Harpagon. Certaines situations dans lesquelles se concurrencent des pressions opposées sont de ce type : il arrive qu'on ne sache pas si l'on doit donner du « tu » ou du « vous » à l'interlocuteur d'où diverses stratégies pour éviter la deixis personnelle. D'une manière générale cette situation se retrouve à chaque fois que les participants n'ont pas encore réussi à formuler la nature de leur interaction Nous avons plusieurs fois repéré les traces de ces ambivalences énonciatives dans la situation de mise en scène de la représentation syndicale par elle-même (Gardin 1984b).
- 9. Les formats Je désigne par ce terme les divers schémas que les formes modernes de communication utilisent tels les divers formulaires, questionnaires, sondages d'opinion, qui obligent à répondre dans des cadres extrêmement contraignants et empêchent toute modification du code. L. Guespin (1984) montre comment dans des entretiens l'interviewé peut quant à lui utiliser ces formats à son profit, sinon à celui de l'interaction, pour en dire le moins possible.

Tout ce qui précède pourrait se regrouper sous le label « la qualité de l'interaction » : la production de la difficulté à dire est une activité conjointe. (« Il (ou elle) me bloque, me paralyse », entend-on souvent à propos d'interactions du domaine privé.)

Il serait cependant faux de penser que la suppression des obstacles précédents (1 à 9) permettrait une expression directe spontanée et satisfaisante ; c'est pourquoi nous mettons aussi ci-dessous, dans cet inventaire des obstacles au dire, les facteurs qui annihilent de fait la parole-événement par la production d'une parole répétitive.

- 10. La langue La langue séduisante offre toujours du prêt à dire, prêt à penser, des stocks d'énoncés, des clichés. La cliente du docteur Knock doit choisir pour nommer ses symptômes entre « ça vous gratouille ou ça vous chatouille » (elle pourrait bien sûr recourir aux mots-valises). « la langue afflue toujours dans le discours » (Barthes 1978 : 21).
- 11. Le déjà dit du locuteur Il fonctionne comme structure contraignante et préformant l'à dire : ceci intervient tant au niveau des thèmes que des structures (pensons aux divers procédés utilisés par les surréalistes : « cadavres exquis », écriture automatique..., pour tenter d'échapper à ces contraintes et faire émerger le surréel).
- 12. Les énoncés sacralisés Qu'ils soient sacralisés par la religion, la culture, la politique, il faut les répéter tels quels.
- 13. Les morales langagières Certaines enseignent qu'il vaut mieux dire une banalité que faire une faute de grammaire, manquer au réel ou à soi-même plutôt que manquer à la langue. D'autres morales, telles celles qui se constituent dès la période prérévolutionnaire posent au contraire la priorité de l'expressivité et de la sincérité (Gardin 1986a).

Les pressions poussant à dire : l'exemple du discours syndical ouvrier

Mais face à ces pressions qui tendent à raréfier les discours ou à les abolir comme événements existent aussi des pressions poussant à dire, à produire une énonciation originale et spécifique, des situations dans lesquelles la mise en mots la plus adéquate est essentielle voire vitale.

Dans la plupart des cas que nous avons étudiés, les locuteursscripteurs syndicaux sont des agents qui ont fait peu d'études, qui ont souvent vécu leur scolarité comme un échec, qui possèdent un comportement linguistique quotidien qui n'est pas censé occuper une place très élevée sur l'échelle des valeurs langagières, qui sont renforcés dans l'idée d'une pauvreté de leur langage par une vulgarisation sociolinguistique qui lie « handicaps » linguistiques et handicaps socioculturels, qui ne sont sollicités de par la division du travail que pour leur force physique, leur endurance ou leur savoir-faire, alors que cette même division du travail requiert d'autres agents une mise en mots permanente de leurs performances, ou même une pure activité discursive. Que se passe-t-il donc lorsque ces agents se saisissent du discours oral et écrit public (et d'abord pourquoi le font-ils ?), lorsqu'ils investissent un champ dont l'idéologie dominante leur répète sans cesse qu'il n'est pas le leur, et dont les règles de fonctionnement ont été produites en dehors d'eux, voire contre eux?

Quelles dominations continuent à se maintenir de par les choix langagiers effectués ?

Quelles stratégies symboliques interviennent alors?

Quels autres langages sont utilisés – parce que peut-être plus facilement maîtrisables – en appui ou en relais au linguistique ?

Quelles « négociations » s'effectuent entre l'ancien et le nouveau, quels changements, quelles subversions dans la langue et les pratiques discursives ?

Ce sont donc les points de rupture qui nous intéressent, les lieux où s'entrechoquent des idéologies concurrentes, où, pour emprunter des métaphores géologiques se perçoivent failles, soulèvements, affleurements, buttes témoins mais aussi des recouvrements et sans doute d'autres accidents que la métaphore géologique ne permet pas d'imaginer. Ainsi c'est essentiellement en tant que processus dynamiques que nos documents nous intéressent, et si nous utilisons le terme de formations discursives, il ne renvoie pas tant à des descriptions d'objets préconstruits qu'à la production interne des caractéristiques de ces objets.

La description que nous avons donnée du rapport syndical au langage pourrait de notre point de vue être appliquée à l'écrivain, au bilingue d'une manière générale ou plutôt au diglotte, à tous ceux qu'un rapport d'étrangeté à la langue fait éprouver la difficulté à dire. Nous allons maintenant examiner les formes auxquelles se repère cette difficulté à dire.

Les manifestations du difficile à dire

1. L'inachèvement — L'inachèvement d'un énoncé est bien sûr l'un des premiers indices et la forme extrême de la difficulté à dire; je renvoie pour les descriptions et explications du phénomène aux articles de B.-N. Grunig, D. Maingueneau et E. Gülich du numéro 34-35 de DRLAV (1986) ainsi qu'aux travaux de la manuscriptologie, notamment ceux de A. Grésillon pour qui

le vide apparent d'une interruption, d'un enlisement ou d'une mise en suspens ne signifie en réalité qu'un point où le plein des possibles produit une sorte d'ébullition créatrice, un point où le déjà écrit entre en conflit dynamique avec la masse informe de l'encore à écrire... le blanc de l'interruption est le lieu même de l'écriture en train de se faire, le moteur absolu de l'invention littéraire. (Grésillon *et alii* 1986 : 67)

- 2. Bafouillages et reformulations Je renvoie pour cette question en particulier à l'article de C. Blanche-Benveniste (1987).
- 3. Le changement de sémiotique Dans ce cas le locuteur renonce à la langue et recourt au geste (descriptif ou affectif), au dessin ou à

d'autres sémiotiques fondées sur l'iconicité Cette stratégie peut être une forme de repli du locuteur avouant ainsi son incompétence linguistique ou bien ce changement de sémiotique peut être totalement assumé : lorsque la langue est considérée dans son essence comme inapte à exprimer tel aspect du réel. Ainsi Diderot a-t-il recours dans son théâtre à

une syntaxe de la passion entretenant des liens privilégiés, de l'ordre de l'imitation avec le corps et l'émotion [...]. Chez Diderot l'indicible est ce qui ne peut pas se dire parce que l'intensité de l'émotion excède l'économie de la langue [...] Diderot a affaire à l'indicible sur le mode de la régression. (Maingueneau 1986 : 87)

- 4. Le retour à « la langue de bois » Nous désignons par là les situations dans lesquelles, souvent en désespoir de cause, (et parfois avec désespoir), le locuteur réemploie formules toutes faites et clichés. C'est ce que nous avons repéré notamment dans des formes d'« hypercorrecions idéologiques » à l'écrit chez des scripteurs non légitimes (Gardin 1987c). Les caractéristiques du style des « poètes-ouvriers » étudiés par J. Rancière (1981) en relèvent aussi.
- 5. La catastrophe Nous illustrerons cette figure par l'exemple suivant tiré d'un tract syndical rédigé pour les agents de maîtrise quelques jours après que les forces de police eurent mis fin à l'occupation de l'usine Renault de Cléon (juin 1978). Le travail reprit sans que rien n'ait été obtenu. Le tract porte en titre : « Réflexions sur un conflit et ses suites...! » et se glose plusieurs fois comme analyse sereine de la situation

même si des positions ont pu apparaître « comme un peu difficiles » dans le conflit, il n'en est pas moins vrai que notre syndicat, ses sections syndicales ont pris toutes leurs responsabilités pour éviter les affrontements, les divisions, les provocations voulues par la direction et qu'isolée comme elle l'est actuellement, la seule issue possible est *direction NEGOCIEZ*.

Il est bien difficile ici d'interpréter, mais les précautions oratoires du début du paragraphe (« même si », « il n'en est pas moins vrai »), ainsi que les autres manifestations d'un difficile à dire (les guillemets encadrant une expression peu explicite) nous poussent à considérer la fin de cette séquence comme une catastrophe au sens de J. Kristeva (1984 : 27) :

la catastrophe se produit lorsque le sémiotique [espace des pulsions] fait irruption dans le symbolique [espace de la synthèse prédicative et du jugement] [...] alors arrivent néologismes, mots valises...

Alors qu'on attendrait après « issue » un syntagme du type « est pour elle de négocier », arrive un slogan brisant la ligne énonciative et graphique (par le soulignement et par les capitales de NEGOCIEZ). Le discours qui s'adressait au début aux travailleurs se transforme en injonction à l'égard de la direction. La sérénité de l'analyse qui tendait même à prendre le point de vue de la direction pour lui conseiller une « issue » ne peut se maintenir et éclate sous l'effet de l'exacerbation du scripteur (c'est pour obtenir cette négociation que des actions diverses puis l'occupation ont été lancées, mais en vain).

- 6. La répétition parodique On reproduit alors, ironiquement, avec colère ou de manière atone la formulation existante que l'on dénonce ainsi comme cliché ou comme fausse : il s'agit alors du degré zéro de la résistance ; mais rien ne vient remplacer l'énoncé ainsi nié. Dans la problématique de Volochinov l'opération consiste à vider l'énonciation de son orientation, de fait à dénoncer les mots comme mots, à nier leur conformité au réel. Le locuteur ne parvient pas à conquérir le statut d'énonciateur, est obligé pour se dire ou pour dire d'user de la formulation de l'autre tout en la dénonçant par l'intonation (« mais oui tu es gentil »). C'est aussi ce qui se passe lorsqu'un groupe reprend à son compte sa désignation par l'adversaire, lorsque par exemple les ouvriers de Cléon reprenant le nom que leur avaient donné les cadres venus de Billancourt signent en 1968 leur action par la banderole « Les betteraviers occupent l'usine ».
- 7. La négation de l'énoncé refusé On ne fait que refuser explicitement une formulation comme non conforme au réel et à notre opinion.

Il serait faux de penser que la grève avec occupation de l'usine est une action soudaine et imprévue.

Cette séquence d'un tract issu du même corpus que « direction NEGOCIEZ » n'est suivie d'aucun exemple positif montrant que l'on aurait pu prévoir l'occupation. Si le scripteur ne peut accepter ni écrire que cet événement était imprévu il n'a pas de fait la possibilité de prouver ni d'exemplifier la proposition contraire. La phrase de V. Hugo sur la « misère » citée plus haut use aussi de ce recours.

- 8. Le surplus de sens à chercher Guillemets, points d'exclamation, de suspension à l'écrit; airs entendus à l'oral, formules du type « si vous voyez ce que je veux dire », « je n'en dirai pas plus »... autant de procédés comparables à l'émission de chèques sans provision. On fait alors appel à la coopération et surtout à la complicité de l'autre pour produire du sens, remplir les blancs. On a vu des exemples de ce genre dans l'étude de « direction NEGOCIEZ », nous en avons étudié d'autres dans Gardin 1987a.
- 9. La saturation Dans cette figure le locuteur utilise un syntagme plus ou moins figé et lui fait réintégrer la signifiance par surcharge. Cette figure recouvre d'une part le recours, à l'intérieur de la langue, à

l'analogie (« c'est beau beau beau ») et d'autre part les désyntagmatisations. Dans un tract qui fait suite à un accident du travail mortel survenu à l'usine de Cléon, les syndicats appellent les travailleurs à un « arrêt total de l'usine de 10 h 15 à 10 h 25 » (appel qui constitue le titre du tract). Ils les appellent aussi à « observer le silence le plus total pendant une minute au moins sur les lieux de travail ». Le discours syndical brise ici le syntagme figé « une minute de silence » considéré sans doute comme trop pauvre, le casse, libérant ainsi les programmes de sens de praxèmes « minute » et « silence » qu'il gonfle de solennité par deux adjonctions : « le silence le plus total » ; « une minute au moins ». C'est pourtant la traditionnelle « minute de silence » qui était demandée dans un tract précédent, mais le refus de la direction entraîne cette création de survaleur linguistique. Ainsi en aggravant le stéréotype on lui fait produire du sens, on le remotive.

10. La brisure ou l'« effet quand même » — « Brisure » renvoie à des configurations discursives dans lesquelles se juxtaposent dans un même discours des mises en mots contradictoires, sans qu'il y ait résolution de la contradiction. À Matti qui proteste, en affirmant son appartenance à l'humanité, contre la manière dont le traite Puntila, ce dernier répond : « Qu'est-ce que ça veut dire un homme, toi tu es un homme ? tu viens de dire que tu es un chauffeur, tu es en pleine contradiction avoue-le ».

Et de fait Matti ne peut qu'être alternativement homme et chauffeur comme Puntila d'ailleurs qui a besoin de s'enivrer pour devenir « bon ». Et, de même que le théâtre peut représenter cette division, les discours la représentent aussi en exhibant alors par juxtaposition parataxique l'opposition des propositions et l'incapacité du locuteur à penser la contradiction; nous appelons ceci l'« effet quand même » (Gardin 1986b). « Quand même » sert donc à opposer à tous les arguments précédents ainsi qu'à tous les arguments possibles l'irréductibilité d'un fait, l'opacité du réel, d'un réel qui peut d'ailleurs échapper à toute compréhension. « Quand même » convertit en fait, en élément du réel extralinguistique, la proposition qu'il introduit, et du coup dénonce comme propositions, comme « mots », les énoncés qui précèdent. (Ainsi dans « on dira ce qu'on voudra mais il a quand même fait cela », la pertinence de toutes les propositions possibles tombe devant l'existence-résistance du réel ; face à des « opinions », le locuteur pose un « fait »). Si cette sortie hors du discursif que réalise « quand même » est bien sûr fantasmatique, elle manifeste chez le locuteur une sensibilité à l'aspect scolastique de certaines propositions et un souci de retour au réel, même si ce réel est incompréhensible.

11. Les télescopages — Dans cette figure les deux structures ne sont plus juxtaposées mais se télescopent. J. Boutet et P. Fiala (1986) assimi-

lent la structure de cette configuration syntaxique à celle des mots-valises étudiés par A. Grésillon : il s'agit dans les deux cas de l'imbrication de deux structures pour en produire une seule qui garde les traces de ses origines. « L'imbrication des deux structures permet de dire deux choses à la fois » (*ibid.*, 120). B.-N. et R. Grunig, quant à eux, insistent sur l'origine du phénomène : l'existence d'un faisceau causal conflictuel que le locuteur ne saurait débrouiller (1985 : 29).

12. Le forcage de la langue — Cette configuration est proche du télescopage mais s'en distingue par son caractère moins voyant pour l'observateur, sa moins grande distance par rapport à la norme : le locuteur réussit alors presque à couler en langue la complexité de son analyse, on pourrait dire atteint le style (nous analysons ainsi la phrase « ALBERT TESTU travailleur du contrôle est tué hier matin dans l'usine » dans Gardin 1987a) ; au cours d'une série d'interviews nous avons perçu l'énoncé « si on avait réellement occupé à l'intérieur de l'usine à la suite du jugement » comme un forçage en cours puisque « occupé » tend, sous des conditions que nous ne pouvons expliciter ici, à perdre le sème |être à l'intérieur| ; un autre syndicaliste à qui nous avons ensuite demandé si quelqu'un pourrait dire qu'il « a occupé à l'extérieur » nous a répondu que ça se pourrait sous certaines conditions.

Remarquons que nous n'avons pas repris pour désigner cette dernière figure le « tricher la langue » de Barthes (1978). Si cette dernière formulation semble renvoyer à des objets empiriques du même type, il reste qu'elle présuppose une langue immuable constituée de règles inchangeables et place du côté de la transgression romantique et élitiste une activité fondamentale du comportement langagier, commune à tous les locuteurs lorsqu'ils se trouvent dans des situations qui donnent du poids aux mots.

Dans ces deux dernières figures, le sujet ne se satisfait pas de la linéarisation, et manifeste au sein de la pratique langagière une résistance à la loi qui sous-tend cette pratique. C'est parce que la pratique linguistique contient la négation des lois qui la fondent que la langue ne se transforme pas en code, ne s'ossifie pas; et inversement c'est parce que la langue résiste que l'énoncé ne devient pas cri idiolectal.

Le bien dit et sa validation

Nous en avons maintenant terminé avec notre inventaire ; nous reste à signaler un aspect que nous n'avons pas développé jusqu'ici : que la réussite – la découverte de la bonne formulation qui est d'ailleurs souvent le but de nombreuses interactions – s'effectue toujours dans un contexte dialogique comprenant de nombreuses évaluations inter-

médiaires et incluant toujours une évaluation positive, une validation du bien dit. Celle-ci peut-être le fait du locuteur dialoguant avec luimême, d'un interlocuteur construit (ainsi Stendhal écrivant pour les lecteurs du XX^e siècle) ou de l'interlocuteur présent, de toute façon d'une voix érigée en instance de validation. C'est Socrate qui valide le bien dit de l'esclave. L'une des formes les plus fortes et les plus gratifiantes de cette évaluation est la reprise par les autres, l'énoncé rapporté. Dans la séquence suivante on trouve même deux reprises : le locuteur rapporte qu'un autre a rapporté son énoncé :

les camarades de la CFDT sont intervenus pour dire comme nous l'avions écrit dès la semaine dernière qu'à une situation exceptionnelle devaient correspondre des moyens exceptionnels.

(Nous avons pu suivre la production progressive de cette maxime au travers d'un corpus de tracts couvrant une durée d'un mois. Le contentement du scripteur du tract s'explique donc par tout le travail langagier qui a précédé et que le lecteur de cet article ignore. Aussi si ce lecteur, qui ne sait pas non plus à quoi réfère la maxime, fait la fine bouche devant cette trouvaille, a-t-il des excuses.)

Mais lorsque le travail linguistique s'arrête, que la formulation est validée, que l'énoncé est déposé au Capitole des belles formules, la Roche Tarpéienne n'est pas loin. Ce qui atteste en effet de l'excellence de l'énoncé – les reprises – est aussi ce qui en précipite la chute : la trouvaille devient scie, cliché, lieu commun... l'œuvre devient académique tant qu'une nouvelle lecture ne reproduira pas le travail qui l'a produite. L'objectivation des énoncés a donc aussi son versant négatif. La marchandisation, l'instrumentalisation guettent toujours l'activité linguistique ; une fois produit l'énoncé est susceptible de subir le sort des produits.

L'objet de la linguistisque est l'activité linguistique 2

Dans la problématique structurale l'activité du récepteur se borne à reconnaître un sens contenu dans l'énoncé, un sens toujours déjà là : ces analyses nous paraissent correspondre à ce qui se passe avec les systèmes de signaux et aussi à ce qui se passe avec la langue lorsque celle-ci est réduite à sa signaléité : un panneau du code de la route est une forme-sens pourvue de son interprétation, de même une passation de consignes, un dialogue entre commandant de bord et tour de contrôle ; dans un grand nombre de situations, effectivement, l'activité

^{2 [}Note de l'Editeur.] La conclusion de cet article reprend celle de l'introduction à la thèse d'État. Nous l'avons maintenue par souci de la cohérence du texte.

langagière est réduite à l'utilisation de la pure « signaléité » de la langue.

Mais le signe linguistique n'est pas qu'un signal, la langue n'est pas un code, la linguistique n'est pas que la sémiologie; autrement dit il y a une différence qualitative de la langue par rapport aux autres systèmes de signes; et cette différence nous la posons comme essence du linguistique et du coup comme l'objet de la linguistique. Car ce qui constitue sans doute la spécificité humaine dans le domaine du langage, ce n'est pas tant le fait de posséder une ou des langues que d'être apte à produire à partir de codes déjà constitués des énoncés nouveaux. À des codes nouveaux, dans un constant mouvement dialectique par lequel les productions nouvelles émergent en distordant les codes, mais se figeant se réifient en codes contraignants, toujours capables de saisir le vif, d'empêcher la naissance des nouveaux énoncés qui les nient et les détruisent sans cesse.

Le thème constitue le degré supérieur réel de la capacité de signifier linguistique [...] La signification est le degré inférieur de la capacité de signifier [...]. La signification, élément abstrait égal à lui-même, est engloutie par le thème et déchirée par ses contradictions vivantes, pour revenir enfin sous la forme d'une nouvelle signification avec une stabilité et une identité toujours aussi provisoires. (Volochinov 1975 : 151)

Reprenons la métaphore saussurienne de la surface de l'eau et pervertissons-la, mettons à la place de l'eau les pulsions, le sémiotique, à la place de l'air le symbolique, espace des codes, de la prédication et des jugements, c'est de la pression conjuguée de ces deux espaces que résultent les rides et vagues, c'est-à-dire une certaine structure signifiante, c'est parce qu'ici et là le sémiotique s'élève et soulève le symbolique : sans pressions la surface serait amorphe. Trop d'intensité des pulsions et c'est la catastrophe : un énoncé incommunicable, voire un cd par lequel le locuteur manifeste son irréductible altérité; trop de poids du symbolique et c'est le cliché par lequel le locuteur annule sa différence à l'autre et du coup annule aussi l'autre comme coénonciateur. L'objet spécifique de la linguistique se situe alors entre le signal et l'hapax dans l'événement que constituent des énoncés tendus entre le « je parle comme tout le monde parle » et « je parle comme je parle », entre pure communication et pure expression, entre le code et le cri.

Les corpus de discours syndicaux que nous étudions sont constitués de pratiques langagières sous tension, sous la double tension d'un rapport au réel extralinguistique dont la mise en mots la plus adéquate, la plus juste possible est essentielle pour les locuteurs, d'un rapport aux autres tout aussi important et donc au langage des autres (ceux du groupe et ceux d'en face). Il nous semble que ces productions, avec d'autres du même type – dont font partie les corpus littéraires – loin d'être des à-côtés ou autres marges du linguistique sont les plus adaptées pour parvenir à une étude du niveau spécifiquement linguistique : comme tension entre le code, la signaléité d'une part et d'autre part la pure expression, le cri, l'incommunicable. C'est sans doute dans ce type d'énoncés que peut le mieux se repérer ce que G. Granger (1968) nomme le « style » mais qui relève pour nous du niveau du linguistique par excellence : « la résistance d'une expérience à la pratique structurante d'une écriture ».

Cette position sur le sens nous semble d'autant plus nécessaire aujourd'hui que de par le reflux de l'idée de changement qui s'installe dans l'idéologie générale (et qui a nom « consensus »), de par aussi les demandes d'axiomisation du sens qui émanent des technologies nouvelles et de l'intelligence artificielle, le risque est grand que se figent les analyses du réel (et aussi les personnes). Mais le désir subsiste qui se rabat sur ersatz et parodie : changer se ramène alors à changer, de Kelton, de tête, de look – terme qui avoue bien le deuil de la personne. Des préposés aux changements, coiffeurs et stylistes, producteurs féconds et infatigables de nouveaux styles pourvoient à ces besoins. Du côté du langage se constate un jeu continuel, tous azimuts, dans lequel toute formule sitôt trouvée est déposée – je veux dire brevetée – exploitée revendue, abandonnée. Etre créatif signifie alors travailler dans la publicité. Topoï du temps passé?

La définition de l'objet de la linguistique devient alors polémique: un concept référant à la tension constitutive de chaque énoncé entre la signaléité et la singularité, le sémiotique et le symbolique, l'exprimable et le communicable, tension dont le point d'application se déplace dans le dialogue vrai ou la négociation lorsque ces interactions modifient au fur et à mesure de leur déroulement les frontières du code, constituent leur propre code par ajustements, souhaités ou contraints, et à terme finissent par faire refluer en langue ces modifications du code.

Cette position théorique nous l'articulerons pour conclure aux objectifs récents de l'analyse de discours qui « met avant tout l'accent sur le nouveau dans la répétition [...], elle reconstruit les cheminements de ce qui fait événement dans le langagier » (Guilhaumou et Maldidier 1986 : 45).

« Faire événement », c'est le bonheur qui parfois échoit à la parole difficile, à défaut de se « faire chair » comme la parole divine.

BERNARDO GUI EST-IL UN COLLÈGUE ? OU

LES APPORTS DE L'INQUISITION À LA CONNAISSANCE DE L'INTERACTION D'ENQUÊTE 1

Je voudrais vous faire partager une curiosité peut-être malsaine pour des gens eux-mêmes animés d'une curiosité qui n'est pas sans ressemblance avec celle d'autres enquêteurs. On rappellera qu'*enquête* vient du participe passé d'« enquérir », de *quaerere* (qui donne aussi « question ») et que « questionnaire » désigne encore le bourreau au XVI e siècle.

Quelques figures d'enquêteurs

Mon projet plus vaste serait d'enquêter sur quelques figures de la recherche de la vérité : l'inquisiteur, le policier, le juge, le confesseur, les divers psy- peut-être... Dans ces professions la finalité est de faire dire par un autre souvent réticent un morceau de son existence, ses actes ou de ses pensées. Ces analyses seraient ensuite comparées au travail des divers enquêteurs.

Pour justifier ma présence dans cet atelier, je noterai que ces divers professionnels se trouvent bien en terrain difficile dans la mesure où ils affrontent une résistance et où ce qu'ils cherchent n'est pas généralement du nouveau mais tient à ce qu'une vérité qu'ils soupçonnent – voire qu'ils croient connaître souvent – soit dite par le sujet lui-même, un sujet réticent : c'est un aveu ou quelque chose qui lui ressemble qui est recherché. Ce n'est en effet pas tant la plupart du temps des données nouvelles qui sont dans un premier temps souhaitées que leur énonciation par un sujet spécifique, qui a été l'acteur ou le témoin de faits. Celui-ci répugne ou résiste à cette énonciation, que cette résis-

¹ Paru dans J. Richard-Zapella, *Le questionnement social*, Publications de l'Université de Rouen et Dyalang, 1996.

tance soit volontaire ou l'effet de mécanismes de défense que l'on qualifie d'inconscients. Il s'agit donc de faire dire, de faire proférer par une autre bouche, un énoncé souvent déjà connu, de faire produire une énonciation.

Il s'agit bien aussi de questionnement social au sens où les méthodes mises en place pour produire ces énonciations sont orientées vers des populations précatégorisées (les hérétiques, les délinquants, les divers psychopathes) ou à catégoriser après l'interrogatoire. Il reste que dans l'interaction le sujet interrogé n'est jamais considéré comme membre interchangeable d'une classe et qu'à la différence de ce qui se passe dans les enquêtes sociales, un témoin ne peut pas en remplacer un autre (sauf dans les cas, sans doute rares, où l'on fabrique un coupable).

Toutes ces situations ne sont cependant pas équivalentes: l'interlocuteur du policier, du juge, de l'inquisiteur ne peuvent rompre l'interaction, ni s'y soustraire par le silence sans dommage. Les clients des psy- ou du confesseur sont en principe libres.

Cependant certaines inquisitions sociales ont un caractère quasi obligatoire et on ne saurait s'y soustraire, là encore, sans dommage. On a souvent évoqué les fiches que les enseignants font remplir, les différents formulaires, les enquêtes sociales dont dépendent certaines aides et allocations.

L'issue de toutes ces interactions sera au minimum un diagnostic, une catégorisation (qui pourra mener à l'inculpation, au choix d'une thérapie, d'une pénitence, à une aide matérielle).

Remarque préliminaire

Je voudrais auparavant rappeler qu'en matière criminelle la production de la vérité dans les cas d'accusation n'a pas toujours passé par l'enquête, ni a fortiori par l'interrogatoire, le questionnement ou l'aveu. Se sont ainsi succédé au cours de l'histoire occidentale l'ordalie ou jugement de Dieu (par le feu, l'eau bouillante...), le combat que saint Louis interdit en 1260 : « défendons à tous batailles dans notre domaine... et en lieu de batailles nous mettons preuve de témoins ». Il faut alors deux témoins oculaires pour établir la preuve. La montée de l'aveu comme preuve amène la torture ; pour aller vite, vient ensuite le flagrant délit, et une époque caractérisée par la théorie des preuves; c'est enfin à l'époque moderne l'intime conviction d'un jury qui décide. On pourrait dire en termes énonciatifs que dans l'ordalie et le combat c'est un grand énonciateur transcendant, Dieu, qui dit (en utilisant des sémiotiques ad hoc) le vrai ; l'acteur pour l'aveu ; la science dans la théorie des preuves; de nouveau un grand énonciateur dans le jury moderne (mais acteur collectif et émanation de l'ensemble du groupe).

Tout ceci pour rappeler le caractère relativement récent de l'interrogatoire ou de l'interview comme méthode d'accès à certains types de faits.

Les manuels de l'Inquisition

C'est ici des méthodes d'interrogatoire de l'Inquisition que je parlerai, d'autant plus aisément que les inquisiteurs de renom, comme tous bons professionnels, ont produit des ouvrages de défense et illustration de leur métier, de véritables manuels d'apprentissage à destination de leurs confrères. Ce sont donc les méthodes des inquisiteurs telles qu'ils les décrivent publiquement que je gloserai. J'ai pris les plus célèbres: Bernardo Gui (1261-1321), avec son ouvrage *Pratique de l'inquisition*; Nicolas Eymerich (1320-1399) auteur en 1376 d'un manuel imprimé en 1503, qui connut cinq réimpressions avant d'être repris et enrichi par Francisco Pena, canoniste espagnol, en 1578: *Le manuel des inquisiteurs (Directorium inquisitorium)*, introduction, traduction et notes de L. Sala-Molins, Mouton 1973.

J'ajoute pour les lecteurs qui seraient intéressés: G. Audisio, Le barde et l'inquisiteur, Procès du barbe vaudois Pierre Griot par l'inquisiteur Jean de Roma, Apt, 1532, qui contient le procès verbal d'un interrogatoire réalisé par le dit Jean de Roma (Edisud, 1979).

L'ouvrage d'Eymerich est effectivement un manuel, extrêmement bien fait ; la première partie comporte après une enquête étymologique sur le terme *hérétique* un enseignement théorique sur les multiples hérésies (on ne questionne pas de la même manière juifs ou faiseurs de sortilèges, ainsi que nous l'apprend Bernardo Gui). La partie centrale du manuel est consacrée à la conduite de l'inquisiteur : y sont donnés des conseils sur son installation lorsqu'il est nommé, sur ses rapports avec les autorités locales et le bras séculier, la manière de conduire l'enquête, l'interrogatoire et la torture. L'ouvrage se termine de manière très didactique par un ensemble de soixante-dix questions-réponses du type catéchisme.

C'est la partie consacrée à l'interrogatoire de l'hérétique qui nous intéressera dans ce manuel, que nous illustrerons à partir de la reconstitution, à des fins didactiques et sans doute aussi narcissiques, d'un interrogatoire effectuée par Bernardo Gui dans son ouvrage. Je conseille au lecteur d'aller lire de suite ce petit chef-d'œuvre. (On admirera tout d'abord l'écriture de ce simulacre d'interaction, la gestion élégante du discours rapporté dans le passage à la description après l'écriture en dialogue de théâtre; tout ceci à la gloire de Moi l'inquisiteur puisque l'hérétique « confiant », « souriant », sûr de soi au début se défait progressivement, bafouille, finit par avouer dans un désarroi total.)

Nos analyses seront sommaires dans le cadre de cette communication; nous avons préféré montrer des pièces peu familières aux linguistes, pièces par ailleurs assez parlantes.

L'accusé est toujours coupable

On se trouve devant l'inquisiteur parce qu'on a été accusé ou dénoncé, que l'on fait l'objet d'une rumeur ou parce que l'inquisiteur vous a fait arrêter lui-même sur la base d'une enquête personnelle (sans dénonciation préalable); tout ceci n'a pu se faire que parce que l'accusé présentait des signes qui nécessitaient une intervention. La liste de ces signes est telle que tout un chacun pouvait *a priori* être arrêté.

Aussi peut-on considérer les questions de l'inquisiteur comme étant la plupart du temps rhétoriques ou ironico-rhétoriques. Demander à l'hérétique s'il croit ce qu'enseigne l'Église romaine devrait entraîner de la part de ce dernier s'il était sincère une réponse du type « Bien sûr que non! ». Mais comme celui-ci ne veut pas être découvert et désire échapper au châtiment, il ment et l'on ne peut se satisfaire de ses réponses. Les deux manuels examinés montrent la difficulté de l'interrogatoire, d'abord parce que les hérésies sont légion et qu'il faut les dénicher et les qualifier; ensuite parce que l'hérétique est un professionnel de l'art de cacher la vérité; on dit même qu'ils s'entraînent à cela.

L'insistance mise sur l'interrogatoire dans les manuels fait apparaître que c'est par son habileté à le mener que l'inquisiteur remplit sa mission, fait valoir sa professionalité; c'est lorsque l'interrogatoire a échoué que l'on passe à la torture (avec ses gradations), mais celle-ci est administrée par un autre professionnel et nous ne l'examinerons pas ici.

Nous allons donc maintenant présenter la description de l'interrogatoire faite par Emerych et l'illustrer par les séquences du simulacre écrit par Bernard Gui.

Les astuces langagières des hérétiques

- « Les hérétiques sophistiquent les questions et les éludent de dix façons » ; ils possèdent dix astuces « pour répondre sans avouer » (127) :
- 1. « Répondre équivoquement » : ainsi en (3) et en (18) (du document reproduit en annexe pages 159-161), Bernardo Gui repère le manège de l'accusé qui joue sur les ambiguïtés de la détermination ;
- 2. Répondre par addition d'une condition du type « Si Dieu le veut, je le crois », c'est ce qui se passe en (16) et en (30) ;
- 3. Renverser la question : « Et vous le croyez-vous ? » rétorque l'ac-

cusé en (20) ; ainsi tente-t-il de modifier les places énonciatives et le contrat communicationnel.

- 4. Feindre la surprise : « Mais que croirais-je d'autre ? ne dois-je pas croire cela ? » (12) ; la question devient alors non pertinente ;
- 5. « Tergiverser les mots de la question » dans la séquence suivante il répond sur la vérité et non sur le serment seul objet de la question :

Crois-tu qu'il soit pêcher de prêter serment, il répond : « Je crois que c'est un grand pêché de jurer en vain ».

Dans le document, en (23), Bernardo Gui débusque l'artifice de l'accusé qui joue sur la possibilité de double référence du pronom « le ». En (28) et (30) l'hérétique interprète comme question directe l'acte indirect de questionnement effectué en (27);

- 6. Le détournement des mots, qui lui permet d'éluder la question : Vous demandez : « Crois-tu qu'après sa mort le Christ soit descendu aux enfers ? », et il vous répond : « Seigneur inquisiteur, quel thème de méditation que la mort du Christ !... »
- 7. L'autojustification : « Je suis un homme simple », « Ne mettez pas ma foi en danger par ces questions » ; comme si l'accusé accusait l'inquisiteur de problématiser des choses qui ne devraient pas l'être ; c'est la validité et la morale de cette interaction qui est alors mise en cause, comme si l'inquisiteur était en train de produire de l'hérésie (24) ;
- 8. Feindre une faiblesse corporelle;
- 9. Simuler la stupidité ou la folie ;
- 10. Se donner des airs de sainteté.

Ainsi l'hérétique, sous couvert d'un comportement des plus coopératifs, utilise-t-il toutes les ambiguïtés du langage, toutes les potentialités de modifications des statuts et des places, ainsi que divers « arguments » kinésiques pour échapper à l'aveu.

Les dix astuces de l'inquisiteur

L'inquisiteur doit faire usage des mêmes armes : « Ajoutez la ruse à la ruse faites preuve de sagacité » écrit Eymerich, qui détaille alors les dix ruses de l'inquisiteur pour tirer « élégamment la vérité de la bouche des hérétiques sans recourir à la torture » (133).

1. Démontrer les équivoques : s'il dit *l'Église*, lui demander à quelle Église il réfère ; *le Pape* : où il habite. Il s'agit donc de déjouer les pièges que l'hérétique utilise en faisant usage des ressources de

l'implicite et d'un savoir faussement partagé;

- 2. Utiliser la douceur et la pitié : « Le mensonge que l'on fait judiciairement et au bénéfice du droit du bien commun et de la raison, celui-là est parfaitement louable ». L'inquisiteur peut donc lui aussi feindre de modifier le contrat communicationnel et les places : il n'est pas là pour punir mais pour aider l'accusé pour lequel il peut se prendre d'amitié ;
- 3. Lui lire les témoignages et « cueillir » la vérité dans son trouble ;
- 4. L'inquisiteur consulte un dossier, feint de le lire; Eymerich conseille ici tout une mise en scène dans laquelle l'inquisiteur manifeste par l'exhibition de documents qu'il en sait beaucoup, qu'il a un dossier;
- 5. Feindre d'avoir à partir pour longtemps (entre temps l'accusé restera emprisonné);
- 6. Interroger de nombreuses fois pour faire varier les réponses (« s'il y a vacillation, c'est un début de preuve »);
- 7. Ne pas libérer sous caution;
- 8. Introduire auprès de lui des braves gens, promettre la grâce (ensuite si on le punit on ne se sera cependant pas parjuré car « les pénitences sont grâce et remède »);
- 9. Introduire un récent converti et cacher un notaire qui enregistrera la conversation. C'est la méthode de l'enquêteur indigène, justifié par Labov pour dépasser le paradoxe de l'observateur (repérer ce que disent les sujets lorsqu'ils ne sont pas observés);
- 10. Ne jamais interrompre un début d'aveux.

Ainsi l'inquisiteur utilise-t-il les mêmes armes, brouillage des places et statuts, traque des ambiguïtés référentielles, modification des conditions de l'interaction, traque des ratages énonciatifs et des modifications kinésiques. (L'utilisation de ces pièges n'est pas sans poser quelque problèmes au commentateur d'Eymerich, mais la fin justifiant les moyens, l'utilisation de la tromperie se justifie, puisque c'est le salut de la communauté qui est en cause; et puis rappelons le, l'inquisiteur bénéficie de l'indulgence plénière).

La torture

Il reste que ces armes de l'inquisiteur ne sont pas toujours efficaces; lorsque l'accusé n'avoue pas ou incomplètement on passe à la torture avec ses gradations, mais pour Eymerich son utilisation représente toujours un échec professionnel. Les aveux obtenus posent en effet problème:

La valeur des aveux est absolue s'ils ont été obtenus par la menace de la torture ou par la présentation des instruments de torture : il a librement avoué ; il en est de même s'il est déjà nu ; s'il avoue en cours de torture il doit ratifier ensuite ses aveux car ils ont été obtenus par la douleur ou la terreur. (162)

Mais s'il ne ratifie pas on recommence la torture car on a de nouveaux indices (163).

Le paradoxe de l'interrogatoire

Quand arrêter de questionner? Quand faut-il considérer qu'une réponse qui n'est pas un aveu dit le vrai, que l'on doit s'en satisfaire?

Il arrive que l'accusé n'avoue pas sous la torture ; dans ce cas on le fait abjurer les erreurs qu'on lui attribuait : ainsi, s'il est repris en flagrant délit d'hérésie par la suite, sera-t-il en plus renégat, ce qui le conduira directement au bûcher ; sage précaution.

Par ailleurs l'inquisiteur n'est pas naïf, il sait qu'il y a des gens « d'une telle faiblesse de cœur » qu'ils avoueraient et se repentiraient pour échapper à la mort, mais

[bien qu'il soit] dur de conduire au bûcher un innocent, on n'admettra pas qu'un accusé avoue pour échapper à la mort; il appartiendra aux confesseurs et aux théologiens de le réconforter dans sa vérité. N'avoue pas ce que tu n'as pas fait; ça serait plus grave s'il se déclarait hérétique pour aller en prison.

Mais en fin de compte les erreurs de l'inquisiteur sont pardonnables :

la finalité des procès et de la condamnation à mort n'est pas de sauver l'âme de l'accusé mais de maintenir le bien public et de terroriser le peuple.

Finalement et c'est sans doute là que la dissymétrie entre les positions de l'inquisiteur et de l'accusé est la plus forte : le catéchisme de l'inquisition qui termine (ironiquement) l'ouvrage d'Eymerich contient ce passage :

— L'inquisiteur gagne-t-il durant sa vie ou à l'article de la mort l'indulgence plénière ?

— Oui.

Tout est donc possible à l'inquisiteur, autrement dit, il n'existe aucune norme de la vérité que celle que l'inquisiteur se donne ; les manuels sont donc peut-être là pour professionnaliser l'activité.

L'inquisiteur est-il un collègue ?

Revenons à notre question initiale. L'inquisiteur possède un sentiment aigu de l'opacité du langage qu'il repère sous la transparence de surface : sous les consensus et les « je vous ai compris », il traque le dissensus, le malentendu, le faux accord, la difficulté des mots à référer avec exactitude. Il connaît la différence entre la logique naturelle et la logique formelle et le parti qui peut en être tiré, paralogismes et sophismes.

Il n'est cependant pas un sceptique, il croit en l'existence d'une énonciation vraie, elle peut être « cueillie » comme le dit Eymerich; c'est au bon inquisiteur à la faire apparaître, dans les ratages et les « vacillements » du sujet. C'est un professionnel : Eymerich estime que les inquisiteurs devraient être tous docteurs en théologie, en droit canon et en droit civil, et que l'inquisiteur sera agé de quarante ans au moins.

Cet intérêt de l'inquisiteur pour le langage ne suffit certes pas à en faire un collègue. Cependant certaines enquêtes ne comportent-elles pas parfois des dérives inquisitoriales :

- lorsqu'elles s'adressent à un public rendu captif par les circonstances,
- lorsqu'elles ont pour but d'obtenir par l'insistance ou d'autres procédés des énoncés authentiques, une vérité du sujet, que ne livrent pas les premiers énoncés,
- lorsqu'elles effectuent des tris dans les énoncés produits, les hiérarchisant en plus ou moins authentiques,
- lorsqu'elles ne sont effectuées que pour donner à des propositions un simple parfum de la vérité,
- lorsqu'elles oublient que les réponses sont produites en interac-

La conduite de l'interaction n'est qu'un instrument pour l'inquisiteur qui a tendance à oublier qu'elle y construit les réponses.

Acceptons dans nos enquêtes de ne pas parvenir à une vérité d'un sujet, à une découverte d'une essence, mais au produit d'une interaction. Que l'inquisiteur reconnaisse qu'il produit l'hérétique et que l'enquêteur prenne conscience qu'il participe à la production des identités et des énoncés et que plus qu'enquêter il participe à la création d'un espace de communication spécifique.

Clarifions également nos finalités. Elles semblent claires pour Eymerich: il s'agit de faire tenir des propositions qui conduiront l'accusé au bûcher car il s'agit d'éradiquer par l'exemple. On voit cependant dans le simulacre de Bernardo Gui l'interaction dériver vers la corrida: l'objectif social initial semble disparaître au profit du narcissisme de l'inquisiteur. Quel est l'objectif social des enquêtes?

Nous ne bénéficions pas de l'indulgence plénière.

Modèle d'interrogatoire

Quand un hérétique est amené devant son juge, il prend un air confiant, comme s'il était assuré de son innocence. Je lui demande pourquoi il a été amené devant Moi. Il répond, courtois et souriant, qu'il voudrait bien que je lui en fisse connaître la raison Moi-même.

- (1) Moi Vous êtes accusé d'être un hérétique, de croire et d'enseigner ce que ne croit pas la Sainte Église.
- (2) A. (levant les yeux au ciel, avec une mine d'énergique protestation) Seigneur, vous savez que je suis innocent et que je n'ai jamais eu d'autre croyances que la vraie foi chrétienne.
- (3) Moi Vous appelez votre croyance « chrétienne », parce que vous considérez la nôtre comme fausse et hérétique. Mais je vous demande si vous avez jamais accepté une croyance autre que celle dont l'Église romaine admet la vérité.
- (4) A. Je crois ce que croit l'Église romaine et ce que vous nous enseignez publiquement.
- (5) Moi Peut-être existe-t-il à Rome quelques individus de votre secte que vous qualifiez d'Église romaine. Quand je prêche, je dis bien des choses, dont plusieurs nous sont communes, par exemple que Dieu existe, et vous croyez à une partie des choses que je prêche. Vous pouvez cependant être un hérétique en refusant de croire à d'autres choses qui doivent être crues.
- (6) A. Je crois tout ce que doit croire un Chrétien.
- (7) Moi Je connais ces ruses. Ce que croient les membres de votre secte, c'est, pensez-vous, ce que doit croire un Chrétien. Mais nous perdons du temps à nous escrimer ainsi. Dites-le simplement : croyez-vous en Dieu le Père, en son Fils et au Saint-Esprit ?
- (8) A. J'y crois.
- (9) Moi Croyez-vous en Jésus-Christ né de la Vierge, qui a souffert, qui a ressuscité et qui est monté au Ciel ?
- (10) A. (rapidement) J'y crois.
- (11) Moi Croyez-vous que dans la messe servie par les prêtres le pain et le vin deviennent, par vertu divine, le corps et le sang de Jésus-Christ?
- (12) A. Ne dois-je point croire cela?
- (13) Moi Je ne vous demande si vous devriez y croire, mais si vous y croyez.
- (14) A. Je crois tout ce que vous et les autres bons docteurs m'enjoignez de croire.
- (15) Moi Ces bons docteurs sont ceux de votre secte; si je suis d'accord avec eux, vous me croyez; sinon, non.
- (16) A. Je crois bien volontiers comme vous si vous m'enseignez ce qui est bon pour Moi.

- (17) Moi Vous considérez comme bon pour vous ce que j'enseigne d'accord avec vos docteurs. Eh bien! dites si croyez que le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ est dans l'autel?
- (18) A. (brusquement) Je le crois.
- (19) Moi Vous savez qu'il y a là un corps et que tous les corps sont de Notre Seigneur. Je demande si le corps qui est là est celui du Seigneur qui naquit de la Vierge, qui fut crucifié, ressuscita, monta au Ciel, etc.
- (20) A. Et vous, le croyez-vous?
- (21) Moi Je le crois entièrement.
- (22) A. Je le crois aussi.
- (23) Moi Vous croyez que je le crois, mais je ne vous demande pas cela; je demande si vous le croyez.
- (24) A. Si vous voulez interpréter tout ce que je dis autrement que d'une façon simple et claire, alors je ne sais plus que dire. Je suis un homme simple et ignorant. Je vous en prie, ne me tendez pas de pièges sur les mots.
- (25) Moi Si vous êtes simple, répondez simplement, non évasivement.
- (26) A. Volontiers.
- (27) Moi Alors voulez-vous jurer que vous n'avez jamais rien appris de contraire à la foi que nous croyons véritable?
- (28) A. (pâlissant) Si je dois le jurer, je jurerai volontiers.
- (29) Moi Je ne demande pas si vous devez jurer, mais si vous voulez jurer.
- (30) A. Si vous m'ordonnez de jurer, je jurerai.
- (31) Moi Je ne vous oblige pas de jurer, car comme vous croyez que les serments sont interdits, vous rejetteriez le péché sur moi qui vous y aurais contraint; mais si vous voulez jurer, je recevrai votre serment.
- (32) A. Pourquoi jurerais-je si vous ne me le prescrive z pas ?
- (33) Moi Afin d'écarter de vous le soupçon d'hérésie.
- (34) A. Je ne saurais comment m'y prendre si vous ne m'aidez pas.
- (35) Moi Si j'avais à jurer, je lèverais la main, j'écarterais les doigts et je dirais : « Dieu m'est témoin que je n'ai jamais appris l'hérésie ni cru ce qui est contraire à la vraie foi ».

Alors il balbutie comme s'il ne pouvait pas répéter la formule et semble parler au nom d'un autre, de sorte qu'il ne prête pas véritablement serment et cependant veut paraître le prêter. D'autres fois, il transforme le serment en une formule de prière, par exemple : « Dieu me soit témoin que je ne suis pas un hérétique! » et si on lui demande après : « Avez-vous juré? » il répond : « Ne m'avez-vous pas entendu? » Pressé davantage, il fait appel à la pitié du juge et lui dit : « Si j'ai péché, je consens à faire pénitence, mais aidez-moi à me laver d'une accusation injuste et malicieuse. » Mais un inquisiteur énergique ne doit pas permettre qu'on l'arrête ainsi ; il doit aller

de l'avant avec vigueur jusqu'à ce qu'il obtienne que le suspect confesse son erreur, ou du moins l'abjure publiquement, de sorte que, si l'on découvre plus tard qu'il s'est parjuré, on puisse le livrer, sans autre interrogatoire, au bras séculier. Si un accusé consent à jurer qu'il n'est pas hérétique, je lui dis : « Si vous voulez jurer pour échapper au bûcher, un serment ne me suffira pas, ni dix, ni cent, ni mille, parce que vous vous accordez mutuellement la dispense pour un certain nombre de serments prêtés par nécessité ; donc, j'en exigerai un nombre infini. En outre, si j'ai contre vous, comme je le présume, des témoignages contraires à vos dires, vos serments ne vous empêcheront pas d'être brûlé. Vous souillerez seulement votre conscience sans échapper à la mort. Mais si vous voulez simplement confesser votre erreur, vous pourrez être traité avec miséricorde. » J'ai vu des hommes qui, effrayés par ces paroles, ont avoué.

DE L'USAGE MEURTRIER DU DISCOURS RAPPORTÉ : LE DERNIER CHAPITRE DE L'ÉDUCATION SENTIMENTALE 1

On sait que G. Flaubert a beaucoup contribué à la théorie du discours rapporté. Il serait selon Thibaudet (mais il s'agit là d'une erreur historique) l'inventeur du style indirect libre, terme devenu canonique, (auquel Volochinov préfère la dénomination de « quasi direct »). On sait aussi depuis Bakhtine et Volochinov combien les formes grammaticales choisies par un auteur pour présenter-rapporter les paroles de ses personnages constituent une mise en scène signifiante des rapports entre les personnages et du rapport de l'auteur à ces derniers. Combien aussi les formes grammaticales sont, via le genre littéraire, signifiantes également de l'ensemble des rapports socio-verbaux. C'est avec cet arrière-plan théorique revivifié par les travaux de J. Authier et que nous supposerons connu, que nous examinerons la gestion du discours des personnages dans le dernier chapitre de L'Éducation sentimentale. ²

Ce dernier chapitre pourrait s'analyser comme une « morale » ajoutée à la narration. Le chapitre précédent consacré à la dernière rencontre de Frédéric et de Madame Arnoux se termine par « et ce fut tout »: la narration qui avait commencé par le récit de la première rencontre de ces deux personnages semble donc achevée. Ce n'est pourtant pas « tout », un dernier chapitre intervient, décroché temporellement (« vers le commencement de cet hiver »), dans lequel rien de nouveau ne nous est conté, sinon la reconstitution (sous l'aspect de l'achevé) du couple Frédéric - Deslauriers qui, « réconciliés encore une fois par la fatalité de leur nature qui les faisait toujours se rejoindre et s'aimer », « causaient au coin du feu ».

¹ Paru dans Cahiers du français contemporain, Credif-Didier, 1996.

² Je citerai l'édition Garnier (sans date, avec introduction, notes et variantes d'E. Maynial).

Ce dernier chapitre est donc pure narration de paroles ; les personnages s'informent tout d'abord des derniers événements de leur existence (la vie les avait quelque peu séparés), complètent leurs souvenirs concernant des événements plus anciens, puis évoquent leur jeunesse commune. Aussi ne nous étonnons-nous pas de constater la présence de nombreuses formes de discours rapporté.

Le discours direct

L'importance du discours direct dans L'Éducation sentimentale est la même que dans l'ensemble de l'œuvre (20 % du dialogue, proportion nettement plus faible que ce que l'on rencontre chez Balzac et Stendhal).

Pour la présentation graphique du discours direct Flaubert a, au moment de *L'Éducation sentimentale*, oublié les scrupules qu'il avait à l'époque de *Madame Bovary* (il trouvait alors « canaille » d'utiliser les tirets, et du coup bien difficile d'éviter la monotonie engendrée par les répartitions des « dit-il », « répondit-il »). Les tirets sont ici systématiquement utilisés, ce qui permet une gestion à l'économie des verbes de parole. Ainsi dans le suivi par le lecteur de l'échange continu le plus long de ce chapitre (six tours de parole) deux verbes encadrant l'échange suffisent pour que le lecteur ne se demande pas « qui dit ça ? »; il est vrai que, les répliques étant courtes (caractéristique des romans de la maturité), le suivi est d'autant plus facile.

- « Et ton intime Sénécal ? » demanda Frédéric
- « Disparu! Je ne sais! Et toi, ta grande passion madame Arnoux? »
- « Elle doit être à Rome avec son fils, lieutenant de chasseurs. »
- « Et son mari? »
- « Mort l'année dernière. »
- « Tiens! » dit l'avocat.

Cet échange nous montre également l'une des solutions de l'auteur à la gestion de deux impératifs, formulées dans la *Correspondance*: imiter le langage vulgaire en lui gardant « son aspect, sa coupe, ses mots même » (Corr. III : 338); mais dans un style « profondément littéraire ». On mettra au compte de cette synthèse du « littéraire » et du « vrai » les trois premiers tours de l'échange cité ci-dessus. Dans sa réplique Deslauriers amené à reconnaître que sa grande amitié avec Sénécal s'est évaporée, reprend, polémiquement, la structure syntaxique et sémantique de la question de Frédéric (et ton / et toi ta; intime Sénécal / grande passion madame Arnoux). Frédéric répond par un énoncé sémantiquement semblable; la grande passion n'est plus l'objet que d'un discours de localisation imprécise (je ne sais / elle doit être). Ainsi tous deux sont-ils amenés à exprimer la perte de sens : les mots « Sénécal » et « madame Arnoux » ne sont plus logogènes.

Le choix du DD ne correspond pas forcément à des propos « importants » (ce que Flaubert fixait comme norme au moment de *Bovary*). On pourrait même dire le contraire, sauf à considérer – ce qui est sans doute la bonne interprétation – que l'important pour Flaubert est ici d'exhiber cette perte de sens déjà évoquée.

Le phatique « Tiens ! » du dialogue précédemment cité, comme plus loin le « Eh bien » par lequel est commentée la décrépitude de Regimbart, est ici l'indice d'un échange conversationnel caractérisé par un faible engagement des participants à l'égard du thème : les personnages qui ont tant compté pour Frédéric et Deslauriers sont maintenant des ombres, et la conversation n'avance que selon le mécanisme du coq à l'âne (« et l'idée de la Maréchale lui amena celle de la Vatnaz »). On verra que cet engagement se manifestera plus tard dans le chapitre.

L'indirect

Ce sont les formes que Flaubert nomme dans sa correspondance par le terme de « indirect » qui dominent. Ceci conformément à ce qui se passe pour l'ensemble de l'œuvre romanesque, en rapport à un impératif technique repéré par Flaubert : n'employer que le discours direct créerait de la lenteur.

On trouve ici du discours indirect classique :

l'autre... conta que sa femme...

On notera aussi que le narrateur omniscient rapporte plusieurs fois des creux dans le discours des personnages et les souligne :

L'autre sans dire comment il avait épousé Mlle Roque, conta... cet aveu était une compensation au silence qu'il gardait touchant sa tentative auprès de Mme Arnoux.

Il invente même les discours qui auraient pu répondre aux discours qui n'ont pas été tenus :

Frédéric l'eût pardonnée, puisqu'elle n'avait pas réussi.

Le discours quasi direct (le style indirect libre)

C'est la forme dominante, la forme qui permet sans doute le mieux à Flaubert de répondre aux deux exigences contradictoires en apparence qu'il fixe au discours rapporté : être « vrai » et en même temps « littéraire », puisque dans ce cas voix de l'auteur et voix du personnage se combinent, la voix du narrateur contaminant la voix du personnage.

Quant à Frédéric, ayant mangé les deux tiers de sa fortune, il vivait en petit bourgeois.

Mode de l'imitation du discours de l'autre, du mélange des voix, le quasi direct pose souvent des problèmes d'attribution insurmontables. Est-ce le narrateur ou Frédéric qui emploie le terme *petit bourgeois* dans la séquence précédente ?

Et ils résumèrent leur vie.

Ils l'avaient manquée tous les deux, celui qui avait rêvé l'amour, celui qui avait rêvé le pouvoir. Quelle en était la raison ?

À qui appartiennent ces paroles? Aux personnages? Au narrateur? Nous ne pourrons en décider qu'ensuite : l'articulation directe de la réplique de Frédéric comme réponse à la question posée nous les fait interpréter rétrospectivement comme du quasi direct, imitant synthétiquement le discours des deux personnages :

« C'est peut-être le défaut de ligne droite », dit Frédéric.

Le rapport aux personnages

On notera la variation dans les dénominations des auteurs des discours rapportés. Frédéric nommé en premier au début du chapitre est toujours, comme dans l'ensemble du roman, désigné par son prénom et par là posé comme le héros ; par contre Deslauriers n'a pas de prénom et sa désignation est instable, assurée par plusieurs descriptions définies : « l'avocat », « l'ex-délégué du Gouvernement provisoire ».

On a souvent remarqué combien Deslauriers était une sorte de double complexe de Frédéric, y compris dans les événements : il s'intéresse à « la taille » de la Maréchale après Frédéric, épouse Mlle Roque que Frédéric devait épouser, et dans le récit de sa tentative de séduction de Mme Arnoux, Flaubert le décrit ainsi :

Il se mit en route, se substituant à Frédéric et s'imaginant presque être lui, par une singulière évolution intellectuelle où il y avait à la fois de la vengeance et de la sympathie, de l'imitation et de l'audace.

Répartition des formes dans le chapitre

Un simple coup d'œil sur ces quatre pages fait apparaître une forte proportion de discours direct (avec tirets) dans la première partie, sa raréfaction ensuite lorsque les personnages abandonnent l'évocation du passé proche et se plongent dans les souvenirs d'enfance, enfin le retour du direct en clôture sous la forme de deux tours de parole. Parallèlement à cette évolution le narrateur tend à désindividualiser les propos rapportés.

Il arrive, au début du chapitre, que le narrateur estime inutile au discours indirect d'attribuer explicitement certains propos, comptant

sur le savoir du lecteur (qui a lu ce qui précède) pour effectuer cette attribution à partir du contenu.

Puis, ils s'informèrent mutuellement de leurs amis.

Martinon était maintenant sénateur.

Dans la seconde partie du chapitre par contre cette attribution devient impossible : les propos sont rigoureusement inattribuables. Les deux personnages sont devenus les auteurs d'un discours indifférencié.

Puis ils accusèrent le hasard...

Ils revoyaient la cour du collège, la chapelle, le parloir...

Ils se la contèrent prolixement chacun complétant les souvenirs de l'autre.

Lorsque le discours direct est utilisé (rarement) c'est avec un sujet pluriel regroupant les deux personnages.

Ils se disaient:

— « Te rappelles-tu? »

La voix de l'auteur

Si dans le discours quasi direct voix de l'auteur et voix des personnages se mêlent, dans l'épisode de « la Turque » il n'en est plus de même. Tout se passe là comme si l'auteur reprenait son indépendance, ne rapportait plus, mais disait avec sa propre voix, avec ordre et concision, et pour notre plus grand bonheur, ce que ses personnages se sont dits dans le désordre (« chacun complétant les discours de l'autre ») et la répétition (« ils se la contèrent prolixement »). Ne pourrait-on pas parler dans le cas de Flaubert d'une « rivalité de voix » entre narrateurs et personnages, rivalité qui ici se résout par la victoire de la voix de l'auteur (c'est le sens que nous donnons aux fameux « morceaux de bravoure », dans lesquels l'auteur n'est plus assujetti aux personnages) ?

L'échange final

Nous avons vu que le discours quasi direct tend à devenir dominant plus la narration avance, produisant une sorte d'indifférenciation des voix des personnages. C'est pourtant, juste après l'épisode de la Turque que le discours direct fait une réapparition-conclusion :

- « C'est là ce que nous avons eu de meilleur! » dit Frédéric.
- « Oui, peut-être bien ? C'est là ce que nous avons eu de meilleur ! » dit Deslauriers.

C'est donc par une reprise mot à mot de l'énoncé de Frédéric par Deslauriers que le roman se termine, d'un énoncé donnant pour les deux personnages la même conclusion à leur existence (*nous*). Le discours direct est donc ici au service d'une même stratégie de désindividualisation des personnages : disons qu'il exhibe encore plus cette perte de différence (avec une seule réserve : ici encore, c'est Frédéric qui commence, Deslauriers répète). Les deux personnages se sont bien rejoints, puisqu'ils ne sont plus qu'une même voix. Notons que Flaubert dans la répétition de « dit » semble avoir perdu ses scrupules de styliste : les « dit Frédéric » et « dit Deslauriers » se cumulent prosaïquement aux tirets ou plutôt exhibent par là la platitude des énoncés.

Comme un « bruissement de la langue »

Le roman se termine donc par un chapitre régressif du point de vue temporel : comme si l'on repassait à vitesse rapide le film des événements à l'envers, mais ici le film déroulé à l'envers dépasse le début (le roman, commençant avec les dix-huit ans de Frédéric ne nous avait rien dit sur l'enfance et notamment pas révélé l'histoire de « la Turque »).

Cette régression est aussi une régression psychologique en ce qui concerne les personnages et ceci doublement : c'est dans l'enfance que les personnages vont se réfugier et dans la remémoration complaisante d'un épisode qui est par son contenu des plus régressifs : le bonheur dans une chaude ambiance féminine indifférenciée ; le ventre maternel n'est pas loin. Aussi la valeur de tout ce qui a constitué le roman estelle abolie puisque « le meilleur » n'avait pas encore été dit, que « le meilleur » n'est pas dans le temps ascendant de la conquête, mais dans la régression.

Cette régression est enfin régression narrative : les personnages perdant leur voix propre perdent leurs différences. De plus l'énoncé répété est d'une platitude confondante, digne du bêtisier; cette voix commune rejoint le sens commun, le cliché. Les personnages disparaissent donc dans la stéréotypie, personnes créées par le roman ils deviennent personne, le roman se termine faute de combattants. Cependant en mettant à mort ses personnages Flaubert crée un nouveau couple : Bouvard et Pécuchet ne sont pas loin ; une nouvelle musique s'annonce, celle du lieu commun, et de sa terrible ambivalence, que seules les natures médiocres évitent : « le lieu commun n'est manié que par les imbéciles et les très grands » (Corr., Conard III: 263). Ne pourrait-on pas reconnaître, dans l'énonciation collective de ces énoncés stéréotypés, dans cet effet d'écho, un exemple de ce « bruissement de la langue », repéré par R. Barthes dans certaines manifestations d'énonciations collectives (1984: 94)? « Le bruissement c'est le bruit de ce qui marche bien... Ce sont donc les machines heureuses qui bruissent ».

SUR UN R À LA MODE 1

D'abord avez vous remarqué ce pullulement d'expressions nouvelles qui, quand elles ont fini par s'user à force d'être employées tous les jours, sont immédiatement remplacées par d'autres lieux communs ?

Certes, le lecteur aura déjà remarqué le fait, et sans doute retrouvé ou flairé dans cette première phrase une citation de Proust (amputée, il est vrai, d'une incise qui eût été trop éclairante). Continuons donc d'écouter les propos de M. de Charlus, puisque c'est de lui qu'il s'agit, un personnage que nous n'hésiterons pas à considérer comme l'un des plus éminents sociolinguistes du siècle (malgré sa conception sans doute excessivement mécaniste de la covariance), décrire au narrateur les altérations de la syntaxe du fait de la guerre :

Même la syntaxe de l'excellent Norpois subit du fait de la guerre une altération aussi profonde que la fabrication du pain ou la rapidité des transports. Avez-vous remarqué que l'excellent homme, tenant à proclamer ses désirs comme une vérité sur le point d'être réalisée, n'ose pas tout de même employer le futur pur et simple, qui risquerait d'être contredit par les événements, mais a adopté comme signe de ce temps le verbe savoir ?

Suivent alors de nombreux exemples, et notamment ceux-ci qui offusquent le baron : « ces dévastations systématiques ne sauraient persuader aux neutres... la région des lacs ne saurait manquer de tomber à bref délai aux mains des Alliés »... « Par cette formule », remarque Charlus, « Norpois adresse aux régions des lacs /l'injonction/ de ne plus appartenir aux "Boches" ». Et le narrateur de parenthétiser illico (*La Recherche*, Pléiade, 1988, tome III : 784) :

(M. de Charlus mettait à prononcer le mot « boche » le même genre de hardiesse que jadis dans le train de Balbec à parler des hommes dont le goût n'est pas pour les femmes.)

¹ Paru dans Covariations pour un sociolinguiste, Publications de l'Université de Rouen, 1998.

Nous inclurons pour ce passage (parmi mille autres) le narrateur de *La Recherche* parmi les précurseurs de la conception polyphonique de l'énonciation.

On pourrait prolonger ce grisant bain de polyphonie, mais revenons aux emplois de « savoir » dénoncés par M. de Charlus pour voir de façon plus « savante » dans cette nouvelle valeur à la mode de la variable « savoir » comme l'apparition d'une nouvelle modalisation. Plus précisément c'est la forme négative du verbe qui la manifesterait au plus haut degré.

Le RPR m'a financer

Ce n'était cependant pas de Proust que je souhaitais parler ici mais d'un autre de ces petits faits de l'actualité, une de ces « expressions nouvelles » qui a maintenant quelques années.

Le 14 mai 1996, *Le Monde* publie en première page une caricature du dessinateur Plantu sur laquelle on voit un prisonnier, repérable à son habit, stéréotype de bagnard, écrivant sur les murs de sa cellule et sous les yeux d'un magistrat : *Le RPR m'a financer*. Un lecteur qui n'aurait pas suivi la vie politique française depuis deux ans serait, entre autres, pour le moins intrigué par ce r (ou cette r: nous nous donnons le droit, reconnu par les dictionnaires, d'utiliser les deux genres pour cette consonne). Ce lecteur pourrait penser qu'il s'agit là d'une allusion à une certaine inculture des hommes politiques ou de leur trouble entourage, ou rester coi ; connaissant *Le Monde*, il n'oserait certainement pas voir là une faute d'orthographe du dessinateur. Lui manqua une intertextualité que nous allons maintenant reconstituer et, pour ce faire, remonter trois ans plus tôt.

Au départ donc, une cave ; au sol un cadavre de femme ; sur un mur, une inscription au sang qui va rapidement faire foisonner les sens :

OMAR M'A TUER

Cette inscription décrit un procès et dénonce un auteur. Expertises graphologiques, évaluations des performances orthographiques de la victime se succèderont avec des résultats différents; finalement les juges seront convaincus : c'est bien la victime qui a écrit, c'est son assassin qu'elle a dénoncé et Omar est Omar, le jardinier. La voix du sang fait sens unique et ils condamneront le jardinier marocain Omar Raddad, familier de la victime. Reste que ce r peut-être hypercorrect, ce r demandant pour son écriture un effort de plus à la victime agonisante et terminant un énoncé qui aurait été aussi dénonciateur sans lui, ce r de trop trouble. Ce trouble, le quotidien Info-Matin l'exhibe en titrant le 3 février 1994 au lendemain du procès :

Les jurés ont tranché : « Omar l'a tuer »

L'énoncé journalistique rapporte donc le jugement dans toute la force de son assertion (par le verbe de parole descriptif *trancher* ainsi que par la mise entre guillemets) et le parasite en même temps. Il s'agit en effet de parasitage : r porte le doute au sein de l'assertion. Notons qu'en écrivant ainsi le journal n'est pas passible de l'accusation de remise en cause de la chose jugée puisqu'il utilise pour dire le réel une partie de l'énoncé qui a été considéré comme preuve par la justice. Un point d'exclamation ou un *sic* auraient pu faire l'affaire quant à mettre en doute, mais ils auraient constitué une modalisation d'énonciation, ici il s'agit d'une modalisation d'énoncé (et d'énonciation). La graphie personnelle du premier scripteur est devenue momentanément par cette reprise un affixe modal. On pourrait décrire ce mode comme celui du « ver dans le fruit ».

Quinze jours plus tard on pouvait lire en première page du *Monde* daté du 17 février 1994 :

Édouard m'a tuer

Sous ce titre figurait un article d'André Rousselet dénonçant la responsabilité du premier ministre de l'époque, Édouard Balladur, dans son éviction de la direction de la chaîne de télévision *Canal Plus*. On retrouve ici l'accusation de la première énonciation, seul le prénom de l'auteur du crime a changé (mais Édouard rime avec Omar à la lecture).

Cependant ce n'est pas le doute que l'auteur, véritable victime d'Édouard, selon lui, veut communiquer : on se trouve donc devant un type de reprise-scie. La reprise même atteste du potentiel de la formule initiale, mais c'est pour la reprendre comme prototype de la dénonciation par la victime d'un crime dont le coupable n'est pas publiquement connu (ni publiquement responsable puisque c'est un la position d'un Conseil d'administration qui est à l'origine du départ d'A. Rousselet). Il n'est peut-être pas indifférent de rappeler qu'André Rousselet est homme de média et que la publicité par exemple fait souvent ses choux gras de la réutilisation resémantisée des formules qui courent. (Pourrait-on par ailleurs en déduire qu'A. Rousselet a concernant Omar la même opinion que les juges ?)

Le 7 mai 1996 le quotidien Libération titre :

Chirac m'a gracier

Omar devient donc par l'intermédiaire du journal auteur cette fois d'une énonciation, décrivant un procès effectué par un autre.

Mais il se retrouve de nouveau dans un contexte trouble dénoncé par le r: la grâce n'est pas totale puisqu'il doit encore effectuer deux ans de prison, par ailleurs cette grâce semble accrochée à la visite que notre ami le roi du Maroc accomplit en France, une grâce des plus politiques voire des plus opportunistes. Le journal note en sous-titre :

En dépit de cette grâce de quatre ans et huit mois, l'incertitude demeure sur la culpabilité d'Omar Raddad, accusé suite à la phrase « Omar m'a tuer » écrite avec du sang sur les lieux du crime.

R est donc pour les verbes du premier groupe un affixe modal de l'écrit par lequel l'énonciateur met en cause la vérité ou la plénitude d'un procès passé effectué par le sujet de l'énoncé : il serait de ce point de vue proche de l'une des valeurs du conditionnel (un avion se serait abattu). Dernière remarque on peut se demander pourquoi le journaliste n'a pas utilisé *Jacques* plutôt que *Chirac*, sans doute pour se maintenir dans le rythme du début des énoncés précédents dans lesquels l'auteur de l'acte a un nom de deux syllabes, mais ceci s'effectue au prix d'une sortie du paradigme des prénoms.

Revenons à la caricature: on y voit le scripteur, dénonçant ses corrupteurs (donc une atmosphère des plus troubles, celle des affaires) et un Président de la République qui souhaiterait agir avec ce dernier comme avec Omar (qu'il vient quelques semaines plus tôt de gracier). Les liens avec le paradigme précédent sont des plus embrouillés puisque c'est le scripteur de la formule qui joue pour le président le rôle d'Omar alors que dans l'énoncé écrit sur le mur c'est le RPR qui occupe la place d'Omar (sinon il faudrait interpréter le désir de grâce comme dirigé vers le RPR). Cependant l'article montre une grande complicité entre le scripteur et l'organisme qui l'a (l'aurait) payé (souvenir de la familiarité qui liait Omar et la victime ?), en même temps le bandeau noir sur les yeux du personnage rappelle la polémique sur l'auteur de la première inscription, et la robe rouge du juge est ici aussi bien pour désigner le magistrat (suisse en l'occurrence) que rappeler le sang.

Le *r* semble conserver ici une valeur modale, mais réduite à signifier le trouble, le pas clair.

Résumons.

- Nous ne supposerons pas d'intention quant au r chez l'auteur de la première inscription, nous y reconnaîtrons simplement sur un des points difficiles de l'orthographe française, un accident orthographique, un écart par rapport à la norme.
- La polémique qui s'ensuit donne sens à cette lettre écarlate, plus exactement une pluralité de sens et de références qui font qu'elle devient l'indice de l'incertain ou de la contradiction des points de vue.
- La reprise en discours rapporté par *Info-Matin* transforme cet indice en véritable affixe modal. C'est cette étape, métalinguistique, qui transforme la faute d'orthographe en fait grammatical.
- Les autres emplois cités ici (et nous souhaitons que les lecteurs

nous fassent connaître ceux qu'ils ont repérés) exploitent alors cette possibilité nouvelle de l'écrit (qui révèle ici son autonomie).

Nous ne prédirons pas un grand avenir à cette forme, mais... d'autres exemples existent. Ainsi pour renouer avec notre début, revenons à Proust. Dans la liste des expressions nouvelles qu'égrène Charlus avec gourmandise on trouve « la fameuse Kultur qui consiste à assassiner des femmes et des enfants sans défense ». Ici encore la variante orthographique fonctionne comme modalisation négatrice du sémantisme du terme qu'elle affecte. (Quelques pages auparavant, dans une autre tirade, Charlus avait noté « on n'écrit plus kolossal qu'avec un K mais au fond, ce devant quoi on s'agenouille c'est bien du colossal », évoquant l'admiration du public devant les « grandeurs de la guerre actuelle ». Cependant pourquoi, puisque Charlus est censé parler, le narrateur ne fait-il dans le premier exemple aucune remarque sur la prononciation du mot *Kultur*? Parasitage de l'oral par l'écrit? Simple oubli?)

Lorsqu'une langue est faible en modalités grammaticales dans certaines zones, le discours peut créer des moyens *ad hoc*, des formes grammaticalisées voient alors le jour par « accidents », témoignage de la vie de la langue. Qu'elles soient éphémères ne les disqualifie pas pour le linguiste : elles lui montrent la constante genèse des formes, la pluralité des possibles, la dialectique de l'accidentel et de la réflexion métalinguistique dans ces créations, les parentés des langues.

Nous ne saurions terminer cette note sans faire remarquer l'importance des méfaits du R graphique ou oral et de la dette de la communauté linguistique à son égard. Que ne fait-il pas, et que ne fait-il pas écrire : rhotacisme, fonction de différentiation sociale à New York et en France (pour les *incoyables* et aujourd'hui), stéréotypie, par son élision, des parlers créoles ou africains... confusion avec le *I* pour les Asiatiques, la bande dessinée « Titi et Glos Minet », le doute à l'égard de la justice.

Jean-Baptiste Marcellesi en sait quelque chose puisqu'il est à son corps défendant, et après deux corrections sur épreuves, l'auteur dans l'*Introduction à la sociolinguistique* (42) de la phrase suivante à propos de l'intervention de Staline dans le champ de la linguistique :

La satisfaction générale en 1950 – non pas celle de linguistes comme Marcel Cohen qui au nom du *marrisme* avait refusé d'accepter le *marrisme* – mais d'éléments traditionalistes, ne va pas sans poser de problème. (C'est nous qui soulignons.)

Ici encore un r de trop (et une x en moins) et le trouble est jeté. Si Marcel Cohen était encore vivant, il pourrait s'écrier : « Jean-Baptiste m'a marrer »!

CHÈRE ALBERTINE 1

Je sais bien que vous êtes morte mais la mort ne change pas grand chose et puisque vous êtes sans doute la personne dont les moindres mots, la moindre inflexion de voix, la moindre hésitation ou rapidité dans le débit m'ont le plus fait souffrir pendant une période de ma vie et parfois, plus rarement ravi, c'est à vous qu'il est juste que j'adresse ce livre, par reconnaissance et aussi pour que vous appreniez dans quels enfers et parfois dans quels paradis vos paroles m'ont fait vivre. Je vous le dédie, puisqu'il s'est trouvé que je vous ai aimée, vous aime encore parfois, et que je n'ai pu comprendre les choses dont je voudrais vous entretenir sans espoir que vous les compreniez, que grâce à vous, mais je suis injuste, grâce à d'autres aussi, beaucoup d'autres dont un tremblement dans la voix, quelque mot, peut être choisi au hasard, surgi des profondeurs, ou placé là pour en cacher un autre, m'ont ravi ou angoissé, plus souvent angoissé, tant il est vrai que c'est dans le malheur que la conscience du langage est la plus aiguë la plus ressemblante à une plaie ou à quelque siège de douleur que parfois la seule imagination du coup qu'on pourrait y porter fait souffrir, comme la seule attente du mot qui n'a cependant pas encore dépassé la barrière des dents, aurait dit Bloch, nous blesse déjà et ceci alors que c'est dans le plaisir que peut-être nous viennent des bonheurs d'expression mais nous ne le sentons pas. Souvenez-vous de cette fois au début de notre relation, l'après-midi était déjà finie, j'avais réussi à vous faire allonger sur le lit, il est vrai avec moins de difficulté que je l'avais pensé, et Françoise, la lampe à la main, telle la Justice éclairant le Crime pénétra dans la chambre sous le prétexte d'apporter la lumière ; pour donner le change je m'étonnai de l'heure et me plaignis de la vivacité de cette lumière, Françoise répondit avec une ambiguïté cruelle

¹ Texte inédit. En fin de compte, Marcel, par le biais de Bernard, n'en apprendra pas plus long à Albertine sur la linguistique, puisque ce texte est le premier d'un travail sur Proust linguiste commencé en 2001 dont le titre aurait pu être *La linguistique expliquée à Albertine...*

« Faut-il que *j'éteinde ?* » — « *Teigne ?* » glissâtes-vous à mon oreille, me laissant charmé par la vivacité familière avec laquelle, me prenant pour maître et pour complice, vous prononçâtes cette affirmation psychologique dans le ton interrogatif d'une question grammaticale.

Si Françoise avait trouvé le mot juste, le mot à double tranchant par lequel elle me signifiait dans la circonstance à la fois sa servilité et sa puissance, sa faute de conjugaison lui fut fatale et c'est par cette brèche que vous pénétrâtes usant des mêmes ressources de l'ambiguïté de manière que ce qui était une question grammaticale à moi adressée fût en même temps, adressée à Françoise, une insulte, une vraie correction ou, comme on eût dit au XVIIe, un vrai châtiment; et que cette correction rapide fût en même temps l'aveu de votre bien-être des minutes précédentes me ravit et je pensai que le don du langage a à voir avec le sentiment. Françoise ne s'y trompa pas, elle recut la double correction et nous l'entendîmes grommeler dans son patois « Poutana » mot qui lui aussi me ravit et qui vous allait si bien en la circonstance que je vous le murmurai quelques jours plus tard lorsque nous nous trouvâmes de nouveau sur mon lit. Mais si vous vous souvenez de cette scène, vous ignorez que c'est à partir de considérations des plus linguistiques que j'en étais venu à vous faire étendre sur mon lit, à cette époque où en fait je ne vous aimais déjà plus, avant de vous aimer de nouveau. C'est en effet à l'apparition dans notre conversation, après nos rencontres à Balbec où j'étais amoureux de vous, de certains mots allogènes qui ne faisaient pas partie de votre vocabulaire habituel, de ce « trésor social » que vous avait légué votre famille de ce lot très sortable d'expressions qui décèlent immédiatement qu'on est issu d'une famille aisée, et que d'année en année une mère abandonne à sa fille comme elle lui donne au fur et à mesure qu'elle grandit, dans les circonstances importantes, ses propres bijoux, c'est donc à l'apparition de mots que vous n'aviez pu connaître que parce que vous aviez fréquenté d'autres milieux que le milieu familial, que je bâtis l'hypothèse que vous étiez déjà quelque peu dessalée comme aurait dit M. de Charlus, donc susceptible de complaisances possibles et que je vous amenai dans ma chambre. Mes espérances d'un plaisir facile à obtenir augmentèrent quand je vous entendis affirmer sur je ne sais plus quel sujet (car je n'écoutais pas tant vos propos que la chanson particulière annonciatrice de plaisir que faisaient certains mots): C'est à mon sens ce qui pouvait arriver de mieux... sestime que c'est la meilleure solution, la solution élégante... Dès les mots « à mon sens » je [vous] attirai, et à « j'estime » je [vous] assis sur mon lit ; lorsque à propos de l'une de vos camarades vous employâtes le mot « mousmé », mot que je n'aimai pas, celui-ci me parut révélateur sinon d'une initiation extérieure, au moins d'une évolution interne aussi en dépit de l'heure

tardive et du risque de voir arriver Françoise je vous demandai, hypocritement, de me chatouiller; vous connaissez la suite. Cependant ce vocabulaire de jeune fille délurée ne me ravit pas longtemps et dès que je vous aimai de nouveau il me rendit malheureux, et me revient cet autre mot que vous ne prononçâtes pas, et sur lequel se construisit beaucoup plus tard notre séparation ou plutôt votre fuite, car je vous tenais prisonnière. Je vous questionnais sur les moyens que je pouvais avoir de vous distraire, il est vrai avec l'obstination faussement bienveillante de l'inquisiteur qui ne souhaite qu'indiquer à l'hérétique qu'il a devant lui qu'il lui inspire de la sympathie et qu'il ne fait que rechercher la manière la moins dangereuse qu'il (l'hérétique) pourrait choisir pour avouer, je vous proposais donc de vous donner quelques centaines de francs pour faire la dame chic et inviter les Verdurin; vous me répondîtes par une phrase dont je ne distinguai pas bien les mots (même les mots du commencement puisqu'elle ne termina pas). Je ne les rétablis qu'un peu plus tard quand j'eus deviné votre pensée. On entend rétrospectivement quand on a compris ; « Grand merci! Dépenser un sou pour ces vieux-là, j'aime bien mieux que vous me laissiez une fois libre pour que j'aille me faire casser... » Votre figure s'empourpra... et vous mîtes votre main devant votre bouche comme si vous aviez pu faire rentrer les mots qu'elle venait de dire et que je n'avais pas du tout compris.

J'essayai alors de vous faire dire ce mot manquant par diverses ruses, vous trouvâtes tous les subterfuges, j'essayai alors la méthode que les linguistes appellent « substitution », à partir d'expressions que vous employiez habituellement, « casser du bois, casser du sucre, casser »... rien n'y fit. C'est le souvenir du regard que vous eûtes en prononçant le début de la phrase qui me fit rétrograder aussi dans les mots de la phrase. Et ainsi je vis que vous n'aviez pas dit « casser » mais « me faire casser » Horreur! c'était cela que vous auriez préféré. Double horreur! car même la dernière des grues, et qui consent à cela, ou le désire, n'emploie pas avec l'homme qui s'y prête cette affreuse expression... Avec une femme, seulement si elle les aime, elle dit cela pour s'excuser de se donner tout à l'heure à un homme.

Cependant réfléchissant à ces mots je vois bien que ce n'est pas l'expression elle-même qui me fit horreur car quand nous étions ensemble il n'y avait pas de propos si pervers, de mots si grossiers que nous ne les prononcions tout en nous caressant mais le naturel par lequel ce mot allait sortir de votre bouche puisque, contrairement à ce qui nous arrivait quand nous nous caressions, ce mot ne m'était pas véritablement adressé, il vous avait échappé (peut-être parce qu'à cette heure tardive vous étiez fatiguée) et par là vous révélait. Peut être l'aviez vous employé comme une de ces expressions vides et ne vous

êtes-vous aperçu du sens qu'elle prenait dans le contexte de notre liaison et de notre discussion du moment que juste quand le terme le plus révélateur arrivait à vos lèvres, il était cependant trop tard, on ne parle pas innocemment de corde dans la maison d'un pendu. Aussi peut-être ai-je été victime et vous aussi de ces intermittences de l'attention et du sens qui font que de même qu'au cours de l'histoire d'une langue des mots chargés d'un sens plein se vident et deviennent incolores ne faisant plus que se comporter comme des étiquettes collées aux choses et aux sentiments pour reprendre un sens plein plus tard qui est toujours un nouveau sens, de même au cours d'une relation, d'une conversation, notre attention tant à dire qu'à écouter peut nous rendre comme sourds aux mots que nous entendons ou prononçons ou au contraire extrêmement sensibles à leur valeur et comme il est bien rare que nous soyons sur la même longueur d'ondes, comme on dit aujourd'hui, aussi nous comprenons-nous souvent si peu.

C'est donc à propos du langage des mots que je voudrais vous instruire, vous trouverez peut-être cette ambition prétentieuse de ma part et je serais presque d'accord avec vous, mais après tout peut-être n'est-ce qu'au langage que je me suis intéressé dans ma vie, tant les différents êtres que j'ai rencontrés que je les aie aimés ou non, c'est en tant qu'êtres de paroles que je les ai connus essentiellement, à condition d'appeler langage aussi bien un mot qu'une intonation, qu'un geste, que quelque mouvement corporel, enfin tout ce qui fait signe; et si je dois me reconnaître une qualité c'est celle de déchiffreur de langages, de Champollion du langage quotidien, « La belle affaire direz-vous tout le monde sait ça et je n'ai pas besoin d'un monsieur Champollion comme vous dites pour savoir ce que je dis et ce qu'on me dit ». Mais je fais le pari de vous apprendre quelque chose et on ne peut vouloir instruire que ce qu'on aime comme je tentais de le faire aux plus doux moments de notre vie et ai souvent il faut le dire réussi parce que sans doute aussi on ne peut apprendre que de qui l'on aime et c'est pourquoi finalement c'est à vous que je m'adresserai, même si peut-être vous ne me lirez pas, même si d'autres pourraient mieux occuper cette place, puisque comme Swann l'avait dit d'Odette vous n'avez jamais été mon genre. Vous ne pouvez imaginer les réflexions dans lesquelles appliquant cette phrase à notre relation je me suis plongé. Et pourtant cette expression dans sa forme est des plus courantes, un de ces clichés aux durées de vie variables qui parsèment votre conversation. Sa vérité m'apparaît des plus fortes aujourd'hui mais je ne m'en plains pas car il en est toujours ainsi dans les amours réelles. Revenons donc à cette expression qui me donne le motif de ma première leçon comme aurait dit Brichot, mais après tout n'ai-je pas souvent joué les professeurs dans ce que j'ai écrit?

Deuxième partie

LA LANGUE COMME PRATIQUE SOCIALE

LA NÉOLOGIE: ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES 1

Nous demandons de pouvoir pour un temps utiliser des termes vagues : néologie, néologisme. Chercher trop vite à répondre à la question Qu'est-ce qu'un néologisme? ne pourrait être que s'engager dans une impasse, c'est-à-dire reproduire l'idéologie linguistique qui a fabriqué le concept et reconnaître, à coup sûr, les objets correspondants dans les textes. On nous accordera de lier néologie et changement linguistique (sans forcément assimiler les deux termes). Ce qui nous intéresse ici, c'est: (1) examiner comment fonctionnent les notions de néologie et de changement linguistique dans la théorie linguistique (nous postulons que celle-ci reste toujours « structuraliste »); (11) examiner les pratiques qui concernent la néologie (qui s'avouent telles, d'une manière ou d'une autre) et les idéologies qu'elles diffusent. Il s'agit donc d'examiner les processus de production des notions et des objets linguistiques relatifs à la néologie et au changement, et (1) en essayant de faire dire à la théorie ce qu'elle ne dit pas sur elle-même et sur sa fonction; (11) en examinant les lieux que privilégie la pratique néologique, d'indiquer d'autres directions de recherche.

Changement et reproduction linguistiques dans le Cours de linguistique générale

Nous résumerons ici certaines propositions que nous avons développées par ailleurs (Marcellesi et Gardin 1974 : 170).

1. Un projet de reproduction linguistique est sous-jacent au *Cours*, qui se manifeste par la valorisation (dans la théorie, dans l'orientation qu'elle fixe à la linguistique, dans les connotations des termes utilisés), des forces d'homogénéisation linguistique: *force d'intercourse* et *analogie*, ainsi évidemment que par le concept de *langue* (objet homogène, ne pouvant être que l'image dominante de l'activité linguistique, c'est-à-dire celle du groupe dominant).

¹ Paru dans Langages 36, La néologie lexicale, dirigé par L. Guilbert, 1974.

- 2. En même temps le *Cours* désigne des problèmes cruciaux. La diachronie dans laquelle l'analogie fonctionne est en fait une reproduction de la synchronie, l'analogie n'aboutissant pas à de véritables changements. Ceux-ci ont leur origine ailleurs, sont d'un autre ordre, et ce n'est pas la linguistique de la langue qui peut en rendre compte.
- 3. Dorosewski a montré que la proposition « la langue est sociale » constituait chez Saussure une véritable tautologie : à la limite la langue est la société, la représentation collective essentielle qui fait de celle-ci un tout - d'où la fonction reproductrice de ses mécanismes ainsi que la fonction reproductrice d'une linguistique qui se constitue en même temps que la sociologie. La parenté d'inspiration qui unit l'œuvre de Saussure et celle de Durkheim a souvent été montrée ; cependant toutes les implications de ce rapport épistémologique n'ont pas été recherchées. Si la constitution de la sociologie au début du XX^e siècle constitue une réponse pratique aux troubles sociaux qui affectent l'Europe depuis 1789, dans la mesure où l'œuvre sociologique de Durkheim comprend une pratique sociale destinée à éviter les révolutions, ainsi qu'une réponse théorique à la théorisation de ces antagonismes (par le matérialisme historique), par la valorisation dans cette sociologie de l'objet global que constitue la société, la linguistique saussurienne s'inscrit dans ce courant et le couronne même, étant donné la spécificité de son objet.
- 4. Les travaux récents de dialectologie sociale ceux de Labov principalement ont permis d'éclairer la nature des thèses saussuriennes en montrant que la communauté linguistique était effectivement unifiée par un ensemble commun de normes. Le concept de langue n'est donc pas un faux concept ; mais (1) en dépit de l'existence de cette norme dominante les comportements linguistiques ne sont pas unifiés ; (11) c'est cette contradiction entre l'idéologie (la norme reconnue) et la pratique linguistique qui est moteur du changement.

Retenons donc de la langue qu'elle est, autant que système, norme, possédant ses propres moyens de reproduction et émanation de l'idéologie d'un groupe dominant. Il ne peut donc y avoir de véritable changement linguistique de ce point de vue que s'il y a modification de cette norme, c'est-à-dire imposition par un groupe autre de son activité linguistique comme norme et, à long terme, prise de possession de cette norme (notre formulation n'implique pas que nous nous situons dans la problématique marriste des « bonds linguistiques » : cf. Marcellesi et Gardin 1974 : 21).

La pratique néologique

1. Par ailleurs existe une pratique dirigée de la néologie, celle des organismes officiels ou semi-officiels de normalisation dont l'action a été relancée par les arrêtés du 18 janvier 1973. Pour ces organismes, le terme de néologie ne recouvre que la création des mots techniques nouveaux ; il s'agit pour ces instances, face à la suprématie technologique anglo-saxonne, de résister à la suprématie linguistique en créant en français les termes que nécessite le développement des techniques et de régulariser pour le bien du marché le fonctionnement linguistique devant la masse de néologismes que crée l'économie concurrentielle. Cette pratique repose donc sur une conception lexicaliste de la néologie, et est essentiellement centrée sur le problème de l'emprunt. Tout en renouvelant la langue, elle s'accompagne de la diffusion d'une idéologie, caractérisée par le chauvinisme linguistique, d'appels à la mobilisation pour la défense du patrimoine que constitue la langue, dont on rappelle volontiers la pureté, c'est-à-dire d'un renforcement de la norme et de l'immobilisme dans les domaines autres que les domaines techniques. S'il s'agit donc d'intégrer le changement, sous la pression du développement des techniques des besoins commerciaux et des besoins de clarté dans la communication, on cherche en même temps à le limiter dans les autres domaines, et à le voiler. Notons que le thème de l'indépendance linguistique est en contradiction avec la réalité des sociétés supranationales, que celui du français patrimoine de tous est en contradiction avec le refus de considérer le langage de tous (cf. les problèmes des parlers populaires et locaux).

En fait cette pratique, assez à l'écart de la théorie linguistique, dit dans des énoncés directement idéologiques – car il s'agit à des fins politiques de toucher des masses plus importantes que celles que touche la théorie linguistique – ce que dit aussi le structuralisme. C'est selon un projet avoué et justifié par des raisons culturelles de reproduction linguistique que cette pratique fonctionne. Dans la mesure où la théorie linguistique écarte de l'étude le changement qu'elle minore, elle laisse le champ libre à une pratique qui n'est pas en peine pour diffuser directement une idéologie linguistique de consommation courante.

Notons que cette pratique de la néologie scientifique et technique n'est pas sans analogie avec celle de la constitution du dictionnaire au XVII^e siècle. Lorsque les académiciens voulaient faire un dictionnaire de la langue, destiné à fixer celle-ci, séparé du dictionnaire des arts et techniques, c'était aussi pour cristalliser dans ce dictionnaire de langue un certain état de l'idéologie. C'est ce que dénonce Laveaux en 1820 (Quemada 1968 : 188) accusant les Académiciens de vouloir transformer leur lecteur en perroquet, et Furetière de leur faire croire, au

mépris de la réalité, dans l'exemple fourni au mot *glaner*, qu'une paysanne a glané assez de blé pour son hiver. Tout dictionnaire de langue est dictionnaire des mots reçus, il est aussi dictionnaire des idées reçues (Rey 1970).

2. À ces tentatives de régularisation des organismes officiels dans le domaine de la terminologie technique s'oppose le foisonnement néologique que l'on peut constater dans le domaine des biens de consommation, de la publicité, dans certaines pratiques du journalisme. Notre époque semble en effet plus néologène que d'autres : H. P. Jeudy parle à ce propos de « délire néologique intermédiaire entre la perversion et la névrose » (1973 : 131). Les besoins sans cesse renouvelés du commerce aboutissent à créer un domaine privé du langage : des mots sont propriété privée de telle ou telle firme, sont produits, font partie du capital d'une société, se vendent (qu'on pense à ce titre : la Banque des mots). D'une manière plus générale, une sorte de fonction néologène semble à l'œuvre dans certains textes publicitaires ou journalistiques. Il s'agit de créer du changement au niveau du langage à défaut d'en créer ailleurs; ceci concernant essentiellement l'écrit, qui présente à cette fonction beaucoup plus de moyens que l'oral (marques typographiques) et essentiellement le lexique (alors que c'est plutôt sur la syntaxe que les écrivains interviennent dans le langage). Corollairement à cette pratique, le sujet d'énonciation prend dans ces discours de plus en plus d'importance, instituant une distance de plus en plus grande avec un énoncé, dont le but paraît être alors la valorisation d'une subjectivité, de son aptitude à manier le langage. Les articles du Point utilisés dans ce numéro (par Gardin, Lefevre, Marcellesi, Mortureux) sont caractéristiques de cette attitude : il ne s'agit pas tant pour le journaliste de se livrer à une analyse politique qu'il assumerait et dont on pourrait lui demander compte que de se montrer, indiscrètement, dans sa pratique du langage. Paradoxalement, plus le sujet d'énonciation se manifeste, plus il disparaît en tant que sujet responsable idéologiquement - l'énoncé devient un mélange de discours divers, dont aucun n'est assumé réellement : le style à guillemets, italiques, majuscules et autres artifices dit « la mort du sens » (Jeudy 1973). Nous retrouvons ici les analyses de Volochinov à propos de la prose moderne : sans doute s'agit-il ici aussi des manifestations de l'idéologie du sujet libre cherchant à marquer son appropriation du langage à une époque caractérisée par la crise intellectuelle des couches dominantes, c'est-à-dire la disparition des grands systèmes philosophiques organisateurs du monde. Il nous semble en effet voir dans le travail de H. P. Jeudy déjà cité les manifestations de cette crise au niveau épistémologique, dans la conjonction d'un constat : celui du foisonnement néologique et d'une fascination : celle qui est éprouvée devant les forces de reproduction linguistique valorisées dans la théorie et la pratique par le structuralisme.

Le *mot* de demain, son sens, sa prononciation sont déjà inscrits dans les associations constituées, ils répondent à des nécessités que la linguistique ne peut pas traduire, condamnée à n'en expliquer que la formation. (113)

L'universalisation et la formalisation croissantes de la sémantique idéologique sont telles que les écarts finissent par disparaître et non seulement le langage traduit une pulsion de mort mais il s'en nourrit. (117)

On peut continuer bien sûr à étudier les transformations du langage, les changements de sens, les variations de la morphologie et de la syntaxe, mais la production néologique coïncide actuellement avec l'unification des idéologies, leur réduction à une seule idéologie qui se présente à la fois comme l'effet et la cause de la mort du sens, des simulacres de mutation de sens. En effet, par le délire néologique se reproduit la croyance en une dislocation toujours possible de l'idéologie, mais l'accroissement de la production lexicale ne change pas la fixité des représentations socioculturelles. (132)

Nous nous inscrivons en faux contre cette thèse, et postulons qu'il existe du changement linguistique : sans doute n'est-il pas lié aux manifestations néologiques les plus agressives.

Néologie et discours politique

1. Le discours politique constitue évidemment un lieu privilégié pour l'étude de la néologie. La campagne se situant au niveau national par l'utilisation des mass-media, un certain nombre de contraintes définissent le rapport au langage de tous les groupes politiques. On peut assimiler une campagne de ce type à l'établissement d'un dictionnaire. Il s'agit en effet pour chaque groupe : (1) d'imposer ses propres signifiés aux signifiants qui font partie du vocabulaire politique commun : liberté, égalité, démocratie, justice... (de ces termes qui font dire que tous les groupes disent la même chose) et de combattre la même tentative chez l'adversaire: de lui refuser l'emploi de ces unités; (11) de donner la vraie signification des termes propres à l'adversaire, d'en dénoncer les signifiés cachés, d'empêcher donc que ces signes de l'adversaire s'installent en langue; (111) d'imposer ses propres signes linguistiques : signifiant et signifié : participation, Programme commun... Notons cependant qu'un filtrage est opéré, ce n'est pas en effet tout le vocabulaire propre à telle ou telle formation politique qui est alors utilisé et que l'on cherche à faire passer en langue.

C'est cette bataille sur les signes qui constitue le processus néologique : c'est la nécessité d'expliciter le contenu des signes utilisés qui mène au changement. Chaque groupe politique construit donc deux

dictionnaires, le sien qu'il veut faire devenir le dictionnaire de la langue, celui de l'adversaire qu'il voue à la disparition. Tous les groupes sont-ils cependant de ce point de vue dans le même rapport au langage? Non. Une idéologie dominante existe, dont fait partie la langue : il existe des propositions dominantes à un moment donné sur liberté, démocratie, égalité, marxisme... C'est-à-dire que les formations politiques représentatives des groupes dominants peuvent « fonctionner à l'idéologie » : travailler davantage par allusions, connivences... ne pas expliciter en interpellant en sujet les interlocuteurs, en provoquant chez eux la « reconnaissance ». Dans le discours écrit, le guillemetage, l'utilisation d'italiques, les formules énonciatives, sont caractéristiques d'une pratique de l'allusion donnant au lecteur l'illusion de la connaissance.

		Présence ou absence de l'élément lexical	Modalité	
Programme	assumé 1 non assumé 2	+ commun	assumé	3
			(non assumé	4
		- commun	absence	5
			(négation	6
		+ de gouvernement	assumé	7
			non assumé	8
		- de gouvernement	absence	9 10
			(négation	10
		+ des partis de gauche - des partis de gauche	assumé	11
			non assumé	12
			absence	13
			(négation	14

- Cette matrice ne tient pas compte des syntagmes où programme est absent (le trapèze commun, le catalogue).
- (2) Nous considérons comme équivalents « des partis de gauche » et « de la gauche ».
- (3) Derrière programme on peut trouver 0, 1, 2, 3 éléments, on a donc: 1-3: programme commun, 1-4: programme « commun » ou programme dit commun, 1-5: programme, 1-7: programme communiste, 2-3: « programme » commun.
- 2. L'installation de *Programme commun* en langue Le 27 juin 1972, le Parti communiste français et le Parti socialiste se mettent d'accord sur un programme : le « Programme Commun de Gouvernement du Parti communiste français et du Parti socialiste », qui deviendra « des Partis de gauche » avec l'arrivée des Radicaux. Ce programme est publié, le syntagme réfère donc à deux référents : l'accord politique et

l'ouvrage. Cependant ce fait politique ne peut devenir véritablement événement que si les discours sont tenus qui font du syntagme une unité de la langue. Il s'agit donc pour les partis de gauche d'imposer par les discours et par la diffusion de l'ouvrage ce signe linguistique, de rendre acceptables (Faye 1972) les énoncés qui le contiennent face à la résistance des adversaires politiques. Le tableau ci-dessus représente les manifestations linguistiques essentielles de ce processus.

- 2.1 On assiste à une campagne d'explicitation du contenu portant, selon les situations du discours, sur tel ou tel composant de l'unité. La redondance est extrêmement fréquente :
 - « le Programme Commun de la gauche unie »
 - « le Programme de progrès social et d'essor démocratique adopté en commun par les partis de la gauche » (L'Humanité du 05.03.73)

Parallèlement, on assiste à une réduction syntagmatique. À cause de la structure syntaxique et aussi parce qu'il ne semble pas qu'à l'époque, là soit le point le plus chaud du syntagme, cette réduction ne se fait généralement pas en « Programme Commun de Gouvernement », mais en « Programme Commun des Partis de gauche » (de l'Union de la Gauche, de la Gauche Unie), en « Programme Commun ». L'unité la plus fréquente, « Programme », caractérise le discours des militants. Au cours de cette explicitation, l'unité conquiert des fonctions syntaxiques, devient par exemple sujet de verbes transitifs.

- 2.2 Chez les adversaires, c'est à rendre inacceptable cette unité syntagmatique que l'on s'emploie d'abord et essentiellement. Il s'agit donc de faire une allusion suffisamment claire au syntagme, mais en même temps de ne pas en reprendre les éléments considérés comme positivement connotés, de nier qu'ils correspondent à une réalité et d'imposer une autre dénomination, c'est-à-dire d'imposer un autre événement. Si pendant la campagne tous les éléments de l'unité sont visés programme est remplacé par catalogue, de gouvernement par de propagande –, si gauche est refusé, c'est le terme commun qui apparaît comme le plus dangereux et sur lequel portent la plupart des attaques.
- 1. Il est explicité: on parle alors du *Programme PC-PS*, l'ordre des partis étant ici toujours le même. Mais lorsqu'on n'emploie pas les sigles, les habitudes linguistiques vont contre cet ordre: programme *socialo-communiste* (Messmer, *Le Monde*, 27.02) malgré les essais de M. Peyrefitte pour imposer *communo-socialiste* (*Le Monde*, 16.01) ².

² Dans la formule « programme Marchais - Mitterand », dans une problématique de la personnalisation, l'ordre est ici toujours pertinent.

2. Il est nié: on nie le caractère commun du programme pour le dénoncer essentiellement comme communiste. Les marques typographiques et les formules métadiscursives jouent ce rôle: « le programme dit commun » « que Mitterrand nous présente sous le nom de programme Commun » (Ch. Pasqua, *Le Figaro*, 27.01). La langue favorise d'ailleurs cette tactique: « le programme communiste ». L'exemple suivant regroupe plusieurs de ces procédures: « Lisez leur [des communistes] programme baptisé commun » (G. Pompidou, 10.02).

Toute une bataille d'unités idéologiques se livre donc, par laquelle l'unité syntagmatique va devenir signe de la langue. En effet, dans la mesure où ses partisans en font le lieu où se déroule pour l'essentiel la bataille politique, tous les efforts faits pour éviter l'emploi du syntagme le désignent et participent finalement à son renforcement. Il faut donc, comme la peste, l'appeler par son nom. Ainsi, le journal Révélations contient-il, à côté d'autres emplois, des phrases où Programme Commun fonctionne comme unité: « si son programme commun [de la Gauche] est appliqué ».

Mais en même temps le terrain du combat se déplace sur le signifié : dans ce journal, *Programme Commun* gagne une extension : « Il y a quinze mois, Monsieur Mitterrand a proposé le Chili comme modèle pour la France, parce que ce pays applique le Programme Commun ».

Enfin, dernière preuve, au cours de la campagne présidentielle de 1974, il n'y a plus de bataille sur le signifiant : il s'est imposé, et devient même un modèle linguistique origine d'un paradigme : « un programme commun, un candidat commun » (*L'Humanité*, 08.04.74). C'est sur le contenu de ce programme que la bataille se déroule alors. C'est l'élément « de gouvernement » qui sera discuté.

Le foisonnement néologique centré autour du référent (l'accord des partis de gauche) apparaît donc à l'intérieur du combat politique dont il est une partie non négligeable comme un combat pour la conquête de la langue. C'est dans ce combat que se forme l'unité nouvelle *Programme Commun*, que naît le changement linguistique. Nous appelons donc changement linguistique ce qui traduit et pratique un changement social.

LOI DEIXONNE ET LANGUES RÉGIONALES : REPRÉSENTATION DE LA NATURE ET DE LA FONCTION DE LEUR ENSEIGNEMENT ¹

Introduction

La loi 51-46 « relative à l'enseignement des langues et dialectes régionaux » (JO du 13 janvier 1951), dite « Loi Deixonne », se présente comme un ensemble d'articles ainsi répartis :

- L'article 1 confie au Conseil supérieur de l'Éducation nationale la charge « dans le cadre et dès la promulgation de la présente loi de rechercher les meilleurs moyens de favoriser l'étude des langues et dialectes locaux »;
- Les articles 2 à 9 définissent le cadre général de cet enseignement ainsi que les sanctions scolaires et universitaires ;
- L'article 10 rend les articles 2-9 applicables dès 1951 « dans les zones d'influence du breton, du basque, du catalan et de la langue occitane »;
- L'article 11 précise pour les Facultés des lettres de Rennes, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Paris et Aix-en-Provence les applications de la loi.

Soit ces trois propositions extraites de la loi :

- 1. Cet enseignement est facultatif pour les élèves [il s'agit de l'enseignement des langues régionales pendant l'heure d'activités dirigées que l'instituteur pourra utiliser];
- Des instructions pédagogiques seront adressées aux recteurs en vue d'autoriser les maîtres à recourir aux parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles;

¹ Paru dans Langue française 25, L'enseignement des langues régionales, dirigé par J.-B. Marcellesi, 1975.

3. Dans les lycées et collèges, l'enseignement facultatif de toutes les langues et dialectes locaux, ainsi que du folklore, de la littérature et des arts populaires locaux, pourra prendre place dans le cadre des activités dirigées.

Telles quelles, ces propositions se présentent comme des performatifs injonctifs, sans sujet d'énonciation (il est entendu que c'est la volonté nationale); elles sont parfaitement transparentes mais en même temps ne nous *disent rien*, sont de véritables hiéroglyphes. Les questions que nous nous posons ici sont : Que signifie cette loi ? De quels combats idéologiques résulte-t-elle ? Quelle est la configuration idéologique que finalement elle cristallise et qu'il faut reconstituer pour que ces articles perdent leur froideur de code ?

Fort heureusement nous disposons pour ce déchiffrage d'autres textes auxquels on compare celui-ci; essentiellement:

- des propositions de loi antérieures qui se présentent donc comme organisées selon la même rhétorique,
- des rapports parlementaires qui accompagnent ces propositions, véritables explicitations idéologiques de ces proposition.

Disons tout de suite que nous ne considérons pas ces derniers textes comme de fidèles commentaires des propositions de loi qu'ils présentent et dont ils sont censés donner l'esprit. Il s'agit de reflets, mais présentant un certain nombre de particularités dues aux conditions de production, notamment au fait que ces discours sont adressés en même temps à différents destinataires, amis ou ennemis politiques : le public (les publics), le gouvernement qui sera chargé d'appliquer la loi... Des procédés de masquage peuvent intervenir à destination des adversaires de la loi : l'orateur peut chercher à les convaincre de l'innocuité du projet de loi. Par ailleurs, en ce qui concerne les rapports Deixonne, il serait intéressant d'étudier de près comment ils réunissent dans un discours unique divers discours (propositions de loi antérieures, argumentations des adversaires au sein de la commission).

Tel est le corpus sur lequel nous nous appuierons ici : l'ensemble des travaux parlementaires préparatoires à la loi, depuis la première proposition de résolution de la IV République jusqu'à la promulgation de la loi (ce corpus ne contient évidemment pas les positions des adversaires de la loi puisque dans le cadre parlementaire ils n'ont pas eu à faire de propositions – ils défendaient l'ordre ancien –, ce qui ne signifie pas évidemment que le texte de la loi ne porte pas trace de leurs attitudes).

Par ailleurs, ce serait commettre une grave injustice à l'égard de nombreux défenseurs des langues régionales que de prétendre que le point de départ de la chronologie ci-dessus constitue le point de départ absolu des actions en faveur de l'enseignement de ces langues. Cependant la Guerre et l'Occupation (Collaboration, Résistance) ont :

- constitué une coupure dans la vie politique et parlementaire,
- apporté de nouveaux éléments dans la manière dont se posait le problème des rapports langue - Nation.

Si bien que c'est à une reprise globale du problème que l'on assiste et que c'est uniquement à partir des propositions de loi faites à partir de la Libération que le rapport Deixonne est constitué. Aussi est-il légitime de donner à l'étude de la genèse de la Loi Deixonne les limites de notre chronologie.

Corpus

- A ² (1326) : 16 mai 1947. Proposition de résolution tendant à inciter le gouvernement à prendre les arrêtés et mesures nécessaires à la conservation de la *langue* et de la *culture bretonnes* (renvoyée à la Commission de l'Éducation nationale). Présentée par MM. Pierre Hervé, Gabriel-Paul Signor, Hamon, Mme Hélène Le Jeune, MM. Guigen, Marcel Cachin et les membres du groupe communiste et apparentés, députés.
- B (5028): 24 juillet 1948. Proposition de loi tendant à *l'enseignement de la langue catalane dans les Universités de Montpellier et de Toulouse* et dans certains établissements d'enseignement (renvoyée à la Commission de l'Éducation nationale). Présentée par MM. André Marty Calas, Tourne, Jacques Gresa, LLante et les membres du groupe communiste et apparentés.
- C (5071): 27 juillet 1948. Proposition de loi transmise par M. le Président du Conseil de la République sur *l'enseignement de la langue bretonne* (renvoyée à la Commission de l'Éducation nationale). Formulée par MM. Vourc'h Henry, Le Coent et Tremintin, conseillers de la République.
- D (7777): 6 juillet 1949. Rapport fait au nom de la Commission de l'Éducation nationale sur A, B, C, par M. Deixonne, député. Accompagné d'une proposition de loi relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux.
- E (8724): 15 décembre 1949. Rapport supplémentaire fait au nom de la Commission de l'Éducation nationale sur B, C, A, par

² Nous désignerons désormais ces textes par ces lettres. La référence qui suit est celle du JO.

- M. Deixonne, député. (Ce rapport examine deux avis transmis par le Gouvernement: un avis du Conseil supérieur de l'Éducation nationale contre l'introduction d'épreuves nouvelles au baccalauréat; un avis du ministre des Finances sur les charges nouvelles qu'entraînerait la création de chaire pour 1950. Il propose certaines modifications au texte de la proposition de loi.)
- F (9616): 23 mars 1950. Avis transmis par M. le Président du Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux (renvoyée à la Commission de l'Éducation nationale.)
- G (10815): 28 juillet 1950. Rapport fait au nom de la Commission de l'Éducation nationale sur E par M. Deixonne, député. Accompagné d'une nouvelle proposition de loi.

Loi du 11 janvier 1951 n° 51-46, relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux (JO du 13 janvier 1951).

Limitation du problème

Il n'est pas question pour nous de nous livrer à une étude exhaustive de la genèse de la loi en suivant le cheminement de toutes les propositions initiales. Nous nous limiterons à trois points, ceux qui nous paraissent les plus significatifs (ceux que concernent les trois citations données au départ).

1. Le rôle de la loi

- A « Que l'emploi de la langue bretonne soit recommandé aux maîtres des écoles primaires de ces départements chaque fois qu'il peuvent en tirer profit pour leur enseignement. »
- B « ... l'usage du breton autorisé pour l'enseignement du français » (article 1).
- D « Les règlements intérieurs seront modifiés de façon à permettre aux maîtres de recourir aux parlers locaux. »
- Loi « Des instructions pédagogiques seront adressées aux recteurs en vue d'autoriser les maîtres à recourir aux parlers locaux. »

De A à Loi, on passe d'une conception « offensive » du rôle de la loi à une conception statique : d'une loi qui veut animer à une loi qui autorise (par l'intermédiaire de différentes instances).

2. La facultativation

Au cours de la genèse de la loi, le caractère facultatif de l'enseignement des langues régionales s'accroît de plus en plus.

Pour les Écoles Normales :

- A Ne prévoit de dispenser sur leur demande que les élèves-maîtres originaires de la partie non bretonnante des départements concernés et se destinant à y enseigner (art. 5). Tous suivent le stage d'études spéciales destiné à les familiariser avec les notions élémentaires du folklore, de la littérature et des arts populaires bretons (art. 6). Une épreuve spéciale sanctionne ces études lors des examens de capacité.
- Loi Ces cours et stages sont facultatifs, ils seront « organisés dans toute la mesure du possible, pendant la durée de la formation professionnelle » ; il n'est pas prévu d'épreuves les sanctionnant.

Pour le baccalauréat :

- A Le breton peut être pris comme seconde langue au bac à Rennes ou comme épreuve facultative (C a la même attitude).
- B Le catalan seconde langue au bac.
- D La langue régionale ne peut être prise que comme épreuve facultative, seuls ne comptent que les points obtenus au-dessus de 12.
- Loi La note obtenue à cette épreuve ne pourra compter que pour l'attribution des mentions autres que *passable*.

3. Le contenu de l'enseignement

- A Les cours de langue et les stages de « culture » sont nettement séparés dans les Écoles Normales (D ne prévoit d'ailleurs que des cours de langue).
- B Ne prévoit pour le catalan que l'enseignement de la langue.
- E Dans les lycées et collèges, il n'est question que de l'enseignement de la langue.
- Loi Mêle dans les lycées, les collèges et les Écoles Normales l'enseignement de la langue à celui du folklore de la littérature et des arts populaires locaux (art. 5 et 6).

Quelle est la signification de ces différences entre les propositions initiales et la loi? S'agit-il de simples modifications quantitatives apportées par le cours normal des discussions parlementaires aux fortes demandes d'un projet initial? Il nous semble qu'il y a beaucoup plus que cela; pour le montrer nous aurons maintenant recours aux rapports accompagnant les propositions de loi.

A, B, C: Le développement des langues régionales fait partie intégrante du processus de démocratisation

Il pourrait superficiellement paraître étrange que ce soit le groupe « communiste et apparenté » qui fasse à propos des langues régionales

(pour le breton) la première proposition après la Libération. En effet, sous l'Occupation, les thèses autonomistes ont été favorisées, une orthographe du breton a été constituée... L'histoire a donc de nouveau fait apparaître la vieille collusion dénoncée dès la Révolution : celle de la langue locale et de la réaction. Pour le rapporteur du groupe communiste, il s'agit de dépasser cette apparence en montrant que la revendication linguistique est indépendante des utilisations réactionnaires qui en ont été faites. Ainsi le rapport A met-il l'accent sur le rôle des Bretons pendant la Résistance, leur engagement dans les FFL et les FFI, et valorise le dynamisme des régions bretonnantes : « Or, la Bretagne bretonnante est infiniment moins conservatrice que la Bretagne non bretonnante. » B rappelle l'ancienne tradition démocratique de la Catalogne : « Ces populations avaient peu à peu acquis et maintenu par la lutte contre le pouvoir féodal des franchises qui limitaient le joug seigneurial. Les paysans se refusèrent toujours à payer la gabelle et par leur résistance, ils obtinrent toujours gain de cause. »

L'attitude de la Catalogne pendant la Révolution est de même valorisée : le rattachement des populations catalanes du nord des Pyrénées à la France s'est effectué sur les bases de la démocratisation et « on sait que l'héroïque patriotisme des soldats et des populations valurent à l'armée des Pyrénées-Orientales d'être deux fois citée par la Convention à l'ordre de la Nation ».

Ces rappels historiques n'ont pas d'autre fonction que de briser l'équation langue régionale = langue de la réaction. Le terrain est alors préparé pour une autre argumentation, celle qui va faire de la langue régionale un facteur de démocratisation.

Au niveau scolaire, s'appuyer sur les langues régionales est une nécessité de la démocratisation de l'enseignement dans la mesure où il s'agit alors de fonder une pédagogie s'appuyant sur l'acquis linguistique réel des enfants des classes populaires, ce qui ne peut d'ailleurs que favoriser l'enseignement du français et aller dans le sens d'un développement des aptitudes (on perçoit ici les échos très nets du plan Langevin-Wallon):

En respectant l'acquis breton de l'enfant, en en tirant parti dans le double but de lui inculquer la connaissance du français et de développer ses diverses attitudes, on éviterait d'agrandir le fossé qui, trop souvent, sépare l'école de la vie. C'est en associant la langue bretonne au travail scolaire que l'on peut le mieux, en basse Bretagne, respecter la spontanéité enfantine et obtenir la confiance du petit paysan qui, entrant à l'école, ne parle que le breton et se sent dès l'abord « infériorisé ». (A)

Mais il ne s'agit pas de faire de la pédagogie une fin en soi ; au niveau politique plus général, « connaître les langues régionales c'est aussi un moyen pour faire connaître à notre jeunesse les profondes

racines de la démocratie en France » (B). De plus pour le Catalan, c'est établir avec la Catalogne espagnole, sous le joug fasciste, des ponts linguistiques favorisant la conquête de la liberté dans ces régions, préparant des contacts futurs :

Le jour prochain où la République renaîtra en Espagne, la Catalogne reprendra librement l'usage de sa langue officielle, comme cela fut de 1931 à 1939. La connaissance de la langue catalane permettra donc de resserrer entre notre pays et la République espagnole les courants de pensée et facilitera les échanges. (B)

Enseigner les langues régionales s'inscrit donc pour A, B, C dans une politique de démocratisation qui, à long terme, doit faire de ces langues « l'instrument d'une culture populaire étendue » (A). C cite à ce propos une phrase de Yann Soyer, à propos de l'URSS, évoquant : « pour plus de soixante minorités le droit révolutionnaire ³ d'être instruites dans leur langue maternelle ». Il s'agit donc d'une conquête politique et sociale. On conçoit alors que pour A, B, C, le législateur se doive d'animer cet enseignement, de donner aux populations concernées des moyens réels : il n'est donc pas concevable de rendre cet enseignement facultatif dans les Écoles normales ; il faut considérer ces langues comme vivantes et par conséquent ne pas lier leur enseignement à celui de l'étude d'un passé folklorique : leur apprentissage doit être sanctionné aux examens.

La loi : L'enseignement des langues régionales comme luxe d'une société démocratisée

Une différence de ton très nette sépare le premier rapport de M. Deixonne (D) des textes précédents. Au moment où la revendication va déboucher sur une loi, le rapporteur semble surtout se préoccuper de fixer les limites d'application de cette loi à venir, de convaincre les députés de l'insignifiance du bouleversement qu'elle va introduire. Cette attitude relève sans doute de la stratégie parlementaire : il s'agit maintenant de faire adopter la loi, nous verrons cependant qu'il ne s'agit plus de la même loi.

Toute la problématique que nous venons d'exposer à propos de A, B, C est totalement absente des différents rapports Deixonne qui instituent un tout autre système idéologique.

On postule qu'aujourd'hui, « les droits du citoyen sont suffisamment assurés », c'est-à-dire que la démocratie est suffisamment installée – le processus étant arrivé à son terme – pour qu'on

³ Il s'agit évidemment d'un « droit révolutionnaire » autre que celui qui a refusé aux minorités, en 1793, ce même droit.

puisse se permettre de développer les langues régionales (qui ont pu auparavant être considérées comme facteurs de division de la communauté). L'analyse politique est donc tout à fait différente : l'enseignement de ces langues ne s'inscrit plus dans le cadre politique d'un processus de démocratisation, il est un luxe que permet la démocratie.

2. À cette analyse politique est liée une analyse culturelle selon la problématique de l'accumulation, dans laquelle les langues régionales se situent au troisième rang d'une hiérarchie : langue française, langue seconde, langue régionale. Le principe qu'affirme D est le suivant :

La langue, la littérature, le folklore, l'histoire d'une région constituent une richesse dont nul n'a le droit de dépouiller les nations qui en sont dépositaires. Mais ce ne serait plus enrichir, ce serait au contraire appauvrir que de substituer, même partiellement, un idiome local aux prodigieuses ressources de notre langue nationale qui s'est révélée et qui est universellement reconnue comme le véhicule d'une pensée capable de défier les frontières et le temps. Le même principe – toujours enrichir, ne jamais appauvrir – nous a interdit de remplacer au baccalauréat, les épreuves actuelles dans une grande langue étrangère, comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol, par des épreuves portant sur une langue régionale.

Sans doute cette attitude explique-t-elle l'accentuation dans D de la profonde diversité interne des langues régionales, et la reprise dans ce rapport qui est censé s'appuyer sur les propositions de lois antérieures de l'argument des « soixante-dix-sept variétés du breton » :

Nous n'ignorons pas l'effort de création qui est nécessaire pour retrouver l'unité d'une l'angue authentique comme le breton à travers les soixante-dix-sept variétés qu'énumère l'atlas linguistique de Basse-Bretagne de P. Le Roux.

L'argument avait cependant été ridiculisé par C : « Dans les milieux scientifiques français, l'impression produite par une telle réponse a été pénible. Quant à l'étranger, on aimerait mieux ne pas y penser si les échos nous en revenaient. » Il est alors normal, selon cette argumentation, de ne faire qu'autoriser l'enseignement des langues régionales, de le rendre facultatif au maximum, de ne pas admettre ces langues dans les épreuves du baccalauréat ; de n'organiser cet enseignement que « dans la mesure du possible ».

À ce point de l'argumentation, la revendication en faveur des langues régionales se trouve vidée d'une grande partie de son contenu. On comprend alors que le rapporteur accepte « volontiers » la proposition du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale (hostile à la loi) de consacrer dans les lycées et collèges ces heures d'activités dirigées

facultatives non seulement à la langue, mais au folklore, à la littérature, aux arts populaires locaux.

C'est autant de pris sur l'enseignement de la langue, cela rattache aussi cet enseignement à celui du passé, fait de la langue régionale une langue morte. Aussi l'introduction et la conclusion de D, que nous citons maintenant, ne relèvent-elles pas simplement de l'effet de style :

Le 13 juin dernier, monsieur le Président de la République déclarait à Grenoble : « Ce que nous appelons les particularismes locaux ou régionaux, avec toutes leurs belles expressions folkloriques et historiques... » On nous pardonnera donc d'avoir tenté, en dépit de préoccupations plus pressantes, cette rapide incursion à travers les richesses d'un passé vénérable et parfois prestigieux. En ce siècle qui se dit épris de culture populaire, il nous a semblé qu'une étude des textes, des chants, des danses, des coutumes, du folklore de nos différentes régions pouvait rendre à des civilisés qui glissent parfois vers une morne uniformité, l'appétit de ce qui particularise et donne un peu de sel à la vie.

On peut donc être de l'avis du rapporteur lorsqu'il affirme :

Je le dis tout net, au risque de décevoir nombre de braves gens qui attendent avec espoir la fin de nos débats, j'éprouve plutôt un sentiment de honte à leur apporter une satisfaction aussi mince.

Certes, mais on l'a vu, il ne s'agit pas d'une minceur quantitative. Qu'on lise de près cette phrase :

Nous avons voulu ces études [qui concernent les Écoles Normales] facultatives et limitées à la durée de la formation professionnelle parce que, en dehors de leur intérêt propre, elles ne constituent qu'un moyen d'action, à vrai dire un des plus importants, dont disposera le futur maître pour rendre accessible l'enseignement général qui demeure l'essentiel de la mission.

La contradiction est flagrante : d'une part on reconnaît qu'il s'agit d'un des moyens les plus importants dont dispose le maître pour rendre accessible l'enseignement général (le rapport enregistre ici des strates des propositions antérieures), d'autre part on se refuse à donner aux maîtres ce moyen d'action.

Conclusion

La Loi Deixonne constitue donc une étape importante dans l'histoire de l'idéologie dominante concernant le langage et la pratique linguistique scolaire :

1. Elle manifeste la faillite du jacobinisme linguistique (de la double équation langue française = progrès, langue régionale = réaction) en tant que partie constitutive d'une idéologie bourgeoise opti-

- miste et conquérante : la diversité linguistique existe toujours et donne lieu à des revendications dont il faut tenir compte.
- 2. Le fait langue régionale est donc reconnu mais en même temps est mis en action un processus de désamorçage et de dévoiement de la revendication : (1) celle-ci est traduite comme nostalgie d'un passé, intégrée dans le cadre de la philosophie pessimiste bourgeoise (qui recule devant ses productions) incapable d'envisager un avenir autre que celui de la reproduction du présent qu'on cherche à rendre moins triste par le saupoudrage culturel ; (11) précaution indispensable, ce saupoudrage culturel ne peut être constitué que d'éléments morts : « La langue surtout, s'il est vrai qu'elle soit une psychologie pétrifiée, peut restituer à une région une partie de son âme » (D).
- 3. Il reste que la loi a été votée, qu'elle existe comme moyen d'action et point de départ de revendications.

POUR UN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX TRAVAILLLEURS IMMIGRÉS ¹

Venez, asseyez-vous là devant ce bureau d'écolier débrouillez-vous pour que vos jambes trop lon-gues ne traînent pas dans le passage, tant pis pour vous si vous attrapez des crampes, prenez æ livre, ce cahier, ce crayon. Regardez le tableau noir. Libération s'écrit avec un L, un I...

M. Belkacemi et A. Gheerbrant, Belka.

Le titre de cette livraison de *Langue française* réfère à deux processus qu'il faut distinguer :

- 1. L'apprentissage de la langue du pays de résidence par une certaine population d'origine étrangère. Nous disposons pour essayer de comprendre ce processus des travaux de psycholinguistique sur l'apprentissage d'une langue seconde, ceux-ci ne seront que mentionnés ici, notamment pour faire apparaître leurs insuffisances. Par contre nous disposons de très peu de recherches concernant cet apprentissage par cette population aussi ce numéro ouvre-t-il des voies dans ce domaine sans prétendre apporter de réponses satisfaisantes.
- 2. L'apprentissage dans un cadre institutionnel. Si les linguistes ne peuvent ès qualités qu'étudier le premier processus sans pouvoir le modifier directement ils peuvent intervenir dans le second et notamment c'est là un des choix de ce numéro en articulant de la manière la plus juste possible le second apprentissage sur le premier.

¹ Paru dans Langue française 29, L'apprentissage du français par les travailleurs immigrés, dirigé par Bernard Gardin, 1976.

Pour un enseignement du français aux travailleurs immigrés

Nous venons déjà de tromper le lecteur en posant l'existence compacte d'une pratique institutionnalisée qu'on se proposerait ici de perfectionner. En fait, on ne leur apprend pas le français : le nombre d'analphabètes serait de l'ordre de 800 000 à 1 200 000 (septembre 1975) sur une population de 4 000 000 d'étrangers (il s'agit bien ici d'analphabètes totaux; si l'on pouvait déterminer ce que c'est que « connaître le français » et s'il était possible de réaliser l'enquête, à quel chiffre arriverions-nous?). À cette même date, M. le Secrétaire d'État aux travailleurs immigrés déclarait que 72 000 travailleurs immigrés avaient bénéficié - selon des modalités diverses - d'une formation linguistique en 1974 et, face à ces chiffres accablants, il fixait pour l'avenir un ambitieux programme : « D'ici moins de dix ans l'analphabétisme au sens strict devra avoir disparu dans la population étrangère et chaque travailleur immigré devra avoir acquis une connaissance suffisante du français » (Le Figaro, 08.09.75). Dans l'immédiat il s'agit de doubler en moins de deux ans le nombre des bénéficiaires d'une action d'apprentissage du français. Précisons cependant - et c'est là où le bât blesse – que ce n'est pas parce qu'un travailleur aura suivi un stage, qu'il aura même appris à lire et à écrire, que ces acquisitions seront définitives si dans sa vie et son travail ce travailleur ne peut les valoriser. Prenons cependant acte de cette déclaration officielle. Aussi notre titre doit-il aussi se lire: « Pour un apprentissage du français aux immigrés ». C'est en raison de cette situation que nous avons placé en tête la contribution d'Yvette Rivet responsable l'alphabétisation au CE Renault afin d'évoquer ici la réalité économique et sociale dans laquelle cet enseignement se conquiert et se modifie, le rôle joué dans ce processus par les organisations ouvrières, les succès remportés aussi : ainsi l'idée d'un droit à l'alphabétisation tend-elle à s'imposer : relevons cette déclaration de M. le Secrétaire d'État :

Des aménagements à la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue seront peut-être nécessaires [...]. Il n'est pas à exclure qu'un droit à l'apprentissage linguistique soit à reconnaître au profit des travailleurs immigrés. (*Le Figaro*, 08.09.75)

L'alphabétisation

Nous avons renoncé dans notre titre au terme consacré d'alphabétisation. Nos raisons sont celles qu'exprime Denise François [dans sa contribution] et qui tiennent à l'ambiguïté du terme. Précisons que nous ne cherchons pas à installer une nouvelle dénomination et que

notre titre nous sert ici – et à lever l'ambiguïté signalée – et à rattacher notre domaine d'étude à celui de l'enseignement du français d'une manière générale. Nous devons encore sur ce choix à tous ceux qui s'occupent d'« alpha », une dernière mise au point. Notre titre ne signifie pas (on a déjà pu s'en rendre compte) que nous cherchions à étudier notre sujet en dehors de sa réalité politique en nous privant des connotations de cet ordre que véhicule le terme d'alphabétisation, connotations spécifiques à la situation française. De la part des organisations syndicales l'alphabétisation a toujours été pratiquée dans la problématique d'une libération des travailleurs; par ailleurs une forte proportion de migrants ayant été pendant longtemps originaire des colonies et notamment d'Algérie, la plupart des actions d'alphabétisation pendant les guerres d'indépendance se sont accompagnées de la part de leurs auteurs d'un engagement politique dont elles ont été l'une des manifestations On a pu observer une semblable politisation de la part des alphabétisés. (Un tract de l'union locale CGT du 13e arrondissement se terminait par « Apprendre à lire : Algérie libre ».)

Ajoutons qu'après 1968 des étudiants « déçus » par la classe ouvrière française ont reporté leurs espoirs sur les travailleurs immigrés et se sont lancés dans l'« alpha de lutte ». On pourra lire l'histoire de certains de ces groupes dans Catani : L'alphabétisation des travailleurs migrants, et celle écrite par lui-même du Collectif Alpha, groupe qui contrairement à d'autres, après des fortunes diverses, s'est maintenu, dans Collectif d'Alpha : Alphabétisation, Pédagogie et luttes. Pour conclure sur ce point disons que l'alpha plonge dans la politique et que notre but ici n'est pas de l'en sortir ; au contraire cette spécificité française nous paraît pleine de promesses.

On ne trouvera pas ici une description de la situation de l'enseignement du français aux travailleurs immigrés, cette description serait dans le cadre de ce numéro à peu près impossible : Nous donnons ci-dessous un classement effectué par le Belc-migrants des différents types d'action dans ce domaine

- I. Actions pour les migrants primo-arrivants : stages de trois à quatre semaines à temps complet, payés par l'entreprise sur le 1 % de la formation continue (salaire perçu par le travailleur), stages restés exceptionnels jusqu'à présent.
- II. Action de formation linguistique et d'initiation à la vie moderne pour les travailleurs, les travailleuses et les épouses : en dehors de l'application sur la loi de la formation continue.
 - a. Cours gratuits assurés par des moniteurs bénévoles.
 - b. Cours gratuits dont les moniteurs sont rétribués par le Fonds d'Action Sociale.

- 1. Cours de l'Amicale pour l'enseignement aux étrangers.
- 2. Cours gratuits de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (Afdet).
- 3. Cours gratuits assurés par l'Éducation nationale ou les universités
- 4. Action socio-éducative pour femmes et familles dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre.
- III. Action dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue.
 - a. Cours dans les entreprises. Ces cours sont payés par l'entreprise et se déroulent en principe pendant le temps de travail. Les stagiaires sont rémunérés. La durée du stage est variable (deux cent quarante heures dans le meilleur des cas). Bien que financées par l'entreprise, ces actions ont rarement pour objet une préformation ou une formation professionnelle.
 - b. Cours de l'Afdet.
 - c. Préformation pour les seize / dix-huit ans.
- IV. Cours de préformation et de formation professionnelle
- V. Actions spécifiques diverses.

On n'en finirait pas de recenser toutes les organisations qui font de l'alphabétisation, tant la situation dans ce domaine se caractérise par un émiettement des actions et, corollairement, par la publication d'un grand nombre de documents à diffusion extrêmement réduite.

Une tendance à la structuration ² de ce domaine semble se dessiner: « l'effort linguistique devra être plus cohérent et mieux ordonné », (M. Dijoud, *Le Monde* du 08.09.75). Cette politique qui se traduit par la création de nombreux groupes de travail présente cependant des dangers certains lorsqu'elle privilégie fortement la seule Amicale pour l'Enseignement aux Étrangers.

Nous n'avons donc pas cherché à rendre compte de la diversité des recherches dans ce domaine, diversité en fait plus apparente que réelle si nous rapportons la masse des divers documents publiés à leurs options fondamentales. Nous avons préféré présenter un ensemble orienté au niveau des choix théoriques et didactiques. « Choix théoriques » ne réfère pas ici à ce qui est communément appelé la linguistique, le lecteur verra se côtoyer diverses problématiques et pourra même

² Citons ici les travaux de recensement et de dépouillement réalisés par le Centre de Documentation Migrants du Belc, ainsi que l'action thématique programmée lancée par le CNRS: « Etude comparative des méthodes d'alphabétisation des travailleurs émigrés en France» (direction M. Bourquin, Crapel - Nancy II).

lire une défense de l'éclectisme en didactique des langues dans l'article de J.-L. Doneux : en effet lorsqu'il s'agit d'enseigner toute la langue – si cette expression a un sens – aucune théorie ne peut prétendre à l'exclusivité. Par contre, tous les auteurs s'accordent pour définir les sujets de l'apprentissage comme des travailleurs adultes étrangers : définition minimum, vérité de La Palice qui n'a cependant pas été et n'est pas toujours reconnue notamment dans sa globalité par les auteurs de méthodes. C'est cette définition que nous développerons maintenant et dont nous exposerons quelques implications au niveau de la didactique.

Nationalité	Présence en France	Salariés	Nbre total de femmes
Algériens	871 000	450 000	80 000
Portugais	840 000	390 000	205 000
Italiens	564 000	220 000	193 000
Espagnols	548 000	260 000	197 000
Marocains	302 000	180 000	30 000
Tunisiens	150 000	95 000	25 000
Yougoslaves	80 000		
Africains	60 000		
Turcs	60 000		

Les travailleurs immigrés sont des étrangers adultes

1. La migration

La France compte environ 4 000 000 d'étrangers qui se répartissent ainsi pour les groupes les plus importants (Tableau ci-dessus : au 1^{er} janvier 1975 pour la 1^{re} colonne et au 1^{er} janvier 1974 pour les deux autres).

Nous n'avons pas ici la place de nous livrer à une étude sociologique. Précisons seulement que :

- Le pourcentage « d'actifs » est très fort dans cette population ;
- Les travailleurs étrangers occupent les emplois les moins qualifiés et les plus mal rémunérés;
- Depuis juillet 1974, date de la suspension de la migration (sauf pour les ressortissants des pays de la CEE), les tendances sont les suivantes :
 - forte baisse de l'immigration des travailleurs permanents,

- stabilité de l'immigration familiale,
- tassement des sources traditionnelles: Espagne, Portugal (l'Algérie avait décidé l'arrêt de l'immigration en septembre 1973) et essor de l'immigration familiale turque et marocaine.

Note: Les statistiques ne font pas état évidemment des travailleurs originaires des DOM et des TOM qui, s'ils sont des migrants économiques, ne relèvent pas des mêmes mesures législatives que les autres travailleurs immigrés.

2. Les travailleurs sont des adultes

Ils possèdent au moins une langue maternelle acquise selon un processus complexe de construction active de règles.

L'attitude structurale classique considère comme un handicap cette situation dans la mesure où au niveau de la description le structura-lisme a essentiellement mis l'accent sur les différences entre les divers systèmes. De ce point de vue toute une stratégie a été élaborée: la linguistique contrastive signale les zones où la langue maternelle risque d'amener les étrangers à produire des erreurs: d'une manière générale notamment par la technique du bain linguistique on essaie d'isoler totalement l'apprentissage de la langue seconde de l'influence de la langue maternelle. On ramène en somme cet apprentissage à celui de la langue première. La mise en valeur des seules différences entre les systèmes linguistiques a donc pour conséquences paradoxales au niveau didactique la pratique de la politique de l'autruche.

L'expérience semble montrer que cette attitude se justifie aux débuts de l'apprentissage : c'est à ce moment que l'on constate le plus d'interférences. Par la suite, donc pour le public qui nous intéresse ici, la langue maternelle considérée dans sa spécificité n'a plus la même influence. C'est ce que montre l'étude de Dalila Morsly et Marie-Thérèse Vasseur : les locuteurs arabes et portugais qu'elles ont enregistrés font, dans le cas des modalités verbales, les mêmes « fautes ». C'est donc au français, à ses structures propres que nous sommes renvoyés, et aux apprenants, sans distinction de leur langue maternelle. (Notons que cette contribution va dans le même sens que les travaux récents de J. Richards dans le domaine de l'analyse des fautes.)

Il est alors possible d'envisager une autre stratégie contraire à celle du structuralisme « classique » en se plaçant au niveau des universaux linguistiques, c'est ce que fait J.-L. Doneux [dans sa contribution]. Connaître une langue est en effet pratiquer un certain nombre d'opérations intellectuelles communes à tous les locuteurs des langues naturelles. Comme pour l'apprentissage de sa langue maternelle, mais cette fois avec un acquis, l'étranger fait, à partir des performances

entendues, des hypothèses sur la structure du français.

De ce point de vue toute faute est positive : elle atteste le mécanisme d'apprentissage ; il s'agit de déterminer le type de prédictions sur le français qui l'a produite, de faire apparaître les zones du système où cette prédiction fonctionne effectivement, de contrecarrer les mauvaises performances par la mise en valeur des autres prédictions. (On peut toujours pour un temps, et c'est ce qui se passe de toute manière, ne pas intervenir et laisser telle prédiction – par exemple : les relatifs français sont qui et que – dominer tout le champ.) La tâche du linguiste consiste alors à examiner le français pour y mettre à jour les diverses prédictibilités qui y sont possibles – diverses puisqu'on se trouve toujours devant des systèmes organisés par l'interférence de plusieurs régularités. Cette tâche ne peut d'ailleurs s'accomplir uniquement en chambre : les « fautes » des étrangers sont les meilleurs indicateurs de prédictibilités qui sans elles resteraient cachées au locuteur natif.

3. Le statut de la langue maternelle dans le pays de production

La langue maternelle n'intervient pas seulement comme système dans l'apprentissage mais aussi comme institution. Nous manquerons toujours d'un élément d'une extrême importance pour l'établissement d'une didactique satisfaisante tant que nous ne disposerons pas d'études précises sur les rapports des groupes de migrants avec les langues d'origine. Christine de Heredia trace ici les voies d'une telle recherche en nous invitant à nous méfier de la tentation de parer au plus pressé en transportant les notions et les méthodes de la sociolinguistique américaine : à partir d'une critique théorique et de la considération de la spécificité des migrations actuelles. Il nous semble que deux éléments sont fortement déterminants dans ce domaine : (1) la politique linguistique, donc la politique tout court, des pays d'origine : ainsi les efforts de l'Algérie à l'intérieur et dans la migration pour développer l'arabe peuvent tendre à donner aux locuteurs le sentiment de parler une vraie langue utile et prestigieuse; (11) le statut sociolinguistique de ces langues dans le pays de production souvent en rapport avec le statut économique et politique des États : un cadre supérieur nord-américain peut sans difficultés majeures vivre en France, y travailler dans un entourage bilingue, compter sur la bonne volonté de ses interlocuteurs s'il s'essaie à parler français : ses fautes ne le déclassent pas. Il n'en est pas de même pour l'ouvrier algérien.

Nous pouvons raisonnablement penser que le statut de la langue maternelle commande certaines stratégies à l'égard de la langue seconde (il faut aussi tenir compte des projets sur la durée du séjour, voir plus loin).

(C'est aussi en tenant compte de tous ces éléments que doit être abordé le problème de l'alphabétisation dans la langue d'origine, que nous ne traitons pas.)

Il reste, à un autre niveau, que nous nous trouvons devant des groupes socialement homogènes et caractérisés linguistiquement d'une manière forte. À long terme c'est le problème de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance des particularismes linguistiques qui est posé, problème qui n'est donc pas sans rapport avec celui des langues régionales (voir *Langue française 25*) étant donné la forte concentration des immigrés dans certaines régions (et certaines villes). 35 % d'immigrés se trouvent dans la région parisienne, 11 % dans la région Rhône-Alpes, 8 % dans la région Provence-Côte d'Azur.

Les travailleurs immigrés sont des travailleurs

Nous sommes d'accord avec J. Minces qui écrit :

Diverses tendances théorisent cette division artificielle [travailleurs français et immigrés] en présentant les travailleurs étrangers comme des victimes ou des défavorisés au même titre que les handicapés physiques, les asociaux et les personnes âgées... [alors] qu'ils sont avant tout des travailleurs... [ce ne sont pas non plus des sous-prolétaires]... même situés au bas de l'échelle de la production les travailleurs étrangers y participent pleinement. (40)

En fait ces diverses tendances évoquées ici ont une même fonction idéologique : celle de rejeter symboliquement hors de la société des groupes dont la situation lorsqu'elle apparaît au grand jour ne peut pas être assumée par cette société incapable de reconnaître son image ³. L'effet objectif d'une telle entreprise idéologique est toujours, lorsqu'elle réussit, d'isoler les groupes considérés et à l'occasion de les culpabiliser. (Qu'on pense aux idéologies qui se sont développées aux Etats-Unis avec la « découverte » de « l'autre Amérique », celle de la pauvreté. Voir Marcellesi et Gardin : 110-115.)

En tant que travailleurs leur situation linguistique relève de la problématique générale qui met en rapport les comportements linguistiques et les classes sociales. De ce point de vue leur situation est très proche de celle de leurs collègues français de même niveau de qualification, c'est ce que montre la contribution de Daniel Faïta.

On consultera aussi sur ce point le travail de J. Perillat et

³ On marginalise ainsi de plus en plus plus de groupes sociaux : jeunes, vieux, femmes. Nous paraissent tout aussi dangereuses les tendances qui visent uniquement au respect des particularismes des travailleurs étrangers et qui, refusant de leur infliger la violence symbolique du choc culturel, sont prêtes à les laisser désarmés devant la violence réelle.

S. Berton qui ont étudié chez des travailleurs français et des travailleurs immigrés en formation : (1) les attitudes face à l'objet sociolinguistique : le *parler français* ; (11) les besoins langagiers explicites et latents ; (111) les attitudes par rapport à l'apprentissage. Les auteurs n'observent pas de fortes différences au niveau des attitudes. Tous les travailleurs interrogés ont conscience de l'existence de deux langues différentes presque étrangères : celle du milieu « supérieur » et la leur qu'ils estiment inférieure. Il n'y a donc pas que les immigrés qui soient étrangers sociolinguistiquement.

C'est donc dans le cadre du travail et des lois qui le régissent que la pratique de l'alphabétisation tend de plus en plus à s'installer. Cette législation fait l'objet de nombreuses demandes d'aménagement puisque les travailleurs immigrés ne peuvent en fait avoir accès directement à la formation professionnelle. (Il faut sept ans à un travailleur étranger dans le cadre législatif actuel pour arriver à la fin d'une formation professionnelle : le niveau d'un CAP.)

Nous sommes dans ce domaine à un moment d'un processus qu'il importe à toutes les parties concernées de bien saisir : celui où l'apprentissage de la langue dans le cadre de l'entreprise pendant le temps de travail est l'objet d'une revendication (en même temps qu'il existe déjà partiellement) et où sa forme et ses contenus constituent un enjeu sein des entreprises 4. C'est dire que cet apprentissage n'est pas « neutre » et ne peut pas l'être face aux rapports économiques. Nous nous trouvons donc dans une situation radicalement inverse de l'apprentissage de la langue à l'école, effectué dans un lieu séparé, séparé lui-même des autres apprentissages et prenant place avant l'entrée dans la vie (ainsi qu'il a été défini par R. Balibar dans Le français national). Cette situation radicalement nouvelle peut présenter pour le linguiste un très grand intérêt. Il est important de noter que l'intervention syndicale ne se limite pas à la lutte pour l'organisation des stages d'alphabétisation dans l'entreprise ou au choix des organismes de formation et des méthodes, mais tend à atteindre le domaine de l'élaboration des méthodes et des contenus (voir l'article d'Y. Rivet). C'est dire qu'à long terme il ne sera plus possible - théoriquement possible - de concevoir des méthodes sans la participation des organisations de travailleurs.

(C'est aussi dire combien il est inquiétant de constater que M. le secrétaire d'État a pu créer des commissions de travail sur les différents aspects de la formation des travailleurs immigrés sans inviter les

⁴ Pour être éligible comme délégué du personnel ou membre du Comité d'entreprise, il faut savoir s'exprimer en français. Avant juin 1975, il fallait savoir lire et écrire en français.

organisations représentatives des travailleurs – nuançons, les organisations syndicales ont pu participer à une seule de ces commissions, celle qui traitait de « la formation des travailleurs immigrés en vue du retour au pays d'origine ». Ceci signifie-t-il qu'on reconnaît aux travailleurs le droit d'émettre des avis sur ce point, mais non sur les problèmes concernant leur situation socio-économique ici et maintenant?)

Les travailleurs immigrés sont des immigrés

« La vraie différence objective entre travailleurs français et immigrés, note J. Minces, renforcée par le patronat, tient simplement au fait que les migrants sont venus en France pour une période limitée : leurs buts, à l'inverse des prolétaires français sont à court terme. » Ajoutons que s'ils croient venir pour peu de temps, en fait, ils restent, et vivent massivement dans cette contradiction. Ajoutons aussi toutes les incertitudes sur la prolongation du séjour dues à la situation économique actuelle. Malheureusement nous ne savons rien des effets de cette précarité ⁵ vécue sur les rapports des immigrés au langage, langue maternelle ou langue seconde. Sans doute constate-t-on de grosses différences dans les rapports au français entre ceux qui croient devoir rester peu de temps et ceux qui font venir leurs familles en vue d'une installation pour longtemps.

Colette Noyau désigne les premiers par le terme de *travailleurs migrants* et les seconds par celui de *travailleurs immigrés*, distinction qui est liée à l'existence de deux processus d'apprentissage. Cette opposition ne doit cependant pas faire oublier que la précarité reste aussi le lot des immigrés dont la décision d'installation est toujours soumise aux choix politiques et économiques du pays de production, à l'évolution des rapports de celui-ci avec le pays d'origine ainsi qu'à l'ambiance que ces différents facteurs créent dans le pays de production (flambées de racisme... ⁶). Une sociolinguistique de la migration est à créer pour la fondation de laquelle les articles de Ch. de Heredia et de C. Noyau nous semblent de la plus grande importance.

⁵ C'est cette précarité qui pousse certains immigrés à ne pas s'inscrire aux cours (« Je me débrouille ») et à se contenter d'un français approché d'autant plus qu'ils ne peuvent, de par la position sociale occupée dans le pays d'origine, espérer rentabiliser au retour les heures consacrées à l'apprentissage du français.

⁶ Ce qui se traduit au niveau de l'apprentissage linguistique par des attitudes qui ne peuvent être qu'ambiguës, et très variables dans le temps. Notons aussi que dans les conditions économiques actuelles, c'est aussi une certaine précarité qui caractérise le travailleur français.

« J'ai acheté la terre en Algérie pour construire la maison », c'est ainsi que Mohamed rapporte sa réussite 7; ailleurs il cite son père à propos du mariage: « il n'y a pas d'histoire, on prend la femme au loin »... Ces phrases sont sinon incorrectes pour un Français du moins déviantes par l'emploi qui est fait de l'article défini; elles font « arabe », d'une manière presque caricaturale. Mohamed sait pourtant employer l'article indéfini mais il faut être d'une certaine civilisation, dans un certain système économique, social, idéologique, pour dire : « l'ai acheté une terre pour construire une maison » - on dirait en français un terrain et Mohamed emploie le mot à l'occasion - comme on dit : « J'ai acheté un paquet de cigarettes. » Cette forme linguistique cristallise un certain nombre de pratiques sociales dans lesquelles terrain et maison relèvent de la catégorie des objets achetables, revendables. Mais ici pour Mohamed la terre et la maison constituent les raisons économiques explicites de la migration en même temps que des acquisitions culturellement obligatoires. Les Mohamed passent dix, quinze, vingt ans comme migrants, dans les conditions que l'on croit connaître pour acheter la terre, la maison, la voiture, le magasin... ou à croire que c'est pour cela (cf. Le journal de Mohamed n. 4).

Quelques conséquences « pédagogiques » et didactiques

Notre définition du public concerné entraîne un certain nombre de choix didactiques et pédagogiques.

La pratique de la discussion

Les travailleurs immigrés parlent et lisent déjà le français : cette proposition n'est qu'en partie paradoxale. Les travailleurs migrants que l'on rencontre dans les cours sont généralement en France depuis une durée assez longue que ce soit parce que la loi sur la formation continue oblige à une présence de deux ans dans l'entreprise pour bénéficier d'un stage de formation ou d'une manière générale parce que ce n'est qu'après un certain temps de présence que les étrangers peuvent envisager une formation linguistique ⁸. De toute manière, ils ne seraient pas dans les cours s'ils n'avaient pas appris un certain nombre de signes des divers systèmes sémiologiques auxquels ils sont quotidiennement confrontés ⁹ (nous aurions sur ce point le plus grand besoin

⁷ Le Journal de Mohamed, Stock.

⁸ Ajoutons que le contact avec le français a même souvent précédé la migration : ils débarquent de toute façon avec une certaine image de la langue.

⁹ Ces acquis peuvent surprendre. Tel travailleur portugais magasinier

d'enquêtes précises portant sur l'ensemble des expériences sémiologiques faites par un travailleur au début de son séjour en France, d'élaborer en somme une sémiologie française fondamentale).

Il s'agit donc de partir du discours de l'apprenant qui seul peut définir les contenus, les orientations et les finalités – et ce discours est celui d'un adulte.

S'il a fallu longtemps pour comprendre que l'enfant n'était pas un adulte en miniature nous sommes aujourd'hui à l'époque historique où commence à se poser le problème symétrique : il s'agit pour nous de comprendre réellement (en particulier dans le domaine de la formation continue) que l'adulte n'est pas un enfant monté en graine. L'andragogie attend l'arrivée d'un psychologue capable de tenir le rôle qu'a joué Piaget en psychopédagogie enfantine. (Porcher 1974 : 8)

Une telle attitude conduit à abandonner les progressions fondées sur autre chose que ce discours. Notre travail s'inscrit donc dans la remise en cause de la notion de progression. Nous faisons nôtre cette définition de Debyser :

Cette progression ne peut pas être le calque d'un modèle descriptif. Elle rendra sa place à la grammaire du sens : il sera possible par exemple de passer un mois à apprendre à poser des questions [...] Au lieu de voir apparaître comme actuellement les éléments linguistiques les uns après les autres on aura probablement des « injections » plus massives et plus « en vrac » de matériel structural nouveau. On tend à penser aujourd'hui que les résultats en surface seront au début moins satisfaisants que dans les progressions actuelles, mais que l'appropriation finale et donc les transferts y gagneront. Elle intègrera une pédagogie de l'erreur et se caractérisera par une tolérance beaucoup plus grande à l'égard des productions, certains types d'erreurs seulement faisant l'objet d'un travail correctif en fonction de l'étape d'acquisition que l'on aura atteinte. (1974 : 114)

Maurizio Catani tire ici les conséquences pédagogiques de ce choix et aborde notamment le problème de l'écriture. Tous les alphabétiseurs le savent bien : la demande d'un apprentissage de l'écriture est très forte de la part des immigrés. L'enquête (légère il est vrai) citée par la commission Dijoud : « Travailleurs immigrés : formation dans l'entreprise » et réalisée dans des cours, classe ainsi les motivations de ces travailleurs :

_	Comprendre et se faire comprendre	93 %
_	Lire et écrire	91 %
_	Apprendre un métier	73 %

propose l'expression « trois dont un » dont il connaît, parfaitement les conditions d'emploi et ce alors que le moniteur ne voulait pas aborder les emplois de *dont*.

Après tout, lire et écrire, n'est-ce pas le but de l'alphabétisation? Pourtant, c'est dans ce domaine que les résultats sont les plus pauvres, que les méthodes sont les plus discrètes. Il faut dire aussi que la linguistique structurale a fourni et fournit encore un excellent alibi : la langue est d'abord orale, c'est donc à ce niveau que le travail doit d'abord se faire. Vous écrirez et lirez quand vous aurez fait des progrès à l'oral, et l'on s'achemine doucement vers la fin du stage 10. Cependant, si la progression oral → écrit se justifie à l'école ou avec des adultes ayant tout leur temps, ici il n'en est pas de même : chaque heure compte, et le stage fini on ne reverra pas de sitôt les travailleurs. Aussi est-il urgent de revoir le problème et de se demander si on ne pourrait pas aller plus loin dans la direction indiquée par Maurizio Catani donc commencer la lecture écriture (ou plutôt la préparation à l'écriture) dès le début des stages, l'écriture étant alors présentée comme un code indépendant; cette solution aurait par ailleurs l'avantage de libérer l'apprentissage de l'oral tout en s'appuyant sur un élément de réalité : ils lisent déjà.

Les grammaires du sens

Au niveau purement linguistique, choisir une progression fondée sur le discours de l'apprenant aboutit à ne pas se satisfaire de la plupart des descriptions linguistiques actuelles. Ce choix « rendra sa place à une grammaire du sens », notait Debyser.

(Cette tendance en didactique des langues, c'est aussi celle qui se manifeste explicitement dans les travaux du groupe de linguistes constitué sous l'égide du Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe en 1971, travaux publiés en 1973 sous le titre Systèmes d'apprentissages des langues vivantes par les adultes. Au point de départ, une constatation : « Une des caractéristiques de l'étudiant adulte est qu'il veut apprendre rapidement quelque chose qu'il puisse utiliser immédiatement » (49). Il s'agit donc alors de mieux connaître les besoins d'utilisation immédiate des adultes concernés. M. Richterich aborde la définition des besoins langagiers en partant d'une analyse des actes de communication reposant elle-même sur l'analyse de deux composantes: (1) les situations langagières (définies par les agents, c'est-à-dire les personnes impliquées, le moment et le lieu) et (11) les opérations langagières (comprenant les fonctions que doit remplir l'acte de communication, les objets sur lesquels porte cet acte et les moyens utilisés pour le produire); il s'agit donc bien d'une «approche conceptuelle ou sémantique de l'élaboration des programmes » (139)).

¹⁰ On peut aussi répondre aux étrangers qu'ils sont victimes du mythe de l'écriture, de la survalorisation de ce code dans les sociétés occidentales!

Ces demandes de la didactique des langues interviennent à un moment où justement la linguistique théorique se préoccupe de l'établissement de grammaires sémantiques (qu'il s'agisse de la sémantique générative – voir *Langages 27* – ou de la grammaire des cas – voir *Langages 38*).

Dans cette rencontre qui n'est sans doute pas fortuite, le problème ne se pose pas du point de vue de la didactique des langues en terme « d'application des découvertes » de la linguistique mais de demandes précises faites à la linguistique. Nous ne nous étendrons pas sur les différents travaux que nous venons de citer, mais ceux de J. K. Halliday nous semblent mériter une mention spéciale (voir une présentation dans Marcellesi et Gardin 1977).

Le système de Halliday présente les « avantages » suivants :

- Une conception très générale de la notion de fonction du langage : quatre fonctions sont retenues : on évite ainsi les listes arbitraires ¹¹.
- Une articulation possible entre le langage et les autres comportements.
- Son articulation déjà opérationnelle avec une sociolinguistique, plus précisément une sociosémantique, celle de B. Bernstein. Nous n'avons pas ici la place pour débattre des travaux de ce dernier nous les avons critiqués ailleurs; il reste que le niveau d'intervention de ses thèses l'organisation du contenu des messages en rapport avec l'appartenance sociale des locuteurs constitue un niveau essentiel de la sociolinguistique, un lieu essentiel de la lutte politique, qu'il est aussi celui où fonctionne fortement la reproduction idéologique ou au contraire la lutte contre cette reproduction. C'est pourquoi ces travaux nous semblent mériter une attention spéciale dans le cadre de l'apprentissage linguistique à des travailleurs, c'est-à-dire finalement de la formation d'une compétence discursive.

Les formateurs

On dit encore les *alphabétiseurs* (dénomination déjà un peu vieillie), les *moniteurs d'alpha*, les *animateurs* : cette variation de l'usage reflète à la fois le fait qu'il s'agit toujours d'une profession sans statut, le sentiment de sa spécificité ainsi qu'un refus parfois un peu naïf des termes dénotant l'enseignement « traditionnel ». Là encore règne la

¹¹ Ce qui ne signifie pas qu'au niveau didactique il ne soit pas utile de travailler des sous-fonctions. L'essentiel est de ne pas partir d'une liste arbitraire.

plus grande diversité : les formateurs sont bénévoles ou salariés permanents ou vacataires enseignants, étudiants ou ouvriers...

Entre celui qui veut faire quelque chose pour les immigrés et celui qui fait ça pour faire quelque chose, on trouve une vaste gamme de motivations. Nous renvoyons sur ce point à Catani, *L'alphabétisation des travailleurs étrangers*.

Leur formation est au regard de celle qui serait nécessaire, étant donné la nature de la tâche, et dont Denise François trace ici le profil, la plupart du temps insuffisante (on dit qu'un moniteur est formé, qu'il ait reçu une formation d'un week-end ou de six mois). Nous nous trouvons donc devant une profession sans statut, situation qui n'a pas seulement un aspect « juridique » mais est liée à tous les autres aspects du problème : un animateur ne peut envisager une formation longue si celle-ci ne débouche pas sur une profession ; en même temps les organismes de formation d'adultes qui tiennent à avoir un personnel vacataire ne peuvent envisager que des formations courtes de leurs moniteurs et corrélativement élaborer des méthodes contraignantes à l'opposé d'une didactique centrée sur le discours de l'apprenant.

Il reste que si cette profession doit acquérir un statut il est nécessaire que dans ce processus certaines spécificités soient maintenues et renforcées notamment dans le sens qu'indique Denise François d'un développement de la formation de formateurs issus de la classe ouvrière et de l'immigration.

On rêve un peu lorsque l'on pense aux diverses compétences que Denise François estime devoir être acquises par les formateurs de travailleurs immigrés et à la maigreur de la formation des enseignants de français; peut-être ces « Persans » pourront-ils nous aider à faire que disparaisse cette anomalie à savoir que l'enseignant de français peut passer de Perpignan à Strasbourg, de Neuilly à Saint-Denis, sans avoir eu à aborder au cours de sa formation les problèmes posés par la variation linguistique. Là encore, réfléchir sur les étrangers c'est réfléchir sur nous-mêmes.

Cette constatation, nous pourrions aussi la faire à propos des enfants des travailleurs immigrés dont Michèle Berthoz-Proux décrit ici les conditions de scolarisation et chez lesquels le taux d'échecs scolaires est une sorte de caricature de l'échec scolaire des enfants de travailleurs français. (N'accusons pas le bilinguisme : celui-ci est au contraire un avantage et un facteur de progrès pour les enfants des fonctionnaires étrangers par exemple, ainsi que le montrait Berthoz-Proux dans un article que, faute de place, nous n'avons pu accueillir – ce dont nous nous excusons ici.)

Troisième partie

DISCOURS, CONFLITS

NÉOLOGIE ET DISCOURS RAPPORTÉ 1

Nous voulons ici poser et illustrer l'hypothèse que dans la domaine du discours politique, tous les néologismes, ce dernier terme étant défini préalablement, apparaissent sur le mode du discours rapporté. Nous cherchons aussi à expliquer le pourquoi de ces faits dans l'analyse des effets produits par le processus de néologisation dans la lutte politique. Notre analyse doit beaucoup, à des titres divers, aux travaux de L. Althusser, J.-B. Marcellesi, J. Rey-Debove et surtout V. N. Volochinov, cités dans la bibliographie, elle se rattache par ailleurs à notre travail sur le discours rapporté paru dans *Langages 41*.

Nous travaillons tous ici sur la néologie et les néologies : sur le processus qui aboutit à des unités lexicales nouvelles (Bastuji 1974 : 6), donc sur un secteur de l'histoire de la langue. Au cours de ce travail, nous extrayons dans des journaux des unités ou des zones néologiques à l'exclusion d'autres. Que dirait-on cependant d'un historien qui, voulant faire l'histoire d'une formation politique par exemple, ne s'intéresserait qu'à ce qui lui paraît changer, qui résumerait donc cette histoire aux apparents changements ponctuels ; qui négligerait donc le stable ou l'apparemment tel. Cette attitude serait pour le moins criticable du point de vue structuraliste ; encore plus du point de vue marxiste puisque cet historien ignorerait totalement les phénomènes de reproduction. Cette reproduction est toujours une reproduction-transformation. Nous voulons dire par cet exemple que notre objet global ne peut pas être la seule néologie définie de manière étroite, mais la reproduction-transformation des pratiques linguistiques.

Néologie et histoire du lexique

Toute reproduction est toujours transformation, la transformation peut par ailleurs dans certains moments, dans certaines zones, l'emporter sur la reproduction; il reste que nous devons inscrire notre travail

¹ Paru dans Linguistische Arbeits Berichte 17, Leipzig, 1977.

dans la genèse des pratiques linguistiques du point de vue de laquelle tout est néologie (lorsqu'un journal reproduit le discours d'un homme politique, ce discours est totalement néologique). Nous posons donc que toute unité lexicale est toujours néologique, non pas du point de vue de la créativité des grammaires génératives mais du point de vue d'une théorie matérialiste du discours. Parler, c'est toujours participer à la reproduction-transformation des unités lexicales employées : les mots français et par exemple, dans ce que je dis ici, le mot *néologie* (défini comme terme vieilli) dans le discours lexicographique du *Petit Robert* – voir Bastuji, *op. cit.* – que tous ici, du coup, nous combattons. Il ne peut donc y avoir du point de vue de l'analyse du discours de pure répétition.

Il reste que notre travail consiste à repérer des néologismes, à sélectionner des unités lexicales à l'exclusion d'autres, que nous qualifions de non-néologiques. C'est que nous nous intéressons d'avantage aux zones où la transformation des pratiques linguistiques semble l'emporter - semble puisque c'est à l'intuition que nous repérons les néologismes. Cette pratique est rendue possible parce que la genèse continue du lexique est repérable : s'inscrit comme repérable dans le discours. C'est le reflet de l'histoire des pratiques linguistiques que nous saisissons dans ces pratiques mêmes, le reflet de l'histoire du langage dans le langage. On sait cependant qu'une telle attitude peut en général être source de nombreuses illusions. C'est elle qui conduit dans un autre domaine à penser que le soleil tourne autour de la terre. Dans le domaine du langage, par contre, cette attitude peut être fructueuse à condition de ne pas prendre pour l'histoire réelle, l'histoire perçue, et de prendre conscience que la pratique même du linguiste modifie son objet (le fait intervenir dans cette histoire).

Nous posons que l'histoire des pratiques linguistiques fait partie de l'histoire des rapports sociaux qui la déterminent et qu'elle reflète. Nous pensons avec Volochinov

that the word is the most sensitive index of social changing, and what is more, of changes still in the process of growth, still without definitive shape and not as yet accomodated into already regularised and fully defined ideological systems. The word is the medium in which occurs the slow quantitative accretions of those changes which have not yet achieved the status of a new ideological quality, not yet produced a new and fully-fledged ideological form. The word has the capacity to register all the transitory, delicate, momentary phases of social change. (19)

Ajoutons que c'est dans les pratiques discursives en tant que pratiques antagonistes que naît le changement linguistique, c'est dans la dynamique des rapports locuteur / interlocuteur, posée non pas en tant que sujets libres mais socialement déterminés que se construit l'histoire de la langue et la néologie. Cette dynamique est présente dans le

discours : tout énoncé est dialogue, répond à des discours antérieurs et anticipe sur les réponses prévues. Cette relation dialogique existe aussi sur le référent que constituent les mots ; un jugement de valeur métalinguistique est porté sur chaque unité linguistique à l'intérieur de l'énoncé et ce jugement entre en rapport avec d'autres.

Néologie et formations discursives

Nous posons aussi que la valeur néologique d'un terme ne peut être étudiée en dehors des formations discursives et des contrats spécifiques qui s'y établissent (voir Pêcheux 1969). C'est dans la cadre d'une campagne électorale et de manière plus générale dans le cadre du discours politique que nous nous situons. Ce cadre est encore trop vaste et il serait nécessaire de s'appuyer sur une typologie de discours (il faudrait notamment opposer discours politique public et discours politique interne, le débat, l'article journalistique...). Il ne viendrait à l'esprit de quiconque d'étudier la néologie lexicale à partir d'un corpus littéraire (Michaux, San Antonio par exemple). La moisson serait pourtant abondante; on s'apercevrait en effet que tous les emplois poétiques sont néologiques et pourtant il ne s'agit pas de néologie. C'est que toute création d'un auteur est considérée comme allant de soi, mais n'affectant pas la langue. C'est au statut de l'écrivain et de l'œuvre littéraire que nous sommes alors renvoyés (l'hermétisme est admis en poésie, il ne l'est pas dans le discours politique). La poète s'exprime sur le mode du « comme je dis », tout l'appareil juridique du droit bourgeois est là pour le rappeler : droits d'auteur, propriété artistique... et leurs conséquences, procès pour plagiat. Une certaine presse partage ce statut (le Canard enchaîné) mais ses créations verbales n'intéressent la langue que lorsqu'il y a diffusion et oubli de la source.

Le mode du « comme ils disent »

Nous pouvons classer l'ensemble des néologismes relevés en deux catégories : ceux qui se présentent formellement comme des séquences de discours rapporté et les autres ; on sait que les dépouilleurs ont été fortement sensibles aux marques formelles.

Toutes les unités relevant de la première catégorie sont énoncées sur le mode du « comme x dit ». La plupart du temps, dans le discours des formations politiques, x = ils (les adversaires). C'est en effet une pratique courante de la polémique politique que de « néologiser » au sens péjoratif le vocabulaire de l'adversaire, de le dénoncer comme déviant, de le présenter comme un idiolecte. Lorsque l'adversaire s'est caractérisé par une attitude néologique forte, on dénonce aussi le vide

des mots, l'absence de référence. En fait, il s'agit de répondre : « on ne peut pas employer ce mot-là, il n'y a qu'eux pour dire cela ».

Chaban-Delmas annonce une « nouvelle société » et Giscard d'Estaing une « nouvelle majorité » [...] Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing sont tous deux des champions de la même société, la société capitaliste où une douzaine de sociétés géantes pillent et régentent la nation. Ils appartiennent tous deux à la même majorité réactionnaire dont leurs partis, l'UDR et les prétendus « Républicains Indépendants » sont les piliers principaux. (L'Humanité du 16.04.74)

L'exemple de « surenchère »

Le terme est employé par le Premier Ministre, Monsieur Raymond Barre, au cours d'une interview télévisée reproduite intégralement dans *Le Monde* daté du 15.09.76 :

(1) J'ai dit d'autre part que la politique contractuelle ne devait pas être considérée comme une mécanique qui d'année en année permet une surenchère par rapport aux mesures arrêtées l'année précédente.

La même édition du *Monde* porte en titre de première page :

(2) Le Premier Ministre ne veut pas que la politique contractuelle des salaires devienne une mécanique de surenchère.

On note que dans ce dernier titre : (1) « surenchère » est relevé, donc perçu par *Le Monde* comme une unité importante de l'interview ; n'est pas par ailleurs guillemeté ; et occupe une situation ambiguë quant à son statut de discours rapporté ; et (11) qu'en rapportant la phrase, *Le Monde* emploie « surenchère » absolument ; d'où des possibilités supplémentaires d'ambiguïté.

Dans l'article de première page, on trouve la phrase suivante :

(3) L'exemple de fermeté que veut donner l'État en matière de salaires, afin d'éviter toute « surenchère » se traduira par une réduction notable des offres faites aux syndicats de la fonction publique et des entreprises nationales.

Contrairement à ce qui se passe dans le titre, « surenchère » est ici guillemeté et explicité par la phrase suivante en « réduction notable des offres ». *L'Humanité* du 14, dans le compte rendu de l'interview, ne cite pas le paragraphe sur la « surenchère ». Le terme ne figure que dans l'éditorial :

(4) Il proteste contre la « surenchère ». Il veut adapter plus encore les conventions aux « conditions générales de l'économie ».

Serait-ce parce que le journal n'a pas encore perçu l'impact politique du terme ? Toujours est-il que le lendemain (*L'Humanité* du 15), le billet d'André Wurmser porte en titre :

(5a) Enfin du neuf : la « surenchère »

Ce titre indique nettement un néologisme ; la « surenchère » qualifiée de « neuf », qui semble désigner par là un nouveau référent. Ce nouveau référent est nié globalement dans le premier paragraphe :

(5b) Fin de l'austérité à la sauce Fourcade ; place à l'austérité à la sauce Barre.

La position de Monsieur R. Barre sur la politique contractuelle est alors précisée par la citation entre guillemets du titre du *Monde* (2) sans mention de la source ; la phrase paraît alors émaner d'une source officielle. Remarque d'A. Wurmser :

(5c) C'est noblement dit, mais qu'est-ce que cela veut dire?

L'emploi de l'unité « surenchère » est donc présenté comme bizarre, ambigu, non conforme à l'usage normal de la langue. Une première interprétation est donnée, et immédiatement refusée :

(5d) que M. Barre déconseille aux patrons de surenchérir sur les revendications ouvrières et d'accorder aux syndicats plus qu'ils ne demandent ?

Notons que cette interprétation est conforme aux règles de la langue et peut linguistiquement signifier ceci dans la phrase (2). Il reste que cette interprétation est absurde, non conforme à la réalité dans laquelle les patrons ne surenchérissent pas. La « véritable » explication est alors donnée :

(5e) Non, mais que discuter de la pluie et du beau temps est bel et bon, à condition que personne ne profite de cette heureuse rencontre pour « surenchérir », par exemple sur les salaires.

Plus simplement : à condition que les salaires n'augmentant pas comme, en toute équité, ils devraient augmenter. L'élucidation ne s'arrête pas là. André Wurmser poursuit en citant *Le Monde* (cette fois la source est mentionnée), il s'agit de la phrase (2) dans laquelle *réduction* est mis en italiques. L'équation : éviter toute surenchère = réduction des offres des salaires est donc fortement établie.

Qu'apporte cette dernière référence au *Monde*? Une caution sans doute, la possibilité de passer du *comme nous* (Wurmser, *L'Humanité*, communistes) disons au *comme on* (*Le Monde*, tout le monde) *dit*; d'assurer la proposition : éviter la surenchère = dans le vocabulaire de M. Barre = réduction.

A. Wurmser conclut alors:

- (5f) Autant que M. Giscard, M. Barre est pour le changement. Pour le changement de vocabulaire.
- « Surenchère » n'est donc qu'un mot nouveau du vocabulaire gouvernemental, qui ne fait que recouvrir une même politique.

C'est la situation politique et sociale qui empêche M. Barre de s'en prendre directement aux « ambitions excessives des syndicats », qui le pousse à choisir un terme pittoresque, expressif, pouvant servir

de slogan et en même temps ambigu (de ces termes qui permettent l'adhésion dans le flou, l'illusion de comprendre) – ce terme permet aussi de reproduire la fiction de l'État arbitre, au-dessus des partenaires sociaux qui se livrent au jeu dangereux de la « surenchère ». Cette tactique réussit en partie : on le voit par le titre du *Monde* (2) qui ne désambigüise pas et assume partiellement le terme. C'est cet impact de la formule qui oblige *L'Humanité* à la prendre pour cible, à y dénoncer une double duperie linguistique : en fait le gouvernement change *de* vocabulaire, et change *le* vocabulaire (dans le dictionnaire gouvernemental, ne pas surenchérir = réduire).

Il arrive bien sûr que telle formation politique ait à expliciter ses signifiés: on se trouve alors devant des énoncés sur le mode du *comme nous disons*. (On trouverait des énoncés sur le mode du *comme je dis* dans les discours de De Gaulle, mais ce mode ne nous renverrait pas au statut de l'écrivain, mais à une situation politique, sociale et idéologique qui a permis d'établir l'équation: De Gaulle = La France, donc *comme je dis* = comme la France dit). Ces énoncés (comme nous disons) sont spécifiques du discours de l'opposition (alors que la bourgeoisie peut s'appuyer sur les signes dominants, n'a pas à expliciter c'est-à-dire n'a pas à être didactique). Cependant, l'histoire discursive récente du Parti communiste français nous semble caractérisée par un net développement du mode du *comme on dit*, (il faudrait aussi étudier la place du *comme vous dites*, en rapport avec l'élaboration et le développement de la politique de l'« Union du peuple de France »).

Cependant, dans les articles des journalistes « non engagés » (dont le statut est dit tel), les guillemets, l'italique sont utilisés sans que l'on puisse toujours savoir quelle est la limite entre la citation et la polémique étant donné la statut ambigu de ces marques formelles. De toute manière, lorsque la citation porte sur une unité lexicale, son rôle est souvent d'indiquer la non-assumation du terme par le journaliste

Enfin, l'auteur du discours rapporté peut être flou (on ne peut pas se référer à une source discursive précise); c'est le cas de nombreux néologismes d'origine journalistique qui s'expliquent par le statut de leurs auteurs, à mi-chemin entre le politique et le littéraire. Ce statut ambigu est souvent à l'origine d'une pratique de la néologie (par les guillemets et l'italique) assez indiscrète, comme si le journaliste voulait par là montrer son droit au comme je dis (voir l'article analysé dans Gardin et alii, Langages 36).

Le mode du « comme on dit »

La seconde catégorie de néologismes regroupe ceux qui ne portent pas de marque énonciative spécifique. Nous constatons qu'ils sont souvent

énoncés sur le mode du *comme on dit*. C'est en effet souvent sur les unités lexicales proches que se trouvent les marques énonciatives et ils se trouvent par ailleurs souvent dans un contexte explicatif net.

La stratégie de l'auteur consiste alors :

- à permettre la compréhension du néologisme par le contexte,
- à présenter le néologisme comme le mot juste, le mot de la langue, le mot attendu, celui qui justement n'est pas un néologisme :
 à provoquer ainsi le sentiment de reconnaissance.

(Nous nous inspirons, pour la description de cet effet, de l'article de L. Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État ».) Baggioni *et alii* notent ainsi (*Langage 36* : 88) une tendance à placer le néologisme en deuxième terme d'un paradigme. Ce qui est encore plus vrai dans le cas de l'« explication ». Ils donnent les exemples suivants :

C'est le temps de la discrimination, de l'apartheid culturel.

Déboucher sur un changement de majorité, en clair, l'alternance.

Dans ce dernier exemple, c'est alternance qui explicite.

Le super impôt sécheresse.

Ce néologisme a été diffusé dernièrement par L'Humanité :

Ce qu'il appelle pudiquement la loi de finances rectificative pour 1960, c'est le super impôt sécheresse qui va effectivement rectifier sérieusement le pouvoir d'achat des salariés. (J.-C. Moynot, secrétaire de la CGT, *L'Humanité* du 14.09.76)

Sécurité Sociale : un autre super-impôt frappera-t-il les assurés ?

Le super-impôt sécheresse est « une agression ».

Dans le premier exemple, c'est l'utilisation de ce qu'on pourrait appeler l'usage « normal » de la langue, c'est-à-dire le langage constitutionnel, qui est dénoncé comme voile de l'exploitation et de la véritable nature de l'État. L'expression « loi de finances rectificative » est présentée comme une création personnelle de M. Barre, qui doit être explicitée par le néologisme « super-impôt » qui, du coup, apparaît comme un terme de la langue. On peut voir dans cet exemple un triple processus :

- un processus d'idiolectalisation d'une unité lexicale du droit constitutionnel;
- un processus de remotivation (par étymologie populaire) agissant sur cette même unité et sur le mode ironique: finalement cette expression est correcte, elle dit bien ce qu'elle veut dire: les salaires vont être rectifiés; ce qu'ils ne veulent pas dire en employant « loi rectificative », ils le disent quand même;

 un processus d'installation de « super-impôt » comme émanant de l'usage correct de la langue, existant déjà avant (toujours déjà-là dans la langue) et pouvant servir d'explicitant sur le mode du comme on dit.

Il semble d'une grande utilité pour les formations politiques de voiler leur attitude néologique, de faire comme si leur vocabulaire était installé en langue depuis longtemps. Ainsi peut-on expliquer qu'un grand nombre des néologismes politiques sont sémantiques (on prend appui sur le fait que la forme est déjà reçue).

Ainsi, au cours de la préparation du XXI° Congrès du Parti communiste français (1974), une intervention du 23 septembre regrette le « recours dans le projet de résolution soumis à la discussion à des expression moins précises mais plus imagées » (que CME, Capitalisme Monopoliste d'État, monopoles) « féodalité, aristocratie de l'argent » (cité par L. Guespin, *La Nouvelle Critique 79-80*). En fait dans ce projet de résolution, beaucoup d'autres termes pourraient être cités pour illustrer cette discussion et la tendance critiquée ici sera maintenue dans le texte définitif. Nous pouvons dire qu'utiliser « aristocratie » et « féodalité » pour désigner des réalités économiques spécifiques de l'époque actuelle c'est :

- ne pas créer ou utiliser les termes spécifiques propres à l'analyse du Parti communiste français pour désigner des référents spécifiques,
- utiliser des termes appartenant au stock lexical commun avec leur valeur et utiliser ces valeurs pour des référents nouveaux : « aristocratie » et « féodalité » sont de par l'histoire spécifique de la France – révolution de 1789, tradition démocratique, rôle de l'école primaire – des termes péjorés.

C'est donc s'appuyer sur l'idéologie des locuteurs, cette idéologie n'étant pas séparable de ses réalisations linguistiques pour modifier cette idéologie même sur un autre point. C'est faire croire aux sujets qu'ils sont déjà dans les positions politiques des auteurs du discours, leur faire connaître la situation économique, politique et sociale actuelle en passant par la reconnaissance.

Conclusions

Il est permis de voir dans ces fonctionnements communs à tous les groupes une contrainte du discours politique public. Pour le Parti communiste français, il n'agit de « l'appropriation subjective des concepts » et la désidentification qu'elle nécessite s'effectue paradoxalement à travers une identification - présentification qui met inévitablement en jeu des connivences, des « garanties » « perceptibles » et « notionnelles » (Pêcheux 1975 : 204). La lecteur peut se dire : je sais

ce que c'est que « féodalité », « aristocratie ». C'est que

l'appropriation des connaissances ne se réalise jamais sous la forme d'une déduction à partir de principes premiers (c'est-à-dire un discours qui serait en même temps une machine logique), mais plutôt (et cela quel que soit le champ scientifique considéré) comme une remontée vers les principes, par un chemin qui se construit pour ainsi dire rétrospectivement. (Pêcheux, *ibid.*)

Par contre, de même qu'il n'y a pas de science bourgeoise de l'histoire, il n'y a pas pour les formations politiques bourgeoises d'autre réalité que le discours idéologique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de politique scientifique; seul existe le fonctionnement à l'idéologie, c'est-à-dire à l'effet-sujet.

En résumé, c'est la nécessité de se référer au discours des adversaires pour contenter l'usage que font ceux-ci de signifiants de la langue, et au discours de la communauté pour provoquer les effets idéologiques que nous avons décrits – et qui relèvent par exemple pour le PCF d'une utilisation de l'effet-sujet dans le processus de l'appropriation des concepts – qui constitue le moteur principal de la néologie au sens étroit du terme (non pas de l'histoire réelle du lexique mais du reflet de cette histoire). Cette nécessité n'est que l'aspect le plus voyant de la structure dialogique de l'énoncé. Rappelons que nos conclusions ne se rapportent qu'au discours politique public.

Le reflet de l'histoire du lexique dans le discours politique public apparaît comme un refus de cette histoire, comme si le discours politique public assumait la proposition idéologique : changement linguistique = corruption.

LES AVATARS D'UN MORCEAU DE CHOCOLAT (NOTE SUR DES TRANSFORMATIONS SÉMANTIQUES) ¹

Des enjeux sont toujours présents dans toute reformulation, ne seraitce que l'enjeu apparemment formel d'éviter une répétition au nom d'une certaine norme discursive. La plupart du temps ces enjeux sont plus complexes; et si nous ne pouvons pas les saisir directement, il est possible de les reconstituer à partir des opérations effectuées sur l'énoncé de départ.

Nous allons ici étudier les reformulations produites au cours d'un exercice proposé à des stagiaires dans le cadre de la formation continue. Ces douze stagiaires sont en majorité des hommes, pour la plupart militants syndicaux et/ou sociaux, occupant dans leur travail des postes d'exécution ou de petite maîtrise. Cette catégorisation sociologique nous suffira ici. On donne donc aux stagiaires la transcription d'une interview dont ils ont d'abord écouté deux fois l'enregistrement sonore. La consigne est: vous êtes journaliste, vous avez effectué vous-même cet enregistrement, et maintenant vous l'utilisez: soit pour faire un article unique, soit dans le cadre d'un[e enquête] plus vaste. L'interview proposée, fournie ci-après, est extraite d'un téléfilm de P. Seban: « La Grève » réalisé pour la CGT à l'occasion de l'émission « À armes égales » du 27 octobre 1970.

E: — Ça coûte cher une grève ?

I: — Oui ça coûte très cher une grève / surtout dans un ménage ouvrier parce que / bon ben on est obligé de tout réduire / de tout restreindre / et déjà je vous disais / on vit / c'est sûr qu'on vit / on essaie d'avoir un peu ce qu'il faut / mais on vit déjà quand même en tirant le diable par la queue / parce que les enfants s'ils vous réclament deux fruits pour un repas ou même dans la journée / on dit Ecoute tu en as déjà mangé un / je ne peux pas me permettre de t'en donner un deuxième / Alors là ce qui fait mal au cœur aussi pour les enfants parce que ça / tout ça / on dit

¹ Paru dans Etudes de linguistique appliquée 68, 1987.

bon / ben le fruit il en a pas besoin / Son bout de chocolat / eh bien on lui achète pas / on achète le pain et le beurre qu'il aura / il aura rien d'autre sur son pain / Alors à une mère de famille / ça fait mal tout ça.

À la lecture des travaux des stagiaires (répertoriés de A à L) le formateur s'étonne. Alors qu'au cours de la discussion d'après l'écoute les stagiaires avaient tous été sensibles à la spécificité de cette plainte, avaient « senti » la situation, avaient même émis des hypothèses sur les conditions d'enregistrement, le formateur ne retrouve cette sympathie que dans très peu de reformulations ; la présente étude va tenter de donner une explication de cette déperdition à un certain niveau.

On peut dire que concernant le vécu particulier de cette grève, en terme de contenu, l'interviewée apporte entre autre les deux unités d'information suivantes :

- le refus du deuxième fruit à un enfant,
- le refus d'un morceau de chocolat sur la tartine beurrée.

Dans les deux cas, ce qui est refusé c'est un plus par rapport à quelque chose (un deuxième fruit, le chocolat en plus du beurre). C'est le devenir de ces éléments de contenu que nous allons étudier dans les reformulations.

Les fruits : vers la suppression explicite

Le thème « fruits » est repris dans neuf copies : Dans quatre d'entre elle (A, B, F, I), c'est conformément au document d'origine sous la forme du deuxième fruit refusé, dans une autre (G) sous la forme du fruit unique donné. Dans ces cinq copies, il n'y a pas de discordance avec le document mais accentuation de la tendance à la focalisation sur le refus.

Par contre, dans quatre copies, il y a trahison par rapport au document : le ou les fruits sont refusés :

C : « la suppression de certains produits est inévitable, les fruits par exemple »

H : « car si une grève entraîne la suppression d'un fruit »

J : « les parents sont obligés de cacher les fruits, le chocolat, le beurre »

L: « Dur aussi est le refus du fruit à l'enfant ».

La tendance générale des reformulations va donc dans le sens d'une saturation sémantique dans la direction du refus.

Le pain : de la tartine au symbole

« Pain » apparaît dans sept copies :

A : « Non plus que le bout de chocolat avec le pain »

B : « Le sourire de ces enfants mangeant leur pain au chocolat » [quand la grève se sera terminée victorieusement]

D: « maintenant c'était terminé le pain, beurre et chocolat

G: « on achète le plus important, le pain, le beurre, quelques fruits

H : « la suppression... du chocolat sur une tranche de pain donnée à son enfant

J: « Les familles se ruent sur le pain qui est redevenu ce qui se mange le plus »

L : « ne se cantonner qu'au strict minimum vital, entre autres, le pain, symbole de la nourriture ouvrière ».

Si une majorité des copies conserve le mot « pain », cette conservation du signifiant « pain » ne sert que quatre fois (en A, B, D, H) à la production du sème « tartine du goûter » conforme au document (mais une seule fois avec du beurre dans le texte D qui évoque la situation antérieure). Dans les autres cas, séparé de « beurre », « pain » est catégorisé en aliment, c'est alors le programme historique de « pain » qui tend à se manifester : le pain comme base de la nourriture ouvrière (G) notamment dans le passé (J), le pain « symbole de la nourriture ouvrière » (L). À propos de ces trois reformulations et notamment pour J, on pourrait presque dire que la prise de partie pour l'interviewée ne se justifie que par la constitution par le discours du reformulateur d'une régression historique, reconstitution d'une situation dont la dénonciation ne pose pas problème. Comme si les auteurs de ces textes ne parvenaient pas à mettre en mots et prendre en charge l'actualité de la revendication. Dans ces trois derniers exemples, la reformulation à partir du document initial s'effectue par un retour à une formulation canonique ancienne, un « cliché ». On peut parler ici de détournement ou autrement de développement dans la réécriture d'un programme de sens latent dans le document et d'abandon du programme attesté.

Le chocolat : l'autonomisation

Le thème « chocolat » est repris dans neuf copies, toujours sous la forme du chocolat refusé; on ne trouve l'item « chocolat » qu'une seule fois dans la configuration « tartine beurrée mais sans morceau de chocolat »; s'ajoutant au pain seul, on ne le trouve que deux fois, en A et H. Le refus du chocolat n'a donc plus le même sens que dans le document: au complexe pain + beurre était refusé l'ajout d'un troisième terme: le morceau de chocolat; dans la plupart des reformulations le chocolat est l'objet d'un refus global, sans compensation pourrait-on dire. En G et K « chocolat » est catégorisé en « gâterie », et l'on peut penser que, dans C, « les confiseries » constitue une ré-

écriture de « chocolat »; en L l'ajout « si gentiment demandé » tend aussi à placer le chocolat dans la catégorie des « gâteries »; en F l'appartenance de « chocolat » à la catégorie « luxe » est problématisée ; nous y reviendrons.

- A : « Pas plus que le bout de chocolat avec le pain »
- B: « Le tout c'est d'arriver à un résultat positif et que vos enfants n'aient plus besoin de vous demander un bout de chocolat ou un deuxième fruit » (on notera ici comme un emploi populaire de « demander » caractérisé par le fait que la demande implique le refus)
- D : « Maintenant c'était terminé le pain beurre et chocolat pour le goûter des enfants »
- F: « Est-ce bien un luxe de désirer un morceau de chocolat ou plusieurs fruits »
- G : « Les enfants sont nourris bien sûr, mais plus de chocolat plus de gâterie »
- H : « Car si une grève entraîne la suppression d'un fruit ou du chocolat sur une tranche de pain donnée à son enfant »
- J: « Les parents sont obligés de cacher les fruits, le chocolat, le beurre »
- K : « Ils aimeraient bien pouvoir donner un peu plus de bonnes choses à leurs enfants telles que le chocolat ou autres gâteries »
- L : « Dur aussi est le refus du fruit à l'enfant, du chocolat si gentiment demandé, mais si obligatoirement refusé afin d'assurer le repas suivant ».
- Ajoutons C : « La suppression de certains produits est inévitable... les confiseries n'en parlons pas ».

Si on ne trouve pas l'item « chocolat » ici, la dénégation « n'en parlons pas » est symptomatique d'une difficulté : c'est de chocolat que parle l'interviewée, c'est justement de ce chocolat que le reformulateur prétend qu'il n'y a pas de discours.

Le beurre : occultation d'un élément gênant

Le thème « beurre » n'est repris que quatre fois (D, G, J, L) : c'est donc le thème le plus effacé dans le corpus :

- D : « C'était terminé le pain beurre et chocolat »
- G : « On achète le plus important, le pain, le beurre, quelques fruits »
- J: « Les parents sont obligés de cacher les fruits, le chocolat, le beurre »
- L : « Se cantonner au strict minimum vital, entre autre le pain, symbole de la nourriture ouvrière, et le beurre, mais à quand la margarine ».

Non seulement « beurre » n'apparaît que quatre fois mais il ne participe qu'une fois (en D) véritablement à la production du sème « tartine beurrée » présent dans le document. Dans les autres cas, « beurre » est disjoint, catégorisé de manière autonome comme aliment. Le syntagme du document : « pain + beurre chocolat » est donc cassé, « beurre » disparaissant ;

En J le beurre est même presque supprimé.

Le beurre est donc senti comme pouvant constituer dans sa liaison avec pain un contre-argument par rapport à la position qui est présentée : celle des difficultés entraînées par la grève : puisqu'il s'agit d'un élément positif s'ajoutant à un autre (le pain). D'où la disparition de beurre comme thème dans huit copies, sa disjonction d'avec « pain » là où il apparaît, et dans l'une des copies son passage à la catégorie des aliments réduits voire supprimés. L'étude du corpus fait donc apparaître « beurre » comme constituant l'item le plus difficile à manier dans une configuration du contenu destinée à prendre le parti de l'interviewée.

Les recatégorisations

L'interview contient peu de catégorisations explicites, de généralisations (en dehors d'une structuration en « on » contradictoire d'une structuration en Je du discours) : il est en terme bernsteinien étroitement dépendant du contexte (ce qui ici n'a rien de péjoratif). Par contre les reformulations effectuent de nombreuses catégorisations tant des sentiments éprouvés par l'interviewée que de la situation qu'elle décrit :

D : « C'est maintenant l'achat de nourritures auquel ils ont à faire face... La balle est dans le camp du patronat, le goûter des enfants aussi »

E : « On imagine mal la détresse qui s'installe jour après jour »

G : « Ici l'abus n'a pas sa place »

H : « lorsque cela touche le bien-être, le plaisir de son enfant »

J: « Dans quel dénuement celle-ci [la famille] se trouve »

K: « la restriction permanente au sein du ménage... notamment sur les denrées alimentaires... Des problèmes familiaux cruciaux... il faut penser avant tout au plus nourrissant »

L: « les "restrictions" se font multiples, restriction sur le train de vie, sur la nourriture, problème crucial puisque Mme X est obligée de réduire l'alimentation pour ne se cantonner qu'au strict minimum vital… les tiraillements d'estomac font mal… permettre aux gens qui ont faim de manger ».

(Nous ne reprenons pas les catégorisations en « gâteries » étudiées plus haut.)

L'acte de catégoriser est normal dans ce type de reformulation mais il est important de voir comment s'effectue cette catégorisation. Concernant la situation décrite, les termes utilisés sont tous forts : « dénuement », « détresse », « problèmes familiaux cruciaux ». Quant aux termes que nous avons étudiés, l'opération de désyntagmatisation précédemment décrite les rend libres pour de nouvelles catégorisations. Les deux items restreints ou supprimés (« fruits » et « chocolat ») sont catégorisés en « denrées alimentaires », « nourriture(s) », « alimentation » ; « pain » et « beurre » deviennent « strict minimum vital », « le plus nourrissant ».

Interprétations

Nous tenterons d'abord de chercher les explications des phénomènes décrits dans le corpus lui-même : nous posons que ces explications se trouvent dans le dialogue que le texte entretient avec ses reformulations, dialogue réfracté dans chacune des reformulations, lesquelles dialoguent aussi avec leurs lecteurs potentiels en plus du lecteur réel que sera le formateur. On trouve dans F :

« ceux qui ne comprennent pas sont les enfants car dans cette fin du XX^e siècle est-ce bien un luxe que de désirer un morceau de chocolat ou plusieurs fruits comme dessert d'une journée »

Cet énoncé catégorise la consommation « chocolat ou plusieurs fruits » en « luxe » et en même temps nie la pertinence de cette catégorisation. Dénégation symptomatique qui s'effectue par le procédé de la question rhétorique caractérisée par un transfert de point de vue, du personnage de la mère, à qui dans le document « ça fait mal tout ça », aux enfants « qui ne comprennent pas » ; ce n'est donc pas du point de vue de l'adulte mais du point de vue des enfants qu'il faut répondre à la question.

L'utilisation du quantitatif « bien »

L'historicité de la question est verbalisée : « au XX° siècle » (historicité produite aussi par le fait que ce sont les enfants qui posent cette question). Cet excès d'information a bien sûr la même fonction que le quantitatif « bien ».

Le locuteur a besoin de trois marqueurs pour assurer le statut de question rhétorique à son énoncé (c'est-à-dire ici une question dont la réponse ne peut être que non) : ce sont des enfants qui se posent cette question, à la fin du XX^e siècle, et ils la modalisent avec « bien ». Ajoutons le « comme dessert [d'une journée] ». Comme si sans ces marqueurs la question « est-ce un luxe que de désirer un morceau de

chocolat ou plusieurs fruits comme dessert d'une journée » risquait de rester ouverte.

(Enfin – mais peut-être ici surinterprétons-nous – ce n'est même pas à propos de la consommation que la question du luxe est posée mais à propos du désir.)

Aussi si la question est rhétorique, elle n'en est pas moins une question, qui atteste donc dans la conscience ou l'inconscience du scripteur de l'existence d'autres réponses, contre lesquelles luttent tous les marqueurs de rhétoricité. Énoncé éminemment polyphonique, c'est-à-dire plus précisément ici, dont l'énonciation même mine les certitudes que l'énoncé veut établir.

Conclusion

Disjonction d'un syntagme, recatégorisations, embrayage de programmes de sens anciens, sont ici les principales opérations effectuées par les reformulateurs pour prendre le parti de l'interviewée et trahir du même coup l'originalité de sa parole. Mais rien n'est sans doute plus difficile que de faire l'« analyse concrète d'une situation concrète ».

On se tromperait en interprétant ces reformulations en terme de simples exagérations, de grossissements dûs à l'exercice lui-même : il n'y a a pas qu'exagération mais transformation, rupture avec le texte de départ dans le passage de la catégorie du désir à celle du besoin ; du plaisir à celle du nécessaire... de par une impossibilité à poser désir et plaisir comme valeur. Sans doute faut-il faire intervenir ici la notion d'interprétant de la terminologie de B.-N. Grunig (1987) : c'est en pensant aux conclusions que pourrait tirer un interprétant lecteur a priori mal intentionné que ces stagiaires effectuent leur reformulation (ce qui est apparu explicitement dans les discussions ultérieures), mais cet interprétant extérieur est aussi intériorisé. On pourrait parler ici d'une sorte d'insécurité morale dans la revendication publique (écrite) qui amène les scripteurs à ne pas pouvoir soutenir à l'écrit dans des conditions formelles ce qu'ils peuvent soutenir dans une situation d'oral non formel, qui pousse à une sorte d'hypercorrection au niveau du contenu, comme si la légitimité de la revendication n'allait pas de soi. Une insécurité qui produit des effets structurellement semblables à ceux produits par l'insécurité linguistique. De même que les formes populaires de l'oral tendent à se défaire, à se déstructurer, sous le regard des détenteurs de la norme, ici les faits qui effectivement émeuvent et entraînent la révolte ne peuvent pas se soutenir tels quels dans l'écrit public mais doivent se conformer à une norme extérieure, norme morale ici qui ne reconnaît la légitimité de la revendication ouvrière qu'au niveau de la survie, que comme revendication du minimum

vital. (Ce faisant les scripteurs ne sont pas complètement infidèles au document de départ puisque l'interviewée elle-même dans la première partie du document s'excuse presque de vivre correctement en temps normal : « déjà on vit / c'est sûr qu'on vit », mais cette parole n'est que l'une de ces voix.)

« Il n'y a rien de trop beau pour les ouvriers » : un beau slogan entendu chez des syndicalistes conscients du problème évoqué ici, mais dont l'existence même prouve que ce qu'il énonce ne va pas de soi.

DE L'USAGE POLITIQUE DU DISCOURS RAPPORTÉ ¹

Par le présent article nous ne souhaitons pas ajouter une analyse contrastive de presse à une liste déjà longue. Certes, ce sont des articles de journaux que nous comparerons, mais des articles rapportant l'événement qu'a constitué la réception d'un discours caractérisé par son ambiguïté énonciative (qui en rapportait ou n'en rapportait pas un autre). La spécificité de ce corpus tient au fait que des journalistes ont été amenés à faire de la linguistique et de l'analyse de discours explicitement, conjointement à leur travail de donneur de sens de l'événement; et ce sur un phénomène qui nous intéresse au plus haut point et dont l'exploration s'est à l'époque moderne transformée en découverte d'un véritable continent: celui de la polyphonie et de l'hétérogénéité, de la radicale altérité qui mine toutes les énonciations.

C'est donc Bakhtine et Volochinov que nous convoquerons ici avec les travaux qu'ils ont inspirés, notamment ceux de J. Authier. Nous les ferons converser avec la sociologie goffmanienne, plus précisément la notion de cadre.

La vulnérabilité des cadres

La cérémonie de commémoration du 50^e anniversaire de la « Nuit de cristal » qui s'est déroulée le 10 novembre 1988 au Bundestag est digne de par sa structure cauchemardesque de figurer dans l'anthologie goffmanienne de la terrible vulnérabilité des cadres sociaux. Cette cérémonie clôturait l'ensemble des manifestations officielles par lesquelles les autorités allemandes avaient commémoré cet événement. Le Président du Bundestag, P. Jenninger, avait, contre une fraction importante de l'opinion de son parti (la CDU) fait adopter que cette cérémonie de clôture se déroulât au Bundestag, devant députés, repré-

¹ Article inédit, non daté.

sentants des institutions juives et autres officiels. La décision avait une importance symbolique extrême.

Le discours qu'il avait préparé ou qu'on lui avait préparé à cet effet était par sa masse au moins à la hauteur de la dimension symbolique de l'événement. Il s'agissait donc d'une cérémonie, que Goffman classe dans la catégorie des cadres modalisés (par opposition aux cadres primaires), caractérisée par un protocole contraignant et qui ne laisse pas de place à l'improvisation. Si le public applaudit le Président du Bundestag lorsque celui-ci fixa l'objectif de la cérémonie, applaudissements qui l'amenèrent à demander à l'assemblée : « Laissez s'il vous plaît cette heure de dignité se dérouler comme prévu », un quart d'heure plus tard une partie importante de députés et de personnalités scandalisés de l'apologie de l'hitlérisme et du nazisme qui leur était proposée quittaient tumultueusement la salle pendant que l'orateur imperturbablement continuait son discours devant les visages consternés de ceux qui avaient décidé de continuer à participer à cette messe qui tournait au noir. Le lendemain P. Jenninger démissionnait de son poste, protestant qu'il n'avait pas été compris.

Le fiasco était total : la finalité de la cérémonie n'avait pas été atteinte, une inversion de sens avait été produite, le héros de la cérémonie était déchu.

Après une illustration des succès du III° Reich, P. Jenninger « aurait rapporté » au style indirect libre, avec abondance d'interronégatives, les opinions antisémites de la majorité des Allemands à cette époque. Les guillemets que nous venons d'employer indiquent que, absents de la cérémonie, nous ne pouvons pas prendre parti sur la distance que l'orateur a effectivement prise à l'égard des propos en question. Aurions nous été présents, nous n'aurions été que deux assistants de plus, pas plus autorisés que les autres à rapporter ce qui s'était *vraiment* passé. L'orateur aurait donc enchâssé, à l'intérieur du cadre de la cérémonie un nouveau cadre constitué par une représentation, une simulation (cadre qui relève de la même catégorie que le théâtre : comme un acteur prête sa voix à un personnage, P. Jenninger avait prêté sa voix au peuple allemand de l'époque du nazisme).

Un cadre n'est pas une donnée mais une construction conjointe. Si metteur en scène et acteurs souhaitent que les spectateurs repèrent nettement le cadre « pièce » par opposition au cadre théâtre dans lequel ils se trouvent déjà, et au cadre monde réel, il leur faut construire fortement ce cadre, produire des indices forts pour qu'il soit repéré (baisser – lever de rideau, lumières qui s'éteignent...). Du côté des spectateurs il faut reconnaître ces indices (et en ignorer d'autres conventionnellement). Concernant le discours rapporté, le cadre est produit par une série non close d'indices : verbes de parole, guillemets

et autres indices typographiques à l'écrit, changements d'intonation à l'oral, en nombre et en distribution tels qu'il ne puisse (idéalement) y avoir ni ambiguïté ni ambivalence (à moins qu'on souhaite celles-ci).

Cependant on sait que s'il y a toujours complicité entre les voix rapporteuses et les voix rapportées, le « style indirect libre » constitue par nature un cadre éminemment poreux, voire évanescent. Celui qui rapporte ainsi tend à ressembler à ces acteurs qui dans l'exécution de leur personnage ne perdent pas leur identité de ville, composant ainsi un mixte, un être ambivalent, qui peut ravir ou troubler le spectateur. Le « style indirect libre », mode de la sympathie, du mélange des voix, constitue donc un cadre aux bordures extrêmement minces. Revenons à notre situation : pour P. Jenninger qui déclara ne pas avoir été compris, les indices permettant un bon cadrage de la situation y étaient ; pour ceux qui sont sortis indignés, ils n'y étaient pas.

Goffman note que certains statuts sociaux sont incompatibles avec le cadre « représentation » : les dignités présidentielles, papales ou autres s'accommodent mal de la représentation ; dans notre cas le président du parlement représentant d'un pays démocratique pouvait il sans risque représenter, mimer l'opinion allemande de 1938 ? Se replongeant dans le passé, le faisant revivre P. Jenninger prête sa voix aux Allemands de l'époque, la prête si bien que le prêt disparaît aux yeux de la majorité des participants. Le masque qu'il emprunte un moment lui colle à la peau et devient visage – problématique lorenzaccienne. Une coïncidence se réalise alors : le mode du discours rapporté, mode de l'hétérogénéité montrée, par lequel nous donnons le spectacle de la maîtrise de l'hétérogénéité devient, avec le « style indirect libre », le mode de l'homogénéité, le mode de la coïncidence, et c'est cette coïncidence qui a fait scandale.

Écoutes journalistiques

Nous allons maintenant examiner plus précisément comment la presse a rendu compte de l'événement (mais c'est bien sûr à partir de cette même presse que nous venons de constituer l'événement, circularité incontournable). Nous ne présentons pas ici un corpus exhaustif, mais représentatif des tendances relevées et privilégiant la presse française. Nous conseillons au lecteur d'aller maintenant examiner ce corpus fourni en fin d'article.

Un discours transparent

Pour les journaux étudiés ici, le sens du discours de P. Jenninger ne pose pas problème, il est transparent et homogène.

Une apologie provocante du nazisme

Pour *L'Humanité*, Jenninger « a exalté les conquêtes du III^e Reich », « ses propos témoignent de la permanence d'un courant nazi ». Cette lecture du discours est étayée par tout un mécanisme de construction de la représentativité de l'orateur.

Portrait de l'orateur en porte-parole

La représentativité de l'orateur est intégralement déclinée par L'Humanité: « le président du Bundestag » (deux fois) dont l'identité politique est saturée: « ce personnage de premier plan de la République fédérale... », « membre éminent de la DC... », « Le président du Parlement de la RFA... » « un des représentants les plus en vue... », « le politicien chrétien-démocrate... », « l'ami du Chancelier Kohl... ». Il ne s'agit pas d'un second couteau. Et c'est en tant qu'émanant de cette personnalité politique forte et représentative que le discours est évalué.

Ce n'est qu'à la fin de l'article alors que son discours a été établi comme reflet parfait de tout un courant politique que l'orateur est personnalisé (doté d'un prénom, et sans apposition renvoyant à la fonction) mais c'est dans le cadre d'une dépersonnalisation totale puisque la suite le constitue en porte-voix « Philip Jenninger a entonné l'antienne » : le cadre de la représentation est maintenue, la fonction rapporteuse du discours est perçue : mais cette fois c'est au discours de l'extrême droite actuelle que l'orateur sert de porte-voix.

Constitution d'une archive

La prestation scandaleuse est mise en rapport avec d'autres actes du même individu pour former une archive de l'apologie du nazisme :

Le personnage n'en est pas à son coup d'essai : il a fait enlever les affiches antifascistes d'un peintre [...] toujours aussi soucieux de la grandeur du passé nazi, il a refusé d'inviter Heinz Galinski, président du Conseil central des Juifs en Allemagne, à prendre la parole devant le Parlement. [...] Hitler [était bien] au Bundestag [ce jour-là].

Un événement spectaculaire

Pour France-Soir les faits sont avérés : P. Jenninger est un « nostalgique d'Hitler » qui a « prononcé un discours scandaleux », s'est livré à un « incroyable panégyrique du Führer prononcé sans le moindre bémol », « De quoi expliquer la stupeur, le désarroi, la fureur » des « députés et autres personnalités ». France-Soir est sans doute le quotidien qui dans ce cas dramatise au maximum l'événement, le mettant en scène comme coup de théâtre, crise d'une rare intensité et en même

temps dans un mouvement qui est celui de la dramaturgie classique l'abolit dans un dénouement réparateur. L'événement est donc considéré comme un acte individuel, la photo d'ailleurs montre Jenninger quittant la salle que la légende assimile à un stade : « Carton rouge pour P. Jenninger ». Ceci n'invalide pas l'équipe. L'événement ne prend pas de signification politique.

C'est la faute au public

Pour J.-F. Revel le discours est tout aussi transparent, mais dans l'autre sens. Ce discours établissait nettement les responsabilités ; il était une condamnation du nazisme : c'est l'écoute qui a été calamiteuse.

Notons à cette rubrique l'attitude du Vice-président du Conseil Central des juifs en Allemagne qui selon *Libération* a été le seul à défendre l'orateur, à ne pas comprendre les appels à la démission et a jugé « personnellement bienvenu le fait que le Président du Bundestag parle clairement de ce qui s'est passé en Allemagne sous le nazisme ».

Un discours maladroit

Pour les commentateurs étudiés ici, « ambigu » est employé au sens où ce discours a donné lieu à des interprétations différentes, l'une d'elle étant cependant une erreur d'appréciation dont la faute incombe cependant à l'incompétence verbale de l'orateur qui ne saurait être soupçonné d'avoir des opinions pro-nazies :

P. Jenninger est-il un nazi ? Non [...] A-t-il cherché par calcul à séduire une frange de l'électorat... Non plus. (Le Quotidien de Paris)

Personne à Bonn ne met en doute les convictions démocratiques de Jenninger. (Libération)

[M. Jenninger est] loin de partager l'état d'esprit qu'il décrit. (Le Monde)

Il s'agit, pour *Le Monde*, *Le Quotidien de Paris*, *Libération* et *Le Fi-garo* d'une bourde, d'une gaffe, une stupéfiante maladresse...

Un piètre personnage

Si *L'Humanité* gonfle politiquement le personnage, les quotidiens étudiés ici le dégonflent :

un fat qui ne devait sa place qu'à l'amitié de M. Kohl... un responsable de piètre envergure... (Le Quotidien de Paris)

M. Jenninger n'est ni philosophe, ni historien, ni Démosthène, mais un homme politique allemand moyen parvenu aux honneurs grâce à l'amitié... (éditorial du *Monde*)

À l'effet archive noté dans L'Humanité, s'oppose ici une autre typicalité. Le Quotidien de Paris insiste sur le thème de la typicalité « ethnique » et non politique du personnage : « l'archétype du Bundesburger sans intelligence ni état d'âme... un homme du sérail moulé dans l'atonie générale » ; l'article de première page évoque « l'entourage piètre du chancelier » qui lui-même dans un encadré est stigmatisé pour ses « bévues ». (L'article rapporte la blague populaire qui court sur ce provincial « mal dégrossi » : « il a reçu le prix Nobel de la paix parce qu'il n'a pas inventé la poudre »). Le stéréotype de la lourdeur allemande est alors massivement et peut être narcissiquement exploité.

Rhétorique : danger

Le drame réside dans le fait que ce personnage très moyen pour ne pas dire plus s'est lancé dans une entreprise d'une difficulté insurmontable pour lui :

Il s'est risqué à un exercice qui devait lui être fatal : jouer à la rhétorique pour tenter de faire comprendre. (*Le Monde*)

Oublieux du fait que les guillemets n'ont pas vocation à parvenir aux oreilles de ses auditeurs [...] il n'a pas démontré les talents nécessaires à l'emploi de cette périlleuse figure de rhétorique qui consiste à parler à la place d'un autre [...] Surtout Jenninger a fait un usage fort malheureux de citations, reprenant notamment dans une longue litanie interrogative l'expression des préjugés antisémites de l'époque sans le moindre commentaire, ce qui a donné l'impression qu'il les reprenait à son propre compte. (Libération)

Le grand quotidien Suddeutsche Zeitung remarque que ces citations entre guillemets dans le texte écrit avaient été prononcées par l'orateur « comme s'il avait fait sien le langage des criminels nazis ». P. Jenninger a donc commis une gaffe par « incapacité à mettre en forme le message qu'il entendait faire passer » (Le Quotidien de Paris), message que le journal rapporte alors correctement; c'est donc parce qu'il a utilisé une « dangereuse rhétorique » qu'il a produit un discours qui par « une distorsion calamiteuse entre le fond et la forme » était « interprétable comme une réhabilitation du nazisme » (ibid.). « M. Jenninger s'est brûlé la langue à vouloir s'essayer au Jeu de rôle rhétorique » (Le Monde). Finalement un locuteur qui n'était ni à la hauteur de l'événement ni à la hauteur de son propre discours.

Notons que pour l'éditorial du *Monde* cette difficulté était de fait insurmontable pour tout politique : « Il s'est trompé de scène : un professeur d'histoire le pourrait : pas un politique ». Ce discours était « imprononçable », d'une « tragique imbécillité ». Dans le *Zeit*, W. Jens regrette qu'un linguiste n'ait pas assisté le Président, il lui aurait conseillé de faire le discours plat et sans originalité qui convient à ce type de situation.

Cependant des zones d'ombre subsistent et des dénégations significatives apparaissent : les réactions « interdisent de penser le pire : que ce discours soit le fruit d'un ignoble calcul politique » trouve-t-on dans *Le Monde. Le Quotidien de Paris* note que « les langues fourchent trop souvent », et *Libération* encadre de guillemets la qualification de l'orateur : « l'incompris ».

Traitement de la non-coïncidence

En dehors de quelques journaux, comme *L'Humanité* pour la France, pour lesquels l'interprétation du discours prononcé ne pose pas de problème, la plupart des autres décrivent l'événement langagier en terme de contradiction, d'hétérogénéités langagières, ou pour reprendre les termes de J. Authier, de non-coïncidence. Mais il s'agit la plupart du temps d'une non-coïncidence accidentelle, productrice d'un événement malheureux.

C'est maintenant la théorie linguistique, plus ou moins explicitée, des journalistes que nous allons examiner. Tous constatent dans l'événement des hiatus, des non-coïncidences : entre écrit et oral : on montre alors que la version écrite avec ses guillemets établissant la distance était sans ambiguïté, alors que la version orale sans ces guillemets et dépourvue (de par l'incompétence de l'orateur) des marques qui auraient pu les compenser a été calamiteuse et a inversé le sens. Mais le vrai sens du discours est considéré comme celui fourni par la version écrite : c'est elle qui est assimilée au fond, comme si elle n'était pas aussi une forme ; au contraire l'oral est considéré comme une forme, c'est-à-dire pour les journalistes un habillage (malencontreux).

Variante de cette non-coïncidence : la non-coïncidence sens visé / sens produit ou intention / réalisation : l'auteur n'a pas réalisé son intention, son but, faute de compétences langagières. Pour J.-F. Revel la non-coïncidence entre sens visé (le vrai sens) et sens perçu est constatée, et mise au passif du destinataire. Le discours était parfait, sans ambiguïté, coïncidait au réel historique; ce sont les complexes politiques des écoutants qui n'ont pas pu supporter un tel discours qui sont mis en cause (problématique du nul n'est prophète en son pays, non-coïncidence entre réussite dans le vrai et réussite sociale.) Il n'en reste pas moins que l'intention était bonne et c'est elle qui doit être jugée.

Conclusion

1. L'analyste de discours peut-il fournir une vraie lecture du discours ? Certes non, ce serait se nier en tant que tel ; il n'a pas plus de compétence que tout autre citoyen. Sa compétence spécifique lui permet cependant de mettre le plus à plat possible les mécanismes de production des interprétations et par là de constituer un niveau essentiel du politique souvent ignoré des acteurs : le niveau langagier. C'est en constituant l'événement comme langagier qu'il assume son rôle.

Dans le corpus étudié ici ce niveau est en effet à la fois saisi et nié. Ce qui caractérise l'ensemble de la problématique linguistique journalistique, c'est celle de la transparence; tant pour les journaux qui analysent le discours comme une apologie du nazisme que pour ceux qui l'interprètent comme maladroit et pour lesquels la non-coïncidence n'est ici qu'un accident, non constitutive. La théorie linguistique qu'ils développent alors est de type idéaliste: le vrai sens auquel on peut avoir accès est celui que fournit l'écrit posé comme représentatif de l'intention.

2. Peut-on imaginer une écoute et plus généralement une pratique politique prenant en compte la dimension langagière du politique ? Une telle attitude nous semble à l'œuvre dans un article d'A. Adler mais il est vrai qu'elle se trouve dans un article à statut de commentaire, plusieurs jours après l'événement.

Pour A. Adler, l'orateur s'est fait le « ventriloque » de la « canaille nazifiante », a récité le « sens commun des années noires ». Il précise : « la figure de rhétorique choisie... s'appelle une prosopopée » : l'auteur emploie le style indirect libre pour exposer les pensées et les sentiments d'un tiers. Pour faire parler ce « "tiers exclu" sans nécessairement s'y identifier mais peut-être mieux qu'il n'aurait fait luimême ». Or en l'occurrence cette rupture de construction du discours ne pouvait pour l'auditeur que signifier l'intrusion de cet autre au style direct, sans l'intrusion de l'ironie, inexistante, ni le rééquilibrage d'une réfutation ultérieure. « Les auditeurs avaient donc bien compris que cette prosopopée livrait bien quelque chose d'une pensée profonde... Mais de qui cette pensée ? »

3. L'auteur critique alors les explications données par la presse allemande : l'explication par la balourdise tout d'abord, selon laquelle tentant d'équilibrer la condamnation du nazisme par un acquittement des vieilles générations « l'éléphant souabe » aurait tenté de démarquer le « très brillant mais très ironique essai de Sebastian Hahner sur Hitler » : « on aurait assisté au bris de la porcelaine juive berlinoise ». L'explication « politique » selon laquelle « sous le calme clérical centriste dormait le calme thuriféraire des pogromes » est rejetée plus énergiquement. Pour Adler le « crime de Monsieur Jenninger est d'avoir court-circuité deux langues elles-mêmes déployées sur deux scènes différentes et qui ne doivent jamais se confondre dans l'Alle-

magne d'aujourd'hui ». « Ça a parlé en lui la langue misérable des réunions de famille, des fêtes d'anciens combattants, des arrière-salles nostalgiques. » Il s'agit donc d'un « lapsus qui évoque l'incontinence du vieillard ou l'obscénité de l'exhibitionniste... ». La balourdise de l'orateur et le climat de révisionnisme feutré ne sont que des circonstances favorables ; aussi la cure devrait-elle consister pour l'Allemagne à prendre conscience de la misère de ces années à interpréter comme désastre cette « histoire refoulée ».

L'intentionnalité du discours n'est donc pas à chercher du côté de la personnalité de l'orateur, ni du côté de son appartenance politique : de fait il n'y a pas intention mais « lapsus », irruption d'un « ça ».

4. Si la plupart des interprétations journalistiques constituent des versions finalement explicitement homogènes de ce qui s'est passé, cela n'empêche pas que l'écriture journalistique a une hétérogénéité constitutive que nous n'avons pas le temps d'étudier ici; on notera juste que l'événement amène certains journalistes à redoubler l'ambiguïté et l'ambivalence du discours : ainsi dans « La dernière victime de la Nuit de cristal » ou dans « Une croix sur le scandale »; quant au titre suivant du *Monde* : « Conséquences d'un discours ambigu sur la Nuit de cristal, P. Jenninger, président du Bundestag a donné sa démission », on y notera l'intéressante dissociation du discours et de son auteur (le discours devient quasiment sans auteur). De fait c'est souvent dans les titres que les lectures complexes de l'événement se manifestent.

Regrets

Nous aurions aimé commenter les caricatures que les journaux utilisés ici ont produites, livrant à l'occasion par cette autre sémiotique un message autrement plus complexe que celui fourni par les articles, et qu'il faudrait intégrer à une analyse exhaustive des significations produites ².

Nous ne dirons rien non plus du cas ou de tels usages du discours rapporté relèvent d'une stratégie de leur auteur, d'un cadre fabriqué selon Goffman (permettant le dire et le non-dire, la production en une même émission de deux messages différents à l'intention de cibles différentes). De tels usages sont assez fréquents dans la vie politique contemporaine.

^{2 [}Note de l'éditeur] Bernard Gardin ajoute : « Faute de place nous préférons les reproduire, le lecteur appréciera », mais les contraintes de cette édition ne nous permettent pas de reproduire ces dessins de presse.

Corpus

1. Le Monde du 12.11.88

CONSÉQUENCES D'UN DISCOURS AMBIGU SUR LA « NUIT DE CRISTAL »

M. Jenninger, président du Bundestag a donné sa démission Rhétorique empoisonnée

2. Le Monde du 13.11.88

L'OMBRE PORTÉE DU NAZISME

3. L'Humanité du 11.11.88

OBSESSION NAZIE

Le président du Bundestag a déclenché, jeudi, un véritable scandale en profitant de l'occasion pour exalter les conquêtes du Reich.

Nazi à Bonn

Hitler au Bundestag

4. L'Humanité du 14.11.88

PHILIP JENNINGER MAINTIENT SON EXALTATION DU PASSÉ NAZI

5. Le Figaro du 13.11.88

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU BUNDESTAG

Accusé d'« apologie du Nazisme » dans un discours devant le Parlement, M. Jenninger a dû abandonner ses fonctions sous la pression de nombreux députés et de la presse.

6. Le Quotidien de Paris du 12.11.88

ALLEMAGNE: UNE CROIX SUR LE SCANDALE

... un discours qui a été interprété comme une justification du Nazisme... [P. Jenninger] a estimé avoir été « mal compris ».

7. Le Quotidien de Paris du 13.11.88

LA GAFFE / RFA : LA DERNIÈRE « VICTIME » DE LA NUIT DE CRISTAL

... ses propos relatifs à la Nuit de cristal... pouvant être interprétés comme une apologie du Nazisme.

Quand leurs paroles dépassent leur pensée

8. France-Soir du 12.11.88

LE PRÉSIDENT DU BUNDESTAG NOSTALGIQUE D'HITLER DONNE SA DÉMISSION.

9. Libération du 12-13.11.88

JENNINGER L'« INCOMPRIS » SE RETIRE

10. Libération du 15.11.88

PHILIP JENNINGER ET LA MISÈRE ALLEMANDE

11. Le Point du 30.01.89

Cette lapidation politique fut, comme le dit d'ailleurs aussitôt avec clairvoyance et courage Simon Wiesenthal, une infamie et une tragédie. Quiconque s'est donné la peine de lire le texte intégral du discours a pu constater que les dépêches et articles le présentant comme une réhabilitation du III en Reich resteront dans les annales de la presse et des médias comme un des plus flagrants spécimens contemporains de contre-information. Pas une seule phrase de ce réquisitoire contre l'Hitlérisme ne prêtait à équivoque. Il fallait donc que Jenninger eût violé un bien grand tabou. Lequel ? Tout simplement, il remontait aux racines de l'Holocauste... (J.-F. Revel)

12. Frankfurter Allgemeine Zeitung du 11.11.1988

Das mildeste Urteil lautet gut gemeint, aber nicht gekonnt (« Le jugement le plus indulgent : bonnes intentions mais manque de moyens »)

13. Frankfurter Rundschau du 11.11.88

« HITLERS TRIUMPHZUG MUSSTE DEN DEUTSCHEN ALS WUNDER ERSCHEINEN »

Eine Rede, die zum Eklat führte : Philipp Jenninger in der Gedenkstunde des Bundestages zum 50. Jahrestags der Novemberpogrome

(« La marche triomphale d'Hitler devait apparaître comme un miracle pour les Allemands » / Un discours qui aboutit à un scandale : Philipp Jenninger lors de la commémoration au parlement du 50° anniversaire des pogromes de Novembre)

14. Frankfurter Rundschau du 12.11.88

EINE AUSGESPROCHEN DEUTSCHE TRAGODIE

Wie Philipp Jenninger sich um eine grosse politische Rede mühte und daran scheiterte

(« UNE TRAGÉDIE TYPIQUEMENT ALLEMANDE / Comment les efforts de P. Jenninger pour produire un grand discours se soldèrent par un échec »)

15. Neues Deutschland du 11.11.88 (RDA)

SKANDAL IM BUNDESTAG DES BRD WEGEN JENNINGER-REDE ZUR POGROMNACHT

(« Scandale au parlement de la RFA à cause du discours de Jenninger en mémoire de la nuit des pogromes »)

16. Die Zeit n° 47 du 18.11.88

Von der Last, Deutscher zu sein,

Die braune Vergangenheit lässt uns noch lange nicht los

(« Le fardeau d'être Allemand / Le passé brun n'est pas près de lâcher son emprise sur nous »)

VON DER VERANTWORTUNG FÜR DAS VERGANGENE

Fünfzig Jahre nach der « Kristallnacht » P. Jenningers Rede bei der Gedenkveranstaltung im deutschen Bundestag

(« PASSÉ ET RESPONSABILITÉ / Cinquante ans après la "Nuit de cristal" : Le discours de P. Jenninger lors de la commémoration au Parlement. »)

17. Spiegel n° 46 du 14.11.88

Im Schatten der Vergangenheit (« à l'ombre du passé »)

HEURS ET MALHEURS DE LA COMPÉTENCE 1

Le document que nous étudions ici est constitué d'une série de quatre interactions téléphoniques :

- A Un usager furieux appelle EDF: l'équipe qui devait venir rétablir le courant chez lui (un magasin), suite à une coupure, n'est pas venue; l'employée étonnée lui promet d'envoyer d'urgence une équipe.
- B Interaction interne entre l'employée et un autre service qui se révèle comme n'étant pas le service compétent.
- C Interaction interne avec le service d'urgence.
- D Seconde interaction avec l'usager pour lui annoncer que l'équipe d'urgence passera en début d'après midi, réponse qui fait sortir l'usager de ses gonds.

Cette séquence se caractérise par un mouvement dramatique puissant, dont les deux répliques suivantes, produites par l'usager en direction de l'employée, l'une à la fin de la première interaction, l'autre comme mot de la fin, cristallisent le sens :

Merci, vous êtes gentille madame Qu'ils crèvent tous, c'est pas mieux

Le schéma de cette séquence nous rappelle celui de ces films comiques muets qui, démarrant sur un incident mineur, se terminaient en catastrophe. Esthétiquement séduisante, et sans doute peu représentative du quotidien d'un service d'accueil, cette comédie en quatre actes nous semble cependant mettre peut-être en lumière les « principes » de fonctionnement profonds et récurrents d'une famille de relations EDF - usagers.

¹ Paru dans *Identités et difficultés, Cahiers de linguistique sociale 24*, dirigé par F. Madray-Lesigne et R. Sabria, 1994.

Cartes et territoires

Les sociétés modernes possèdent un grand nombre de « cartes » ; nous désignerons par ce terme toutes les descriptions de segments du monde que constituent les divers fichiers : de police, de clients, d'état-civil... les plans et cartes... que leur support soit un écran ou du papier, que ce qu'elles représentent soit fixe, relativement fixe ou évolutif. Dans une autre terminologie, ces cartes et la « réalité » constituent autant de « mondes » (avec leurs lois propres). Dans certains cas c'est sur la carte même que s'effectuent un certain nombre d'opérations qui constituent le travail de certaines catégories. C'est ainsi « sur » une carte que l'Airbus atterrit, et l'on a évoqué lors d'un accident récent la possibilité d'une erreur de cette carte comme cause possible de la catastrophe. Il arrive que ces « cartes » fassent foi, juridiquement on sait qu'il est long et difficile de faire rectifier la mention « sexe » ou « décédé », à l'état-civil lorsqu'une erreur a été commise, de corriger la carte.

Ainsi, sur tout usager, EDF possède une description, une « carte », que l'employé peut faire apparaître devant lui sur écran à tout moment (cette immédiateté est importante); cette carte est pour l'employé l'équivalent du réel, qu'il ne connaît la plupart du temps que par elle, et peut tendre à devenir la seule réalité. Dans un grand nombre de situations, cette description fascine les usagers et fait même preuve de sa supériorité sur les descriptions qu'ils peuvent produire eux-mêmes, notamment lorsqu'ils viennent d'emménager (l'employé peut ainsi décrire à partir de sa carte l'emplacement du compteur, sa puissance, la situation de l'appartement...). Ainsi dans la séquence suivante entre un usager (U) et un employé (E):

E: — Sixième [étage] entrée G.

U: — Oh alors vous m'en demandez beaucoup.

E: — Oui la deuxième porte à gauche.

U : — En sortant de l'ascenseur la première porte à droite.

E: — À droite c'est l'escalier.

U: — Ah oui oui d'accord.

Entre carte et territoire peuvent se produire des distorsions dues au retard dans l'établissement de la carte, et éventuellement à des oublis : ainsi dans la séquence suivante une employée commente tout haut la situation d'un abonné telle qu'elle est décrite par sa « carte » :

Pourquoi qu'il est rétabli lui... il a eu la coupure et le rétablissement et moi je n'ai pas le règlement... à moins que le règlement n'a pas encore été enregistré, c'était du 22, non aujourd'hui, ah... ben oui, ben voilà, c'est ça, c'est sûrement ça même, je fais confiance... oui et non parce

que. je les recoupe après hein, sur le coup je fais confiance et puis après...

Dans le document que nous étudions maintenant, dès que l'usager appelle, l'employée lui demande ses références pour faire apparaître cette carte sur son écran : ce n'est qu'une fois cette « présentation » faite que l'interaction peut commencer.

Quand la carte prime sur le territoire

Dès que la carte est devant ses yeux, l'employée, constatant le désaccord entre cette carte et la description de la situation que fait l'usager, met en cause immédiatement non la vérité de cette carte mais la description de l'usage; c'est cette dernière qui doit être fautive: puisque la fiche le mentionne, l'équipe est effectivement passée. La mise en doute de la vérité de l'affirmation de l'usager se manifeste par une reprise, en forme de question des propos de ce dernier; cette question, n'est pas rhétorique car elle est redupliquée, l'usager l'ayant mal entendue (ou étant éberlué qu'on la lui pose):

A 14 — Et i a pas de courant?

15 — Comment?

16 — Et i a pas de courant?

Le client est ensuite invité par un ordre indirect à aller vérifier que le disjoncteur est « correctement » enclenché (on demande comment un tel objet pour lequel n'existent que deux positions pourrait être enclenché de manière « incorrecte »). La stratégie de l'employée est évidemment destinée à obtenir un déplacement au disjoncteur dont le client a précédemment assuré qu'il l'avait enclenché, et à lui sauver la face.

20 — Vous êtes sur que le disjoncteur est bien renclenché correctement?

Au retour du client la question est de nouveau reposée :

24 — Ça marche pas?

Une telle séquence pourrait être directement incorporée dans un sketch et pourrait être glosée en termes de comique de répétition, et comparable à la scène « du pauvre homme » de *Tartuffe*. On peut dire que l'employée ici n'en croit pas ses oreilles, c'est-à-dire l'énoncé de l'autre. Il est caractéristique que jamais, au cours de cette interaction, ainsi que dans les interactions suivantes, la description du territoire faite par l'usager ne prévaudra. Autrement dit, l'employée manifeste une confiance totale dans le service d'EDF et les descriptions que celui-ci produit. Jamais l'employée n'évoquera la possibilité d'une erreur émanant de l'EDF, une mauvaise saisie, un dysfonctionnement quelconque.

Énoncés décrivant la carte (version de l'employée) :

- A 18 pour moi il y a eu le rétablissement de fait
- 22 parce que pour moi le le ce serait fait hein... ça a été fait hier pour moi
- 32 pour nous le rétablissement est fait hein
- B 4— et le rétablissement a été aussi envoyé hier et pour moi le rétablissement aurait été fait
- C 4 on avait envoyé... un rétablissement non paiement et euh et pour moi l'affaire a été faite hein, le rétablissement a été fait
- D 4 pour moi l'affaire est bien réglée il y a du courant

Énoncés de l'usager décrivant le territoire et rapportés par l'employée :

- B 4 et apparemment il n'a toujours pas de courant il a renclenché le disjoncteur il y a pas de courant
- D 4 mais lui le client n'a pas de courant donc c'est un manque de courant hein faut voir
- C 4 le client apparemment n'a toujours pas de courant et le client n'a toujours pas de courant
 - 6 il me dit que oui et ça ne marche pas... parce qu'il a des produits apparemment il me dit

Lorsque l'employée fait état auprès de ses collègues de la situation sur place telle que décrite par l'usager, elle ne l'assume jamais et adopte pour cela plusieurs stratégies :

- Elle présente cette situation comme un discours : elle rapporte le discours de l'usager en tant que propos et le modalisant souvent relativement quant à sa vérité.
- L'usager vit dans les apparences (3 occurrences en tout de « apparemment »). Au mieux l'employée rapporte la description de l'usager comme un point de vue sur le monde, ou plutôt un autre monde celui du client –, monde dont l'existence ne met pas en cause la description qu'en possède le service, ainsi que l'atteste la structure des énoncés qui confrontent la carte et le territoire.
 - B 4 et le rétablissement a été aussi envoyé hier et apparemment il n'a toujours pas de courant
 - et pour moi le rétablissement aurait été fait il a renclenché le disjoncteur il y a pas de courant
 - D pour moi l'affaire est bien réglée il y a du courant mais lui le client n'a pas de courant donc c'est un manque de courant hein faut voir

(ici la contradiction est totale ; on peut interpréter la dernière formulation en termes de mise en rubrique : la formulation qui justifie l'intervention du service d'urgence).

C 4 — on avait envoyé... un rétablissement non paiement et euh le client apparemment n'a toujours pas de courant et pour moi l'affaire a été faite hein, le rétablissement a été fait et le client n'a toujours pas de courant.

Cette évaluation de la situation n'empêche pas l'employée d'agir, mais il ne s'agira jamais pour elle de répondre véritablement à la demande du client telle qu'il l'a formulée. La situation sera toujours, au mieux, mise en mots comme « problème » : comme contradiction entre la version client et la version EDF (problème qui d'ailleurs grossira au fur et à mesure du déroulement des interactions).

- B 4 J'ai un problème
- C 4 J'ai un gros problème

Il ne s'agit pas pour elle d'envoyer une équipe effectuer un travail qui n'a pas été fait, mais de résoudre un mystère : à aucun moment elle ne formulera l'action à effectuer par un énoncé tel que « il faut envoyer une équipe remettre le courant chez M.~X.~»

Si l'employée se fait l'avocate efficace de l'usager en téléphonant immédiatement aux services qui pourront résoudre le problème, c'est une avocate qui ne croit pas en l'innocence de son client.

Paraphrasant Goffman (1988 : 230) nous pourrions dire que l'usager ne fait pas partie ici de ceux qui ont le pouvoir de « donner un caractère officiel » à leur « version de la réalité ».

Quand la carte tente de façonner le territoire

Nous sommes tenté de mettre sous le signe de cette primauté de la « carte » le thème de « l'urgence ». Employé avec son sens « naturel » (on veut dire par là courant), dans la première interaction avec l'usager, le terme « urgence » va ensuite entrer de par les exigences de la traduction (l'agent d'accueil a toujours cette fonction de traducteur) dans un syntagme du vocabulaire organisationnel dans lequel il perd quelque peu son sémantisme : « le service d'urgence », et du coup devenir l'outil d'une véritable manipulation.

- A 26 je vais vous envoyer le service d'urgence
 - 30 je m'adresse au service de garde, je vais leur demander de se déplacer en urgence
 - 32 je vais vous envoyer un dépannage d'urgence
- B 8 il faut y aller en urgence
- C 6 donc il faudrait y aller en urgence
 - 32 je lui ai signalé qu'on le met quand même en urgence
- D 14 donc le service de dépannage d'urgence va passer enfin de matinée

- 6 pourquoi ils ne peuvent pas venir tout de suite, tout de suite nous venons d'avoir des fuites de gaz urgentes
- 8 ils vont passer dès qu'ils ont fini leur intervention
- 10 je viens de faire un appel urgent je vous ai signalé en urgence j'ai prévenu la garde en urgence

Finalement, au cours de la négociation entre l'employée et son collègue, si l'employée obtient l'intervention de « l'équipe d'urgence », c'est au prix de l'abandon du sème « immédiateté » qui était, lui, bien présent dans la promesse faite à l'usager. Il n'en reste pas moins que le mot « urgence » reste présent du début à la fin, permettant ainsi à l'employée d'honorer et de trahir en même temps son engagement initial auprès du client. Certes, l'employée n'est sûrement pas dupe du tour de passe-passe qu'elle effectue en demandant à l'usager de s'estimer content d'avoir été classé en « urgence », même s'il doit attendre l'après-midi pour l'intervention, mais... Ce tour de passepasse, il est demandé au client de ne pas s'en apercevoir : puisque l'employée a téléphoné en urgence au service de garde, puisqu'il a été catégorisé comme « urgence », c'est-à-dire mis en mots, en fiche, sous ce label, il devrait être content ou du moins pas mécontent. Nous n'attribuons pas ce tour de passe-passe à une perversité particulière de l'employée, nous le considérons comme un avatar de la primauté de la carte, plus grave (dans son principe) au sens ou cette fois il est demandé au réel de se conformer aux mots. Transformé en fiche, avec la mention « urgence », le problème de l'usager est réglé, le rapport de ces mots avec le réel tend à devenir secondaire : la référence tend à être lacunaire. En d'autre termes, plus linguistiques, l'employée passe de l'usage du terme « urgence » à sa mention : sans prévenir, celle-ci étant censée valoir pour celui-là (on pourrait encore dire qu'elle tente de piéger son interlocuteur à l'effet « disons » : je ne vous offre pas un dépannage urgent, mais disons que ça s'appelle quand même une urgence). On objectera peut-être qu'il n'y a là que stratégie commerciale classique. Mais si l'usager ne se considère pas dans une relation commerciale, même si ici le fait est mineur, l'oubli du réel n'est pas loin, avec toutes ses conséquences possibles dans d'autres circonstances.

L'esprit maison

Dans un grand nombre d'énoncés, l'employée se constitue comme membre de l'ensemble du service, s'engage en tant que telle (attitude qui s'oppose à celle qui consisterait par exemple à douter du sérieux de tel ou tel secteur du service et qui se manifesterait par des « je me demande ce qu'ils font à tel service... »):

B 4 — on avait envoyé une coupure d'antenne hier

- C 4 on avait envoyé une coupure non paiement
 - 26 ah ben on a de la chance
 - 32 on le met quand même en urgence on a des dépannages gaz

L'employée manifeste jusqu'au bout cette appartenance au service, notamment dans la justification finale :

Je vais vous expliquer pourquoi ils ne peuvent pas venir tout de suite tout de suite nous venons d'avoir des fuites de gaz urgentes on ne petit pas prendre le risque d'une explosion de gaz sur Paris on ne peut pas hein.

Il ne s'agit pas ici d'une simple stratégie commerciale en direction du client. Dans les communications internes nous ne notons pas une seule fois la moindre mise en cause de la vérité ou de la pertinence des dires des collègues. Que l'on ne puisse pas envoyer immédiatement une équipe d'urgence n'est pas mis en cause : en C, l'employée accepte dès le début cette impossibilité et n'insiste aucunement. Avocate du client, son action s'arrête à la première rationalité qui justifie le rejet de la demande initiale sans mettre en cause ou discuter le moins du monde cette rationalité. En d'autres termes, on pourrait dire que l'employée a ici à gérer deux engagements relativement contradictoires et de force inégale : engagement à l'égard de l'usager, engagement à l'égard du service (qui l'empêche de mettre en cause les priorités de ce dernier, ou de s'en désolidariser auprès de l'usager).

Service ou assistance?

Le corollaire d'une telle attitude de l'employée est la mise en incompétence de l'usager : celui-ci est, poliment, soupçonné de mal décrire la situation, de n'avoir pas effectué les manœuvres nécessaires, de ne pas les avoir effectuées correctement... Ces tares ne lui sont cependant pas reprochées : on enverra l'équipe d'urgence « voir ce qui s'est passé ». Cette situation : « Usager incompétent - EDF compétent » transforme l'usager en assisté dont EDF règle les problèmes avec célérité. Si, au cours de la première interaction, l'usager manifeste une irritation croissante chaque fois qu'on lui demande de confirmer ce qu'il vient de dire, de vérifier son dire, ses actes antérieurs, à la fin de l'interaction il accepte cependant cette relation et même remercie face à tant de sollicitude et de compétence.

- 33 Merci beaucoup madame
- 35 Merci vous êtes gentille madame

N'y aurait-il pas là comme un contrat social : la suffisance du service, la minoration de l'usager seraient acceptées en échange de l'efficacité ? Mais en D, le contrat se rompant, la révélation intervient.

Aussi interprétons-nous comme assez lucide et s'adressant à toute la séquence l'énoncé :

qu'est-ce que ça veut dire ça prendre les gens pour des cons ça veut dire

L'usager produit ici de la manière la plus explicite (notons les deux « ça veut dire » qui encadrent l'énoncé métalangagier) un magnifique *account* de l'interaction. Ce n'est pas sur le dommage matériel qui lui est causé ou qui ne lui est pas réparé qu'il explose, mais sur le dommage interactionnel, sur le rôle interactionnel de « blousé » qu'on lui demande de jouer.

Conflit de valeurs

Dès le début, l'usager fait apparaître le caractère scandaleux de la situation en mettant en avant l'information « *c'est un magasin* », en exhibant la valeur « *commerce* » et la nécessité d'une réparation immédiate ; cette valeur est ensuite paraphrasée en valeur « travail » :

- A 2 c'est un magasin madame c'est un magasin
 - 29 j'ai plein de choses qui tournent vous savez des machines et tout
 - 31 moi j'ai des machines et ça me coûte des des des centaines de mille francs là
- D 7 j'ai un magasin je travaille madame

Notons au passage le plus que sous-entendu « d'autres, vous peutêtre, ne travaillent pas ». C'est sur un conflit de valeurs que l'interaction va se clore : l'usager refuse de prendre en compte l'argument « intérêt général » que lui oppose l'employée pour justifier que l'équipe d'urgence ne peut pas intervenir « tout de suite, tout de suite » ; il refuse de faire passer la valeur « intérêt général » avant la valeur « intérêt particulier ».

Nous sommes tenté de voir du côté de l'usager la manifestation d'un individualisme dont on dit souvent qu'il caractérise notre époque, d'une demande de traitement particulier, de réparations particulières qui certes ne nie pas forcément l'« intérêt général », mais refuse de lui être subordonnée et refuse peut-être qu'on oppose à la satisfaction de l'un la satisfaction de l'autre. Nous sommes là dans une conception du rapport politique au service public ou plus exactement à ses pannes que L. Rouhan décrit comme caractéristique de l'époque et qu'il illustre par la fable suivante :

C'est un scandale, le train est en retard comme d'habitude... décidément on voit bien qu'ils se moquent de nous... nous avons nos obligations, mais nous nous ne sommes pas fonctionnaires... puisqu'il n'y a plus de morale, je passerai un petit coup de cutter sur les banquettes, au moins ils auront quelque chose à faire.

Pour revenir à notre sketch, si l'on doit bien faire la part dans le « qu'ils crèvent » de l'usager de l'énervement, du tempérament, d'une rhétorique... il n'en reste pas moins que des mots forts sont prononcés. Une rupture sociale, mineure sans doute et réparable, est produite. Et la responsabilité en revient d'après nous à une « morale » de l'interaction Grand service public - Usager ou, pour parler en termes habermasiens, à la mise en œuvre chez l'employée EDF (et l'organisation ?) d'un agir plus téléologique que communicationnel.

Annexe

Nous ne fournirons ci-dessous que la première partie du corpus.

- 1. A EDF bonjour
- 2. C Oui bonjour madame. Écoutez j'ai payé hier un / une note ils sont pas venus me le mettre aujourd'hui c'est un magasin / c'est un magasin
- 3. A Vous me redonnez vos références s'il vous plaît
- 4. C C'est de la folie de voir ça!
- 5. A Vous me donnez votre références
- 6. C (XXX) euh.
- 7. A Je regarde hein ///
- 8. C (Grommelle) c'est de la folie / j'ai jamais vu ça de ma vie moi / Allo
 - X Tu viens là? (silence)
- 9. C Bon j'arrive / ouais je vais venir rejoins-moi au magasin! (silence)
- 10. A Vous avez renclenché le disjoncteur monsieur ?
- 11. C Comment?
- 12. A Vous avez renclenché le disjoncteur?
- 13. C Bien sûr j'ai renclenché le disjoncteur
- 14. A Et ia pas de courant?
- 15. C Comment?
- 16. A Ia pas de courant?
- 17. C Ia pas de courant / ia rien madame!
- 18. A Pour moi il y a eu le rétablissement de fait
- 19. A Le rétablissement de fait ?
- 20. A Ah Ouais // Vous êtes sûr que le disjoncteur est bien renclenché correctement ?
- 21. C Tu regardes si le /// mais oui Madame... écoutez toute la journée on a pas pas bougé d'ici personne est venu
- 22. A Parce que pour moi le le ce serait fait hein /// ç'a été fait hier pour moi

- 23. C Madame ia rien qui est fait
- 24. A Ça marche pas?
- 25. C Pas du tout
- 26. A Je vais vous envoyer le service d'urgence. Vous me donnez votre numéro de téléphone
- 27. C (XXX) euh... *oui*
- 28. A (XXX) ia pas de... On se dirige directement au magasin?
- 29. C Oui oui bien sûr mais *okay* là j'ai plein de choses qui tournent, vous savez des machines et tout, tout est arrêté
- 30. A Écoutez, là je vous rappelle dans dix minutes, je m'adresse au service je vais leur demander de se déplacer en urgence, voir ce qui se passe hein
- 31. C Moi j'ai des machines et ça me coûte des... *pour nous* des des centaines de mille francs, là!
- 32. A Pour nous le rétablissement est fait hein, alors je vais voir ce qui s'est passé, je vais vous envoyer un dépannage d'urgence hein
- 33. C Merci beaucoup madame
- 34. A Je vous rappelle de toute façon hein
- 35. C Merci, vous êtes gentille madame
- 36. A Au revoir monsieur

La séquence étudiée provient d'une recherche effectuée par Anni Borzeix, Jacques Girin et Michèle Lacoste dans le cadre d'un contrat EDF-PIRTEM CNRS: EDF Bonjour, L'interaction Agent - Client à l'accueil, 1992. Une première version de cet article est parue dans Cahiers Langage et Travail 4.

DISCOURS POLITIQUE ET EXPRESSIVITÉ 1

Proposer un tel titre, « Discours politique et expressivité » 2 , c'est, de la part d'un analyste du discours :

- 1. Utiliser un terme vague dans une discipline qui se caractérise aujourd'hui par de fortes exigences théoriques, précisément dans le domaine français, pensé le plus souvent dans le cadre du matérialisme historique; c'est donc prendre le risque de faire sourire les plus indulgents; c'est aussi paraître à première vue s'interroger sur des objets qui ne relèvent pas de la discipline en question.
- 2. C'est en même temps se trouver confronté à des faits relevant de la pratique quotidienne de tous les récepteurs de discours politiques qui, à divers moments, émettent des jugements tels que : « X a bien répondu à Y », « X a été brillant », « Y a le sens des formules bien frappées », « Z a le sens de la répartie ». Les séquences de discours politiques visées par ces jugements, ainsi que ces jugements eux-mêmes, généralement, l'analyse de discours ne les prend pas pour objets, à la grande déception des profanes qui lorsqu'ils rencontrent un spécialiste d'analyse du discours politique se figurent qu'il étudie le « style » des hommes politiques, qu'il lui est possible de caractériser les bons et les mauvais discours, qu'il peut même fournir quelques conseils, sinon des recettes. L'analyste de discours ne peut alors que renvoyer l'importun vers les spécialistes des techniques d'expression, qu'il considère souvent il a ses raisons pour cela d'un mauvais œil.

¹ Paru dans Néologie et lexicologie, ouvrage collectif, Larousse, 1979.

² Par cette étude sur l'efficace des discours, nous prolongeons les réflexions que nous avons inaugurées dans notre thèse de Troisième cycle dirigée par L. Guilbert, *Les niveaux de langue : Discours patronal et discours syndical*, Nanterre, 1975, à partir de propositions de D. et F. François.

C'est qu'en effet, analyse de discours et techniques d'expression constituent deux domaines nettement séparés. On peut rapprocher cette situation de celle de la stylistique dans ses tendances modernes. Bien qu'étant à l'origine essentiellement normative, cette discipline s'est essentiellement caractérisée jusqu'à la période récente par son refus de la problématique de l'écart (le style comme écart par rapport à la langue courante...), par sa position maximaliste : c'est de toute l'œuvre, de tout le texte qu'il s'agit de rendre compte, attitude qui s'oppose à la pratique des jugements stylistiques des lecteurs (qui repèrent des faits ponctuels, citent, apprécient ou n'apprécient pas telle expression, font des anthologies, lisent des bonnes feuilles). D'une manière générale, l'attitude structuraliste appliquée au texte littéraire le pose comme un tout solidaire et s'oppose par là aux pratiques réelles des lecteurs 3. Position qui aboutit au nom de la littérarité à ne pouvoir rendre compte finalement du fait littéraire, de la constitution des écrits en textes littéraires, processus dans lequel interviennent des jugements normatifs et qui aboutit à la constitution de différents corpus : corpus d'œuvres (les œuvres au programme), corpus d'extraits (morceaux choisis), corpus de séquences courtes (dictionnaires des citations, citations apprises par les candidats aux concours).

De fait, c'est l'histoire de la linguistique moderne que reproduisent avec un léger décalage l'histoire des disciplines que nous venons d'évoquer (analyse de discours et stylistique). Cette histoire qui voit d'abord prédominer le point de vue anormatif (ignorance de la norme dans la description) réintègre aujourd'hui ce problème; les études sociolinguistiques récentes l'ont bien montré: « Aucune langue n'échappe à ceux qui l'utilisent » (Rey 1970 : 4). La norme fait partie de la structure linguistique; l'ignorer, c'est risquer de contribuer sans le savoir à sa simple reproduction.

De même, ne pas s⁷intéresser à ces réceptions particulières des discours politiques que constituent les jugements d'expressivité (pour l'instant, les attitudes normatives) serait passer à côté d'un fait fondamental qui relève de l'effet du discours sur le récepteur, finalement de son efficace ; et contribuer à laisser ici régner l'idéologie dominante.

Les jugements d'expressivité

Nous ne donnons pas de définition de l'expressivité. Nous partirons du constat d'existence de « jugements » que nous appelons « d'expres-

³ Par contre les travaux de P. Macherey, de R. Balibar, de F. Vernier, montrent la nécessité de s'orienter vers le processus social de constitution du texte en œuvre littéraire. Ceux de P. Bourdieu et de son équipe aussi, d'une autre manière.

sivité » : nous rangeons sous cette formulation :

- des jugements directs (sur la « forme ») : « il a bien parlé », « quel orateur » ! « il sait s'exprimer » ! ;
- des jugements indirects sous la forme de citations orales, ou dans la presse, de séquences d'un discours notamment dans les titres et sous-titres; nous accordons une attention particulière aux citations relevant du style indirect libre. Que plusieurs journaux rendant compte du discours d'un homme politique s'accordent pour reprendre au style direct à peu près les mêmes expressions alors que les autres parties du discours sont rapportées au style indirect ou analysées: c'est ce qui constitue notre point de départ, et semble d'ailleurs renvoyer à une compétence commune;
- des reprises d'une « expression », avec rappel de son énonciateur original (comme dit, dirait De Gaulle; utilisation de guillemets) ou, et il s'agit là d'un degré autre, des reprises parfaitement assumées à propos d'autres référents.

Lorsque dans un compte rendu le journaliste cite une expression de l'auteur du discours parmi des analyses au style indirect, lorsque le Canard enchaîné déforme telle expression d'un homme politique pour en faire sa manchette, lorsque des locuteurs reprennent des formules provenant d'un discours politique antérieur, il s'agit là d'effets de ces discours antérieurs, de phénomènes relevant donc au premier chef de l'objet discours tel qu'il est défini par exemple par M. Pêcheux, c'est-à-dire non pas le texte plat mais cet objet qui se construit dans la relation locuteur-interlocuteur. Pénétrer donc dans le texte politique pour constituer un objet nommé discours à partir des jugements d'expressivité nous semble une pratique qui permettrait de serrer de près l'efficace du texte politique ; en effet :

- Cette entrée dans les textes politiques, qui aboutit à créer un corpus spécifique (de séquences repérées par les jugements d'expressivité) ne peut pas permettre de rendre compte de tous les effets de sens produits par le texte politique, de toute son efficace : les passages non repérés d'un texte politique n'en existent pas moins (la banalité produit aussi du sens, et l'expressivité ne fonctionne que par rapport à elle);
- Cependant, dans la mesure où cette entrée dans le texte politique n'est pas uniquement dérivée des intérêts du chercheur (ce qui se produit lorsque par exemple nous entrons dans un texte de Séguy par l'entrée travailleurs...) mais est justifiée par une double désignation: le chercheur décide d'étudier les séquences que les récepteurs désignent eux-mêmes, l'objet créé fait donc intervenir les interlocuteurs réels et le chercheur.

Les jugements d'expressivité que nous venons d'évoquer du point de vue de leur extension ont comme caractéristique commune de produire des écarts, plus exactement de produire un double écart :

- on oppose les locuteurs et les discours qu'on ne cite pas, qu'on ne juge pas expressifs, aux autres,
- on oppose dans des discours particuliers les séquences expressives aux autres.

De ce point de vue le jugement d'expressivité confère aux diverses séquences linguistiques des discours politiques des statuts différents, inégaux. C'est sur ce processus de constitution d'écarts que nous devons maintenant nous interroger du point de vue des rapports qu'ils reflètent entre le locuteur et l'interlocuteur. La constitution de cet écart se manifeste toujours par des variations dans les formes linguistiques du discours rapporté. Alors que, lorsqu'il s'agit de rapporter un discours politique certaines séquences peuvent être analysées, résumées, reformulées, par l'utilisation de toutes les formes du discours indirect, d'autres séquences doivent être citées telles quelles, que ce soit au style direct des grammairiens ou au style quasi direct (selon l'appellation de Volochinov qui, rappelons-le, désigne par là le style indirect libre, la citation, la reprise d'un mot...). Nous disons doivent au sens ou nous reconnaissons une nécessité dans le fait que généralement les divers commentateurs s'accordent pour valoriser ainsi les mêmes séquences.

Ce statut particulier n'est pas affecté par les positions politiques respectives du locuteur et des interlocuteurs. On constate que ce sont les *mêmes* expressions qui sont relevées pour être applaudies approuvées ici, épinglées, critiquées, détournées là. C'est que l'auteur et les interlocuteurs quels qu'ils soient sont tous dans l'idéologie, nous verrons que l'expression expressive les « interpelle » tous, quelle que soit ensuite la réponse qu'ils y apportent.

Cependant, au moins pour des raisons pratiques nous mènerons cette étude en séparant les jugements d'expressivité d'adhésion des jugements d'expressivité de rejet.

Les jugements d'adhésion

Extraire une partie d'un discours pour le citer tel quel, le réutiliser dans d'autres contextes, en faire un slogan, c'est poser que cette séquence a un statut particulier, est telle qu'elle ne peut être résumée, reformulée, paraphrasée, au style indirect ou *plus* exactement que les commentaires, analyses, gloses qu'elles provoquent ne l'épuisent pas. Il faut toujours partir d'elle et revenir à elle ⁴. De ce point de vue, le

⁴ Statut proche de celui du texte sacré et du texte littéraire.

rapporteur s'efface derrière l'auteur du discours rapporté, se refuse momentanément à analyser pour ne plus faire que prêter sa voix à l'auteur.

Dans ce cas la voix du commentateur a tendance à s'effacer derrière la voix de l'auteur de la séquence rapportée. Le commentateur renonce en quelque sorte à un privilège que lui confère sa situation syntaxique de rapporteur (qui peut à l'occasion refuser de rapporter) pour ne plus être, momentanément, qu'un *porte-parole*. Cette abolition de la frontière entre sujet rapporteur et sujet rapporté n'est cependant pas profitable au seul sujet du discours rapporté.

Cette attitude du rapporteur n'aboutit pas généralement à la création de frontières fortes entre lui-même et l'auteur du discours rapporté. Au contraire, le destin d'un grand nombre de ces séquences est souvent d'échapper à leur auteur originel pour être progressivement assumées par les différents rapporteurs (Duclos a dit que Poher et Pompidou c'était « blanc bonnet et bonnet blanc » : « "C'est blanc bonnet et bonnet blanc" comme dirait Duclos » ; ou à propos d'un autre référent : « C'est blanc bonnet et bonnet blanc » avec clin d'œil culturel ; et puis on peut oublier que c'est Duclos qui a relancé cette formule). Dans le domaine culturel on arrive ainsi à la formule « comme dit le poète », et l'on ne sait plus qui a dit que « la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié ».

Si cette opération de disparition du sujet rapporteur peut s'effectuer, c'est que ce dernier se reconnaît par l'intermédiaire de la séquence expressive dans l'énonciateur du discours et réalise un transfert du sujet d'énonciation. Ce qui apparaît nettement dans les cas où une séquence devient pour un temps une véritable scie (« la chienlit », « un quarteron », « le machin » de De Gaulle 5).

Tout se passe comme si l'orateur politique renvoyait à l'auditeur le reflet d'un objet n'existant pas encore (la pratique discursive de l'interlocuteur) mais qui du coup se mettrait à exister : l'interlocuteur devenant l'énonciateur de ces séquences. Autre présentation : c'est comme si l'on se trouvait devant un seul sujet dont la compétence serait chez l'auditeur, la performance chez l'orateur. C'est donc à un phénomène de *reconnaissance* que nous sommes confrontés ici. L'interlocuteur se reconnaît dans l'énonciateur en même temps qu'il reconnaît celui-ci.

Par le jugement d'expressivité il marque que « c'est bien comme ça » qu'il dirait.

^{5 [}Note de l'éditeur] La « chienlit » désigne le mouvement étudiant de Mai-68 (discours du 24.05.68); un « quarteron » désigne les quatre généraux putschistes d'Alger (Challe, Jouhaud, Salan et Zeller, discours du 23.04.61); le « machin » enfin désigne l'Onu (discours du 10.09.60).

En résumé le *jugement d'expressivité*, lorsqu'il n'y a pas rejet par le rapporteur équivaut à une proposition du genre : Il dit *comme je dis (dirais)*, la citation, la reprise réalisant matériellement le transfert du sujet d'énonciation. Il n'empêche que ce transfert est mythique : je dirais ainsi si j'étais un locuteur. Aussi le problème de l'expressivité nous mène-t-il aux frontières de l'étude de la répartition sociale de la parole, de la délégation et de la représentation de ce pouvoir. Par le jugement d'expressivité se vérifie que l'orateur politique est bien l'organe de ceux qu'ils représentent, qu'il dote ainsi d'une existence discursive imaginaire.

C'est aussi de plaisir qu'il est question ici dans ce processus de fusion des sujets, d'identification de l'interlocuteur au locuteur. C'est déjà ce que disait l'ancienne rhétorique – et Bally – pour lesquels l'expressivité relève de la faiblesse de notre nature, la chair. Si nous ne pouvons accepter le dualisme auquel réfère la rhétorique, il reste que cette indication est précieuse. La séquence expressive est vécue par l'interlocuteur dans la modalité du plaisir.

Nous ne faisons jamais que retrouver ici les choses que les imitateurs et romanciers connaissent bien. Profitons de cette remarque pour dire notre plaisir à la lecture du *Littératron* d'Escarpit, qui nomme « effet narcisse » cet effet de reconnaissance :

C'est un mélange de satisfaction intime et de surprise. Les neurologues ont montré qu'il s'agit d'un phénomène de résonance comparable à l'effet Larsen en électro-acoustique. Les propres pensées profondes du sujet lui étant réinjectées provoquent dans les neurones des centres supérieurs le déclenchement d'oscillations hypnogéniques et euphorisantes. En un mot, sans avoir le sentiment de se reconnaître dans ce qu'on lit ou ce qu'on entend, on se trouve plongé dans un état de béatitude réceptive qui élimine provisoirement le sens critique.

C'est la « catharsis », purgation des passions par leur satisfaction imaginaire, de fait *par* et *pour* le refoulement, qui est ici désignée. Et c'est un truisme que de dire que la scène est l'espace, et du théâtre, et d'un certain niveau du politique (ne nous intéresse ici que le processus de délégation de la parole, non la « mise en scène »). Aussi nous permettrons-nous un détour rapide.

On peut désigner dans le théâtre classique en tant qu'institution plusieurs niveaux « d'expressivité » :

- dans la prévalence du vraisemblable sur le vrai (de la reconnaissance sur la connaissance donc, au niveau des processus de réception);
- dans le repérage par la tradition de séquences expressives (« Et Tartuffe ? », « Le petit chat est mort », « Va, je ne te hais point », « Je ne l'ai point encore embrassé aujourd'hui »), valorisées comme

- « naturelles » et associées à des interprétations psychologiques conformes à la tradition (faute de ce respect l'interprétation est dite outrée, artificielle, obscure...);
- dans le respect par les metteurs en scène des conventions psychologiques, gestuelles, notamment aux endroits désignés ci-dessus;
- dans le phénomène d'identification du public aux acteurs et aux personnages.

Notre détour par le théâtre ne signifie pas que pour nous la politique est du théâtre ; nous serions plutôt enclins à travailler la proposition inverse, qu'il y a donc là, sur cette scène, rapports dialectiques. Il reste que ce détour par le théâtre classique ne peut pas ne pas nous faire passer par la critique brechtienne de ce théâtre, passage que nous ne décrirons pas ici mais qui peut nous faire comprendre ce que voile le jugement d'expressivité dans le cas du discours politique à savoir une mystification politique ayant pour fonction de voiler sa propre nature politique, ceci s'accomplissant :

- par l'occultation de la répartition sociale et politique réelle du droit à comprendre parole derrière la fusion de l'énonciateur et de l'auditeur;
- par le centrage de l'activité intellectuelle de l'auditeur sur l'adéquation de la séquence à son propre discours rendant non pertinent le rapport de la séquence à la réalité. C'est le « comme » du discours qui est valorisé et le quoi est méconnu. « On n'a plus alors l'impression d'entendre parler de quelque chose mais d'entendre parler comme » (J.-P. Lefebvre).

Les jugements de rejet

Lorsque le contrat idéologique n'existe pas entre le locuteur et l'interlocuteur, que la lecture ou l'écoute sont critiques, que le récepteur n'oublie pas qu'il s'agit de politique, on se trouve devant les jugements d'expressivité orientés négativement : les récepteurs dénoncent alors la duplicité, la rhétorique, le mensonge. Il est caractéristique de constater que ce sont les mêmes endroits du discours qui sont repérés positivement ou négativement. C'est que tous les récepteurs sont dans la même idéologie (notamment linguistique) dominante, qu'ils sont tous interpellés par la séquence expressive. De plus, ces séquences apparaissent comme les plus importantes politiquement puisque ce sont elles qui produisent et reproduisent l'adhésion la plus forte des récepteurs ; c'est donc généralement sur ces séquences que se concentrent les discours des adversaires. On peut observer alors diverses stratégies :

- soit la dénonciation du caractère non expressif au sens d'inadéquat à la réalité de la séquence (alors que l'acte même de la relever atteste sa force expressive): ainsi les adversaires reprennent-ils ironiquement la séquence pour faire éclater cette inadéquation;
- soit la parodie. Il s'agit là de la stratégie sans doute la plus fréquente, stratégie qui permet de ne pas attaquer la séquence ellemême mais d'utiliser son efficace en changeant sa valeur linguistique.

Soit les deux extraits suivants :

(1) Le mot « sabotage » employé par M. Neuwirth s'applique admirablement à ceux qui ont spéculé sur la monnaie nationale. Quelles mesures le pouvoir a-t-il prises contre eux? De quelles amendes ont-ils été frappés? De quelles peines?

M. Fourcade doit bien en connaître au moins quelques-uns – grands brasseurs d'affaires, ses collègues peut-être lorsqu'il était banquier. On saisit un poste de télévision dans une famille pauvre. On lui coupe l'électricité. Mais les spéculateurs triomphent et recommencent inlassablement. (*L'Humanité* du 30.03.76)

2) On comprend mieux pourquoi M. Giscard d'Estaing ne veut pas parler de « grandeur française » et préfère le mot de « rayonnement ». Il faut entendre par là que les grands capitalistes ont toute latitude de conclure les alliances qui leur conviennent. Les maîtres de Péchiney rayonnent en effet : ils bradent des usines françaises à Krupp mais en achètent d'autres aux Etats-Unis. (L'Humanité du 31.02.76)

Dans ces extraits, le journaliste participe à l'effet de sens des discours originaux, en relevant ces séquences il émet un jugement d'expressivité; il émet même des jugements de valeur positifs: « sabotage s'applique admirablement », « on comprend pourquoi », « les maîtres de Péchiney rayonnent en effet », mais en même temps il se livre à un détournement consistant à remplacer l'interdiscours originel auquel renvoyaient ces séquences au véritable interdiscours (sens géographique de rayonnement opposé au sens « figuré »; constitution du paradigme sabotage, spéculer, saisir un poste en remplacement du paradigme d'origine : sabotage, grève, syndicat...).

Il s'agit donc de faire dire au discours adverse ce qu'il ne dit pas en lui disant qu'il le dit quand même. C'est le « c'est toi qui l'as dit ». Il n'y a pas négation du discours adverse dont les présupposés sont conservés (il y a du rayonnement, il y a du sabotage). C'est le référent qui est modifié. Le journaliste joue le rôle de « mauvais sujet ». Il comprend, mais à côté, il fonctionne au « il dit comme je dis » mais en se trompant et, ce faisant, dit l'indicible de l'autre ⁶:

⁶ A rapprocher des reprises de rythmes, d'airs, de slogans étudiés par

Dans la parodie, l'auteur introduit dans le mot une orientation de sens directement opposée à l'orientation de l'autre. La seconde voix installée dans le mot de l'autre se heurte ici en ennemie à celle qui était depuis toujours propriétaire de ce mot et le fait servir à des fins directement opposées. Le mot devient l'arène d'une lutte entre les deux voix. (Bakhtine 1970a : 225)

Propriété des séquences expressives

Ayant défini les jugements d'expressivité, il nous faut maintenant réfléchir sur les objets qui les provoquent. Qu'est-ce qui, dans le texte politique, provoque le jugement d'expressivité de l'interlocuteur - qu'il s'agisse d'un jugement d'adhésion ou de rejet? Les objets que nous recherchons ne peuvent évidemment être dans le texte lui-même ou dans sa pure énonciation mais dans le rapport de l'interlocuteur au texte et à la langue; si le jugement d'expressivité relève du processus de transfert, il faut que le rapport de l'interlocuteur à l'expression permette ce transfert, que la séquence linguistique soit bien d'une forme qui permette le « il parle comme je parle », c'est-à-dire que l'expression relève d'une pratique linguistique dans laquelle les interlocuteurs se reconnaissent, dans laquelle ils reconnaissent leur langue au niveau du signifiant. C'est pourquoi les expressions expressives font souvent « familier » ou « populaire » ou « bien françaises ». L'énoncé jugé expressif est donc celui qui combine : (1) un certain degré de personnalisation, qui empêche le jugement de banalité, de platitude (qui se manifeste par le fait qu'on ne dit rien de telle séquence, qu'on ne la rapporte pas); (11) à un certain degré de généralisation au niveau de sa forme pour permettre aux interlocuteurs de s'y reconnaître. Situation paradoxale qui ne peut évidemment se résoudre que sur le terrain idéologique : l'énoncé expressif est celui dans lequel le locuteur reconnaît une pratique linguistique sienne. Ainsi peut s'expliquer le succès des formules gaulliennes : « la hargne, la rogne et la grogne », « le machin », c'est pourquoi aussi l'expression expressive flirte souvent avec l'archaïsme, fréquent chez De Gaulle (cf. « la chienlit »). C'est pourquoi aussi les proverbes, les dictons tombés en désuétude s'y trouvent souvent, ainsi que les vieilles métaphores revivifiées (qu'on pense au succès du « blanc bonnet et bonnet blanc » de Duclos).

(Le jugement d'expressivité est aussi préparé dans le rapport du locuteur à son texte. Dans le discours oral l'orateur prépare ses effets,

L.-J. Calvet [1975], ainsi que des processus de « parasitage » à l'œuvre par exemple dans la transformation à l'écrit, pendant l'Occupation, du slogan HEIL Hitler! en Heil HITLER!

sait valoriser les séquences qu'il propose comme expressives, s'arrête pour les applaudissements... Existent aussi les marques purement linguistiques à l'écrit : guillemets, italiques, marques énonciatives, qui préparent le terrain.)

C'est dire que l'auteur de l'énoncé expressif présente déjà celui-ci comme n'étant pas tout à fait le sien propre mais celui de tout le monde, sur le mode du « je dis comme on dit », le processus de transfert déjà étudié en est d'autant facilité ⁷.

Précisons qu'il ne s'agit pas là d'adéquation réelle au « français populaire », mais à l'image fournie, par l'idéologie, de ce « français populaire ». (Ainsi dans des discours syndical et patronal que nous avons analysés dans Langages 41, c'est dans le discours patronal qu'on trouve le plus de séquences faisant « peuple », tant par la phonétique que par la syntaxe, c'est-à-dire correspondant à l'image mystificatrice que nous avons tous du « français populaire », faute d'en avoir une connaissance.)

Rappelons ici quelques-unes des séquences sorties par l'ordinateur du *Littératron* et productrices de « l'effet narcisse » dans la nouvelle d'Escarpit :

La politique, plus ça change, plus c'est la même chose. Les plus intelligents c'est bien les plus bêtes... Ce qu'il faut c'est un homme à poigne... Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

C'est que le discours politique doit se rendre « acceptable » selon la formule de J.-P. Faye. Ainsi parlant du discours communiste et du discours socialiste, J.-B. Marcellesi note : « nécessairement le discours tenu est la composante du discours que tiendrait le groupe s'il se parlait à lui-même et celui que peuvent se tenir les masses qu'on se donne comme objectif de gagner » (*Langages 41* : 123). De ce point de vue le discours des formations dominantes se trouve toujours être le plus acceptable, se présentant comme celui que les citoyens tiennent déjà.

Il reste que lorsque l'identification du locuteur et de l'interlocuteur fonctionne déjà fortement avant la prise de parole effective, le discours peut renouveler cette identification par sa simple existence, sans s'aider de ces propriétés des « séquences expressives » que nous avons étudiés. Il en fut ainsi de beaucoup de propos de De Gaulle dont le vide conceptuel voire l'absurdité ont souvent été dénoncés – de manière non pertinente car non politique – par des analystes critiques (tel J.-

⁷ Situation semblable à celle qu'analysent Danielle Bouix *et alii* (1970) à propos des copies d'élèves : le bon devoir est celui qui combine la présence du sujet d'énonciation et la conformité à un modèle.

F. Revel dans Le style du général), mais qui fonctionnaient cependant en raison du contrat puissant liant l'homme politique aux récepteurs (De Gaulle ayant fortement imposé l'équation De Gaulle = la France, la reconnaissance se faisait d'autant plus facilement). Le « je vous ai compris » suivi d'une immense ovation constitue un cas limite : on peut penser que dans ce cas l'attente des récepteurs est telle, leur volonté d'adhésion si forte que la formule fonctionne comme un signal déclenchant chez les auteurs tout un interdiscours - non dit - mais qu'ils applaudissent. Ce sont eux qui fournissent le contenu idéologique de la phrase. C'est dire que le statut du locuteur, au moment de son discours, est essentiel dans le processus que nous découvrons. L'utilisation de la citation, notamment de la fausse citation lorsque le candidat est à court, répond à cela. Citer c'est faire tenir son propos par un autre : l'auteur, homme valorisé dans la tradition culturelle, valorisant pour ceux qui s'y réfèrent, et pour toutes les séquences qui lui sont rapportées.

Sur le discours de propagande

Arrivé à ce stade de notre réflexion, le politique qui nous lirait pourrait penser que :

- ou le discours est plat et du coup peut-être sans efficace,
- ou le discours politique est expressif, fonctionne à la reconnaissance et est du même coup mystificateur (doublement mystificateur en faisant croire à l'interlocuteur: (1) que c'est lui qui s'exprime; (11) que c'est bien ça qu'il exprime);
- ou le discours est critique à l'égard de l'expressivité du discours adverse, et se prive par là de l'efficace de la reconnaissance.

Ce lecteur politique que nous supposons n'est pas une fiction. On sait l'importance attachée en politique aux « formules » et notamment dans la dernière période le souci exprimé par le Parti communiste français de pratiquer un langage clair et populaire. Les articles de J.-P. Lefebvre, D. Maldidier, R. Robin, L. Guespin parus dans le quotidien L'Humanité en témoignent. Nous renvoyons aussi à propos de l'utilisation des termes féodalité, aristocratie de l'argent, comme substituts de capitalisme monopoliste d'État à un article de L. Guespin dans la Nouvelle Critique ainsi qu'à « Néologie et discours rapporté » [cf. ici même pages 217-225]. Il s'agit là d'un problème essentiel à la propagande politique, de questions qui ne peuvent être posées d'un point de vue technique mais à partir d'une prise de position politique. Nous les poserons dans le cadre du discours communiste.

Il s'agit pour nous d'envisager la possibilité théorique et pratique d'un discours fonctionnant à la reconnaissance et non mystificateur. Faute de place nous nous limiterons à quelques remarques.

- 1. Si nous posons avec Volochinov que c'est le langage de la vie courante (pour nous, le langage de la vie réelle de Marx) qui reflète de la manière la plus directe et la plus sensible les rapports sociaux et leurs transformations, c'est à ces pratiques linguistiques que les organisations de masse doivent se référer, la pratique politique se fondant alors sur une activité d'écoute, de décryptage et non d'imposition sur une prise de conscience de ce qui est déjà présent dans les pratiques linguistiques. Cette opération ne peut s'effectuer que si ceux qui s'y consacrent ne se tournent pas vers ces pratiques à des seules fins d'illustration, afin d'y reconnaître ce qu'ils savent déjà. Il ne s'agit pas d'aller examiner ces pratiques pour montrer comment elles traduisent le discours de l'organisation, mais de les faire passer dans ce discours.
- Il s'agirait alors de donner « un sens plus pur aux mots de la tribu ».

C'est par faiblesse que nous cédons à cette citation : il ne s'agit pas là de sens plus pur mais de plus élaboré. Nous posons que cette élaboration :

 est nécessaire car il ne peut y avoir de prise de conscience en retour sans elle :

Les niveaux supérieurs de l'idéologie du quotidien sont beaucoup plus mobiles et sensibles que les idéologies constituées. Ils sont capables de répercuter le changement de l'infrastructure socio-économique plus rapidement et plus nettement. C'est là justement que s'accumulent les énergies créatrices à l'aide desquelles s'effectuent les révisions partielles ou totales des systèmes idéologiques. (Bakhtine 1977 : 133)

2. est en même temps réductrice :

Au cours du processus d'infiltration progressive dans les institutions idéologiques (la presse, la littérature, la science) ces nouveaux courants de l'idéologie du quotidien, pour révolutionnaires qu'ils soient, sont soumis à l'influence des systèmes idéologiques en place, et assimilent partiellement les formes, usages et approches idéologiques qui y sont accumulés. (*Ibid*.)

3. on peut alors penser que si cette réduction obligatoire n'est pas une « récupération », ceux qui n'ont pas le droit à la parole pourront alors se reconnaître d'une manière non trompeuse dans le discours de l'organisation, cette reconnaissance étant alors connaissance, prise de conscience (c'est ce qu'ils disent, sans savoir qu'ils le disent, qu'ils peuvent alors connaître). À l'organisation politique

- d'être alors, selon l'image de Bakhtine à propos de Rabelais (1970b : 471) le « coryphée » du « Chœur populaire », révélant avec « clarté », « plénitude », « la langue originale et difficile du peuple ».
- 4. Le fonctionnement que nous venons de décrire est celui d'un « intellectuel collectif ». Rappelons que la problématique du droit à la parole, de la délégation de pouvoir, de la représentation, du statut du porte-parole de la démocratie enfin, dans son rapport à la division sociale du travail est en filigrane derrière notre analyse, c'est-à-dire que le problème analysé ici n'est pas que linguistique et que les pratiques linguistiques des politiques constituent des politiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Sauf indication contraire, l'éditeur est à Paris.)

- ACHARD Pierre, 1986, « Analyse de discours et sociologie du langage », dans Langage et société 37: 5-57.
- ANDRÉ-LAROCHEBOUVY Danielle, 1984, La conversation quotidienne, Credif-Didier.
- ARMENGAUD Françoise, 1984, « Le locuteur en relation : vers un statut de co-énonciateurs », dans DRLAV 30 : 63-78.
- AUTHIER Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », dans *DRLAV 26* : 91-151.
- AUTHIER Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73: 98-110.
- AUTHIER Jacqueline, 1992, Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative: Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique, Thèse de Doctorat d'État, Université Paris 3.
- AUTHIER Jacqueline, 1993, « Du Je de l'intention au jeu du hasard : Figures méta-énonciatives du "bien dire" », dans *Cahiers de praxématique 20* : 87-113.
- BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline et SIMONIN Jacky, 1981, Langage et communications sociales, Hatier.
- BAGGIONI Daniel, 1976, « Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme », dans *La norme*, *Cahiers de linguistique sociale 1* : 56-57.
- BAGGIONI Daniel, 1980, « Le discours syndical étudiant », dans Gardin 1980b.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1970a, La poétique de Dostoïevski, Seuil.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1970b, L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Age et sous la Renaissance, Gallimard.

- BAKHTINE Mikhaïl (VOLOCHINOV Valentin Nikolaïevich), 1977, Le marxisme et la philosophie du langage, Minuit.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, Esthétique et théorie du roman, Gallimard.
- BALIBAR Renée et LAPORTE Dominique, 1974, Le français national, Hachette.
- BALIBAR Renée, 1985, L'institution du français: Essai sur le co-linguisme des Carolingiens à la République, Puf.
- BALLY Charles, 1965 [1932], Linguistique générale et linguistique française, Berne, Franck.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, GARDÈS-MADRAY Françoise, LAFONT Robert et SIBLOT Paul, 1988 [1984], Terminologie praxématique, Cahiers de praxématique 3.
- BARNY Roger, 1978, « Mots et choses chez les hommes de la Révolution française », *La Pensée 202* : 96-115.
- BARTHES Roland, 1978, Leçon, Seuil.
- BARTHES Roland, 1984, Essais critiques IV: Le bruissement de la langue, Seuil.
- BASTUJI Jacqueline, 1974, « Aspects de la néologie sémantique », *Langage* 36.
- BAUDRILLARD Jean, 1972, Pour une critique de l'économie politique du signe, Gallimard.
- BAUDRILLARD Jean, 1987, Cool memories 1980-1985, Galilée.
- BERENDONNER Alain, 1981, Eléments de pragmatique linguistique, Minuit.
- BERENDONNER Alain, LE GUERN Michel et PUECH Gilbert, 1983, *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- BERGOUNIOUX Alain et alii (« Groupe de Saint-Cloud »), 1982, La parole syndicale: Etude du vocabulaire confédéral des centrales ouvrières françaises, 1971 1976, Puf.
- BERNSTEIN Basil, 1975, Langage et classes sociales, Minuit.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1987, « Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage », dans *DRLAV 36-37* : 123-157.
- BONNAFOUS Simone, 1987, Processus discursifs et structures lexicales: Le Congrès de Metz (1979) du Parti socialiste, Langages 71.
- BORZEIX Anni et SEGRESTIN Denis, 1985, L'effet Auroux, Cnam.
- BOUIX Danielle [LEEMAN] *et alii*, 1970, « Analyse linguistique des rédactions », *Langue française 5* : 118-126.
- BOURDIEU Pierre, 1977, «L'économie des échanges linguistiques », dans Langue française 34 : 17-34.
- BOURDIEU Pierre, 1980a, La distinction, critique sociale du jugement, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1980b, Questions de sociologie, Minuit.
- BOUTET Josiane, 1982, «Matériaux pour une sémantique sociale», dans *Modèles lingui stiques IV*: 7-37.

- BOUTET Josiane, 1982, « Situations de diglossie », dans Cahiers de linguistique sociale 4-5.
- BOUTET Josiane, 1987, « Façons de dire la qualification », dans *Mots 14* : 171-196.
- BOUTET Josiane et FIALA Pierre, 1986, «Les télescopages syntaxiques», dans DRLAV 34-35: 111-126.
- BROMBERT Victor, 1981, « De "Novembre" à "L'Éducation": Communication et voie publique », dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France 4–5*: 563-572.
- Cahiers d'anthroponomie n° 2, 3 et 4, 1984, 1985 et 1986, « Expression des salariés et critères de gestion dans l'entreprise », Recherche coopérative sur programme n° 080747, CNRS-EHESS.
- Cahiers du français des années quatre-vingt, Credif.
- CALVET Louis-Jean, 1974, Linguistique et colonialisme, Payot.
- CALVET Louis-Jean, 1975, Pour et contre Saussure, Payot.
- CATANI Maurizio, 1973, L'alphabétisation des travailleurs étrangers, une relation dominant-dominé, Tema formation.
- CHABROL Claude, 1984, « Psycho-socio-sémiotique : Définition et proposition », dans *Sociosémiotique 1, Langage et société 28*.
- CHAUVEAU G., 1978, « Analyse linguistique du langage jaurésien », dans Langages 52: 7-109; « Approche du discours politique : "socialisme" et "socialiste" chez Jaurès » : 111-127.
- CHEVALIER Jean-Claude et ENCREVÉ Pierre, 1984, « Présentation » de Vers une histoire s ociale de la linguistique, Langue française 63 : 3-6.
- COHEN Marcel, 1956, *Pour une sociologie du langage*, Albin-Michel, [réédité sous le titre *Matériaux pour une sociologie du langage*, Maspero, 1971].
- Collectif d'alphabétisation, 1973, Alphabétisation, pédagogie et luttes, Maspero.
- COSTE Daniel, 1986, « Auto-interruptions et reprises », dans D*RLAV* 34-35 : 127-139.
- CULIOLI Antoine, 1973, «Sur quelques contradictions en linguistique», Communications 20: 83-91.
- DEBYSER Francis, 1974, « Progression et progrès », dans *Etudes de linguisti-que appliquée 16* : 112-116.
- DUBOIS Jean, 1962, Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872, Larousse.
- DUBOIS Jean, 1969, « Enoncé et énonciation », dans Langages 13.
- DUBOIS Jean, 1978, « Présentation » de Langages 52 : 3-4.
- DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise, 1978, Eléments de linguistique française: Syntaxe, Larousse.
- DUBOIS-CHARLIER Françoise, 1975, « Les premiers articles de Fillmore », dans *La grammaire des cas, Langages 38* : 3-17.

- DUBOIS-CHARLIER Françoise et GALMICHE Michel, 1972, La sémantique générative, Langages 27.
- DUCROT Oswald, 1984, Le dire et le dit, Minuit.
- EBEL Maria, 1986, « Apports des écrits du Cercle de M. Bakhtine à une analyse du langage comme pratique sociale », dans *Travaux du centre de recherches sémiologiques 50* [Université de Neuchatel] : 1-13.
- ENCREVÉ Pierre, 1977, « Présentation » de Linguistique et sociolinguistique, Langue française 34 : 3-16.
- ENCREVÉ Pierre et FORNEL Michel de —, 1983, « Le sens en pratique », dans Actes de la Recherche en sciences sociales 46 : 3-30.
- FAILEVIC Maurice et ROCHEFOUCAULD Jean-Dominique de la —, 1978, 1788, Luttes révolutionnaires pour une propriété paysanne, Editions Sociales.
- FAÏTA Daniel, 1988, Pour passer le triage au crible: L'introduction du projet ETNA dans le trafic marchandise de la SNCF, Rapport réalisé dans le cadre du programme PRDTT, Université de Provence.
- FAYE Jean-Pierre, 1972, Langages totalitaires, Herman.
- FIALA Pierre, 1986, « Polyphonie et stabilisation de la référence : L'altérité dans le texte politique », dans *Travaux du centre de recherches sémiologiques* 50 [Université de Neuchatel] : 15-46.
- FLAUBERT Gustave, Correspondance, éd. Louis Conard en 9 vol., 1923-1933.
- FOSSAT Jean-Louis, 1972, « Standardisation et tradition dans un vocabulaire technique », dans *Via Domitia XVII* [Annales de l'Université de Toulouse]: 63-83.
- FOUCAULT Michel, 1971, L'ordre du discours, Gallimard.
- FRANÇOIS Denise, 1974, *Le français parlé d'Argenteuil*, Thèse d'État, Société pour l'étude des langues sans tradition écrite.
- FRANÇOIS Frédéric, 1980, « "Je", "nous" et "les autres" dans Les cahiers de la misère et de l'espoir », dans GARDIN 1980 : 419-434.
- François Frédéric (éd.), 1983, J'cause français, non? La Découverte Maspero.
- FUCHS Catherine, 1982, La paraphrase, Puf.
- GADET Françoise et MAZIÈRE Francine, 1986, « Effets de langue orale », dans *Langages 81*: 57-73.
- GANI Léon, 1973, Les syndicats et les travailleurs immigrés, Editions Sociales.
- GARDÈS-MADRAY Françoise et BRES Jacques, 1986, Parole ouvrière autour de Ladrecht, Messidor Editions sociales.
- GARDÈS-MADRAY Françoise, 1984, « Praxématique et interaction verbale », dans *Langages 74*: 15-30.
- GOODY Jack, 1979, La raison graphique: La domestication de la pensée sauvage, Minuit.
- GARMADI-LE CLOIREC Juliette, 1981, Sociolinguistique, Puf.

- GOFFMAN Erwin, 1991, Les cadres de l'expérience, Minuit.
- GOTHOT-MERSCH Claudine, 1981, « De *Madame Bovary* à *Bouvard et Pécuchet* : La parole des personnages dans les romans de Flaubert », Revue d'Histoire Littéraire de la France 4-5 : 542-562.
- GRANGER Gilles-Gaston, 1968, Essai d'une philosophie du style, Armand-Colin.
- GRÉSILLON Almuth, 1983, « Mi-fugue, mi-raison: Dévaliser les mots-valises », dans *DRLAV 29*: 83-107.
- GRÉSILLON Almuth et LEBRAVE Jean-Louis, 1983, «Avant-propos» de *Manuscrits, écriture, production linguistique, Langages 69*: 5-10.
- GRÉSILLON Almuth, LEBRAVE Jean-Louis et VIOLLET Catherine, 1986, « On achève bien les... textes. Considérations sur l'inachèvement dans l'écriture littéraire », dans DRLAV 34-35 : 49-75.
- GRUNIG Blanche-Noëlle, 1986, « Inachèvements », dans *DRLAV 34-35* : 1-48.
- GRUNIG Blanche-Noëlle, 1989, « Interaction entre interprétations », dans L'interaction, Association des Sciences du Langage : 26-35.
- GRUNIG Blanche-Noëlle et GRUNIG Roland, 1985, La fuite du sens: La construction du sens dans l'interlocution, Credif-Hatier.
- GUEUNIER Nicole, GENOUVRIER Emile et KHOMSI Abdelhamid, 1978, Les Français devant la norme, Champion.
- GUESPIN Louis (éd.), 1971, Le discours politique, Langages 23.
- GUESPIN Louis (éd.), 1976, Typologie du discours politique, Langages 41.
- GUESPIN Louis, 1976a, « Types de discours ou fonctionnements discursifs », dans *Langages 41*: 3-11.
- GUESPIN Louis, 1976b, « Les embrayeurs en discours », dans Langage 41 : 47-78.
- GUESPIN Louis, 1984, « Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien », dans *Langages 74* : 47-92.
- Guilbert Louis, 1965, La formation du vocabulaire de l'aviation, Larousse.
- Guilbert Louis, 1975, La créativité lexicale, Larousse.
- GUILHAUMOU Jacques et MALDIDIER Denise, 1979, « Courte critique pour une longue histoire », dans *Dialectiques 26*: 7-23.
- GUILHAUMOU Jacques et MALDIDIER Denise, 1986, « Effets de l'archive : L'analyse de discours du côté de l'histoire », dans *Langages 81* : 43-56.
- GÜLICH Elisabeth, 1986, « L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en "situation de contact" », dans *DRLAV 34-35*: 161-182.
- HYMES Dell, 1974, «Ways of Speaking», dans BAUMAN Richard and SHERZER Joel, *Explorations in the Ethnography of Speaking*, London, Cambridge University Press.
- JACQUES Francis, 1985, Dialogiques II: L'espace logique de l'interlocution, Puf.

JAKOBSON Roman, 1963, Essais de linguistique générale, Minuit.

JEANJEAN Colette, 1984, « Les ratés c'est fabuleux : Etude des amorces et des répétitions », dans *LINX 10* : 171-177.

JEUDY Henri-Pierre, 1973, « Essais sur la néologie », L'homme et la société 28 : 113-132.

KARLIN Daniel et LAINÉ Tony, 1985, « Contribution à la tribune de discussion », *L'Humanité* du 18 janvier.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, L'implicite, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et MOUILLAUD Maurice (éds), 1984, *Le discours politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

KRISTEVA Julia, 1984, « Le sens et l'hétérogène », dans DRLAV 30 : 1-25.

LABOV William, 1966, The Social Stratification of English in New-York City, Washington, Center for Applied Linguistics.

LABOV William, 1976, Sociolinguistique, Minuit.

LABOV William, 1978, Le parler ordinaire 1 et 2, Minuit.

LAFONT Robert, 1978, Le travail et la langue, Flammarion.

LAFONT Robert, GARDÈS-MADRAY Françoise et SIBLOT Paul, 1983, « Pratiques praxématiques », dans *Cahiers de linguistique sociale 6*.

LAKS Bernard, 1977, « Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des [R] dans les groupes consonantiques finals », dans Langue française 34 : 109-125.

LAKS Bernard, 1984, « Le champ de la sociolinguistique française de 1968 à 1983 : Production et fonctionnement », dans *Langue française 63* : 103-124.

LANDOWSKI Eric, 1984, « Les chantiers sociaux de la sociosémiotique », dans *Langage et société 28* : 141-150.

LAURENDEAU Paul, 1986, Pour une linguistique dialectique: Etude de l'ancrage et de la parataxe énonciative en vernaculaire québécois, Thèse dactylographiée, 2 vol., Université Paris VII.

LEEMAN Danielle (éd.), 1973, La Paraphrase, Langages 29.

LEFEBVRE Anne, 1980, « Adaptation de la norme d'un groupe dans différentes situations de communication », dans GARDIN 1980b.

LEFEBVRE Henri, 1966, Le langage et la société, Gallimard.

LEHMANN Alise, 1979, « Langage, idéologie, dictionnaire : Le discours tenu sur femme et fille dans le Petit Larousse illustré de 1906 à 1976 », Bulletin du Centre d'analyse de discours de Lille.

LEROI-GOURHAN André, 1964 et 1965, Le geste et la parole 1 et 2, Albin-Michel.

LOJKINE Jean, [s.d.], Innovation sociale et innovation sur l'évaluation des groupes d'expression directe à Renault-Billancourt, EHESS.

- MADRAY-LESIGNE Françoise et SABRIA Richard (éds), 1994, *Identités en difficultés*, *Cahiers de lingui stique sociale 24*.
- MAINGUENEAU Dominique, 1979 [1976], Initiation aux méthodes de l'analyse de discours, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1986, « Le langage en suspens », dans *DRLAV* 34-35: 77-94.
- MALDIDIER Denise, 1971, « Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique », dans *Langages 23*.
- MALDIDIER Denise, 1986, « Analyse de discours, nouveaux parcours : Hommage à Michel Pêcheux », dans *Langages 81*.
- MARANDIN Jean-Marie, 1979, « Problèmes d'analyse de discours : Essai de description du discours français sur la Chine », dans *Langages 55*.
- MARCELLESI Christiane (éd.), 1986, Ecole ici... la-bas, Cabiers de linguistique sociale 8.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 1971, « Elément pour une analyse contrastive du discours politique », dans *Langages 23* : 25-56.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 1975, « Présentation » de L'enseignement des langues région ales, Langue française 25 : 3-10.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 1976, « Analyse de discours à entrée lexicale : Application à un corpus de 1924-1925 ». *Langages 41* : 79-124.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, 1981, « Présentation » de *Bilinguisme*, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches, Langages 61 : 5-11.
- MARCELLESI Jean-Baptiste et GARDIN Bernard, 1974, *Introduction à la sociolinguistique : La linguistique sociale*, Larousse [réédité par les *Cahiers de linguistique sociale*, 76130 Mont-Saint-Aignan, Ired, 1987].
- MARTINS-BALTAR Michel, 1986, « Défaillances dans l'entretien : Sur quelques énoncés métadiscursifs d'empêchement », Cahiers du français des années quatre-vingt 2 : 59-105.
- MÉRIDA Georges et PRUDENT Lambert-Felix, 1984, « ... an langaj kreyol dimi panaché...: Interlecte et dynamique conversationnelle », *Langages 74*: 31-46.
- MINCES Juliette, 1973, Les travailleurs étrangers en France, Seuil.
- MOCHET Marie-Anne, 1989, « Aise / malaise en situation d'entretien », dans *L'interaction*, Association des Sciences du Langage : 178-195.
- MOHAMED, 1973, Journal de Mohamed, publié par Maurizio CATANI, Stock.
- NORMAND Claudine (éd.), 1990, La quadrature du sens, Puf.
- ORIOL Paul et alii, 1974, Les effets de la formation sur les travailleurs immigrés, document ronéoté, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, Nice, Université de Nice.
- PARRET Herman (éd.), 1991, Le sens et ses hétérogénéités, CNRS.
- PÉCHEUX Michel, 1969, Analyse automatique de discours, Dunod.
- PÊCHEUX Michel, 1975, Les vérités de La Palice, Maspero.

- Pêcheux Michel, 1981, « L'étrange miroir de l'analyse de discours », dans Langages 62 : 5-8.
- PÈCHEUX Michel et FUCHS Catherine, 1975, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », dans *Langages 3*, *Analyse du discours*, *langue et idéologies*: 7-80.
- PERILLAT J. et BERTON S., 1975, Images d'une langue : le français, Credif.
- PEYTARD Jean, 1989, « La mise en mot du tiers-parlant comme jeu évaluatif », dans Cahiers du français des années quatre-vingt 4.
- PORCHER Louis, 1974, « Qui progresse vers quoi ? », dans Etudes de linguistique appliquée 16.
- PRUDENT Lambert-Felix, 1981, « Diglossie et interlecte », dans *Langages* 61: 13-18.
- QUEMADA Bernard, 1968, Les dictionnaires du français moderne (1539-1863), Didier.
- QUENEAU Raymond, 1947, Exercices de style, n^{lle} éd. revue et corrigée, Galli-
- RANCIÈRE Jacques, 1981, La nuit des prolétaires, Fayard.
- RANCIÈRE Jacques, 1984, « La maladie des héliotropes, notes sur la "pensée ouvrière" », dans *Ethnologie francaise XIV*, 1984-2.
- REY Alain, 1970, La lexicologie, Klincksieck.
- REY-DEBOVE Josette, 1971, « Notes sur une interprétation autonymique de la littérarité : Le mode du "comme je dis" », *Littérature 4* : 90-95.
- REY-DEBOVE Josette, 1978, Le métalangage: Etude linguistique du discours sur le langage, Ed. du Robert.
- RICHARDS Jack, 1974, Error Analysis Perspectives on Second Language Acquisition, London, Longman.
- ROBIN Régine, 1973, Histoire et linguistique, Armand-Colin.
- ROBIN Régine, 1986, « Postface » à « L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu », *Langages 81* : 121-128.
- ROULET Eddy, 1991, « Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive », *Etudes de linguistique appliquée 83* : 117-130.
- SAUSSURE, Ferdinand de —, 1972, Cours de Linguistique Générale, Payot.
- SCHWARTZ Yves, 1988, Expérience et connaissance du travail, Messidor Editions sociales.
- SERIOT Patrick, 1986, « La langue de bois et son double », Langage et société 35: 7-33.
- SIBLOT Paul et MADRAY-LESIGNE Françoise, 1973, Langage et praxis, Montpellier, Praxiling.
- SLAKTA Denis, 1971a, « L'acte de "demander" dans les Cahiers de doléances », Langue française 9 : 58-73.

SLAKTA Denis, 1971b, « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : Pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances) », *Langages 23* : 87-134.

SUAUD Charles, 1984, « Le mythe de la base : Les États Généraux du développement agricole et la production de la parole paysanne », *Actes de la Recherche en sciences sociales 52-53* : 56-79.

THIBAUDET Albert, 1922, Flaubert, Plon.

TODOROV Tzvetan, 1981, Mikhaïl Bakhtine: Le principe dialogique, suivi de Ecrits du Cercle de Bakhtine, Seuil.

TOURNIER Maurice et alii, 1978, Des tracts en Mai 1968, Armand-Colin.

TRAN DUC THAO, 1973, Recherches sur l'origine du langage et de la conscience, Editions sociales.

VERNIER France, 1974, L'écriture et les textes, Editions Sociales.

VIEUGUET André, 1974, Français et immigrés, Editions Sociales.

VOLOCHINOV Valentin Nikolaïevich, v. BAKHTINE Mikhaïl.

VOVELLE Michel, 1982, Idéologies et mentalités, La Découverte.

WELKE D., 1986, «La semi-interprétativité dans les transcriptions en "analyse conversationnelle" et pragmatique linguistique: Travaux américains et allemands », dans *DRLAV* 34-35: 195-213.

WINTHER André, 1985, *Problèmes de glottopolotique : Actes du Colloque de Rouen (1984)*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.

WITTGENSTEIN Ludwig, 1961, Investigations philosophiques, Gallimard.

TABLE DES MATIÈRES

	Un linguiste engagé, par Frédéric François	9
	Note biographique	15
	Publications de Bernard Gardin	17
	Première partie	
	L'ENQUÊTE ET LE LANGAGE	
1.	Introduction de la thèse d'État	25
2.	Volochinov ou Bakhtine?	69
3.	La sociolinguistique française	87
4.	La valeur comme enjeu	93
5.	Le sens comme production sociale	103
6.	1788, Utilisation d'un film pour une introduction à la sociolinguistique	113
7.	Le dire difficile et le devoir dire	133
8.	Bernardo Gui est-il un collègue ? ou Les apports de l'Inquisition à la connaissance de l'interaction d'enquête	149
9.	De l'usage meurtrier du discours rapporté : Le dernier chapitre de <i>L'Éducation sentimentale</i>	161

280 LA	ANGAGE ET LUTTES SOCIALES		
10. Sur un R à la m	node	167	
11. Chère Albertine			
Deuxième partie			
LA LA	NGUE COMME PRATIQUE SOCIALE		
12. La néologie : A	Aspects sociolinguistiques	179	
	et langues régionales : Représentation de la fonction de leur enseignement	187	
14. Pour un enseign	nement du français aux travailleurs émigrés	197	
Troisième partie			
	DISCOURS, CONFLITS		
15.Néologie et dis	cours rapporté	215	
	n morceau de chocolat ransformations sémantiques)	225	
17.De l'usage polit	tique du discours rapporté	233	
18. Heurs et malhe	eurs de la compétence	245	
19. Discours politic	que et expressivité	255	